

**Université de Montréal**

**Prise de parole au féminin : la paix et les relations internationales dans les revendications  
du mouvement de femmes pour la paix en France (1919-1934)**

**par Marie-Michèle Doucet**

**Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences**

Thèse présentée à la Faculté des arts et des sciences en vue de l'obtention du grade de docteur en  
histoire

Mai 2015

© Marie-Michèle Doucet, 2015

## Résumé

Au terme de la Grande Guerre (1914-1918), rares sont ceux et celles qui ne rêvent pas d'un monde nouveau. Après quatre années de souffrance et d'angoisse, la paix s'impose comme une pulsion de vie qui touche toutes les populations impliquées dans le conflit, en premier lieu celles qui ont connu les combats sur leur propre territoire. Un nombre record de mouvements pour la paix émerge des cendres de la guerre, dont plusieurs sont spécifiquement féminins. Pour ces femmes, privées du droit de vote et donc exclues de la vie politique au sens traditionnel, ces mouvements apparaissent comme autant de nouveaux espaces d'actions politiques. À travers leur lutte pacifiste, elles investissent le champ politique et social, avec des débats qui n'ignorent aucune des grandes questions de l'entre-deux-guerres. C'est donc dans cette perspective que les femmes prennent parole : même si elles n'ont pas connu comme les hommes les champs de bataille, elles ont aussi souffert pendant le conflit et revendiquent le droit de « refaire le monde ».

Ces quelques femmes sont toutefois longtemps restées dans l'ombre : doublement ignorées en raison de leur pacifisme et de leur sexe. L'historiographie de l'entre-deux-guerres en France a en effet longtemps négligé leur travail dans l'établissement de la paix et dans les relations internationales. Cette thèse cherche donc à combler un vide laissé par une historiographie trop longtemps axée seulement sur les hommes politiques et liant de façon trop stricte l'action politique et le droit de vote. À partir de l'analyse de cinq associations pacifistes féminines – la Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (SFLIFPL), la Ligue des femmes contre la Guerre (LFCG), l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN), l'Union fraternelle des femmes contre la guerre (UFFCG) et la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) – notre recherche propose une nouvelle analyse des affaires internationales en abordant les questions de la paix, de la réconciliation franco-allemande et du désarmement au féminin. Elle met également en lumière les discours sur le rôle et la place des femmes dans la société de l'entre-deux-guerres et cherche à comprendre comment les pacifistes contournent leur exclusion des affaires politiques et légitiment leurs démarches dans la construction de la société d'après-guerre.

**Mots clés :** paix, pacifisme, entre-deux-guerres, genre, femmes, féminisme, relations internationales, réconciliation, désarmement, Société des Nations.

## Abstract

Few people came out of the Great War (1914-1918) without dreaming of a better world. After four years of suffering and anguish, peace appears as a driving force for the populations that have been affected by the war, notably for those who have experienced its consequences first hand. A record number of peace movements emerged from the ashes of the war, many of which were specifically feminine. Deprived of the right to vote and therefore excluded from political life in a traditional sense, these movements created new grounds for women's political action. Through their pacifism, they invested the political and social fields, and debated all the major issues of the interwar period. It is in this perspective that women *speak out*: even if they have not seen the battlefields like men, they have also suffered during the conflict and claim their right to “create a new world”.

These few women have long been left in the shadows: ignored because of their pacifism and their gender. The historiography of the interwar period in France has indeed neglected their work in the establishment of peace and in international relations. This thesis seeks to fill a void left by a historiography focused solely on political men and which links too strictly political actions and the right to vote. Looking at five women's peace associations – the Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (SFLIFPL), the Ligue des femmes contre la guerre (LFCG), the Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN), the Union fraternelle des femmes contre la guerre (UFFCG), and the Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) – this research offers a new analysis of international relations giving a gendered analysis of peace, reconciliation and disarmament. It also focuses on the discourse on women's role and place in the after-war society and seeks to understand how these pacifists worked around their exclusion from political life to enter a field traditionally reserved to men.

**Key words:** peace, pacifism, interwar period, gender, women, feminism, international relations, reconciliation, disarmament, League of Nations.

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de thèse Carl Bouchard qui a su me guider à travers ce long voyage qu'est le doctorat. Je le remercie pour sa patience, sa générosité, ses encouragements et ses judicieux conseils. Mais plus encore, je lui suis profondément reconnaissante de m'avoir fait découvrir le merveilleux monde du pacifisme.

Merci également à Joceline Chabot qui est pour moi une mentore exceptionnelle depuis le début de mon parcours universitaire.

Merci au Conseil de Recherches en Sciences humaines du Canada (CRHS) pour l'octroi d'une bourse de doctorat, ainsi qu'au département d'histoire de l'Université de Montréal et à la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) pour leur soutien financier tout au long de mon parcours. Merci également au département d'histoire et de géographie de l'Université de Moncton de m'avoir offert ma première opportunité d'enseignement. Une pensée toute spéciale aux employés de la Bibliothèque Marguerite Durand (Paris) et de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Nanterre) qui m'ont grandement aidé lors de mon séjour de recherche.

Merci à mes collègues doctorants et à mes ami(e)s pour leurs précieux conseils. À ma bonne amie Carolyn McNally, merci infiniment pour ses encouragements et son appui sans limites depuis plusieurs années.

Merci à ma petite sœur Véronique. Ton amour et ton amitié me sont incroyablement précieux. Je remercie également mes parents d'avoir su m'inculquer les convictions et les valeurs qui font de moi la personne que je suis aujourd'hui. Je vous en serai toujours reconnaissante.

Un immense merci à Michaël, mon partenaire et confident, pour avoir toujours cru en moi et avoir su trouver les bons mots lorsque j'en avais le plus besoin. Merci de ta présence et de ta patience. Merci également à la famille Paulin pour leurs nombreux encouragements.

Un merci tout spécial à miss Z., ma complice de longue date.

Finalement, merci à toutes celles qui ont lutté, qui luttent et qui lutteront pour faire entendre la voix des femmes.

# Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Remerciments.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des abréviations .....	vi
<b>Introduction : Faire la paix au féminin.....</b>	<b>1</b>
1.1 Le pacifisme féminin comme action politique .....	4
1.2 L'entrée tardive des femmes dans l'histoire de la paix.....	8
1.3 Donner parole aux femmes : sources et méthodologie.....	13
<b>Chapitre 1 : L'engagement pacifiste des femmes françaises .....</b>	<b>21</b>
1.1 L'adéquation femme/paix.....	22
1.1.1 Nature pacifiste ou pacifisme de circonstance? .....	26
1.2 L'engagement pacifiste au féminin.....	32
1.2.1 Les pacifistes d'avant-guerre.....	33
1.2.2 Lorsque des féministes deviennent pacifistes .....	39
1.2.3 Pacifistes par la guerre.....	44
Conclusion : Les visages du pacifisme féminin.....	50
<b>Chapitre 2 : Les associations de femmes pour la paix .....</b>	<b>53</b>
2.1 Une typologie féminine du pacifisme.....	54
2.2 Une présentation des associations pacifistes féminines françaises .....	58
2.2.1 La paix passe par le droit de vote des femmes : les associations pacifistes-féministes.....	59
2.2.2 « Avant d'être pacifiste dans la rue, il faut l'être chez soi, à son foyer » : les associations pacifistes-féminines.....	66
2.3 Réseaux pacifistes féminins .....	74
2.3.1 Le concept de « réseau » en histoire.....	74
2.3.2 Tisser des liens, créer des réseaux.....	76
Conclusion : Associations et réseaux de femmes pacifistes.....	86
<b>Chapitre 3 : Volonté de paix et de désarmement après la Grande Guerre (1919-1930) .....</b>	<b>89</b>
3.1 L'idéalisme wilsonien et les traités de paix.....	92

3.1.1 Le désarmement et les Traités de paix .....	95
3.2 Société des Nations ou « Société des Peuples » .....	98
3.2.1 La S.D.N. : un terrain d'action féministe.....	106
3.3 Les années de détente (1925-1930).....	112
3.3.1 Locarno et le succès des accords régionaux.....	114
3.3.1 Pacte Briand-Kellogg : lorsque la guerre est « mise hors la loi ».....	118
Conclusion : Désarmer l'État, désarmer l'esprit.....	123

## **Chapitre 4 : La réconciliation franco-allemande par le désarmement moral de la France..... 127**

4.1 L'Éducation de la paix et le rapprochement franco-allemand : une affaire de femmes.....	130
4.2 Mères françaises, mères allemandes... ..	134
4.3 Le rapprochement par les jeunes .....	140
4.3.1 Des contes pour la réconciliation.....	141
4.3.2 Quand les jeunes de France et d'Allemagne se rencontrent.....	150
Conclusion : Pacifisme-féminin, pacifisme-féministe et désarmement moral .....	162

## **Chapitre 5 : L'aide humanitaire et la réconciliation franco-allemande : « Sauvons les enfants d'Europe!» ..... 164**

5.1 Le Comité de Secours aux enfants : venir en aide aux enfants de l'ennemi.....	167
5.1.1 « Sauvez les petits Boches?» .....	173
5.2 L'occupation de la Ruhr et l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr .....	180
5.2.1 Un geste de réconciliation pour les enfants de la Ruhr .....	184
5.3 L'Entr'aide Européenne des années 1930 .....	191
Conclusion : Les femmes, l'aide charitable et la réconciliation franco-allemande .....	198

## **Chapitre 6 : Les pacifistes françaises et la Conférence pour le désarmement..... 201**

6.1 Des milliers de femmes demandent le désarmement général .....	204
6.1.1 Qui signe?.....	209
6.1.2 Que signent-ils?.....	212
6.1.3 La force de l'opinion publique .....	219
6.2 La Conférence pour le désarmement .....	226
6.2.1 Le Plan Tardieu et la Conférence « libre » du désarmement .....	228
6.2.2 La seconde proposition française : le Plan constructif français.....	234
6.3 Le désarmement : une question de sécurité? .....	239
6.3.1 Qui écrit?.....	241
6.3.2 La sécurité par le désarmement.....	243
6.3.3 Le désarmement comme obstacle à la sécurité : la paix armée .....	248
Conclusion : Échec de la Conférence du Désarmement.....	251

## **Conclusion : La paix malgré tout..... 257**

## **Bibliographie ..... 273**

## Liste des abréviations

<b>ADF</b>	Association des dames françaises
<b>AFSDN</b>	Associations françaises pour la Société des Nations
<b>AFPER</b>	Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr
<b>APD</b>	Association de la Paix par le droit
<b>BDIC</b>	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
<b>BHVP</b>	Bibliothèque historique de la ville de Paris
<b>BMD</b>	Bibliothèque Marguerite Durand
<b>BNF</b>	Bibliothèque Nationale de France
<b>CEIFA</b>	Comité d'échanges interscolaires franco-allemands
<b>CFSE</b>	Comité français de secours aux enfants
<b>CGTU</b>	Confédération générale du travail unitaire
<b>CIACEF</b>	Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme
<b>CIFPP</b>	Comité international des femmes pour la paix permanente
<b>CNFF</b>	Conseil national des femmes françaises
<b>CPP</b>	Commission permanente consultative pour les questions militaires, navales et aériennes.
<b>CTM</b>	Commission temporaire mixte pour la réduction des armements
<b>GUSDN</b>	Groupement universitaire pour la Société des Nations
<b>JR</b>	Jeune République
<b>LDH</b>	Ligue des droits de l'homme
<b>LFCG</b>	Ligue des femmes contre la guerre
<b>LICP</b>	Ligue internationale des combattants de la paix

<b>LIDMF</b>	Ligue internationale du désarmement moral par les femmes
<b>LIFD</b>	Ligue internationale des femmes pour le désarmement
<b>LIFPL</b>	Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté
<b>LIMEP</b>	Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix
<b>OFTD</b>	Office français du travail à domicile
<b>OFIF</b>	Office français des intérêts féminins
<b>PCF</b>	Pari communiste français
<b>PDF</b>	La Paix et le désarmement par les femmes
<b>SCF</b>	Save the Children Fund
<b>SDN</b>	Société des Nations
<b>SÉDCG</b>	Société d'études documentaires et critiques sur la guerre
<b>SFIO</b>	Section française de l'Internationale ouvrière
<b>SFLIFPL</b>	Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté
<b>UFFCG</b>	Union fraternelle des femmes contre la guerre
<b>UFP</b>	Union internationale des femmes pour la paix
<b>UFSDN</b>	Union féminine pour la Société des Nations
<b>UFSF</b>	Union française pour le suffrage des femmes
<b>VdP</b>	Volonté de Paix
<b>WILPF</b>	Women's International League for Peace and Freedom

## Introduction : Faire la paix au féminin

Ne perdons jamais de vue ce point de départ : la Guerre! C'est la guerre qui a causé cette effroyable misère du monde. Et pourtant, la guerre guette encore de nouvelles proies. C'est pourquoi je pousse un cri d'alarme. C'est pourquoi j'en appelle à vous, Ô femmes! – Mères! Épouses! Amantes! Sœurs! – que la guerre a meurtrie hier et qu'elle meurtrira encore demain<sup>1</sup>.

-Madeleine Vernet, *La Mère Éducatrice*, janvier 1921.

Au terme de la Grande Guerre, rares sont ceux et celles qui ne rêvent pas d'un monde nouveau. Après quatre années de souffrance et d'angoisse, la paix s'impose comme une pulsion de vie qui touche toutes les populations impliquées dans le conflit, en premier lieu celles qui ont connu les combats sur leur propre territoire. Les historiens qui se sont intéressés au concept de « sortie de guerre<sup>2</sup> » ont toutefois montré toute la complexité des processus de démobilisation militaire et culturelle dans les sociétés d'après-guerre où persistent toujours les représentations haineuses forgées durant le conflit<sup>3</sup>. Sortir de la guerre ne signifie pas simplement signer l'armistice et mettre fin aux combats. John Horne montre que si les démobilisations militaires et économiques sont des conditions préalables à l'établissement de la paix, c'est la démobilisation culturelle qui détermine « what type of peace it would be<sup>4</sup> ». Pour le cas de la France, les

---

<sup>1</sup> Madeleine Vernet, « Appel aux femmes », Supplément à la « Mère Éducatrice », *La Mère Éducatrice*, 4<sup>e</sup> année, n°4 janvier 1921.

<sup>2</sup> Bruno Cabanes, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Seuil, 2004 ; Stéphane Audoin-Rouzeau & Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre, le monde et l'après 1918*, Tallandier, 2008.

<sup>3</sup> Bruno Cabanes & Guillaume Piketty, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@Politique*, n°3, 2007/3, pp. 1-8.

<sup>4</sup> John Horne, « Demobilizing the Mind: France and the Legacy of the Great War, 1919-1939 », *French History & Civilisation*, vol. 2, 2009, p. 102. Voir également John Horne, « Guerres et réconciliations européennes au 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°104, 2009/4, pp. 3-15.

historiens parlent d'une démobilisation culturelle en deux temps<sup>5</sup>. Loin de marquer la fin de l'esprit militariste en France, l'immédiat de l'après-guerre (1919-1923) porte à son paroxysme toutes les composantes des images et discours construits pendant la guerre: héroïsation des morts, ferveur patriotique et détestation de l'ennemi. Ce n'est qu'à la fin de l'occupation de la Ruhr en 1924, et plus particulièrement après la signature des Accords de Locarno de 1925, qu'une évolution est perceptible en France. Avec ces premiers pas vers une réconciliation franco-allemande, l'attitude française change considérablement. Comme le souligne Horne, ce n'est que dans la seconde moitié des années 1920 que se produit une véritable démobilisation culturelle en France<sup>6</sup>. Les années 1930, avec l'échec de la Conférence du désarmement et la montée du fascisme, viennent bouleverser les bases de la paix si fragilement établies. L'esprit internationaliste qu'avait suscité Locarno à la fin des années vingt font place à une montée du nationalisme en France, laissant derrière elle l'espoir de paix de plusieurs Français.

C'est dans ce contexte à la fois complexe et fragile qu'apparaissent un nombre record de mouvements pour la paix. Maurice Vaïsse rappelle d'ailleurs que les mouvements pacifistes n'ont jamais connu, ni avant 1914, ni après 1945, une si grande popularité en France que pendant cette période<sup>7</sup>. Des pacifistes intégraux aux pacifistes modérés, ils sont nombreux à revendiquer la paix et à demander des mesures concrètes de désarmement complet ou partiel. L'après-guerre voit également apparaître un nombre important de mouvements pacifistes spécifiquement féminins. Certes, les études de Sandi E. Cooper ont montré qu'il en existe déjà avant la Grande Guerre<sup>8</sup>,

---

<sup>5</sup> Stéphane Tison, « Traumatisme de guerre et commémorations. Comment champenois et sarthois sont-ils sortis de la guerre ? (1870-1940) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°216, 2004/4, p. 26 ; John Horne (2009), p. 107.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Maurice Vaïsse, « Le passé insupportable. Les Pacifismes, 1984, 1938, 1914 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°3, juillet 1984, p. 27-39.

<sup>8</sup> Sandi E. Cooper, « The Work of Women in the Nineteenth-Century Continental Europe Peace Movements », *Peace & Change*, vol. 9, n°4, 1984, pp.11-28; et « French Feminist Pacifism, 1889-1914: The Evolution of New

mais celle-ci a transformé les enjeux en matérialisant l'horreur des conflits et en a ainsi profondément modifié tant l'ampleur que les formes de mobilisation. En effet, la guerre a été un moment catalyseur pour plusieurs pacifistes. Pendant le conflit, elles n'avaient été qu'une centaine à se regrouper au sein du Comité de la rue Fondary fondé en 1915. Ne rassemblant que « quelques isolées<sup>9</sup> », le Comité va à contrecourant de l'opinion populaire française rassemblée autour de l'Union sacrée. Accusées de défaitisme, d'antipatriotisme et surveillées attentivement par la police parisienne, ces pacifistes radicales et absolues, dont Gabrielle Duchêne est la présidente, refusent toute participation à l'effort de guerre. La fin du conflit provoque toutefois la multiplication des associations pacifistes féminines. Pour ces femmes, privées du droit de vote et donc exclues de la vie politique au sens traditionnel, ces mouvements apparaissent comme autant de nouveaux espaces d'actions politiques. À travers leur lutte pacifiste, elles investissent le champ politique et social, avec des débats qui n'ignorent aucune des grandes questions de l'entre-deux-guerres. C'est donc dans cette perspective que les femmes prennent parole : même si elles n'ont pas connu comme les hommes les champs de bataille, elles ont aussi souffert pendant le conflit et revendiquent le droit de « refaire le monde ».

Notre recherche s'intéresse à cette « prise de parole » des pacifistes françaises dans la sphère politique. Des travaux comme ceux de Norman Ingram, d'Emmanuelle Carle et de Siegel se sont déjà intéressés au mouvement français en s'intéressant respectivement aux cas spécifiques de la LIFPL et des institutrices. Notre thèse se distingue toutefois de ces études en abordant de façon plus large le mouvement de femmes pour la paix. Tenant compte des distinctions qui existent entre les différents types de pacifismes, nous avons opté pour l'analyse de cinq

---

Visions », *Peace & Change*, vol. 36, n°1, 2011, pp.5-33. Voir également Nicole Bernard-Lubelski, « Les débuts du pacifisme féminin », *Les Cahiers du GRIF*, n°14-15, 1976, pp. 30-33.

<sup>9</sup> Louise Compain, « Les femmes et l'action internationale », *Pages libres*, décembre 1915, cité dans Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 102.

associations pacifistes féminines autour des questions internationales. Notre recherche vise donc d'une part à identifier quelles sont leurs attentes de paix et, d'autre part à voir comment ces pacifistes débattent à leur façon des affaires mondiales et des relations internationales de 1919 à 1934. Plus encore, elle offre une nouvelle interprétation des affaires internationales en abordant les questions de la paix, de la réconciliation franco-allemande et du désarmement au féminin. Elle met également en lumière les discours sur le rôle et les places des femmes dans la société de l'entre-deux-guerres et cherche à comprendre comment les pacifistes contournent leur exclusion des affaires politiques et légitime leur démarche dans la construction de la société d'après-guerre.

### 1.1 Le pacifisme féminin comme action politique

Loin de mener à l'émancipation des femmes, la fin de la guerre, semble plutôt provoquer un renforcement des rôles genrés dans la société française<sup>10</sup>. Dans son étude sur les rapports de genre en France après la Première Guerre mondiale, Mary Louise Roberts note la présence de trois figures féminines contradictoires : la mère, symbole d'un retour aux traditions d'avant-guerre ; la femme « moderne » (la « garçonne »), qui cristallise les peurs collectives; et la « femme seule », à la fois active socialement et chaste, qui semble concilier les deux modèles précédents<sup>11</sup>. Dans un ouvrage consacré à la figure populaire et controversée de la « garçonne », Christine Bard montre que ces femmes ont fait bien plus que de révolutionner la mode; elles

---

<sup>10</sup> Françoise Thébaud, « Penser la guerre à partir des femmes et du genre : L'exemple de la Grande Guerre », *Astéris*, n°2, juillet 2004, pp. 179-194. En 2014, Thébaud a publié une nouvelle version révisée de cet article: « Penser les guerres du XXe siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 39, 2014, pp. 157-182.

<sup>11</sup> Mary Louise Roberts, *Civilizations Without Sexes: Reconstructing Gender in Postwar France, 1917-1927*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

représentent un nouveau « type social », celui de la femme libérée qui remet en question les concepts de féminité et de masculinité. À elle seule, cette femme moderne symbolise la dissolution des mœurs et devient, dans le monde de l'après-guerre, une métaphore de la « ruine des civilisations »<sup>12</sup>. Or, les pacifistes s'insèrent difficilement dans l'une des trois catégories proposées par Roberts. Elles sont, jusqu'à un certain point, des « femmes modernes » qui sortent des rôles traditionnellement associés aux femmes pour entrer dans les affaires politiques. Mais elles sont aussi des mères qui revendiquent la paix au nom de leurs enfants. Il faudrait peut-être plutôt parler pour ces femmes de « mères modernes » qui utilisent leur maternité pour justifier leur capacité à parler de paix.

Depuis les années 1980, les études du genre ont montré que les femmes ne sont pas plus pacifistes par « nature » que les hommes<sup>13</sup>. Toutefois, devant l'impossibilité de contester l'idée des sphères séparées, les pacifistes de l'entre-deux-guerres préfèrent accepter cette idéologie hégémonique plutôt que de s'y opposer<sup>14</sup>. Dans cette optique, elles revendiquent la paix au nom de leur maternité, qu'elle soit réelle ou potentielle. À une époque où les discours populaires et politiques louangent « la reine du foyer », les pacifistes voient dans l'utilisation de ce discours une façon d'établir leur crédibilité sur les questions de guerre et de paix. Cette rhétorique se veut rassurante en cette période de grands bouleversements à la fois sociaux et culturels<sup>15</sup>. Certaines associations ont plus souvent recours au discours maternaliste que d'autres<sup>16</sup>, mais toutes

---

<sup>12</sup> Christine Bard, *Les garçonnnes : modes et fantasmes des années folles*, Paris, Flammarion, 1998. Si la figure de la garçonne connaît une popularité fulgurante dans la littérature de l'après-guerre (pensons entre autres au roman *La garçonne* de Victor Margueritte publié en 1922), Bard souligne que dans la réalité, peu de femmes adopteront ce style de vie. Il s'agit plutôt d'une construction masculine visant à montrer les effets néfastes de l'émancipation féminine sur la société.

<sup>13</sup> Sur la question de l'adéquation femme/paix voir le Chapitre 1.

<sup>14</sup> Darryn Kruse, Charles Sowerwine, « Feminism and Pacifism: "Women's Sphere" in Peace and War », dans Aisla Burns, Norman Grieve (dir.), *Australian Women: New Feminist Perspectives*, Melbourne, 1986, pp.42-50.

<sup>15</sup> Mona Siegel, *The Moral Disarmament of France. Education, Pacifism and Patriotism, 1914-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004; Mary Louise Roberts (1994).

<sup>16</sup> C'est le cas par exemple de la Ligue des femmes contre la guerre (LICG) et de la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP).

reconnaissent l'importance de parler à titre de mère et de revendiquer la paix au nom des générations futures. L'utilisation du discours maternaliste apparaîtra comme une stratégie utilisée de façon consciente par les pacifistes pour transcender leur sphère.

À partir des années 1960, la seconde vague féministe critique fortement l'utilisation du discours maternaliste par les pacifistes du début du 20<sup>e</sup> siècle. Ces féministes rejettent l'idée que le maternalisme puisse aussi être féministe; il ne fait, bien au contraire, que nuire à leur cause. En examinant le cas britannique, Susan Kent explique qu'en acceptant la dichotomie *women-as-carers/men-as-killers*, les pacifistes ont contribué à l'affaiblissement du mouvement féministe durant l'entre-deux-guerres<sup>17</sup>. De son côté, Erika Kulhman qualifie la rhétorique maternaliste d'hypocrite : l'utilisation de ce discours, bien qu'il puisse paraître valorisant pour les femmes, ne fait que renforcer la séparation des sphères et place les femmes en dehors de la politique<sup>18</sup>. Finalement, faut-il accuser les pacifistes, comme le fait Barbara Steinson pour le *Women Peace Party*, d'avoir été incapables de dépasser les stéréotypes féminins et y voir là une cause de leur échec<sup>19</sup> ?

Le débat entourant la dichotomie égalité/différence telle que développée en histoire du genre nous paraît particulièrement intéressant. Selon Molly Ladd-Taylor, le féminisme est caractérisé par la recherche de l'égalité entre hommes et femmes et par le rejet de la différence fondée sur une vocation maternelle des femmes<sup>20</sup>. Le maternalisme, quant à lui, est fondé sur l'acceptation de la nature maternelle des femmes et leur confère un rôle social particulier, basé

---

<sup>17</sup> Susan Kingsley Kent, *Gender and Power in Britain, 1640-1990*, London, Routledge, 1999, pp. 287-310.

<sup>18</sup> Erika Kulhman, « The Women's International League for Peace and Freedom and Reconciliation after the Great War », dans Alison S. Fell, Ingrid Sharp (dir.), *The Women's Movements in Wartime: International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2007, p. 240.

<sup>19</sup> Barbara J. Steinson, « The Mother Half of Humanity: American Women in the Peace and Preparedness Movements in World War I », dans C. Berkin, C. Lovett (dir.), *Women, War and Revolution*, New York, Holmes and Meier, 1980, pp. 259-285.

<sup>20</sup> Molly Ladd-Taylor, *Mother-Work, Women, Child Welfare and the State, 1890-1930*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press, 1994.

sur la différence entre les sexes<sup>21</sup>. Dans la même optique, l'historienne Joan Hoff encourage les féministes à faire un choix entre une « égalité entre les sexes », fondée sur les normes sociales masculines déjà en place, et une « justice entre les sexes », basée sur la reconnaissance de modèles égaux, mais différents<sup>22</sup>. Le cas des femmes pacifistes tend cependant à montrer que maternalisme et féminisme ne sont pas nécessairement opposés.

Pour Joan Scott, le choix entre égalité et différence est impossible et il faut dépasser cette dichotomie<sup>23</sup>. Comme l'explique Scott, « the political notion of equality thus includes, indeed depends on, an acknowledgment of the existence of difference. [...] If individuals or groups were identical or the same, there would be no need to ask for equality<sup>24</sup> ». Karen Offen montre qu'au 19<sup>e</sup> siècle, les féministes américaines et européennes revendiquaient une citoyenneté politique égale aux hommes et une reconnaissance égale de la valeur des contributions spécifiques (et donc différentes) des femmes. Selon Offen, leur approche intègre déjà l'idée « d'égalité dans la différence<sup>25</sup> ». Dans la même optique, Carole Pateman fait remarquer que l'ouvrage de Mary Wollstonecraft, *A Vindication of the Right of Women* publié en 1792, est déjà traversé par ce paradoxe de la lutte aussi bien pour l'égalité que pour la reconnaissance de la différence<sup>26</sup>. À la lumière de ce débat, un constat s'impose : il serait faux de croire que les pacifistes qui utilisent la rhétorique maternaliste, et qui mettent ainsi l'accent sur la différence entre les sexes, ne réclament pas également la pleine égalité avec les hommes. Il faut voir dans les revendications pour la paix des pacifistes françaises une réelle prise de position politique, à la fois pacifiste et

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> Joan Hoff-Wilson, « The Unfinished Revolution: Changing Legal Status of U.S. Women », *Signs*, vol. 12, n°1, 1987, p. 7-36

<sup>23</sup> Joan Scott, « Deconstructing Equality-versus-Difference: or, The Uses of Poststructuralist Theory of Feminism », *Feminist Studies*, vol. 14, n°1, 1988, pp. 32-50.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 44

<sup>25</sup> Karen Offen, « Defining Feminism: A Comparative Historical Approach », *Signs*, vol. 14, n°1, 1988, pp. 119-157.

<sup>26</sup> Carole Pateman « Equality, Difference, Subordination: The Politics of Motherhood and Women's Citizenship », dans Gisela Bock, Susan James (dir.), *Beyond Equality and Difference. Citizenship, Feminist Politics and Female Subjectivity*, London, New York, Routledge, 1992, pp. 17-31.

féministe. Comme le souligne Mona Siegel : « [T]hrough pacifist activism, women of the late Third Republic asserted their right to tread on the most ‘masculine’ terrain of political life, foreign affairs and diplomacy. [...] [P]acifism provided the women of interwar France with a back door into politics<sup>27</sup> ».

## 1.2 L'entrée tardive des femmes dans l'histoire de la paix

Malgré l'intérêt du sujet, il existe peu d'études sur la façon dont les femmes françaises perçoivent, et jusqu'à un certain point participent, aux discussions entourant la paix et les relations internationales dans la quinzaine d'années qui suit la signature de l'armistice. Dans le cas de la Première Guerre mondiale, les historiens ont plutôt préféré parler du travail des femmes à l'effort de guerre, ne s'attardant que très rapidement au sort de quelques pacifistes rebelles comme Hélène Brion. En 1981, l'historien James F. McMillan écrivait à ce sujet que l'opposition des femmes françaises à la Grande Guerre avait été « négligeable<sup>28</sup> ». Certes, au moment de l'entrée en guerre, la majorité d'entre elles se rallient au discours dominant et arrêtent, du moins temporairement, toute activité militante. Il faut cependant regarder au-delà du refus des féministes de se battre contre le militarisme pour voir le travail pacifiste effectué par une petite élite féminine pendant le conflit. Le même phénomène se produit pour l'après-guerre alors que l'historiographie s'intéresse surtout à la sortie de guerre des femmes et à la question de l'émancipation féminine. Pourtant, les pacifistes redoublent leurs efforts à partir de 1919 et insistent pour que leurs voix soient entendues sur la scène politique nationale et internationale.

---

<sup>27</sup> Mona Siegel, « 'To the Unknown Mother of the Unknown Soldier': Pacifism, Feminism and the Politics of Sexual Difference among French Institutrices between the Wars », *French Historical Studies*, vol. 2, n°3, 1999, p. 425 et 448.

<sup>28</sup> James F. McMillan, *Housewife or Harlot: The Place of Women in French Society 1870-1940*, Brighton, The Haverster Press, 1981, p. 112.

Ces quelques femmes sont toutefois longtemps restées dans l'ombre : doublement ignorées en raison de leur pacifisme et de leur sexe.

C'est à la fin des années 1960 qu'apparaissent les *peace studies* dans les pays anglo-saxons. Domaine majoritairement masculin, les premiers travaux offrent une image très androcentrique des mouvements de paix<sup>29</sup>. Lorsque le travail des femmes n'est pas complètement ignoré, il est présenté comme le reflet de celui des hommes, laissant de côté toute analyse genrée de la paix et de la guerre. Seuls quelques ouvrages, majoritairement rédigés par des femmes, vont s'intéresser aux figures pionnières dans la lutte pour la paix ainsi qu'aux grandes associations pacifistes féminines dans l'objectif de montrer que les femmes ont elles aussi joué un rôle dans l'histoire sociale et politique<sup>30</sup>. Pourtant, la fin des années 1960 avait également vu l'apparition de l'histoire des femmes fondée sur le constat que l'expérience féminine ne pouvait se glisser dans les cadres de l'histoire dominante (c'est-à-dire celle des hommes blancs occidentaux) et qu'il fallait faire sortir les femmes de l'ombre<sup>31</sup>. Malgré leur apparition simultanée, il faut attendre les années 1980 pour que ces deux domaines se retrouvent autour des *women's peace studies*.

Comment expliquer l'absence des femmes de l'histoire des mouvements pacifistes? L'historienne Jennifer Anne Davy affirme que l'image négative des femmes pacifistes dans la

---

<sup>29</sup> Au départ, le mouvement ne recrutera que quelques femmes. Parmi celles-ci notons Bernice Carrol, Blanche Wiesen Cook et Sandi Cooper. Sandi Cooper, « Commentary: The Subversive Power of Peace History », *Peace & Change*, vol. 20, n°1, 1995, p.62.

<sup>30</sup> Notons entre autres Mercedes Randall, *Improper Bostonian: Emily Greene Balch, Nobel Laureate, 1946*, New York, Twayne, 1964; Gertrude Bussey & Margaret Tims, *Pioneers for peace : Women's International League for Peace and Freedom, 1915-1965*, London, Allan and Unwin, 1965 ; Allan F. Davis, *American Heroine : The Life and Legend of Jane Addams*, New York, Oxford University Press, 1973. Bien que ces études offrent d'excellents portraits biographiques de femmes pacifistes et d'associations féminines, elles ne présentent pas de réels éléments d'analyses. C'est le même constat, à plus petite échelle, en France : Geneviève Fraisse, « Et si les mères désertaient la guerre... Madeleine Vernet (1879-1954) », *Les Cahiers du Griffon*, n°14-25, 1976, pp.34-38.

<sup>31</sup> Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007 ; Laura Lee Downs, *Writing Gender History*, London, Hodder Arnold, 2004.

première moitié du 20<sup>e</sup> siècle y est pour beaucoup<sup>32</sup>. En effet, les discours pacifistes féminins ont souvent été rejetés parce que trop émotionnels – trop maternalistes – et donc sans portée sérieuse sur la sphère politique masculine. Jo Vellacott souligne que ce point de vue a longtemps servi de justification pour ignorer l'apport des femmes à la paix<sup>33</sup>. Mais plus encore, c'est l'absence des femmes autour des tables de négociation qui explique leur absence de l'histoire de la paix. Pendant plusieurs années, les historiens se sont surtout intéressés au travail des hommes politiques ou des grandes associations pacifistes majoritairement masculines. Cela doit-il surprendre? Ne sont-ils pas ceux que nous retrouvons dans les archives officielles? Certes, les femmes sont largement absentes des prises de décisions politiques et diplomatiques au début du 20<sup>e</sup> siècle, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'ont pas pensé aux conséquences sociales et politiques de la guerre et de la militarisation. D'ailleurs, le rejet des discours féminins sous prétexte que les femmes n'ont pas été des actrices « officielles » des négociations de paix ne fait que renforcer les stéréotypes genrés voulant que les femmes, en raison de leur sexe, n'aient pas participé aux affaires politiques au début du 20<sup>e</sup> siècle. Comme le souligne Siân Reynolds : « [T]o stop short because those who sat around the conference table at Versailles or staffed France's embassies abroad were almost all men, is to close one's eyes to the possibility that international history, like political history, has been enacted on a field of gender<sup>34</sup> ».

L'apparition des *women's peace studies* et des études du genre dans les années 1980 ouvre la voie à de nouvelles méthodes d'analyse et de nouveaux questionnements en histoire de

---

<sup>32</sup> Jennifer Anne Davy, « Pacifists Thought and Gender Ideology in the Political Biographies of Women Peace Activists in Germany, 1899-1970 », *Journal of Women's History*, vol. 13, n°3, Autumn 2001, p. 37.

<sup>33</sup> Jo Vellacott, « Women, Peace and Internationalism, 1914-1920: Finding New Words Creating New Methods », dans Charles Chatfield et al. (dir.), *Peace Movements and Political Cultures*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1988, p. 106.

<sup>34</sup> Siân Reynolds, *France Between the Wars. Gender and Politics*, London, Routledge, 1996, p. 181.

la paix<sup>35</sup>. Les historiennes anglo-saxonnes sont les premières à remettre en question l'adéquation femme/paix et à montrer qu'il est impossible de parler d'une expérience pacifiste homogène pour toutes les femmes<sup>36</sup>. Elles ont également cherché à mettre en lumière l'existence d'un discours sur la paix spécifiquement féminin. Dans l'historiographie traditionnelle, plusieurs avaient rejeté l'idée que les femmes aient tenu un discours différent de celui des hommes. Lors du Congrès international des sciences historiques, tenu à Montréal en août 1995, Martin Ceadel, l'un des grands historiens du pacifisme, n'était toujours pas convaincu de l'existence d'un point de vue pacifiste spécifique aux femmes<sup>37</sup>. C'est donc tout un travail de défrichage qu'ont entrepris ces premières historiennes des mouvements pacifistes féminins. Non seulement doivent-elles constamment justifier l'importance de leurs recherches, mais elles doivent également trouver un moyen de faire parler ces femmes pacifistes à travers des sources non officielles.

L'historiographie française accuse un certain retard en ce qui a trait à l'étude du mouvement pacifiste féminin en France. Certes, il existe quelques travaux sur les femmes pacifistes des années trente ainsi que sur le mouvement féministe dans les années 1920 et 1930<sup>38</sup>. Il faut toutefois se tourner vers l'historiographie anglo-saxonne pour trouver les recherches les

---

<sup>35</sup> En histoire, il revient à Joan W. Scott d'avoir formalisé, explicité et justifié l'emploi du terme *gender*. Affirmant que le genre est une catégorie d'analyse « utile » pour retracer l'histoire des sociétés, Scott montre que la masculinité et la féminité sont des construits sociaux, non déterminés biologiquement. Joan W. Scott, « Gender : une catégorie d'analyse historique », Traduction de l'anglais par E. Varikas, *Les Cahiers du Griffon*, n°37-38, 1988, pp. 125-153. (« Gender. A Useful Category of Analysis », *The American Historical Review*, n°5, 1986, pp. 1053-1075).

<sup>36</sup> Frances H. Early, « New Historical Perspectives on Gendered Peace Studies », *Women's Studies Quarterly*, vol. 23, n°3/4, Fall-Winter, 1995, pp. 23-31; Linda Forcey, « Women's Studies, Peace Studies, and the Difference Debate », *Women's Studies Quarterly*, vol. 23, n°3/4, Fall-Winter 1995, pp. 9-14.

<sup>37</sup> Sandi Cooper, « Pacifism, Feminism, and Fascism in Inter-War France », *The International History Review*, vol. 19, n°1, Feb. 1997, p. 104. Cooper souligne en note de bas de page: « The argument was loudly refuted by members of the audience ».

<sup>38</sup> Sur le pacifisme des années trente voir les travaux de Michel Dreyfus : « La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », *Cahier du féminisme*, n°18, déc. 1981- jan. 1982, pp. 47-50 ; « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 32-34. Sur les féminismes de l'entre-deux-guerres, voir l'ouvrage magistral de Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.

plus complètes<sup>39</sup>. Ce décalage s'explique sans doute en partie par l'entrée tardive des *women's peace studies* et de l'étude du genre en France<sup>40</sup>. Siân Reynolds y voit plutôt un problème plus large qui ne se limite pas uniquement à l'étude du mouvement féminin. Elle note qu'en France, « it is still difficult to write about peace movements without judging them by subsequent events <sup>41</sup> ». En effet, le pacifisme de l'entre-deux-guerres a longtemps été lié au collaborationnisme sous le régime de Vichy lors de la Seconde Guerre mondiale. Norman Ingram évoque d'ailleurs une certaine amnésie collective et volontaire des Français qui est loin de refléter la réalité historique<sup>42</sup>. Il serait toutefois malheureux d'ignorer le travail effectué par les pacifistes français dans les années 1920 et 1930 sous prétexte qu'ils ont failli à leur tâche. Plus qu'une analyse de ses échecs, l'étude du mouvement pacifiste met en lumière le désir des populations de participer à l'élaboration d'un monde nouveau, d'un monde de paix, après la Grande Guerre<sup>43</sup>. Sortant des sources traditionnelles pour s'intéresser à la façon dont des particuliers perçoivent les questions de guerre et de paix, ces études remettent en question la façon de voir et de comprendre les relations nationales et internationales au début du 20<sup>e</sup> siècle. Dans le cas de cette thèse, l'analyse des mouvements de paix féminins permet, dans un premier temps, de définir les divers moyens par lesquels les femmes sortent de leurs rôles « traditionnels » pour investir la sphère politique. De façon plus large, elle présente sous un angle différent le débat sur le désarmement et offre une nouvelle perspective des relations franco-allemandes au moment de la sortie de guerre. Les mouvements pacifistes, particulièrement les mouvements féminins, ont donc largement intérêt à être étudiés. Leur analyse comble un vide

---

<sup>39</sup> Voir à titre d'exemple l'excellente thèse doctorale d'Emmanuelle Carle, *Gabrielle Duchêne et la recherche d'une autre route : entre le pacifisme, le féminisme et l'antifascisme*, McGill University, April 2005. Il faut également souligner les nombreux travaux de Sandi E. Cooper, de Norman Ingram et de Mona Siegel.

<sup>40</sup> Françoise Thébaud (2007).

<sup>41</sup> Siân Reynolds (1996) p. 182.

<sup>42</sup> Norman Ingram, « L'envers de l'entre-deux-guerres : ou à la recherche d'un passé pacifiste », dans Maurice Vaisse (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, p. 18.

<sup>43</sup> Voir à cet égard, les travaux de Carl Bouchard et de Thomas R. Davies en bibliographie.

laissé par une historiographie trop longtemps axée seulement sur les hommes politiques et liant de façon trop stricte l'action publique et le droit de vote.

### 1.3 Donner parole aux femmes : sources et méthodologie

Notre thèse cherche à comprendre les pacifistes françaises en tant qu'êtres sexués dont le discours et les actions sont largement définis par les inégalités entre les sexes. Mais comment faire sortir les femmes de l'ombre en histoire de la paix? Leur absence des sources traditionnelles pose une première limite pour l'historien(ne) qui doit se tourner vers d'autres types de documents pour retrouver une trace du discours féminin. La question de la diffusion du discours féminin sur la paix soulève également certains problèmes. Comme le souligne Joan Montgomery Byles, des milliers de femmes ont sans doute rêvé de paix après la Grande Guerre, mais pour des raisons à la fois sociales, économiques et politiques, elles sont demeurées silencieuses<sup>44</sup>. Devant l'impossibilité de donner parole à toutes les Françaises, nous avons choisi de cibler celles qui adhèrent au mouvement féminin pour la paix. Femmes engagées, elles sont également, pour la plupart, des femmes instruites appartenant à la gauche française<sup>45</sup>. Ce choix, même s'il influence forcément le type de discours retrouvé dans les sources, permet de mieux comprendre comment les femmes françaises, du moins celles qui militent à titre de pacifistes, perçoivent et participent aux discussions sur la paix et les relations internationales après la Première Guerre mondiale.

L'établissement de la période d'étude a été important pour la recension des associations pacifistes féminines qui seront retenues pour notre recherche. Débutant au moment de la signature des Traités de Paix en 1919, notre période s'étend jusqu'en 1934, année de l'échec de la

---

<sup>44</sup> Joan Montgomery Byles, « Women's Experience of World War I: Suffragists, Pacifists and Poets », *Women's Studies International Forum*, vol. 8, n°5, 1985, p. 475.

<sup>45</sup> Au sujet des femmes qui militent au sein des associations pacifistes féminines françaises voir Chapitre 1.

Conférence mondiale pour le désarmement. Cette dernière date est importante pour notre périodisation, car avec la remilitarisation de l'Allemagne en 1934 apparaissent de nouveaux mouvements pacifistes/antifascistes qui recadrent le mouvement français pour la paix dans le contexte de la menace allemande exclusivement. Plusieurs historiens ont d'ailleurs montré l'importance de distinguer le pacifisme d'après-guerre des années 1920 du pacifisme d'avant-guerre du milieu des années 1930. Alors que le premier est fondé sur la volonté d'éviter une répétition de la Première Guerre mondiale, le second naît de la menace que font peser les différents régimes totalitaires sur la paix internationale<sup>46</sup>. Cette chronologie précise nous a permis de recenser des sources provenant d'une dizaine d'associations pacifistes féminines œuvrant durant cette période<sup>47</sup>. Parmi ces documents, nous avons choisi de cibler les bulletins et les journaux publiés par ces groupes, ainsi que les procès-verbaux et les archives privées de certaines de leurs membres (correspondances, notes, articles, etc.)<sup>48</sup>.

À ce premier corpus, nous inclurons également un certain nombre de revues féminines à diffusion plus large. L'après- Première Guerre mondiale voit la naissance d'un nombre record de journaux et de revues consacrées aux femmes ainsi qu'aux luttes féministes et pacifistes<sup>49</sup>. La

---

<sup>46</sup> À ce sujet, voir Maurice Vaïsse (1984). *Jay Winter (Sites of Memory, Sites of Mourning : The Great War in European Cultural History*, Cambridge, New York, Cambridge University Press 1995) souligne également que durant les années 1920, le souvenir de la Grande Guerre est toujours bien vivant dans la mémoire des gens qui voient encore, jour après jour, l'impact de la guerre sur leur vie. Le désir de ne plus jamais avoir à vivre de telles atrocités influence donc énormément le mouvement pour la paix dans l'immédiat de l'après-guerre.

<sup>47</sup> Le Chapitre 2 présente de façon plus détaillée les associations retenues dans le cadre de cette thèse.

<sup>48</sup> Le document « Mouvements de femmes (1919-1940) : Guide des sources documentaires » rédigé par Françoise Blum, Colette Chambelland et Michel Dreyfus, pour la revue *Vie sociale* en 1984 nous a permis de faire un premier repérage de sources (« Mouvement de femmes (1919-1940) : Guide des sources documentaires », *Vie Sociale*, novembre/décembre 1984, pp. 507-637). Dans ce document, les auteurs font une typologie des mouvements féminins de l'entre-deux-guerres divisée en sept sections. Dans le cadre de notre travail, nous nous limiterons à la section portant sur les mouvements contre la guerre. Michel Dreyfus s'est également intéressé au fonds féministe de la BDIC dans un article intitulé « Le fonds féministe à la BDIC », paru dans la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps* (n°1, 1985, pp. 21-23). D'autres documents plus récents nous ont également permis de recenser certaines sources pertinentes : le *Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur* ([www.calames.abes.fr](http://www.calames.abes.fr)); ainsi que le « Guide des sources de l'histoire du féminisme » sur le site web des *Archives du Féminisme* (Angers) ([www.archivesdulfeminisme.fr](http://www.archivesdulfeminisme.fr)).

<sup>49</sup> Margaret R. Higonet, « The Literature of World War I and Conflicting Female Identities », *Noehlicon*, vol. 1, n°3, 2002, p. 49.

presse féministe existe déjà depuis le 18<sup>e</sup> siècle, mais la création du journal *La Fronde*, fondé en 1887 par la journaliste et féministe Marguerite Durand, marque un moment important dans l'histoire de la presse féminine. Il s'agit en effet du premier quotidien conçu pour des femmes par des femmes<sup>50</sup>. À partir de ce moment, et ce jusqu'en 1914, une douzaine de revues féminines, portant sur des thèmes aussi divers que la mode, la maternité et les revendications féministes, voient le jour en France. Durant l'après-guerre, la presse féminine est donc bien ancrée dans la culture française et devient un véritable moyen de communiquer entre femmes<sup>51</sup>. Vincent Soulier divise les revues féminines du début du 20<sup>e</sup> siècle en deux catégories : d'un côté les revues de nature « sensuelle » qui diffusent principalement des conseils de modes et de beauté ; de l'autre les revues dites « intellectuelles », plus engagées, qui adoptent souvent un discours féministe<sup>52</sup>. Dans le cadre cette thèse, nous avons limité notre recherche à la seconde catégorie, car les enjeux politiques ne figurent que très rarement dans les premières. Parmi la trentaine de titres publiés de façon hebdomadaire entre 1919 et 1934, nous avons choisi de cibler quelques revues (sans compter les bulletins et journaux publiés directement par les associations pacifistes) s'intéressant spécifiquement aux enjeux féminins, féministes et/ou pacifistes. Parmi ceux-ci, les revues *La Mère Éducatrice*<sup>53</sup>, *La Française*<sup>54</sup>, *Le Nord Féministe*<sup>55</sup>, *La Voix des femmes*<sup>56</sup> et *L'Action*

---

<sup>50</sup> Mary Louise Roberts, « Copie subversive : le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *Clio*, n°6, 1997, pp. 2-15.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> Vincent Soulier, *La Presse féminine, la puissance frivole*, Paris, L'archipel, 2008.

<sup>53</sup> *La Mère Éducatrice*, fondée par Madeleine Vernet en 1917, est une revue pacifiste et éducatrice s'adressant aux mères et aux institutrices françaises. Revue à tendance socialiste, elle adopte dès 1917 un pacifisme intégral, militant pour une éducation pacifiste des enfants et pour l'instauration d'un esprit internationaliste.

<sup>54</sup> *La Française*, journal hebdomadaire du Conseil national des femmes françaises (CNFF), est une revue féministe qui, jusque dans le milieu des années 1920, reste très marquée par l'esprit militariste de la dernière guerre.

<sup>55</sup> Chez *Le Nord féministe*, fondé en 1931 par la très éphémère Ligue féministe de la Région du Nord, les revendications socialistes et pacifistes – la revue s'adresse principalement aux femmes de gauche comme le montre cette appel paru dans son premier numéro d'octobre 1931 : « Liguez-vous, femmes de gauche » – prennent rapidement le dessus sur son positionnement féministe. (Alban Jacquemart, *Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010). Sociologie d'un engagement improbable*, Thèse de Doctorat de l'EHESS, 19 juin 2011, p. 102.)

*féministe*<sup>57</sup> ont été dépouillés d'après la disponibilité des numéros. Ces revues, bien qu'elles n'appartiennent pas à une association pacifiste, deviennent l'un des principaux terrains sur lequel les femmes parlent de guerre et de paix. Durant cette période, les journaux et les revues féministes sont devenus des domaines d'actions politiques à l'intérieur desquels se crée une *imagined sisterhood* où les femmes peuvent échanger et dialoguer entre elles<sup>58</sup>. Finalement, nous avons retenu quelques ouvrages publiés entre 1919 et 1934. Le nombre de livres portant sur le thème de la paix paru à cette époque est considérable. Pour cette raison, nous avons choisi de limiter notre analyse des titres s'intéressant spécifiquement au rôle des femmes dans l'établissement de la paix ou encore publiés par des pacifistes influentes.

La majorité des sources utilisées dans cette thèse provient des divers dossiers sur le pacifisme féminin disponible à la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) à Paris et à la Bibliothèque de Documentation internationale contemporaine (BDIC) de Nanterre. Fondée en 1932 grâce au don de ses collections à la ville de Paris par la journaliste et féministe Marguerite Durand, la BMD conserve une large documentation sur l'histoire des femmes et du féminisme<sup>59</sup>. Nous y avons consulté, entre autres, des dossiers thématiques sur la paix, le désarmement et le féminisme, ainsi que de nombreux dossiers associatifs et personnels (G. Duchêne, M. Vernet, M. Capy, etc.). Cette bibliothèque conserve également un nombre important de bulletins, de revues et d'ouvrages féministes et pacifistes. Nous y avons dépouillé plusieurs journaux

---

<sup>56</sup> Fondée en 1919-1920, *La Voix des Femmes* regroupe des féministes internationalistes, révolutionnaires et radicales dont font partie Camille Drevet, qui en est temporairement l'éditeur, Nelly-Roussel, Séverine et Madeleine Pelletier. (Christine Bard (1995), p. 260).

<sup>57</sup> L'*Action féministe*, organe de la Fédération féministe universitaire de France et des colonies (FFU), se rapproche dans les années 1920 du mouvement pacifiste et communiste grâce à sa secrétaire de rédaction Marthe Pichorel et à ses collaboratrices Marthe Bigot et Hélène Brion. (Megan Brown, « 'Une solidarité naturelle': French Schoolmistresses and the Suffering Community, 1914-1918 », *Proceedings of the Western Society for French History*, vol. 39, 2011, pp. 258-266.)

<sup>58</sup> Mona Siegel (1999).

<sup>59</sup> Pour plus d'information, voir le site web de la BMD : <http://equipement.paris.fr/bibliotheque-marguerite-durand-bmd-1756>.

féministes et pacifistes, dont *La Française*, *Le Nord Féministe*, *Pax International* et *S.O.S.* De son côté, la BDIC garde le Fonds Gabrielle Duchêne, fonds d'archives privées comprenant un nombre considérable de dossiers sur le parcours militant de Duchêne et sur la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL)<sup>60</sup>. Dans le cadre de notre travail, nous nous sommes limités aux documents concordant avec notre période d'étude. Nous y avons également consulté de nombreuses archives provenant du Comité français de Secours aux enfants, de la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) ou encore du Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales. Afin de compléter notre cueillette de sources, nous avons également consulté le Fonds M.-L. Bouglé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris (BHVP)<sup>61</sup>. Ce fond contient de nombreux documents sur les groupes et associations pacifistes ainsi que le fonds privé Jeanne Mélin. La bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Gallica ([www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)), et celle du Swarthmore College Peace Collection ([www.swarthmore.edu](http://www.swarthmore.edu)) ont également été utiles pour la consultation respectivement de la revue *La Mère Éducatrice* et des rapports des divers Congrès de la LIFPL.

Si notre sujet de recherche implique l'utilisation de sources diverses, l'approche méthodologique pour leur analyse reste la même. Dans un premier temps, il advient de replacer le document dans son contexte. De quel genre de document s'agit-il (lettre, article de revue, rapport, procès-verbal, etc.)? Dans quel but a-t-il été écrit? Il faut également déterminer à quel public il s'adresse. Si, à première vue, nos sources semblent s'adresser à un public pacifiste, il faut déterminer de quel type de pacifistes il s'agit : modéré ou radical? féministe ou féminin? femmes,

---

<sup>60</sup> Voir Tekin Ceylani, « Inventaire du fonds Gabrielle Duchêne de la BDIC », 2007/20088 disponible en ligne ([www.bdic.fr/pdf/duchenel.pdf](http://www.bdic.fr/pdf/duchenel.pdf));

<sup>61</sup> L'éguées à la ville de Paris après la mort de Marie-Louise Bouglé (1883) en 1932, ses archives comptent un nombre important de documents sur le féminisme français du début du 20<sup>e</sup> siècle. (Maïté Albistur, « Une nouvelle demeure de Cléo ou les archives Marie-Louise Bouglé », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1, 1985, pp. 27-28.)

hommes ou mixte? La présentation des auteurs s'avère également essentielle afin d'identifier qui sont celles qui militent au sein du mouvement pour la paix (origines, parcours militant, métier) et de comprendre leurs motivations (idéologies politiques, religieuses, pacifistes et féministes, etc.). Ces informations nous permettront de replacer nos sources dans leur contexte historique, soit celui de l'entre-deux-guerres, et ainsi d'obtenir un portrait complet et nuancé des documents utilisés pour cette recherche.

Afin de faciliter la compréhension des divers facteurs qui influencent le discours des pacifistes, nous avons consacré les deux premiers chapitres de cette thèse à la présentation de ces femmes et des associations dans lesquelles elles adhèrent. Le premier chapitre s'intéresse plus précisément à l'adéquation femme/paix et cherche à identifier les facteurs qui mènent les femmes au pacifisme. Présentant le parcours d'une dizaine de pacifistes qui se trouvent à l'avant-plan du mouvement pour la paix en France durant la période de l'entre-deux-guerres, il montre comment le militantisme de ces femmes est influencé à la fois par leur féminisme, leur idéologie politique (et parfois religieuse) ainsi que leur expérience de la dernière guerre. Le deuxième chapitre interroge quant à lui les diverses typologies du pacifisme féminin et présente les grandes associations de femmes pour la paix de l'époque. Ce chapitre se termine avec une analyse des réseaux féminins et des réseaux mixtes auxquels se greffent les pacifistes françaises. Nous chercherons à comprendre comment ils se forment et comment ils influencent l'action des pacifistes. Cette première section de notre thèse (chapitre un et deux) se veut donc une présentation à la fois conceptuelle, théorique et biographique du mouvement pacifiste féminin français.

Les chapitres suivants sont à la fois chronologiques et thématiques. À la lumière de nos sources, nous avons été en mesure de déterminer qu'entre 1919 et 1934, l'action et le discours des pacifistes portent sur deux grands thèmes des affaires internationales : la réconciliation

franco-allemande et le désarmement militaire. Certes, ces thèmes sont présents de façon constante durant toute la période à l'étude, mais ils connaissent également des moments forts lors desquels ils occupent le premier plan des revendications pacifistes.

Le chapitre trois s'intéresse au discours des pacifistes françaises sur la question du désarmement dans les années 1920. L'immédiat de l'après-guerre, marqué par le désir de créer un nouvel ordre mondial, voit la signature des Traités de paix et la création de la Société des Nations en 1919. Suivront ensuite plusieurs ententes, pactes et commissions visant à établir les bases de la paix durable et du désarmement universel. Tout au long de la décennie, les femmes, bien qu'exclues des tables de négociations, vont elles aussi se questionner sur la façon de créer le monde d'après-guerre et vont prendre part aux nombreux débats où se mêlent à la fois les désirs de paix et de désarmement. Divisé en trois parties, ce chapitre s'intéresse dans un premier temps aux attentes de paix des pacifistes françaises et à la réception des traités de paix. Dans un second temps, nous verrons comment ces femmes perçoivent la toute nouvelle Société des Nations, puis finalement, nous verrons comment elles vivent cette période dite de « détente » (1924-1929) lors de laquelle sont signés les Accords de Lorcano et le Pacte Briand-Kellogg.

Les chapitres quatre et cinq portent sur deux types d'actions privilégiés par les pacifistes françaises pour travailler à la réconciliation franco-allemande : l'éducation en vue du désarmement moral et l'aide humanitaire. Nous avons ici deux approches différentes vers un même objectif : développer un esprit propice au rapprochement en France comme en Allemagne. Accordant une importance particulière à la distinction entre pacifisme-féminin et pacifisme-féministe, le chapitre quatre présente et analyse les diverses méthodes éducatives mises en place pour travailler à la réconciliation. De son côté, le chapitre cinq, à partir de l'exemple de trois comités – le Comité de secours aux enfants (1919), l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr (1924) et l'Entr'aide européenne (1932) – s'intéresse à la façon dont les pacifistes se sont

servi de l'aide humanitaire et du secours aux enfants comme un outil vers le rapprochement franco-allemand, mais également comme moyen de prendre position sur des enjeux politiques plus larges.

Enfin, le chapitre six s'intéresse au discours et aux actions des pacifistes françaises autour de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Gardienne de tous les espoirs et représentant un moment crucial pour le maintien de la paix, la préparation en vue de cette Conférence occupe toute l'attention des pacifistes dès 1930. Ce chapitre accordera, dans un premier temps, une attention particulière à la pétition pour le désarmement organisée par le Comité du Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales. Il s'agit ici de la seule initiative pacifiste à regrouper sous un même toit toutes les grandes associations pacifistes. Cela n'empêche toutefois pas, comme nous le verrons dans cette section, certaines divisions entre les pacifistes modérées et les plus radicales. Dans un second temps, nous analyserons les réactions pacifistes au déroulement de la Conférence puis nous terminerons en interrogeant la question de sécurité nationale, enjeu crucial du gouvernement français, dans les discours féminins.

L'histoire de l'entre-deux-guerres en France a longtemps négligé la place et le travail des femmes dans l'établissement de la paix et dans les relations internationales. Pourtant, loin d'être restées silencieuses, les pacifistes françaises ont interrogé, débattu et pris position sur tous les enjeux importants de la période. C'est à cette prise de parole au féminin par les pacifistes françaises que nous consacrerons les pages qui suivent.

## Chapitre 1 : L'engagement pacifiste des femmes françaises

Contrairement aux États-Unis ou à l'Angleterre, il n'existe pas dans la France de l'entre-deux-guerres d'association de femmes pour la paix de grande envergure qui réunit sous son toit toutes les forces pacifistes. Dans son ouvrage *Nous voulons la paix*, publié en 1932, André Tardieu recense 50 organisations pacifistes en France et 17 groupements sympathisants<sup>62</sup>. De son côté, l'*Annuaire de la paix*, publié en 1936 par le Centre international de documentation antiguerrillère, estime qu'il existe plus de 100 organisations pacifistes en France<sup>63</sup>. Parmi ces associations, une vingtaine sont exclusivement féminines<sup>64</sup>. Alors que la Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL) semble avoir trouvé sa place dans l'historiographie<sup>65</sup>, plusieurs associations de femmes pour la paix restent, encore à ce jour, très peu connues et étudiées. Elles se distinguent à la fois par leur nombre de membres – passant de quelques centaines à plusieurs milliers – et par leur orientation. L'impact et le succès que connaîtront ces organisations ne se reflètent toutefois pas par leur nombre d'adhérentes, mais plutôt par les femmes qui en seront membres. En effet, au cœur de ces associations se retrouve une dizaine de femmes qui seront à l'avant-plan du combat pacifiste féminin. Elles prendront la

---

<sup>62</sup> André Tardieu, *Nous voulons la paix*, Paris, SRIP, 1932.

<sup>63</sup> *Annuaire de la paix*, Centre international de documentation anti-guerrillère, Paris, 1936.

<sup>64</sup> Christine Bard (1995), p. 134.

<sup>65</sup> La surreprésentation de la LIFPL dans l'historiographie tant française qu'anglo-saxonne est particulièrement frappante. Voir pour le cas français Michel Dreyfus (1981), et pour le cas américain Gertrude Bussey & Margaret Tims (1980) ; Catherine Foster, *Women for all Seasons : The Story of the Women's International League for Peace and Freedom*, Athens, Georgia, The University of Georgia Press, 1989 ; Carrie A. Foster, *The Women and the Warrior : The U.S. Section of the Women's International League for Peace and Freedom, 1915-1946*, Syracuse, New York, Syracuse University Press, 1995 ; et Linda K. Schott, *Reconstructing Women's Thoughts : The Women's International League for Peace and Freedom before World War II*, Standford, Standford University Press, 1997. Au sujet des membres les plus influentes de la LIFPL voir la thèse doctorale d'Emmanuelle Carle (2005) ou encore les dizaines d'articles qui ont porté sur la présidente internationale de la LIFPL, Jane Addams. La popularité de la LIFPL dans l'historiographie s'explique sans doute par le fait qu'il s'agit de la plus grande association internationale de femmes pour la paix durant l'entre-deux-guerres et qu'elle a été l'une des seules à survivre à la Seconde Guerre mondiale, mais aussi en raison du nombre important de sources qui ont été conservées.

tête du mouvement et en guideront les débats. C'est ainsi qu'une association comme le Ligue des femmes contre la guerre (LFCG), fondée en 1921 puis dissoute quelques années plus tard faute de membres, connaîtra un succès relatif grâce à sa présidente et fondatrice Madeleine Vernet. Pour la plupart de ces femmes, l'engagement pacifiste et militant ne se fait jamais au sein d'une seule association, jetant ainsi les bases d'un véritable réseau de femmes pacifistes. Il est donc important dans le cadre de cette thèse de s'intéresser non seulement aux associations pacifistes, mais également à ces femmes qui en seront le véritable moteur. Divisé en deux sections, ce chapitre interrogera dans un premier temps l'adéquation femme/paix et l'idée voulant que les femmes soient pacifistes par « nature ». Nous ferons ensuite une présentation biographique de la dizaine de femmes qui militeront activement pour la paix après la guerre tout en analysant les facteurs qui les poussent à rejoindre le mouvement pacifiste.

### 1.1 L'adéquation femme/paix

Traditionnellement, les femmes ont été perçues comme plus pacifiques que les hommes et donc plus aptes à promouvoir la paix. Cette adéquation femme/paix se fonde d'abord et avant tout sur les représentations sexuées qui renvoient à l'image de la femme maternelle et de l'homme guerrier. Avec l'apparition de l'étude du genre à la fin des années 1980 émerge toute une série d'études s'intéressant à la construction genrée du militarisme, de la guerre et de la paix. Les chercheurs féministes Jean Bethke Elshtain et Cynthia Enloe sont parmi les premières à s'être intéressées aux constructions de genre en temps de guerre et de paix. Dans *Women and War*, publié en 1987, Elshtain montre que la construction sociale du « masculin » et du « féminin » à travers les figures du « *just warrior* » et de la « *beautiful soul* » (ou « *moral*

*mother* ») a été centrale dans les sociétés occidentales et ce, depuis l'Antiquité grecque<sup>66</sup>. Elle sert plutôt à présenter les hommes comme des guerriers et à maintenir les femmes dans le monde des non combattants, omettant ainsi toutes références aux formes alternatives des hommes pacifistes ou aux femmes belliqueuses. Dans la même optique, l'étude de Cynthia Enloe sur la « militarisation » de la vie des femmes montre que les constructions genrées de l'homme guerrier et de la femme non-combattante restent des images dominantes dans les sociétés occidentales<sup>67</sup>. Selon Enloe, ces représentations sont importantes dans la mesure où elles permettent de confirmer l'unicité et la supériorité des hommes dans le domaine militaire et dans l'ordre social. En ce sens, les « *just warriors* » sont responsables des guerres, tandis que les « *moral mothers* » luttent comme elles le peuvent pour la paix. Ces représentations genrées seront reprises, à quelques nuances près, en temps de guerre comme en temps de paix pour s'assurer que chaque sexe remplisse bien son rôle.

Depuis les années 1980, les débats féministes sur la relation entre femmes et paix ont cherché à savoir si les femmes sont réellement plus pacifistes que les hommes. Dans un premier temps, certaines chercheuses ont expliqué l'écart entre les sexes par une différence biologique : les hommes sont « naturellement » plus agressifs, alors que les femmes sont de « nature » plus craintive<sup>68</sup>. Cependant, plusieurs théoriciennes féministes rejettent l'idée d'une détermination biologique et soutiennent que ce sont plutôt la socialisation et les expériences féminines qui rendent les femmes plus pacifiques que les hommes<sup>69</sup>. L'étude de Sara Ruddick sur ce qu'elle appelle le « *maternal thinking* » a ouvert la voie en affirmant que l'acte de maternage permet de

---

<sup>66</sup> Jean Bethke Elshtain, *Women and War*, New York, Basic Books, 1987.

<sup>67</sup> Cynthia H. Enloe, *Does Khaki Become You ? The Militarisation of Women's Lives*, Boston, South End Press, 1983.

<sup>68</sup> Kay Boals, « Some Reflection on Women and Peace » *Peace & Change*, vol. 1, n°2, 1973, pp. 56-59.

<sup>69</sup> Elise Boulding, « Feminist Invention in the Art of Peacemaking: A Century Overview », *Peace & Change*, vol. 20, n°4, 1995, pp. 408-438.

développer des façons de penser et d'agir qui sont à la base du pacifisme<sup>70</sup>. Selon Ruddick, de nombreuses pratiques maternelles incorporent les idéaux essentiels à l'établissement de la paix<sup>71</sup>. D'autres, comme Birgit Brock-Utne, ont étudié la relation entre l'éducation des jeunes filles et l'opposition à la guerre, montrant que l'enseignement donné aux fillettes diffère à plusieurs égards de l'éducation agressive et compétitive donnée aux garçons, ce qui fait que les femmes sont plus susceptibles de devenir objectrices de conscience et de s'opposer à la guerre<sup>72</sup>. Ainsi, plusieurs féministes, bien qu'elles ne soient pas toutes d'accord pour dire que les femmes sont biologiquement prédisposées au pacifisme, insistent sur le fait que les femmes, en raison de leur socialisation, sont moins militaristes, et donc plus pacifistes, que les hommes.

À partir de la seconde moitié des années 1980, les féministes antimilitaristes se sont opposées aux théories essentialistes et ont montré qu'une « perspective féminine » de la paix ne doit pas être fondée sur l'association traditionnelle entre femme et paix. Selon Jean Elshtain, en mettant en avant la supériorité naturelle ou culturelle des femmes en matière de paix, nous ne faisons que reproduire un monde fondé sur les dichotomies genrées et les hiérarchies de pouvoir<sup>73</sup>. Laura Duhan Kaplan est du même avis. En présentant les femmes comme des « mères pacifiques », les féministes essentialistes ne contestent pas les conceptions de la féminité et de la masculinité traditionnelles et, du même fait, ne font que perpétuer un « militarisme patriarcal ». Kaplan explique : « The archetype of women as caretaker supports patriarchal militarism because it is used by male warriors in the service of war effort and because it builds on a gender

---

<sup>70</sup> Sara Ruddick, *Maternal Thinking: Toward a Politics of Peace*, London, The Woman's Press, 1989.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>72</sup> Birgit Brock-Utne, *Feminist Perceptives on Peace and Peace Education*, Oxford, Pergamon, 1989. Plus récemment, voir Birgit Brock-Utne, « A Gender Perspective on Peace Education and the Work of Peace », *International Review of Education/Revue internationale de l'éducation*, vol 55, n°2/3, 2009, pp. 205-220.

<sup>73</sup> Jean Bethke Elshtain (1987).

opposition created by patriarchy to contain women<sup>74</sup>». Faisant écho aux préoccupations d'Elstain et de Kaplan, Christine Sylvester critique l'approche essentialiste et homogénéisante des féministes qui utilisent l'adéquation femmes/paix. Selon elle, cela occulte la diversité des relations que les femmes entretiennent avec la guerre et la paix<sup>75</sup>. Si ce second groupe de féministes rejette l'idée du binôme femme/paix, elles reconnaissent et encouragent le travail des femmes et le militantisme féministe dans le processus de paix. Micaela Di Leonardo souligne quant à elle la position unique des femmes face au militarisme, à la guerre et à la paix :

Because gender analysis exposes the contradictions of militarism, it makes sense for women to organise separately in order to understand how militarism affects their daily lives. Militarism's impact on women is distinct. Because they are both ideologically defined as outside the military, and yet so palpably affected by it, they are more likely to experience the militarist threat and to be willing to protest against it. This explanation of both the rise and effectiveness of separate women's antimilitarist organisations focuses on women's social positions rather than on their presumed characteristics<sup>76</sup>.

Ces chercheuses soulignent donc l'importance d'une analyse genrée de la guerre et de la paix, non pas pour déterminer si les femmes sont plus pacifiques que les hommes, mais plutôt pour questionner les constructions traditionnelles de la masculinité et de la féminité, et de l'image de la « *moral mother* » (ou de la « mère pacifique »), afin de comprendre comment ces constructions genrées influencent le militarisme et la quête de la paix<sup>77</sup>.

Ces travaux théoriques sur l'adéquation femme/paix sont révélateurs de l'importance d'étudier la paix en tant que concept genré et montrent la complexité du débat sur la

---

<sup>74</sup> Laura Duhan Kaplan, « Women as Caretaker: An Archetype that Supports Patriarchal Militarism », *Hyapatia*, vol. 9, n°2, 1994, p. 124.

<sup>75</sup> Christine Sylvester, « Some Danger in Merging Feminist and Peace Projects », *Alternatives*, vol. 12, n°4, 1987, pp. 493-509.

<sup>76</sup> Micaela Di Leonardo, « Moral, Mothers, and Militarism: Antimilitarism and Feminist Theory », *Feminist Studies*, vol. 11, n°3, 1985, p. 614.

<sup>77</sup> *Ibid.* ; Mary K. Burguières, « Feminist Approaches to Peace: Another Step for Peace Studies », *Millenium – Journal of International Studies*, vol 19, n°1, 1990, p. 1-18. Voir également, Stephen John Moolakkattu, « Feminism and Peace Studies: Taking Stock of a Quarter Century of Efforts », *Indian Journal of Gender Studies*, vol. 13, n°2, 2006, pp. 137-162.

« nature » pacifiste des femmes. Depuis une trentaine d'années, ces débats féministes ont énormément influencé les travaux des historiens qui se sont demandé comment les femmes en viennent au pacifisme.

### 1.1.1 Nature pacifiste ou pacifisme de circonstance?

Les femmes sont-elles pacifistes par nature? Pacifistes parce que mères? Posées en 1919, ces questions, comme l'avons vu précédemment, suscitent des réponses diverses. Si l'association des femmes à la paix est ancienne<sup>78</sup>, il faut attendre le début du 19<sup>e</sup> siècle, avec la popularisation des concepts des sphères séparées, pour qu'elle s'insère dans le discours populaire. À cette époque, la division entre le privé et le public donne aux hommes les affaires politiques et économiques, en d'autres mots, le rôle de citoyen. Les femmes, de leur côté, sont exclues de tout ce qui appartient au domaine masculin et confinées au foyer dans les rôles d'épouses et de mères. Dans ce contexte, la guerre est présentée comme une entreprise exclusivement masculine alors que la paix devient le devoir des femmes, des mères, qui ont comme tâche de protéger la vie de leurs enfants. Si de nombreux contemporains semblent en accord avec cette répartition des tâches, la division femme/paix – homme/guerre est loin de refléter la réalité<sup>79</sup>.

---

<sup>78</sup> Voir, Nicolas Offenstadt, «Les femmes et la paix à la fin du Moyen Âge : genre, discours et rites», *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 2, n°31, 2000, pp. 317-333.

<sup>79</sup> Michelle Perrot, montre qu'au 19<sup>e</sup> siècle, la division des sphères publiques et privées est assez floue. Selon Perrot, ce qui est refusé aux femmes, c'est la parole publique (et surtout politique). (Michelle Perrot, «Public, privé et rapports de sexes», dans Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, pp. 383-391.) Dans la même optique, Joan Kelly estime qu'il s'agit d'une «fausse» division car les femmes ont toujours participé à la fois dans le monde «féminin» et le monde «masculin». (Joan Kelly, «The Doubled Vision of Feminist Theory», *Feminist Studies*, vol. 5, n°1, 1979, pp. 216-227) Plusieurs débats historiographiques ont porté sur le lien qui existe entre les sphères séparées et la réalité concrète des hommes et des femmes ainsi que sur l'utilité de ces concepts dans l'analyse de l'histoire. À ce sujet, notons entre autres Linda K. Kerber, « Separate Spheres, Females Worlds, Women's Place. The Rhetoric of Women's History», *Journal of American History*, 1988, pp.9-39; Amanda Vickery, « Golden Age to Separate Spheres? A Review of the Categories and Chronologies of Women's History»,

Dans l'historiographie des mouvements de paix féminins, Linda Forcey est la première à avoir remis en question l'idée d'une expérience homogène pour toutes les femmes. En s'intéressant au cas américain, elle montre que la position essentialiste adoptée par de nombreux historiens doit être remplacée par une approche poststructuraliste qui tient compte des différences entre les membres du sexe féminin<sup>80</sup>. Pour les poststructuralistes, les catégories de femmes ne sont ni biologiques ni naturelles, mais plutôt construites socialement, il n'existe donc pas d'expérience unique ou identique pour toutes les femmes<sup>81</sup>. Ainsi, le pacifisme n'est pas une valeur innée chez toutes les femmes.

Les femmes ne sont d'abord pas toutes contre la guerre. Pour Linda Forcey, le lien entre mères et fils influence directement la relation des femmes à la guerre. En effet, pour certaines mères dont le fils part au combat, la relation avec le pacifisme devient complexe et ambivalente<sup>82</sup>. En s'intéressant aux cas de la Britannique Vera Brittain et de la Canadienne Flora Macdonald Denison, Deborah Gorham en arrive à la même conclusion. Pour ces deux pacifistes d'avant-guerre, le départ au front d'un être cher en 1914 (un fiancé pour la première et un fils pour la seconde) provoque l'arrêt temporaire – elles reprendront leurs activités après le conflit –

---

*Historical Journal*, vol. 36, n°2, 1993, pp. 383-414; et Ruth Gavison, « Feminism and the Public/Private Distinctions », *Stanford Law Review*, vol. 45, n°1, 1992, pp.1-45. De nos jours, le débat sur l'utilité du concept des sphères privée et publique semble être clos et les historiens acceptent, de façon générale, que le discours libéral de la séparation des sphères participe à la séparation des activités féminines et masculines ainsi qu'à leur hiérarchisation. Ils s'entendent aussi sur le fait qu'il existe un certain fossé entre l'idéologie des sphères véhiculées par les élites et la réalité vécue des espaces privés et publics par les femmes et les hommes. Voir, Mary P. Ryan, « The Public and the Private Good: Across the Great Divide in Women's History », *Journal of Women's History*, vol. 15, n°1, 2003, pp.1-10 ; Leonore Davidoff, « Gender and the "Great Divide" : Public and Private in British Gender History », *Journal of Women's History*, vol 15, n°1, 2003, pp. 11-27 ; et Gisela Bock, « Les dichotomies en histoire des femmes : un défi », *Clio*, vol. 2, n°32, 2010, pp. 53-88.

<sup>80</sup> Linda Forcey, « Women as Peacemakers: Contested Terrain for Feminist Peace Studies », *Peace & Change*, vol. 16, n°14, 1991, pp. 331-354

<sup>81</sup> Linda Forcey (1995).

<sup>82</sup> Linda Forcey, *Mothers of Sons: Toward an Understanding of Responsibility*, New York, Praeger, 1987.

de leurs revendications pacifistes<sup>83</sup>. Il serait donc faux de croire que les femmes, parce que mères, sont « naturellement » pacifistes. L'ouvrage *Rocking the Ship of State : Toward a Feminist Peace Politics*, rédigé sous la direction d'Adrienne Harrie et Ynestra King vient aussi nuancer l'adéquation femme/paix en s'intéressant à la façon dont les questions de justice sociale et de racisme influencent l'utilisation de la non-violence par les femmes. Reprenant l'approche gandhienne, Gwyn Kirk estime que la paix ne peut être obtenue par la violence<sup>84</sup>. Zala Chandler montre toutefois l'importance d'examiner les déséquilibres de pouvoir lorsque l'on parle de non-violence. Elle explique : « There appears to be a double-edged sword when it comes to addressing the question of peace in world situation that has provided African people worldwide with little choice except war for liberation.<sup>85</sup> » Dans la même optique, Barbara Omolade affirme que pour les habitants des régions en développement, la non-violence est un luxe. Les Afro-Américaines, par exemple, ont souvent appuyé les guerres en raison des opportunités économiques et sociales qu'elles offraient aux hommes noirs : « Which war zone does she protect her son from : the military or the street ?<sup>86</sup> »

Ce genre de réflexion peut aussi s'appliquer aux hommes : en présentant les hommes comme « naturellement » guerriers, nous oublions que les mouvements pacifistes ont été majoritairement menés par les membres du sexe masculin. Jusqu'à présent, peu d'historiens se sont intéressés à la relation entre pacifisme et masculinité. Toutefois, depuis quelques années, l'histoire du genre a renouvelé la question et les objets d'études et a sensibilisé les historiens à

---

<sup>83</sup> Deborah Gorham, « Vera Brittain, Flora Macdonald Denison and the Great War : The Failure of Non-violence », dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 137-148.

<sup>84</sup> Gwyn Kirk, « Our Greenham Common: Feminism and Nonviolence », dans Adrienne Harrie, Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, pp. 115-130.

<sup>85</sup> Zala Chandler, « Antiracism, Antisexism and Peace: Sapphire's Perspective », dans Adrienne Harrie, Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, pp. 25-34.

<sup>86</sup> Barbara Omolade, « We Speak for the Planet », dans Adrienne Harrie, Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, p. 194

l'étude de l'identité masculine à travers les siècles<sup>87</sup>. Avec une étude portant sur les objecteurs de conscience américains lors de la Seconde Guerre mondiale, Timothy Stewart-Winter en est lui aussi venu à nuancer les associations genrées femme/paix et hommes/guerre<sup>88</sup>. Souvent accusé d'« efféminement<sup>89</sup> » en raison de leur refus de se battre, Stewart-Winter montre que les objecteurs de conscience sont, au contraire, « intrinsically masculine, even if his masculinity was an alternative one<sup>90</sup>. » Ces études nous permettent donc de voir qu'il n'existe pas qu'une seule réponse à la guerre pour toutes les femmes, ni pour tous les hommes. Elles ne sont pas plus pacifistes par « nature », par socialisation et par expérience que les hommes<sup>91</sup>.

#### 1.1.1.1 L'adéquation femme/paix à l'époque de l'entre-deux-guerres

En revanche, celles qui adhèrent au mouvement pour la paix au début du 20<sup>e</sup> siècle sont convaincues que, dotée de qualités spécifiques aux mères, les femmes sont porteuses d'un pacifisme « biologique ». À cette époque, le pacifisme des femmes est souvent perçu comme une évidence. Pour Madeleine Vernet et la Ligue des femmes contre la guerre, le lien entre femme et

---

<sup>87</sup> Depuis une vingtaine d'années, plusieurs études ont adopté le genre comme outil d'analyse afin d'étudier l'identité masculine. Parmi ceux-ci, nous pouvons noter Michael Roper, John Tosh, « Introduction: Historians and the Politics of Masculinity », dans Michael Roper et John Tosh (dir.), *Manful Assertions: Masculinities in Britain since 1800*, London, Routledge, 1991, pp. 1-24; Robert William Connell, « The Big Picture: Masculinities in Recent World History », *Theory and Society*, vol. 22, n°5, 1993, pp. 597-624 ; Bryce Traister, « Academic Viagra : The Rise of American Masculinity Studies », *American Quarterly*, vol. 52, n°2, 2000, pp. 274-304.

<sup>88</sup> Timothy Stewart-Winter, « Not a Soldier, Not a Slacker: Conscientious Objectors and Male Citizenship in the United States during the Second World War », *Gender & History*, vol. 19, n°3, 2007, pp. 519-542.

<sup>89</sup> Au 16<sup>e</sup> siècle, Machiavel écrit au sujet des Medes, adversaires des Perses sous le règne de Cyrus le Grand, qu'ils sont « weak and effeminate through long peace ». Cité dans Berenice Carrol, « Feminism and Pacifism: Historical and Theoretical Connections », dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 15

<sup>90</sup> Timothy Stewart-Winter (2007), p. 523

<sup>91</sup> Ruth Roach Pierson, « "Did Your Mother Wear Army Boots? ": Feminist Theory and Women's Relations to War, Peace and Revolution », dans Sharon Macdonald, Pat Holden, Shirley Ardener (dir.), *Images of Women in Peace and War*, Basingstoke, MacMillan, 1987, pp. 205-227.

paix « est tellement logique, qu'il ne se discute pas<sup>92</sup> ». Quelques années plus tôt, dans sa revue *La Mère Éducatrice*, Vernet avait développé cette idée : « La mère ne donnera jamais son concours à la guerre. Elle qui a reçu la mission sainte de donner la vie [...] elle ne peut pas se faire l'alliée de la mort hideuse qui peuple les tombes et fauche ses fils<sup>93</sup> ». Dans la même optique, la syndicaliste catholique Marguerite Martin explique dans un discours prononcé en 1925 devant la Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international :

Comment la femme, naturellement sensible et bonne, pourrait-elle ne pas réprouver les actes de brutalité et de sauvagerie inhérents à la guerre ! Nier cela, c'est nier la nature elle-même, la nature toujours logique et qui ne peut pas avoir mis à la fois dans le même individu l'instinct du générateur et le goût de la destruction<sup>94</sup>.

Comment expliquer alors que tant de femmes aient participé activement à l'effort de guerre entre 1914 et 1918<sup>95</sup> ? Selon Françoise Blum, nous avons ici une contradiction majeure du mouvement féministe : ces femmes qui ont participé avant la guerre à la construction de la représentation d'une identité féminine naturellement pacifiste, se rallient, pendant le conflit, à l'Union Sacrée<sup>96</sup>. En France, comme dans tous les pays belligérants, presque toutes les féministes suspendent, dès l'entrée en guerre, leurs revendications pour accomplir leur « devoir » patriotique. Elles renient également leur internationalisme d'avant-guerre : « tant que durera la guerre, les femmes de l'ennemi seront aussi nos ennemies » écrit Jane Misme, vice-présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF), dans le numéro de *La*

---

<sup>92</sup> *Les femmes contre la guerre. Bulletin de la Ligue des femmes contre la guerre*, 1<sup>ère</sup> année, n°1, janv. 1922.

<sup>93</sup> Madeleine Vernet, «La Masculinisation de la femme», *La Mère éducatrice*, 2 n°7, avril 1919.

<sup>94</sup> Marguerite Martin, «Le rôle des femmes dans la paix», *Le Droit humain*, Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international, 1925, p. 5. Au sujet de Marguerite « Daisy » Martin (1898-1944) voir Bernard Comte, *L'honneur et la conscience : catholiques français en résistance (1940-1944)*, Éditions de l'Atelier, 1998, p. 94-95.

<sup>95</sup> L'ensemble du mouvement féministe français qui avant le conflit accordait une importance particulière aux questions de paix, va rapidement se rallier à l'effort de guerre dès l'«Appel aux femmes françaises» lancé par René Viviani, Président du Conseil, le 7 août 1914.

<sup>96</sup> Françoise Blum, «D'une guerre à l'autre : itinéraires d'intellectuelles pacifistes», dans Nicole Racine et al. (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, Paris, Éditions Complexes, 2004, pp. 229-244.

*Française* du 19 décembre 1914<sup>97</sup>. Les féministes françaises iront même jusqu'à condamner la tenue du Congrès international des femmes de La Haye en 1915, stigmatisant celles qui s'y rallient<sup>98</sup>.

La question de la participation des femmes à l'effort de guerre fait couler beaucoup d'encre à la fin du conflit. Certains auteurs, comme le militant pacifiste Romain Rolland, reprochent aux femmes de ne pas avoir fait plus pour mettre fin au conflit. Il écrit dans sa célèbre lettre *À l'Antigone éternelle* : « Cette guerre, vous pouviez, vous deviez la combattre dans le cœur de ces hommes, avant qu'elle n'eût éclaté<sup>99</sup> ». Fernand Corcos est du même avis lorsqu'il écrit en 1929, dans son ouvrage *La Paix? Oui, si les femmes voulaient*, qu'il avait espéré qu'étant des « êtres sensibles à la souffrance, les femmes se seraient révoltées à l'idée de tant de morts ». « J'ai pensé que les mères mettraient un terme à cela, écrit-il. Je me suis trompé.<sup>100</sup> » Mais Corcos va encore plus loin que Rolland en remettant en question l'idée voulant que les femmes soient plus pacifistes que les hommes : « Si leur nature eut été différente de la nature des hommes, les femmes, puisque leurs obligations n'étaient pas les mêmes, eussent dû faire quelque chose que les hommes ne pouvaient faire. [...] Notre thèse est qu'elles répondaient psychologiquement, à l'appel des armes, exactement comme les hommes<sup>101</sup> ». Selon Madeleine Vernet, il est injuste de reprocher aux femmes d'avoir travaillé à l'effort de guerre. Bien qu'elle ait elle-même maintenu un pacifisme sans faille pendant le conflit, Vernet se demande « Comment les femmes, qu'ils [les hommes] ont habituées à la docilité, à la soumission, auraient-elles pu

---

<sup>97</sup> Jane Misme cité dans Françoise Thébaud (2004), p. 190

<sup>98</sup> Alison S. Fell, « "The Women of France do not wish to speak about Peace" : Julie Siegfried and the Response of the CNFF to the First World War », dans Alison S. Fell, Ingrid Sharp (dir.), *The Women's Movements in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, pp.53-67.

<sup>99</sup> Romain Rolland, « À l'Antigone éternelle », *Les Précurseurs*, Paris, Éditions de l'Humanité, 1919, p. 32.

<sup>100</sup> Fernand Corcos, *La Paix ? Oui, si les femmes voulaient !*, Paris, Éditions Montaigne, 1929, p. 286.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 280.

s'arroger le droit de leur défendre de partir<sup>102</sup>». Quelques années plus tard, en 1927, Vernet revient sur la participation des femmes à la Grande Guerre. Si elle croit toujours que les femmes sont plus aptes que les hommes à lutter pour la paix en raison de leurs qualités maternelles, elle nuance les propos qu'elle avait tenus en 1919. À l'instar de Corcos, elle semble dorénavant remettre en question l'idée que les femmes sont « naturellement » plus pacifistes que les hommes : « La différence de sexe n'a rien à voir en de pareilles questions. Il y a des femmes militaristes, aussi bien que des hommes pacifistes. Les femmes ont assez montré, pendant la guerre, que la passion patriotique pouvait les pousser aux excès de la haine.<sup>103</sup> » Il semble donc exister pendant l'entre-deux-guerres un discours contradictoire sur la nature du pacifisme féminin. Bien que tous ne s'entendent pas pour dire que les femmes sont porteuses d'un pacifisme « biologique », le discours dominant, du moins chez les militants pour la paix, semble d'avis que les femmes possèdent des qualités naturelles qui les prédisposent à la lutte pour la paix. Mais alors, si les femmes ne naissent pas pacifistes, comme le deviennent-elles?

## 1.2 L'engagement pacifiste au féminin

Dans cette section, nous dresserons le portrait biographique de cette dizaine de pacifistes qui prendront la tête du mouvement de femmes pour la paix en France afin de voir comment leur parcours détermine dans un premier temps leur engagement. Toutefois, si le parcours de certaines de ces femmes, comme celui de Gabrielle Duchêne ou de Jeanne Mélin, sont

---

<sup>102</sup> Madeleine Vernet, « L'éducation social de la femme », *La Mère éducatrice*, 4, n°8, mai 1921.

<sup>103</sup> Madeleine Vernet, « Comment la France prépare le désarmement », *La Mère éducatrice*, 10, n°2-3, février-mars 1927.

facilement repérables dans les sources et dans l'historiographie<sup>104</sup>, d'autres, comme ceux de Mme Albertine Eidenschenk-Patin ou d'Andrée Jouve, demeurent quasi invisibles. Il s'agit ici d'une section énumérative, mais nous estimons tout de même qu'elle est nécessaire pour comprendre le positionnement pacifiste de ces femmes.

### 1.2.1 Les pacifistes d'avant-guerre

Il faut attendre la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle pour que se forment en France des associations pacifistes spécifiquement féminines. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes ne sont pas présentes dans les mouvements pacifistes avant cette date. Si on leur refuse toute intervention lors des congrès de paix européens jusqu'en 1868, cela n'a pas empêché qu'une femme française, Eugénie Niboyet (1796-1883), soit à l'origine, en 1844, du premier journal ouvertement pacifiste sur le continent européen, *La Paix des Deux Mondes*<sup>105</sup>. Est-il également nécessaire de mentionner que l'une des figures les plus marquantes du pacifisme au 19<sup>e</sup> siècle est une femme allemande, la comtesse Bertha von Suttner (1843-1913), auteure du très célèbre *Die Waffen Nieder ! (Bas les Armes !)* publié en 1889 et prix Nobel de la paix. De son côté, la création de la première association pour la paix spécifiquement féminine vient de Marie Goegg (1826-1899), pionnière du féminisme en Suisse. Son Association internationale des femmes, fondée en 1868, qui avait comme objectif de soutenir les efforts de paix et de travailler à l'avancement moral et intellectuel des femmes, connaîtra une fin rapide avec le déclenchement de

---

<sup>104</sup> Pensons, à titre d'exemples, aux nombreux articles publiés au sujet de la présidente de la Section française de la LIFPL et au Fonds Gabrielle Duchêne à la BDIC qui compte des milliers de documents, ainsi qu'au Fonds Jeanne Mélin à la BHVP.

<sup>105</sup> Sandi Cooper (1984), p. 14-15.

la guerre franco-prussienne de 1870<sup>106</sup>. Il faudra ensuite attendre jusqu'aux années 1890 pour voir l'établissement de trois nouvelles organisations pacifistes féminines en France.

La première, l'Union internationale des femmes pour la paix (UFP), voit le jour à Paris en 1895 à l'initiative d'Eugénie Potonié-Pierre (1844-1898), militante féministe, pacifiste et socialiste. Convaincue que les femmes avaient plus de chance de se faire entendre au sein d'associations spécifiquement féminines plutôt qu'en fréquentant les sociétés masculines où elles étaient à peine tolérées, Potonié-Pierre milite, au sein de son Union, pour le droit de vote des femmes et la réduction des armements militaires. L'année suivante, le 18 mars 1896, la princesse Gabrielle Wiszniewska fonde à Paris une Ligue internationale des femmes pour le désarmement (LIFD). Alors qu'à ces débuts, cette organisation perçoit le travail de paix des femmes comme une activité éducative et morale, à partir de 1902, la Ligue, qui change de nom pour devenir l'Alliance universelle des femmes pour la paix, se tourne vers les revendications féministes en affirmant que seule l'entrée des femmes dans le monde politique apportera la paix. Enfin, Sylvie Flammarion met sur pied à Paris, en 1898, l'association La Paix et le désarmement par les femmes (PDF)<sup>107</sup>.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la plupart des militantes pacifistes proviennent de l'enseignement ou de la philanthropie et appartiennent à la classe moyenne aisée. À quelques exceptions près, peu de ces femmes seront toujours vivantes pour reprendre leur travail après la guerre. Notre corpus ne compte donc que deux militantes dont l'engagement pacifiste débute avant la Grande Guerre : Jeanne Mélin et Marie-Louise Puech.

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>107</sup> Au sujet de ces trois associations, voir Sandi Cooper, (1984) ; Sandi E. Cooper (2011); et Nicole Bernard-Lubelski (1976).

### 1.2.1.1 Une précurseure du pacifisme féminin de l'après-guerre : Jeanne Mélin

L'article d'Isabelle Vahé sur le militantisme de Jeanne Mélin offre un excellent aperçu de son parcours pacifiste<sup>108</sup>. Mélin voit le jour en 1877 (-1964) à Carignan en Ardène. Issue d'une famille bourgeoise, elle grandit dans un milieu marqué par la guerre de 1870 et sensible au jeune mouvement pacifiste. Dans ses *Mémoires*, elle écrira plus tard à ce sujet : « La guerre toute proche encore était souvent sujet de conversation soit entre soi, soit avec les visiteurs. Tableau effrayant pour la petite fille qui avait tant écouté les conversations des grandes personnes<sup>109</sup>. » Il lui faudra toutefois attendre 1898, suite à l'appel de Sylvie Flammarion en faveur de son association La Paix et le Désarmement par les femmes lancé dans le journal *Le Petit Ardennais*, pour que la jeune femme, âgée de 21 ans, adhère au mouvement pacifiste. Elle crée alors une section locale de cette organisation dans les Ardennes où elle développe un discours basé sur les vertus pacificatrices et éducatrices de la maternité<sup>110</sup>. En 1901, elle adhère à l'Association de la Paix par le Droit (APD), dont elle fondera la branche ardennaise en 1908. Au sein de ce groupe, elle milite en faveur de l'arbitrage et d'un code international de la paix. Durant les années qui précèdent la Grande Guerre, Jeanne Mélin professe un pacifisme modéré.

C'est également grâce au pacifisme qu'elle découvre les idées féministes. Elle écrira plus tard que son expérience au sein de La Paix et le Désarmement par les femmes l'a rendue « fatalement féministe<sup>111</sup> ». Elle est non seulement convaincue que les femmes, qui donnent la vie, ne peuvent soutenir la politique guerrière, mais également que le droit de vote féminin est la seule opportunité pour mener à bien son engagement pacifiste. En 1912, elle joindra les rangs de

---

<sup>108</sup> Isabelle Vahé, «Entre ombres et lumières, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964)», *Clio. Histoire, femmes et société*, 24, 2006.

<sup>109</sup> Jeanne Philomène Mélin, *Mémoire*, 1957 (non publié), cité dans *Ibid.*, p. 3.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>111</sup> Jeanne Philomène Mélin, *Mémoire*, 1957 (non publié), cité dans Sandi E. Cooper (2011), p. 11.

l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) et en créera un groupe ardennais. Influencée par les idées de Jean Jaurès, elle adhère également, en 1906, à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et milite au sein de la Libre pensée et de la Ligue des droits de l'homme (LDH). À l'aube de la Grande Guerre, Mélin a acquis une solide réputation de conférencière pacifiste et féministe, reconnue en France, mais également partout en Europe.

Son engagement à la triple cause féministe, pacifiste, et socialiste lui attire toutefois quelques ennuis pendant la guerre. Contrainte à fuir sa région natale de Charleroi dans les Ardennes avec ses parents âgés à l'arrivée des troupes allemandes, Mélin refusera d'adhérer à l'Union Sacrée. Ce refus marque les premiers signes de divergences avec l'UFSF. Puis, en 1915, elle regrette l'absence de l'UFSF au Congrès de La Haye auquel elle donne son adhésion. C'est à cette époque qu'elle se rapproche d'Aletta Jacobs (féministe hollandaise), de Jane Addams (future présidente de la LIFPL) et des pacifistes et féministes françaises Hélène Brion et Gabrielle Duchêne. Comme le souligne Isabelle Vahé, elle utilisera son grand réseau de correspondances comme une « arme militante », faisant le relais français du Congrès de La Haye<sup>112</sup>. Suite au congrès, elle se joindra à la Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente (CIFPP, aussi connu sous le nom du Comité de la rue Fondary en raison de l'emplacement de leur lieu de rencontre) fondée par Gabrielle Duchêne. En 1918, elle témoignera au procès d'Hélène Brion, accusée de faire de la propagande pacifiste<sup>113</sup>. L'expérience du conflit transforme considérablement le pacifisme de Mélin. Du pacifisme modéré qu'elle défendait avant la guerre, elle évolue pendant la guerre et durant les années 1920, vers un pacifiste radical, fondé sur des idées internationalistes.

---

<sup>112</sup> Isabelle Vahé (2006), p. 5. À ce sujet voir également Sandi E. Cooper (2011), p. 23.

<sup>113</sup> Joanna Shearer, «The Creation of an Icon in Defence of Hélène Brion: Pacifists and Feminists in the French Minority Media», dans Alison S. Fell (dir.), *Women's Movements in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007.

Âgée de 41 ans à la fin du conflit, Mélin a déjà derrière elle un parcours militant où s'entrecroisent pacifisme, féminisme et socialisme. Tout au long de l'entre-deux-guerres, malgré quelque période en retrait<sup>114</sup>, Jeanne Mélin continuera son travail pour la paix, principalement au sein de la LIFPL. L'importance de son engagement en fait l'une des grandes figures du mouvement pacifiste et féministe en France<sup>115</sup>.

### **1.2.1.2 Marie-Louise Puech, une militante de la paix par le droit**

Marie-Louise Puech (née Milhau) voit le jour en 1876 (-1966) dans une famille protestante bourgeoise du sud du Tarn. Elle reçoit une éducation où l'apprentissage des langues joue un rôle important. En effet, grâce à une gouvernante allemande et à un séjour en Grande-Bretagne, la jeune Marie-Louise parle trois langues. En 1908, elle épouse Jules Puech et c'est comme collaboratrice de son mari dans l'Association de la Paix par le droit (APD) qu'elle entre dans le monde militant<sup>116</sup>. L'engagement d'avant-guerre de Puech ne se limite pas uniquement au pacifisme. Partie seule enseigner au Canada, à l'Université McGill, en 1900, Marie-Louise est ce que Rémy Cazals qualifie de « féministe pratique<sup>117</sup> ». Marguerite Schwab la décrira d'ailleurs en 1960 comme l'une des figures de « l'avant-garde féministe<sup>118</sup> » d'avant 1914. Son militantisme féminisme se continuera et s'accentuera pendant l'entre-deux-guerres.

---

<sup>114</sup> Isabelle Vahé (2006).

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>116</sup> Rémy Cazals, « L'intellectuel protestant était un couple : Jules et Marie-Louise Puech », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Tome 149, Juillet-Août-Septembre 2003, p. 598. Voir également Rémy Cazals, *Lettres de réfugiées. Les réseaux de Borieblanque. Des étrangères dans la France de Vichy*, Tallandier, 2004.

<sup>117</sup> Rémy Cazals, « Une pacifiste au travail en pleine guerre : Marie-Louise Puech (1915-1916) » Colloque *Les défenseurs de la paix 1899-1917. Approches actuelles, nouveaux regards*, 15-17 janvier 2014. <http://www.dhi-paris.fr/fr/home/manifestations/podcast/les-defenseurs-de-la-paix.html>

<sup>118</sup> Cité dans Rémy Cazals (2003), p. 600.

Comme Mélin, le pacifisme d'avant-guerre des Puech n'a rien d'intransigeant. Selon Norman Ingram, l'ADP, l'une des plus importantes associations de l'avant-guerre, représente parfaitement le « pacifisme ancien style », c'est-à-dire un pacifisme légaliste et contingent<sup>119</sup>. Lorsqu'éclate la Grande Guerre, l'adhésion de Jules Puech à l'infanterie n'est donc pas contradictoire au programme de l'association : construire la paix par le droit impliquait également de défendre le droit contre le militarisme allemand<sup>120</sup>. Or, la France inscrit le conflit comme un combat pour la défense du droit. Pendant le conflit, Marie-Louise Puech remplace son mari dans ses diverses activités pacifistes, que ce soit à la revue *La paix par le droit* ou à la Ligue des droits de l'Homme. Elle devient également marraine de guerre pour plusieurs soldats à qui elle enverra de l'argent, des paquets de vêtement et de nourriture, toujours accompagnées d'un message de réconfort. Virulente critique du bourrage de crâne et de la censure, Marie-Louise Puech questionne le refus des féministes françaises à participer au Congrès international des femmes de La Haye en 1915, ce qui la pousse à joindre le tout nouveau Comité de la rue Fondary. Femme de fort caractère, elle se heurte durant la guerre à plusieurs promoteurs de la paix bien connus, parmi ceux-ci notons Paul d'Estournelle de Constant, Théodore Ruysen et Michel Alexandre. Exaspérée par l'attitude d'Alexandre (époux de Jeanne Alexandre) au sein du Comité de la rue Fondary, elle lui fait part de son mécontentement : « Enfin Monsieur, allez créer une section d'hommes et dites-y tout ce que vous voudrez, mais laissez les femmes se débrouiller entre elles et dire ce qu'elles veulent<sup>121</sup> ». Toutefois, contrairement à Mélin, l'expérience de guerre de Marie-Louise Puech ne la pousse pas vers un pacifisme plus radical après le conflit. Si elle milite

---

<sup>119</sup> Norman Ingram, « Pacifisme ancien style, ou le pacifisme de l'Association de la paix par le droit », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 2-5.

<sup>120</sup> Remy Cazals (2003), p. 598.

<sup>121</sup> Cité par Rémy Cazals (2014).

pour la paix et le désarmement durant l'entre-deux-guerres, c'est une paix axée sur la Société des Nations et les principes du droit.

### 1.2.2 Lorsque des féministes deviennent pacifistes

Les historiennes ont montré le lien étroit qui existe entre le mouvement féministe d'avant-guerre et les associations pacifistes de l'entre-deux-guerres<sup>122</sup>. Lorsqu'éclate le conflit en 1914, plusieurs pacifistes en devenir militent déjà activement au sein des organisations féministes. C'est le cas de Gabrielle Duchêne et de Madeleine Vernet. Comme le souligne Regina Braker dans son étude sur le pacifisme de l'Allemande Helene Stöcker, la Première Guerre mondiale a été, pour ces femmes, un catalyseur vers l'activité pacifiste<sup>123</sup>. Elles avaient précédemment soutenu les idées du mouvement pacifiste sans pour autant en devenir des membres actives, préférant consacrer leurs énergies à lutter pour le suffrage des femmes. C'est avec l'entrée en guerre et face à l'élan patriotique de leurs collègues du mouvement suffragiste que ces femmes évolueront de façon définitive vers le pacifisme.

---

<sup>122</sup> Dans le monde anglo-saxon, ce sont les historiennes Jo Vellacott et Johanna Alberti qui ont le mieux développé cette question : Jo Vellacott, « Anti-War Suffragists », *History*, vol. 62, n°206, 1977, pp. 411-425 ; *Pacifists, Patriots and the Vote : The Erosion of Democratic Suffragism in Britain during the First World War*, London, Macmillan, 2007 ; Johanna Alberti, *Beyond Suffrage: Feminist in War and Peace, 1914-1928*, Hampshire, MacMillan 1989. Pour le cas de la France, les travaux effectués par Sandi E. Cooper et Christine Bard montrent également la corrélation entre le mouvement féministe du début du siècle et le pacifisme d'après-guerre : Sandi E. Cooper (2011) ; Christine Bard (1995).

<sup>123</sup> Regina Braker, « Helene Stöcker's Pacifism in the Weimar Republic: Between Ideal and Reality », *Journal of Women's History*, vol. 13, n°3, 2001, p. 72-73.

### 1.2.2.1 Gabrielle Duchêne : du féminisme syndicaliste au militantisme pacifiste

Mathilde Denise Duchêne (née Laforcade), Gabrielle pour les intimes, sans doute la pacifiste française la mieux connue des historiens, voit le jour le 26 février 1870 (-1954) dans une famille de la bourgeoisie parisienne. C'est à l'âge de 24 ans, avec l'Affaire Dreyfus, qu'elle entre dans le monde militant<sup>124</sup>. Quelques années plus tard, elle s'intéresse à l'œuvre philanthropique l'*Assistance par le Travail*. Cette expérience, bien qu'elle se soit terminée abruptement en raison d'un conflit avec certains membres du groupe, aura comme résultat de lui ouvrir les yeux sur la misère des ouvrières à domicile et dictera son engagement féministe pour les années à venir<sup>125</sup>. La première phase de son engagement est féministe et syndicaliste<sup>126</sup>. À partir de 1908, elle se consacre activement à la lutte contre l'exploitation des travailleuses à domicile, principalement dans l'industrie du vêtement. Elle fonde l'Entr'Aide (1908) où elle lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail, l'établissement d'une loi fixant un salaire minimum, l'égalité salariale et la promotion de la syndicalisation par l'éducation ouvrière. En 1913, elle est sollicitée par Avril de Sainte-Croix et Cécile Brunschvicg pour prendre la présidence de la Section du travail du Conseil national des femmes françaises (CNFF). Par la suite, elle créera plusieurs organismes syndicaux, tels l'Office français du travail à domicile (OFTD), le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme (CIACEF) et l'Office français des intérêts féminins (OFIF). Rapidement, son travail auprès des ouvrières se heurte à de nombreuses critiques de la part des dames de la haute société parisienne qui lui reprochent d'être une « bourgeoise impossible<sup>127</sup>».

---

<sup>124</sup> «Madame Duchêne ou la bourgeoise impossible», *La Voix des femmes*, 13, n°396, 19 janvier 1931.

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> Emmanuelle Carle (2005).

<sup>127</sup> Lorraine Coons, «Gabrielle Duchêne : Feminist, Pacifist, Reluctant Bourgeoise», *Peace & Change*, vol 24, n°2, April 1999, p. 123.

Avec le déclenchement de la Grande Guerre, l'engagement de Gabrielle Duchêne se transforme et se diversifie. Comme le souligne Emmanuelle Carle dans sa thèse doctorale sur Duchêne, le conflit provoque une réaction vive qui la pousse à se questionner sur les causes de la guerre et sur les solutions nécessaires pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise<sup>128</sup>. L'année 1915 marque donc le tournant vers la seconde phase de son militantisme, le pacifisme<sup>129</sup>. Déçue de ne pouvoir participer à la Conférence de La Haye organisée par le CIFPP, Gabrielle Duchêne, avec l'aide de quelques autres pacifistes, fonde le Comité de la rue Fondary (future Section française de la LIFPL), dont elle deviendra la présidente. Son engagement pacifiste la contraint toutefois à devoir quitter la CNFF, cette association ayant adhéré à l'effort de guerre. Cela ne signifie pas pour autant que Duchêne abandonne la lutte féministe, bien au contraire; son pacifisme sera largement teinté de féminisme.

À la fin de la guerre, Gabrielle Duchêne adoptera un pacifisme intégral et ce jusque dans les années 1930. À partir de cette date, elle passe vers un pacifisme plus modéré en raison de son affinité avec le Parti communiste français (PCF) et les mouvements antifascistes. Si elle ne semblait pas, avant le conflit, particulièrement intéressée par la lutte pour la paix, son intérêt pour le mouvement pacifiste, explique Carle, a suivi un développement semblable à son engagement syndicaliste : « elle réagit spontanément contre l'inactivité générale et pour satisfaire un désir de justice sociale<sup>130</sup> ». L'engagement et le militantisme de Duchêne en font l'une des figures de proue du pacifisme et du féminisme français.

---

<sup>128</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 111.

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 115.

### 1.2.2.2 Madeleine Vernet : la voix des mères

Née le 3 septembre 1879 (-1949) dans une famille modeste, mais ardemment démocrate, Madeleine Cavalier sera grandement influencée par le désir de liberté et de justice de ses parents. Dans la région de Barentin, près de Rouen, où elle habite, la jeune Madeleine est rapidement confrontée aux difficultés engendrées par la pauvreté, particulièrement chez les enfants et les mères célibataires qui, face à cette situation, sont souvent contraintes d'abandonner leurs petits. En 1924, Pierre Larivière écrit dans *La Mère éducatrice*, en parlant de Vernet, que « dans son village de Pissy-Pôville, aux environs de Rouen, ce qui la blessait surtout c'était le sort réservé aux enfants pauvres. Elle comprenait que l'enfant est la base de l'Humanité et qu'il en est l'Avenir. [...] Quand on est maître de l'éducation des enfants, on est maître du monde.<sup>131</sup>» Dans son article sur Vernet, Geneviève Fraisse note que la mère de Madeleine rêvait d'ouvrir une maison pour les enfants des mères célibataires<sup>132</sup>. Ce sera toutefois sa fille qui ouvrira, en 1906, l'orphelinat ouvrier l'*Avenir Social* à Neuilly-Plaisance, puis à Épône en 1908. Convaincue que « l'enfant est une plante qui a besoin de nourriture et d'instruction, mais aussi d'affection et de tendresse », qui sont le « fait du foyer familial et surtout de la Maman<sup>133</sup> », l'engagement féministe de Madeleine Vernet se fera sous l'angle de la défense des droits de la mère.

Anna Norris montre que dans le système de pensée de Vernet, tout est lié : féminisme, lutte pour l'égalité, lutte de classes, éducations, pacifisme, séparation entre l'Église et l'État<sup>134</sup>. Elle critique l'État capitaliste et lui reproche d'avoir perverti la science et le progrès en les

---

<sup>131</sup> Pierre Larivière, « Une Normande héroïque : Madeleine Vernet », *La Mère Éducatrice*, janvier 1924.

<sup>132</sup> Geneviève Fraisse (1976), p. 34.

<sup>133</sup> Louis Tribier, « Ma Compagne », *La Mère Éducatrice*, 1949.

<sup>134</sup> Anna Norris, « Madeleine Vernet: itinéraire d'une féministe pacifiste et antimilitariste » Colloque *Les défenseurs de la paix 1899-1917. Approches actuelles, nouveaux regards*, Paris, 15-17 janvier 2014. <http://www.dhi-paris.fr/fr/home/manifestations/podcast/les-defenseurs-de-la-paix.html>. Au sujet de Vernet, voir également le mémoire de maîtrise d'Oakleigh Weply, *Madeleine Vernet : féminisme et pacifisme du début du siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Institut d'études politiques, Paris, 1997 et le petit livre d'Hugue Lenoir paru tout récemment chez Les éditions du monde libertaire (*Madeleine Vernet et l'avenir social*, 2014, 70p.)

utilisant pour la mort et l'argent plutôt que pour le bien de l'humanité. Bien qu'elle se lie rapidement aux mouvements anarcho-syndicaliste et communiste libertaire, dont elle intègre en partie les théories, Vernet n'adhérera à aucun parti politique. Elle ne s'associe pas non plus aux organisations féministes, car elle considère qu'elles ne font pas le lien entre la lutte sociale et l'émancipation des femmes<sup>135</sup>.

À l'annonce de l'assassinat de Jean Jaurès, le 1<sup>er</sup> août 1914, Vernet, alors âgée de 35 ans, quitte Épône pour se rendre à Paris, persuadée que les manifestations pacifistes auront raison de la mobilisation. Elle se rend rapidement compte que, face à la guerre, la femme est « désarmée<sup>136</sup> », seuls les hommes ont leur mot à dire sur les enjeux qui bouleversent la France. Il ne lui reste que son rôle de mère pour entrer dans le monde politique. Le 1<sup>er</sup> août 1914, elle envoie une note au journal d'extrême gauche *La Bataille syndicaliste* dans le but de recueillir les enfants sans mères dont les pères sont mobilisés. Selon Fraisse, il ne s'agit pas ici d'une œuvre de charité, mais d'un acte politique : « les enfants sont l'avenir et faire l'éducation, c'est faire de la politique.<sup>137</sup> » Il faut attendre 1916, lorsqu'elle joint les rangs du Comité de la rue Fondary auprès de Gabrielle Duchêne et Jeanne Mélin, pour que s'affirme pleinement son pacifisme. L'année suivante, elle fonde une revue mensuelle, *La Mère éducatrice*, dans laquelle elle défendra ouvertement sa position pacifiste. Pour Vernet, la logique de son engagement pacifiste est simple : il faut combattre l'inertie des femmes qui prennent la guerre comme une fatalité. Puisque la guerre les touche dans leur vie de mères, les femmes sont victimes du carnage. Il faut donc, pour mettre fin au conflit, que toutes les femmes, toutes les mères, participent activement à la lutte pour la paix.

---

<sup>135</sup> Anna Norris (2014).

<sup>136</sup> Geneviève Fraisse (1976), p. 34.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 35.

La paix revenue, elle deviendra l'une des grandes figures du pacifisme intransigeant qu'elle défendra jusqu'à sa mort en 1949. Son engagement pour la paix restera toutefois grandement marqué par ses débuts dans le monde militant. Défendant un féminisme modéré, axé sur la maternité, Vernet se fera, tout au long de l'entre-deux-guerres, la voix des mères. Pour elle, « éducatrice et pacifiste se synthétisent en la Maman<sup>138</sup> ».

### 1.2.3 Pacifistes par la guerre

Lorsque débute la guerre en août 1914, tout un discours se développe autour du sacrifice des femmes qui doivent accepter de donner leur fils à la France. Partout, les autorités demandent aux femmes d'être « semeuses de courage », d'offrir bravement fils et époux à la défense de la patrie et d'accepter courageusement leur mort<sup>139</sup>. Ce discours sera entendu par une grande majorité de la population française. Des féministes qui, avant la guerre, s'intéressaient aux questions pacifistes s'engagent désormais dans l'effort de guerre. Alors que la ferveur nationaliste est à son comble, même les *leaders* pacifistes adhèrent à l'effort de guerre. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, pour la Britannique Vera Brittain et la Canadienne Flora Macdonald Denison, le départ au front d'un fiancé et d'un fils marque un arrêt temporaire de leurs revendications pacifistes<sup>140</sup>. En France, Émile Arnaud, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté et mieux connu pour avoir inventé le terme « pacifisme », alors âgé de 50 ans, se porte volontaire avec son fils dès les premiers jours d'hostilité<sup>141</sup>.

---

<sup>138</sup> Louis Tribier, « Ma Compagne », *La Mère éducatrice*, 1949.

<sup>139</sup> Margaret Darrow, *French Women and the First World War. War Stories of the Home Front*, Oxford, New York, Berg, 2000, p. 58-59.

<sup>140</sup> Deborah Gorham (1987).

<sup>141</sup> Sandie E. Cooper (2011), p. 7.

Cependant, plus la guerre avance, plus le nombre de morts augmente et le sacrifice demandé aux femmes devient plus morbide que patriotique. Pour certaines femmes, cette expérience du conflit conduit au monde militant et au pacifisme. En effet, la perte d'un être cher, que ce soit un fils, un frère ou encore un ami, provoque chez certaines un vif dégoût de la guerre. Dans ses *Mémoires d'une Européenne*, publiés en 1968, Louise Weiss (1893-1983) se souvient de la mobilisation de son frère en ces termes : « La guerre était là. Elle m'arrachait mon frère. Elle emportait un à un tous mes amis. C'était une catastrophe<sup>142</sup> ». Ce moment marque pour elle le début d'un engagement pacifiste qui se poursuivra jusque dans l'entre-deux-guerres. Contrairement à Weiss, pour l'artiste allemande Käthe Kollwitz, l'entrée en guerre est marquée par un fort sentiment patriotique. Comme le souligne Jamie Dortch dans son étude sur Kollwitz : à ce moment «she believed that despite the tragedies of war, all Germans should be willing to sacrifice for the Fatherland<sup>143</sup>. » Toutefois, la mort de son fils Peter changera sa perception de la guerre. À partir de ce moment, elle adoptera, dans son art comme dans sa vie quotidienne, un discours pacifiste, condamnant la mort de millions de jeunes Allemands : « Peter and millions, many millions of other boys. All betrayed. That is why I cannot be calm. Within me all is upheaval, turmoil », écrit-elle dans son journal intime le 19 mars 1918<sup>144</sup>. À ces deux exemples viennent s'ajouter ceux de quelques-unes de nos pacifistes : Germaine Malaterre-Sellier, Léo Wanner, Camille Drevet, Andrée Jouve et Mme Albertine Eidenschenk-Patin.

---

<sup>142</sup> Louise Weiss, *Mémoire d'une Européenne, Tome I : 1893-1919*, Paris, Payot, 1968, p. 166.

<sup>143</sup> Jamie Dortch, *Kaethe Kollwitz: Women's Art, Working-Class Agitation, and Maternal Feminism in the Weimar Republic*, Master's Thesis, Department of History, Georgia State University, 2006, p. 51.

<sup>144</sup> Käthe Kollwitz, *The Diary and Letters*, p. 73, cité dans *Ibid*, p. 52.

### 1.2.3.1 Germaine Malaterre-Sellier, l'héroïne de guerre

Née en 1889 à Paris d'un père épicier, Germaine Sellier obtient son diplôme d'infirmière-major de l'Association des dames françaises (ADF) en 1910. Si Malaterre-Sellier est l'une des rares femmes qui parviennent à s'imposer en politique après la Première Guerre mondiale, c'est en grande partie grâce à la notoriété qu'elle a acquise pendant le conflit. Âgée de 25 ans en 1914, elle se voit confier la gestion de l'hôpital temporaire de Soissons par Jeanne Macherez. Son travail d'infirmière lui vaudra de passer à l'histoire comme l'une des héroïnes de la Grande Guerre : en 1915, elle reçoit la Croix de guerre avec palmes pour avoir continué à soigner les blessés sous les bombardements, malgré ses propres blessures<sup>145</sup>.

Cette catholique progressiste, proche de Marc Sangnier, se rallie, après la guerre, à la cause de la paix. Son expérience de guerre lui sert non seulement de point de référence constante dans son discours pacifiste, mais lui permet également de légitimer et de justifier son engagement pacifiste et sa voix politique<sup>146</sup>. Elle ne défend jamais un pacifisme inconditionnel, à l'instar des pacifistes présentées plus haut – plutôt un pacifisme modéré axé sur le soutien à paix par la Société des Nations – mais elle adhèrera tout de même, tout au long de l'entre-deux-guerres, à de nombreuses associations pour la paix, tant féminines que mixtes.

### 1.2.3.2 Léo Wanner : une pacifiste socialiste

Léonie Wanner (née Berger), mieux connue sous le nom de Léo Wanner, voit le jour en 1886 à Bourg-en-Bresse (Ain). À ce jour, nous en connaissons encore très peu sur son parcours

---

<sup>145</sup> Jean-Marc Binot, *Héroïne de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2008, p. 47.

<sup>146</sup> Laurence Brown, « "Pour aider nos frères d'Espagne". Humanitarian Aid, French Women and Popular Mobilization during the Front Populaire », *French Politics, Culture and Society*, vol. 25, n°1, Spring 2007, pp. 30-48.

militant avant les années 1920. Norman Ingram la présente toutefois comme l'une des « *leading lights* » du Comité de la rue Fondary pendant la guerre<sup>147</sup>. L'expérience du conflit semble donc marquer le début de son militantisme pacifiste qui continue après la guerre au sein de la section lyonnaise de la LIFPL dont elle est la présidente. À partir de 1930, elle finance la revue *S.O.S.*, bulletin de la section française de la LIFPL qui paraît jusqu'en 1934. À la suite des problèmes qui opposent la section parisienne de Gabrielle Duchêne à la section lyonnaise, Wanner arrête la production de *S.O.S.* mais refuse d'abandonner ses droits de propriété, poussant ainsi la Ligue à créer une nouvelle revue en 1935<sup>148</sup>.

Au militantisme pacifiste de Wanner s'ajoutent également les luttes féministes, socialiste puis communiste. En 1925, elle est membre de l'UFSF et se joint au Groupe des femmes socialistes SFIO. À l'automne de cette même année, elle tente de créer un groupe de femmes socialistes à Lyon, mais se heurte à de nombreux obstacles. Dans une lettre envoyée à Jeanne Mélin, également membre de l'UFSF et de la SFIO, elle note les difficultés qu'elle éprouve à unir féminisme et socialisme dans la région lyonnaise. « J'ai le culte de la volonté » écrit-elle à Mélin en avril 1925, « et je m'en suis bien trouvée car j'ai lutté dans la vie. J'ai travaillé comme un homme et je me suis arrêtée l'an passé que pour faire de l'action féministe. Je vous avoue qu'à Lyon, c'est très difficile. Les femmes y sont tellement bourgeoises à des degrés divers. Je suis pour elles un non-sens. Je les choque.<sup>149</sup> ». Elle restera membre du Groupe des femmes socialistes SFIO jusqu'en 1928. À partir des années 1930, elle passe du socialisme au

---

<sup>147</sup> Norman Ingram, *The Politics of Dissent. Pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 251.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>149</sup> Cité dans Christine Bard (1995), p. 183.

communisme et réoriente son militantisme vers la lutte contre l'oppression coloniale et plus particulièrement vers la « pacification marocaine » et de l'Afrique du Nord<sup>150</sup>.

Femme engagée dans un combat où s'entrecroisent pacifisme, féminisme, lutte des classes et anticolonialisme Léo Wanner est une figure marquante du mouvement pacifiste féminin grâce à son travail au sein de la SFLIPLF<sup>151</sup>. Les auteurs de la notice biographique de Wanner pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Georges Oved et Michel Dreyfus, soulignent toutefois perdre sa trace après 1937<sup>152</sup>.

### **1.2.3.3 Veuves de guerre et mères endeuillées : Camille Drevet, Andrée Jouve et Mme Albertine Eidenschenk-Patin**

Contrairement aux pacifistes présentées plus haut et pour qui nous possédons une quantité d'information considérable, pour d'autres, comme Camille Drevet, Andrée Jouve et Mme Albertine Eidenschenk-Patin, l'information sur leurs activités d'avant-guerre se fait rare. Pour Drevet et Jouve, il faut se tourner vers leurs notices dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* pour trouver les éléments biographiques les plus détaillés. Pour Eidenschenk-Patin, la tâche est encore plus ardue : la seule véritable notice biographique date de 1938, dans un article intitulé « Une femme de bien : Mme Eidenschenk-Patin<sup>153</sup> ». Malgré le petit nombre de références biographiques pour ces trois femmes, nous avons été en mesure de

---

<sup>150</sup> En 1933, elle sera même accusée par la police française d'être à l'origine de l'organisation communiste au Maroc. Georges Oved & Michel Dreyfus, « Wanner Léo née Berger Léonie », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article135195>, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>151</sup> Voir Michel Dreyfus (1993)

<sup>152</sup> Georges Oved & Michel Dreyfus (2010).

<sup>153</sup> Mona Siegel fait une brève description biographique d'Eidenschenk-Patin dans son ouvrage publié en 2004 (p. 422).

retracer les événements marquants qui les ont poussées vers le mouvement pour la paix après la Première Guerre mondiale.

Fille d'un couple d'instituteurs, Camille Drevet voit le jour à Grenoble vers 1880. En 1904, après avoir terminé ses études à la Sorbonne, elle épouse Henri-Paul Drevet (né en 1871), un lieutenant de chasseurs alpins. Enrôlé dès les premiers mois de guerre, il décède le 2 octobre 1914 près d'Arras. Pendant le reste du conflit, Drevet se consacrera au travail social dans des Foyers de soldats. Le drame personnel que fut la perte de son mari oriente profondément le cours de sa vie et explique la lutte pour le pacifisme qu'elle mène jusqu'à sa mort en 1969. Selon Michel Dreyfus, Drevet commence son militantisme pacifiste en 1924 grâce à Andrée Jouve, une ancienne compagne d'études, qui lui fait découvrir la LIFPL<sup>154</sup>. Si elle ne semble pas avoir été particulièrement intéressée par la question de la paix avant la guerre, c'est un pacifisme intransigeant que Camille Drevet défendra à partir de la première moitié des années vingt, et ce, jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres.

Andrée Jouve, fille d'un huissier, vint au monde en 1884 à Montreuil. Après une licence de Lettres, elle devient professeure à Arras. Avec son époux Pierre Jean Jouve, de qui elle aura un fils en 1914, elle déménage en Suisse en 1915. C'est là qu'elle fera la rencontre de plusieurs intellectuels éminents, dont Romain Rolland, les Pitoëf et Franc Masereel. Revenue en France après le conflit, elle joint la LIFPL aux côtés de Gabrielle Duchêne. Suite à son divorce en 1924, elle consacrera la grande majorité de son énergie à la Ligue et en deviendra l'une des conférencières les plus importantes<sup>155</sup>.

De son côté, Albertine Eidenschenk-Patin est née en 1864 dans une famille paysanne pauvre de la Seine-et-Marne. Après avoir occupé le poste d'institutrice à l'École normale

---

<sup>154</sup> Michel Dreyfus, «Camille Drevet», *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, volume 1914-1939.

<sup>155</sup> «Andrée Jouve», *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, volume 1914-1939.

supérieure de Fontenay-aux-Roses puis à l'École normale d'institutrices de Versailles, elle devient, en 1892, directrice de l'École normale d'institutrices d'Oran. C'est là qu'elle épouse, en 1894, M. Eidenshenck, inspecteur d'Académie. Né à Colmar en 1850, M. Eidenschenk s'engagera volontairement auprès de l'armée française en 1870. Il sera réintégré à l'armée en 1915, à l'âge de 65 ans, comme officier interprète. Il décède en 1919. La guerre lui enlève également son fils, mort en 1915. Ces deux décès auraient sans doute été suffisant pour qu'Eidenschenk-Patin déteste la guerre, mais c'est surtout une lettre d'adieu de son fils qui suscite chez elle un vif désir de paix. « Souviens-toi de la guerre! » écrit-il, « Souviens-toi que quoique bon soldat, je fus pacifiste et ai souhaité que cette terrible guerre soit la dernière. Unis les efforts à tous ceux qui cherchent à réaliser ce rêve et débarrasser l'humanité de ce fléau<sup>156</sup> ». C'est en 1928 qu'Eidenschenk-Patin réalisera les vœux de son fils en fondant la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP).

### Conclusion : Les visages du pacifisme féminin

Comme nous pouvons le constater grâce à l'exemple de ces neuf femmes, il existe autant de raisons qui poussent à joindre la lutte pour la paix qu'il existe de pacifistes. Il devient donc difficile, comme l'avait déjà souligné Linda Forcey, de parler d'une expérience homogène pour toutes les femmes<sup>157</sup>. Bien au contraire, ce premier chapitre montre que pour certaines, l'engagement pour la paix est déjà bien entamé lorsque sonnent les cloches de l'armistice, alors que, pour d'autres, il est plus récent. Certes, au début du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs sont convaincues que les qualités maternelles des femmes en font des pacifistes naturelles. Néanmoins, elles n'ont

---

<sup>156</sup> «Une femme de bien : Mme Eidenschenk-Patin», *La Française*, 1938.

<sup>157</sup> Linda Forcey (1991 ; 1995).

été que quelques centaines à s'opposer ouvertement à la guerre en France. Comme l'écrit Madeleine Vernet en 1917 : « Il n'y a pas, en ce moment, de plus grand crime que de penser à la Paix, que de vouloir la Paix <sup>158</sup> ». Non seulement sont-elles accusées de défaitisme et d'antipatriotisme, mais l'adhésion de certaines femmes au mouvement pacifiste pendant le conflit provoque leur exclusion des associations féministes. C'est le cas, par exemple, de Jeanne Mélin et de Gabrielle Duchêne qui sont chassées de l'UFSF et du CNFF respectivement<sup>159</sup>. À la lumière de cette première analyse, un constat s'impose : les femmes ne sont pas « biologiquement » pacifistes, ni nécessairement parce qu'elles sont mères. Il faut plutôt y voir le résultat d'un mélange de facteurs : militantisme antérieur, idéologie politique et expérience de la dernière guerre en sont quelques-uns. Les analyses biographiques que nous avons faites dans ce chapitre sont donc essentielles pour comprendre l'implication des pacifistes dans le mouvement pour la paix durant la période de l'entre-deux-guerres.

Ces présentations biographiques permettent également de mieux comprendre le mouvement pacifiste de façon générale. Ce premier chapitre montre que l'engagement pacifiste est souvent accompagné d'autres formes de militantisme, qu'il soit féministe, socialiste ou syndicaliste. Au sein de ces divers groupements, les pacifistes se côtoient régulièrement et jouent parfois un rôle déterminant dans le parcours de leurs consœurs. C'est ainsi que Jeanne Mélin côtoie doublement Marie-Louise Puech au sein de l'Association La paix par le Droit et du Comité de la rue Fondary ou encore que Camille Drevet qui intègre les rangs de la LIFPL grâce à son amie Andrée Jouve. Il permet également déterminer les raisons qui poussent certaines femmes à adopter un pacifisme intransigeant après la guerre ou, au contraire, à professer un pacifisme plus

---

<sup>158</sup> Madeleine Vernet, *Hélène Brion. Une belle conscience et une sombre affaire*, Édition et Librairie de l'Avenir Social, Épône, novembre 1917.

<sup>159</sup> La scission entre les féministes et les pacifistes a déjà été largement étudiée dans le contexte de l'Angleterre. Voir à ce sujet : Johanna Alberti (1989); et Jo Vellacott (1977); (2007). Pour le cas français, il reste encore beaucoup de travail à faire sur ce sujet qui mériterait une étude plus approfondie. L'article d'Alison F. Fells (2007) offre toutefois une première piste de réflexion intéressante.

modéré. Dans le chapitre qui suit, nous porterons une attention plus particulière à ces éléments en nous interrogeant sur la typologie du pacifisme féminin français, sur les diverses associations pacifistes ainsi qu'à la formation de réseaux féminins et mixtes. Les parcours de nos pacifistes sont aussi divers et différents que les associations auxquelles elles adhéreront.

## Chapitre 2 : Les associations de femmes pour la paix

Il existe une vingtaine d'associations de femmes pour la paix en France durant l'entre-deux-guerres. Notre thèse ne s'intéressera toutefois qu'à cinq d'entre elles. Pour plusieurs de ces groupes, les archives n'ont tout simplement pas survécu à l'épreuve du temps. C'est le cas, par exemple, de Notre petit cercle international pour lequel nous ne détenons qu'une coupure de presse<sup>160</sup> ainsi que du Cercle international féminin dont ne subsiste qu'un seul numéro de leur mensuel, *Le Journal de mon Club*, daté de mai 1934, dans lequel il est question de l'organisation d'un concours de la plus belle lettre d'amour et de la plus jolie oreille<sup>161</sup>. D'autres groupes, comme le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (1935), créés face à la montée du nazisme dans la seconde moitié des années 1930, sortent de notre cadre d'étude, ce qui limite notre corpus aux cinq associations que nous présenterons dans cette section. Ces groupes diffèrent à la fois par leur approche face au féminisme, mais également par la forme de pacifisme qu'elles adoptent. Comme le fait Christine Bard en parlant des féminismes français, il est également préférable de parler de plusieurs pacifismes en France durant l'entre-deux-guerres<sup>162</sup>.

En effet, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, toutes n'adoptent pas le même pacifisme. Le même scénario se produit chez les associations pacifistes : certaines sont plus modérées, d'autres radicales; certaines optent pour un pacifisme féminin, d'autres pour un pacifisme plus féministe. Il faut distinguer entre ces formes de pacifismes et définir où se situe chacune des associations étudiées dans le cadre de cette thèse. Pour ce faire, il sera d'abord

---

<sup>160</sup> «Notre petit cercle international», *La revue mondiale*, 15 avril 1932.

<sup>161</sup> *Le Journal de mon Club*, 2<sup>e</sup> année, n°18, mai 1934.

<sup>162</sup> Christine Bard, «Les vaincues de l'an 40», dans Évelyne Morin-Rotureau (dir.), *1939-1945 : Combats de femmes*, Paris Autrement, 2001, p. 18. Voir également à ce sujet Yvonne Bennett, «Vera Brittain and the Peace Pledge Union: Women and Peace», dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace: Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 192-213.

question des diverses typologies du pacifisme féminin et de leur application pour le cas français de l'entre-deux-guerres. À la lumière de cette première analyse, nous présenterons les groupes retenus pour cette thèse. En examinant leur création, leur orientation pacifiste et leurs revendications, nous serons en mesure de mieux comprendre leurs prises de position sur les enjeux qui seront abordés dans les prochains chapitres. Finalement, il sera question de la formation de réseaux pacifistes féminins et mixtes et de leur importance dans la diffusion du discours féminin.

## 2.1 Une typologie féminine du pacifisme

Depuis les années 1970, de nombreux historiens ont tenté de dresser une typologie des mouvements pacifistes<sup>163</sup>. C'est à Norman Ingram qu'il revient d'avoir développé une typologie spécifique au cas français. Dans son ouvrage *The Politics of Dissent : Pacifism in France, 1919-1939*, Ingram fait la distinction entre le « pacifisme ancien-style » et le « pacifisme nouveau-style ». Le premier, légaliste et conditionnel, date de la période d'avant-guerre et cherche à instaurer la paix par le droit. Le second, intégral et inconditionnel, naît de l'entre-deux-guerres en réponse à l'échec de la formule plus modérée. Certes, aucune des typologies développées jusqu'à présent ne fait l'unanimité chez les historiens qui notent leur caractère trop national<sup>164</sup>. Cependant, celle d'Ingram semble être largement acceptée par l'historiographie du mouvement français. Il s'agit toutefois ici d'une typologie essentiellement masculine. Ingram note d'ailleurs

---

<sup>163</sup> Parmi ceux-ci, notons : Martin Ceadel, *Pacifism in Britain 1914-1945 : The Defining of a Faith*, Oxford, Clarendon Press, 1981 et Roger Chickering, *Imperial Germany and a World Without War : The Peace Movement and German Society, 1892-1914*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1975. Pour une présentation détaillée de ces typologies, voir l'introduction de l'ouvrage de Carl Bouchardeau : *Le citoyen et l'ordre mondial (1914-1919). Le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande Guerre en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, Pedone, 2008.

<sup>164</sup> Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, p. 92.

le cas particulier du pacifisme féminin dans son chapitre intitulé « *Thèmes et Variations, or Feminist Pacifism in Interwar France* ». En se servant de l'exemple de la SFLIFPL, il montre que durant l'entre-deux-guerres l'évolution du pacifisme féminin en France suit une trajectoire qui va à l'opposé des autres mouvements pacifistes de l'époque. Alors que les années 1920 sont dominées par le pacifisme « ancien style » (ou légaliste), la SFLIFPL adopte un pacifisme intégral, habituellement associé au pacifisme « nouveau style ». Dans la même optique, lorsqu'apparaît le pacifisme « nouveau style », beaucoup plus radical que le précédent, dans la seconde moitié des années 1930, le pacifisme féminin semble s'éloigner du pacifisme inconditionnel pour se pencher vers la défense de la justice et de la liberté<sup>165</sup>.

Pour les spécialistes du pacifisme féminin français, la typologie d'Ingram, bien que fort intéressante, doit être nuancée. En ne tenant compte que de la SFLIFPL, Ingram omet tout un pan du mouvement de paix féminin. Comme l'explique Sandi Cooper, « one has to look well beyond LIFPL for examples of French pacifism<sup>166</sup> ». Dans son ouvrage sur l'histoire du féminisme entre 1914 et 1940, Christine Bard utilise une typologie semblable à celle d'Ingram (pacifisme légaliste et pacifisme inconditionnel). Toutefois, Bard choisit de présenter la SFLIFPL comme appartenant à une troisième catégorie, celle du pacifisme politisé, pour qui la paix est une question d'importance capitale qui s'insère dans un programme politique à long terme : la lutte féministe<sup>167</sup>. Plusieurs historiens vont également adopter cette définition « politisée » du pacifisme féminin français. Dans un article portant sur l'engagement pour la paix en France lors de l'entre-deux-guerres, Nicolas Offenstadt et Philippe Olivera soulignent que le pacifisme est souvent utilisé comme « enjeu » par certains groupes qui « refusent la structuration établie du

---

<sup>165</sup> Norman Ingram (1991), p. 14.

<sup>166</sup> Sandi E. Cooper (1997), p. 105.

<sup>167</sup> Christine Bard (1995), p. 129.

champ politique et aspirent à une expérience propre<sup>168</sup>». C'est le cas, entre autres, des femmes qui voient dans la lutte pour la paix une façon de mettre au défi les hommes qui continuent de leur refuser le droit à la pleine citoyenneté. Nous retrouvons ici l'idée d'une « paix positive », telle que développée par Johan Galtung à la fin des années 1960<sup>169</sup>. Pour Galtung, il n'est pas suffisant d'éliminer la violence directe (« paix négative»), il faut également lutter pour la justice sociale et le respect des droits humains (« paix positive »). Seule l'abolition de toutes les formes de violences (directes, indirectes et culturelles) mènera à l'établissement de la paix durable<sup>170</sup>.

En plus de faire la distinction entre pacifisme légaliste, inconditionnel et politisé, Christine Bard divise le mouvement pacifiste féminin des années 1920 en trois grandes tendances d'influence inégale : les apologistes de la paix par le droit, les féministes radicales et les antimilitaristes<sup>171</sup>. Les premières, aussi appelées pacifistes genevoises, regroupent des associations telles que l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN), qui voient dans la nouvelle institution de Genève et dans l'arbitrage international un espoir de réorganisation internationale et de développement d'une paix durable. De leur côté, les féministes radicales, mieux représentées par la LIFPL, voient dans la lutte pour la paix un moyen de faire progresser leurs préoccupations pacifistes, mais aussi de faire avancer la cause des femmes au niveau international. Finalement, les antimilitaristes défendent un pacifisme plus intransigeant. Celles qui adhèrent à cette dernière forme s'engagent à ne jamais accepter l'idée de guerre. Ayant tiré des leçons du dernier conflit, ces femmes s'opposent à tout travail social en cas de guerre,

---

<sup>168</sup> Nicolas Offenstadt, Philippe Olivera, « L'engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres, un ou des pacifismes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, janvier-mars 1993, p. 53.

<sup>169</sup> Johan Galtung, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n°3, 1969, pp. 167-191.

<sup>170</sup> Catia C. Confortini, « Galtung, Violence, and Gender: The Case For a Peace Studies/Feminism Alliance », *Peace & Change*, vol. 31, n°3, July 2006, p. 335.

<sup>171</sup> Christine Bard (1995), p. 134

considérant que le plus modeste emploi contribue indirectement à maintenir et à prolonger les hostilités.

De son côté, l'historienne Mona Siegel distingue le pacifisme dit *féministe* du pacifisme dit *féminin*<sup>172</sup>. Alors que les adeptes du premier, à la fois pacifistes et féministes, estiment que seule l'égalité des sexes par le droit de vote et l'entrée de femmes dans la sphère publique permettra d'atteindre la paix, les adeptes du second croient, au contraire, que c'est au sein de leurs familles que les femmes sont les plus utiles pour défendre la paix. Siân Reynolds divise elle aussi le mouvement entre « *women's pacifism* », basé sur l'idée que la paix est un enjeu « naturellement », voire « biologiquement », féminin, et le « *feminist pacifism* », qui fait du pacifisme et du féminisme deux causes intimement liées<sup>173</sup>.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons opté pour une approche typologique double. Il nous paraît d'abord important de faire la distinction entre pacifisme-féminin et pacifisme-féministe. Cette première typologie est particulièrement intéressante lorsque vient le temps d'analyser le discours qu'adoptent les associations (et les pacifistes) sur le rôle et la place des femmes dans le débat sur la paix. Ce discours influence directement le type d'actions privilégié par les organisations pacifistes. Notre analyse doit également tenir compte de la distinction entre le pacifisme absolu, plus radical, et le pacifisme légaliste, plus modéré. Cette distinction devient importante lorsque nous regardons le positionnement des associations pacifistes sur des enjeux spécifiques. Des historiens ont déjà souligné le caractère balkanisé du mouvement pacifiste français de l'entre-deux-guerres<sup>174</sup>. Ce constat est d'autant plus vrai pour le cas du pacifisme féminin. Rares sont les moments où tous les acteurs du mouvement s'unissent pour travailler à l'élaboration de la paix (l'exemple de la pétition pour le désarmement, présenté au chapitre six,

---

<sup>172</sup> Mona Siegel (2004), p. 120.

<sup>173</sup> Siân Reynolds (1996), p. 190.

<sup>174</sup> Norman Ingram (1991), p. 2.

est l'une des rares exceptions). Nous retrouvons plutôt plusieurs actions mises sur pied indépendamment l'une de l'autre. Cela s'explique, entre autres, par les tensions provoquées par l'écart idéologique qui existe entre les acteurs modérés et les plus radicales du mouvement. Finalement, nous soutiendrons que toutes les formes de pacifisme féminin (qu'il soit féministe ou non) sont politisées.

## 2.2 Une présentation des associations pacifistes féminines françaises

Les cinq associations retenues dans le cadre de cette thèse sont les suivantes : la Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (SFLIFPL), l'Union fraternelle des femmes contre la guerre (UFFCG), la Ligue des femmes contre la guerre (LFCG), la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) et l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN). Unies dans leur désir de paix, elles diffèrent toutefois dans leur orientation pacifiste et féministe. Divisé en quatre axes le *Tableau 2.1* montre comment se répartissent les associations pacifistes féminines françaises selon les deux typologies que nous avons privilégiées plus haut. Il est toutefois important de noter que les lignes entre ces catégories elles sont très fluides. Les sections suivantes feront donc une présentation de ces cinq associations tout en portant une attention particulière aux types de pacifisme auquel elles appartiennent.

**Tableau 2.1 : Orientations des associations pacifistes féminines françaises**

	Pacifisme-féminin	Pacifisme-féministe
Pacifisme-légaliste	LIMEP	UFSDN <i>(La Française)</i>
Pacifisme-absolu	UFFCG  LFCG <i>(La Mère Éducatrice)</i>	SFLIFPL

### 2.2.1 La paix passe par le droit de vote des femmes : les associations pacifistes-féministes

Pour plusieurs femmes, pacifisme et féminisme font partie d'un même combat. Tout en acceptant le discours essentialiste voulant que l'affinité des femmes pour la paix découle de leurs qualités maternelles, ces pacifistes dénoncent le lien entre militarisme et assujettissement des femmes<sup>175</sup>. Deux associations de notre corpus adoptent un pacifisme-féministe : la SFLIFPL et l'UFSDN. Toutefois, comme le montre le *Tableau 2.1*, alors que la première pratique un pacifisme-absolu, la seconde est beaucoup plus modérée et adopte un pacifisme-légaliste plaçant ses espoirs de paix dans la toute nouvelle Société des Nations.

<sup>175</sup> Sandi E. Cooper (1997), p. 107.

### 2.2.1.1 La SFLIFPL : pacifisme internationaliste et féministe

Le Comité international des femmes pour une paix permanente (CIFPP) voit le jour lors du Congrès international des femmes de La Haye, organisé en avril 1915. En France, c'est au sein du Comité de la rue Fondary que se réunit un petit groupe de pacifistes dirigé par Gabrielle Duchêne. Dès sa création, la Section française du CIFPP adopte un pacifisme-féministe. L'article premier de ses statuts affirme d'ailleurs que sa mission est « de rechercher les moyens de faire servir le féminisme (action sociale et politique des femmes) à prévenir le recommencement de la guerre<sup>176</sup> ». En novembre 1915, une petite brochure intitulée « Un devoir urgent pour les femmes », tiré à 2000 exemplaires, présente les vœux de la Section française. N'envisageant pas la paix immédiate – elles cherchent sans doute à éviter la censure – elle souhaite tout de même la préparer. Elle demande :

- 1° Que tous les Gouvernements alliés formulent leurs conditions de paix et les fassent connaître;
- 2° Que ces Gouvernements ne rejettent pas de parti pris les propositions de paix, faites ou à venir, d'où qu'elles viennent;
- 3° Que le Gouvernement français soumette celles-ci à l'examen des Chambres, et, par conséquent, au contrôle de l'opinion<sup>177</sup>.

La publication cette brochure lui vaut d'être accusée de défaitisme par la police parisienne et provoque une réaction ultranationaliste dans les milieux féministes<sup>178</sup>. Durant la guerre, le Comité de la rue Fondary ne compte jamais plus d'une centaine de membres.

En 1919, lors du Congrès de Zurich, le CIFPP devient la LIFPL. Autour de la présidente de la Section française, Gabrielle Duchêne, gravitent plusieurs femmes bien connues des milieux

---

<sup>176</sup> Cité dans Christine Bard (1995), p. 99.

<sup>177</sup> « Un devoir urgent pour les femmes », Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente, Paris, 1915. BMD : 940.3 DEV Broc.

<sup>178</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 124.

pacifistes et féministes : pensons notamment à Jeanne Mélin, Andrée Jouve, Camille Drevet et Léo Wanner. Cette équipe, malgré son expérience politique et son dynamisme, ne réussira jamais à recruter beaucoup plus que 500 membres dans les années 1920, contrairement à l'Allemagne qui en compte 5000 ou à la Grande-Bretagne qui réunit plus de 4000 membres. En 1935, la Ligue affirme compter plus de 4500 membres. Il faut toutefois regarder ce chiffre avec prudence car, lors du Congrès annuel de la Section française en 1936, elle n'en compte que 1 700<sup>179</sup>. Comme le souligne Norman Ingram, Gabrielle Duchêne avait noté, en 1931, les dangers de mettre de l'avant la faiblesse numérique de la Ligue<sup>180</sup>.

Dans un rapport sur l'action de la Section française daté de 1921, la SFLIFPL note au sujet des problèmes de recrutement que, malgré le travail effectué à la diffusion des idées de la Ligue, « les conditions politiques et économiques n'ont pas été favorables au développement des efforts pacifistes bien que ceux-ci n'aient jamais été plus nécessaires<sup>181</sup> ». En effet, au début des années 1920, le climat qui règne au sein de la société française qui peine à sortir du conflit (régions dévastées, crises économiques, esprit nationaliste, haine envers l'Allemagne) ne permet guère aux associations pacifistes de remplir leurs rangs. De plus, le pacifisme absolu qu'adopte la Section française dès 1919 y est sans doute pour quelque chose. L'article premier des Principes de la SFLIFPL stipule que :

La Section française de la LIFPL réunit les femmes qui, ennemies de la violence, ne se bornent pas à refuser leur participation à toute action meurtrière, à rechercher les moyens pacifiques de résoudre les conflits, mais veulent, de plus consacrer leurs efforts à étudier, divulguer et détruire toutes les causes politiques, sociales et économiques de guerre<sup>182</sup>.

---

<sup>179</sup> Procès-verbal de la conférence nationale de la Section française de la L.I.F.P.L. des 27-28 juin 1936. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208/1936.

<sup>180</sup> Norman Ingram (1991), p. 253.

<sup>181</sup> «Extraits du rapport sur l'action de la Section française au cours du dernier exercice, 1920-1921. Adressé au Comité Central de la Ligue», mai 1921. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208.

<sup>182</sup> Ligue internationale des femmes pour la paix et la Liberté. BDIC, Fonds G. Duchêne : F delta res 208/1.

Pour adhérer à la SFLIPLF les femmes doivent rejeter toutes formes de guerre (quelle soit offensive ou défensive). Défendant un pacifisme internationaliste, la petite Section française est sensible aux arguments communistes en raison du lien étroit qu'entretient sa présidente avec le PCF. Norman Ingram note d'ailleurs que la position française est, avec celle de la Section allemande, la plus radicale au sein de la LIFPL dans les années 1920<sup>183</sup>.

La SFLIPLF maintient après la guerre sa posture pacifisme-féministe adoptée pendant le conflit. Lors du Congrès de Zurich en 1919, la LIFPL internationale prend une position claire sur les questions féministes dans son *Rapport sur le Statut de la Femme* : elle demande que le suffrage soit accordé aux deux sexes et que les femmes soient reconnues comme l'égal des hommes au niveau législatif et administratif, qu'elles obtiennent le droit de disposer elles-mêmes de leurs propriétés et de leurs revenus, que les mères aient les mêmes droits que les pères, que pour un travail égal, les femmes obtiennent un salaire égal à celui des hommes et demandent que tous les pays qui ne l'ont pas déjà fait reconnaissent la citoyenneté des femmes<sup>184</sup>. Pour les membres de la Section française qui, contrairement à plusieurs de leurs consœurs, n'ont toujours pas obtenu le droit de vote, les questions féministes sont d'autant plus importantes. C'est ainsi qu'elle indique dans la définition de son mandat qu'elle a pour but « d'unir les femmes qui s'opposent à toutes les guerres [...] par la réalisation d'un état social, politique et économique basé sur la justice, sans distinction de sexe, de race, de classe ou de foi<sup>185</sup> ».

Bien qu'elle n'ait jamais été une très grande association en terme de membres, la Section française de la LIFPL a été un acteur clé du mouvement pacifiste féminin français tout au long

---

<sup>183</sup> Norman Ingram « Gender and the Politics of Pacifism, Feminist Pacifism and the Case of the French Section of Women's International League for Peace and Freedom », dans Eva Schöck-Quinteros, Anja Schüler, Annika Wilmers, Kerstin R. Wolff, *Politische Netzwerkerinnen : Internationale Zusammenarbeit von Frauen, 1830-1960*, Berlin, Trafo Verlag, 2007, p. 271.

<sup>184</sup> *Report of the International Congress of Women*, WILPF, Zurich, May 12 to 17, 1919.

<sup>185</sup> *Ibid.*

de l'entre-deux-guerres. Ce succès est en grande partie dû aux pacifistes de renommée nationale et internationale qui en sont membres.

### 2.2.1.2 L'UFSDN et le pacifisme genevois

D'abord créée comme section de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) en 1920, à la suite du Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes tenu à Genève en juin de la même année, l'Union française pour la Société des Nations (UFSDN) devient rapidement autonome. Marie-Louise Puech se réjouit que l'UFSDN soit « l'une des premières sociétés nationales pour la Société des Nations à se constituer<sup>186</sup> » en France. Elle fait d'ailleurs partie, avec l'Association française pour la Société des Nations (AFSDN) et le Groupement universitaire pour la Société des Nations (GUSDN), de la Fédération française des associations pour la SDN créée dans le but de regrouper sous un même toit toutes les associations pro-SDN<sup>187</sup>. Elle entretient également des liens étroits avec La Paix par le Droit qui reprend très souvent des articles de l'UFSDN dans sa revue<sup>188</sup>.

Plus modérée que la SFLIFPL, elle adopte un pacifisme légaliste et déclare « régler son attitude durant la Paix, aussi bien que dans le cas où un conflit éclaterait, sur celle de la Cour de Justice internationale, tribunal suprême dont les arrêts doivent être respectés par les individus comme par les nations<sup>189</sup> ». À l'instar des autres groupes qui militent pour la SDN, l'Union

---

<sup>186</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes et la Société des Nations », s.d. BMD : Dos 327 UNI.

<sup>187</sup> Christian Birebent, « Militantes pro-SDN en France et au Royaume-Uni dans les années 1920 : quelle influence ? » dans Jean-Marc Delaunay & Yves Denéchère, *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2006, p.257.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>189</sup> Union féminine pour la Société des Nations. BDIC : 4 delta 1557.

féminine n'est pas partisanes de la paix « à tout prix<sup>190</sup> ». Elle croit plutôt dans la valeur du droit pour fonder la paix internationale. Son objectif est de faire connaître et créer un milieu favorable à l'épanouissement de la SDN en groupant

Les femmes de toutes convictions politiques, philosophiques ou religieuses qui, se souvenant des souffrances indicibles causées par la guerre et conscientes qu'aucun progrès politique, social ou économique ne sera définitif tant que la guerre restera possible, ont résolu de lutter énergiquement pour le désarmement moral, première condition du désarmement matériel<sup>191</sup>.

Selon Sandi Cooper, l'UFSDN, bien qu'elle soit une organisation de femmes, n'a pas une vision très différente de celle des associations pacifistes masculines de l'époque. Ce qui l'a distingué, c'est son engagement profond envers le suffrage des femmes<sup>192</sup>.

Convaincue « que tant que les femmes n'auront aucune part à la gestion des affaires publiques, elles ne pourront pas influencer sur la politique extérieure et seront impuissantes à empêcher les conflits armés<sup>193</sup> », l'UFSDN voit dans la Société des Nations un atout à sa stratégie féministe. En effet, elle souhaite que la présence de femmes à Genève, bien que modeste, mène à des recommandations internationales en faveur du suffrage féminin<sup>194</sup>. À la direction de l'Union, se retrouvent d'ailleurs plusieurs féministes de longue date : Cécile Brunschvicg, membre de l'UFSF et présidente de l'UFSDN pendant les années vingt, Marie-Louise Puech, qui en deviendra la présidente en 1930, Germaine Malaterre-Sellier, présidente du CNFF et membre de la Jeune République, ainsi qu'Anna Jézéquel, épouse du pasteur Jules Jézéquel et secrétaire internationale de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Églises.

---

<sup>190</sup> Jean-Michel Guieu, *Le rameau et le glaive. Les militants français pour la Société des Nations*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008, p. 4.

<sup>191</sup> Union féminine pour la Société des Nations. BDIC : 4 delta 1557.

<sup>192</sup> Sandi E. Cooper (1997), p. 106.

<sup>193</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes et la Société des Nations », s.d. BMD : Dos 327 UNI.

<sup>194</sup> Christine Bard (1995), p. 135.

Au milieu des années 1920, Marie-Louise Puech constate avec fierté les succès de son association :

L'UFSDN n'a cessé de se développer depuis 1920; elle compte aujourd'hui plusieurs Sections en province et l'une de ses Sections (Marseille) a obtenu en 1925 un des grands prix du Concours de la Paix pour son Mémoire classé *ex aequo* avec ceux d'économistes et de publicistes éminents<sup>195</sup>.

Il est toutefois intéressant de noter que l'UFSDN ne possède de sections locales que dans les villes où existent déjà des groupements de l'UFSF. En 1927, l'Union compte environ 700 adhérentes individuelles. À ce chiffre, il faut toutefois ajouter les membres de l'UFSF et de l'Association d'anciennes élèves des Écoles Normales qui lui apportent leurs concours<sup>196</sup>. Cela explique probablement comment la féministe Denise Moran estime à plus de 1500 le nombre de membres en 1929<sup>197</sup>. Plus large que la SFLIPLF en terme d'adhérentes, l'UFSDN demeure toutefois plus discrète, du moins dans les années 1920. Cela s'explique sans doute par son désir de travailler auprès d'associations en faveur de la SDN – « il paraît naturel de collaborer entre organisations similaires<sup>198</sup> », explique Puech en 1922 – plutôt que de s'unir au mouvement féminin pour la paix. Il n'en reste pas moins que l'UFSDN joue un rôle déterminant, particulièrement au début des années 1930, dans l'action féminine autour de la question du désarmement militaire.

---

<sup>195</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes et la Société des Nations », s.d. BMD : Dos 327 UNI. Au sujet de Concours de la paix voir : « Les lauréats de la paix. Les concours américains et français pour la paix de 1923-1924 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-3, 2007/3, pp. 118-137.

<sup>196</sup> Christian Birebent (2006), p. 258.

<sup>197</sup> Denise Moran, « L'Union féminine pour la S.D.N. fait dans toute la France une active propagande », 27 octobre 1929. BMD : Dos 327 UNI.

<sup>198</sup> Marie-Louise Puech, « Les Femmes Françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de Documentation Économique et Sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

## 2.2.2 « Avant d'être pacifiste dans la rue, il faut l'être chez soi, à son foyer<sup>199</sup> » : les associations pacifistes-féminines

Pour les adeptes du pacifisme-féminin, le pacifisme a comme objectif de mobiliser les femmes comme mères et tend à les présenter comme naturellement pacifistes en insistant sur le fait que celles qui mettent au monde les enfants connaissent le *prix de la vie*. C'est donc en s'adressant directement aux mères et en affirmant que c'est au sein même de leur famille, auprès de leur époux et de leurs enfants, que les femmes peuvent efficacement revendiquer la paix que la LFCG, l'UFFCG et la LIMEP vont de recruter leurs membres. Cette position des pacifistes-féminines obtiendra l'appui de nombreuses personnalités, sans doute aussi parce que cela conforte l'ordre social : pour Romain Rolland, par exemple, les femmes n'ont pas besoin d'intervenir dans les débats publics pour arrêter la guerre. À ses yeux, leur influence est plus grande dans l'intimité du foyer, où elles peuvent éduquer les hommes qui les entourent<sup>200</sup>.

Ces associations appartiennent à la branche la plus apolitique du mouvement de femmes pour la paix. Cependant, il ne faut pas croire que ces femmes, adeptes du pacifisme-féminin, n'ont pas participé aux débats politiques de l'époque. Comme l'indique Mona Siegel, les pacifistes-féminines sont intervenues dans l'arène politique en dépit de leur rhétorique sur la maternité et la domesticité<sup>201</sup>. Par conséquent, le pacifisme-féminin ne devient pas féministe lorsqu'il est politique<sup>202</sup> ? Pour Jo Vellacott, la réponse est claire: « The women who stood up to oppose the First World War (or any war) were stepping out of their assigned roles, and their

---

<sup>199</sup> Madeleine Vernet, «Vers la paix par l'éducation», *Supplément trimestriel de la «Mère Éducatrice»*, n°1, novembre 1923.

<sup>200</sup> Romain Rolland, «À l'Antigone éternelle», *Les Précurseurs*, Paris, Éditions de l'Humanité, 1919. BHVP : 615580.

<sup>201</sup> Mona Siegel (1999), p. 442.

<sup>202</sup> Emmanuelle Carle, « Women, Anti-Fascism and Peace in Interwar France: Gabrielle Duchêne's Itinerary », *French History*, vol. 18, n°3, 2004, p. 292.

actions must be located in the context of feminism<sup>203</sup> ». La lutte pacifiste acquiert une capacité transformative et devient, d'une part, un combat contre un système patriarcal qui engendre l'exploitation et l'oppression des femmes et, d'autre part, un moyen d'expression, d'éveil de la conscience et d'émancipation, même au sein de la branche la plus modérée du mouvement.

### 2.2.2.1 La LFCG : la paix par les mères

La Ligue des femmes contre la guerre (LFCG) est créée par Madeleine Vernet en 1921. Outrée par les fêtes militaristes du 11 novembre 1920<sup>204</sup>, Vernet lance le même mois un appel dans sa revue *La Mère éducatrice* pour la création d'une ligue de femmes pacifistes :

Devant la profanation de la dépouille du soldat inconnu; devant l'odieuse comédie jouée à Paris le 11 novembre; devant l'insulte faite à la Maternité en la personne inconnue de la mère du soldat inconnu; devant l'insulte faite encore, dans ce même geste, à toutes les mères, à toutes les épouses, à toutes les sœurs [...]; Ne sommes-nous pas en droit, nous autres femmes, de nous redresser, de nous révolter et de venger ceux que nous pleurons. [...] Ne pourrions-nous pas former la « Ligue des femmes contre la guerre? »<sup>205</sup>

Difficilement dissociable de sa fondatrice et de sa revue *La Mère éducatrice*, la LFCG adopte un pacifisme-féminin intransigeant. Pour Vernet, il faut que la femme demeure mère par-dessous tout : « avant d'être pacifiste dans la rue, il faut l'être chez soi, à son foyer<sup>206</sup> ». Elle soulignait déjà en 1920, au moment où elle proposait la création d'une ligue pacifiste que : « Nos munitions seraient une propagande inlassable, une campagne pacifiste et antimilitariste sur tous les terrains :

---

<sup>203</sup> Jo Vellacott (1988), p. 106.

<sup>204</sup> Madeleine Vernet, « À la 'Mère inconnue' du 'Soldat inconnu' », *La Mère éducatrice*, 4<sup>e</sup> année, n°2, novembre 1920.

<sup>205</sup> Madeleine Vernet, « Une proposition », *La Mère éducatrice*, 4, n°2, novembre 1920.

<sup>206</sup> Madeleine Vernet, « Vers la paix par l'éducation », *Supplément trimestriel de la «Mère éducatrice»*, n°1, novembre 1923.

dans les familles, à l'école, près de l'adolescence<sup>207</sup> », dit-elle en 1923. Cela ne l'empêche toutefois pas d'appeler les femmes à se mobiliser en groupe de pression afin d'influencer les politiques gouvernementales. Dans un article intitulé « La politique et les femmes », publié en 1924, Vernet, qui a souvent collaboré avec Hélène Brion<sup>208</sup> ainsi qu'avec plusieurs autres féministes, clarifie sa position sur le droit de vote des femmes :

Si vous me demandez si je suis l'adversaire de la conquête du bulletin de vote pour les femmes, je vous répondrai : en principe, oui, en fait, non. [...] La grande besogne à accomplir, c'est l'affranchissement moral. Que la femme, donc, travaille à s'affranchir par l'éducation. Qu'elle s'instruise : qu'elle se libère des petites servitudes qui sont des forces coalisées en elle; qu'elle acquière de l'endurance intellectuelle, qu'elle devienne la femme-forte, mais sans cesser d'être la femme<sup>209</sup>.

Vernet craint que l'émancipation politique des femmes ne les conduise à abandonner leur instinct maternel<sup>210</sup>. Elle adopte par conséquent un féminisme modéré défendant le droit des femmes sous l'angle du droit de la mère et des enfants.

La LFCG défend un pacifisme absolu. Celles qui deviennent membres s'engagent à « ne jamais accepter l'idée de guerre » et à « ne jamais participer, de loin ni de près, à la guerre » ni « travailler pour la guerre, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement<sup>211</sup> ». Elles s'engagent également à titre de mères à « ne jamais donner à leurs enfants des jouets ou livres de guerres, à ne jamais le mener aux spectacles ou cérémonies militaires<sup>212</sup> ». Bien que la Ligue affirme travailler « sans aucune condition de parti politique, social, philosophique<sup>213</sup> », il est clair que les relations qu'entretient sa présidente et fondatrice Madeleine Vernet avec la politique d'extrême gauche auront une influence considérable sur ses actions et son discours.

---

<sup>207</sup> Madeleine Vernet, «Une proposition», *La Mère éducatrice*, 4, n°2, novembre 1920.

<sup>208</sup> Hélène Brion est membre du Comité de la LFCG et collabore souvent à *La Mère éducatrice*.

<sup>209</sup> Madeleine Vernet, « La politique et les femmes », *La Mère éducatrice*, 7, n°5-6, mai-juin 1924.

<sup>210</sup> Madeleine Vernet, « La masculinisation de la femme », *La Mère éducatrice*, 2, °7, avril 1919.

<sup>211</sup> *Principes, statuts, règlements*, Ligue des femmes contre la guerre. BMD : DOS 327 GRO.

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> «Comité des femmes contre la guerre & pour tuer l'esprit de guerre», *L'Action féministe*, 10, n°5, juin 1922. BMD : Per B. F°M Bob 36.

La description que fait Geneviève Fraisse de la LFCG dans son article sur Vernet donne l'impression que la Ligue connaît un immense succès : « Des centaines d'adhérentes, des milliers de tracts et d'affiches, des réunions publiques, un Bulletin, tel est le résultat de cet appel<sup>214</sup> » souligne Fraisse. En réalité, la Ligue ne comptera jamais plus de 300 adhérentes et sera l'une des plus petites organisations pacifistes féminines de l'entre-deux-guerres. Elle connaîtra d'ailleurs une très courte existence et disparaît en 1923. D'où la déception de Madeleine Vernet lorsqu'elle écrit dans *La Mère éducatrice* en juin 1923 : « Lorsque nous avons lancé notre appel et fondé notre Ligue, en mai 1921, nous pensions que toutes les femmes allaient répondre, d'un seul élan à notre cri de ralliement. Hélas, dans nos deux années de vie, nous avons groupé à peine 300 sociétaires<sup>215</sup> ». Le succès de la LFCG relève d'abord et avant tout de sa présidente, Madeleine Vernet, bien connue dans le milieu. Certes, la Ligue n'a jamais regroupé beaucoup de membres, mais grâce à Vernet, elle a su faire parler d'elle<sup>216</sup> et a entrepris des campagnes pacifistes importantes, notamment pour l'éducation pacifiste des femmes et pour le rapprochement franco-allemand. Même après la dissolution de la Ligue, Vernet continue à en défendre les principes et les idées dans sa revue *La Mère éducatrice* dont la pérennité et l'impact sont de loin plus considérables.

### 2.2.2.2 L'UFFCG et la guerre impérialiste

Une autre association qui partage une orientation similaire à celle de la LFCG est l'Union fraternelle des femmes contre la guerre (UFFCG) (ou l'Union fraternelle des femmes contre la guerre impérialiste). Fondée en 1927 en opposition au projet de loi Paul-Boncour sur la

---

<sup>214</sup> Geneviève Fraisse (1976), p. 38.

<sup>215</sup> Madeleine Vernet, «La Ligue des femmes contre la guerre», *La Mère éducatrice*, 6, n°6, juin 1923.

<sup>216</sup> La création de la LFCG est mentionnée lors du Congrès international de la LIFPL à Vienne en juillet 1921. *Report of the Third International Congress of Women*, WILPF, Vienna, July 10-17, 1921.

mobilisation des femmes<sup>217</sup>, l'UFFCG a comme objectif de « rassembler des milliers de femmes qui doivent faire entendre puissamment leur voix et réclamer : 1° la réduction des armements, 2° la réduction des budgets et 3° la suppression des lois Boncour<sup>218</sup> ».

Les historiens ne s'entendent pas sur le nombre de membres que compte l'UFFCG. Siân Reynolds parle de 4000 membres et de 180 sections nationales pour l'année 1928. Heimut Gruber et Pamela Graves sont quant à eux beaucoup plus conservateurs et estiment que l'Union compte 1500 membres et 74 sections nationales en 1930. Nous savons toutefois, grâce au bulletin de l'UFFCG, qu'en date du 1<sup>er</sup> février 1928, l'organisation compte 17 sections parisiennes et 17 sections en province<sup>219</sup>. Le recrutement se fait d'abord et avant tout dans les milieux féminins. L'Union encourage ses membres à organiser « des fêtes d'enfants, bals, tombolas, goguettes, concours, etc... dans lesquels elles pourront inviter les mères de famille avec leurs enfants, et profiter de ces occasions pour parler des buts de notre association<sup>220</sup> ». C'est ainsi qu'elle organise une « Grande fête familiale » à Corneilles-en-Parisis, dans la banlieue parisienne, le 2 septembre 1928 :

Les hommes et les femmes prirent un grand plaisir à essayer leur adresse au jeu de fléchettes organisé par le Comité Central et représentant les hommes d'État qui se sont le plus distingués dans la préparation de la guerre prochaine et la construction d'une force armée considérable englobant toute la population, du berceau à la tombe : Painlevé, Briand, Paul Boncour, Kellogg du Pacte, etc...<sup>221</sup>

Façon plutôt loufoque de faire la propagande pacifiste... Néanmoins, l'UFFCG estime qu'il s'agit de l'un des meilleurs moyens de rallier les femmes, et plus particulièrement les mères, à la

---

<sup>217</sup> Le 5 mars 1927, le gouvernement français vote un projet de loi, proposé par Joseph Paul-Boncour, qui détermine, en cas de guerre, la mobilisation générale des hommes et des femmes de tous les âges pour la défense de la nation. Ce projet de loi provoque un tollé chez les pacifistes françaises qui iront jusqu'à créer un Comité d'action contre le projet de loi Paul-Boncour. À ce sujet voir : Emmanuelle Carle (2005), p.216.

<sup>218</sup> *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°1, 1<sup>er</sup> novembre 1927. BDIC : 8°P 7671.

<sup>219</sup> *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°2, 1<sup>er</sup> février 1928. BDIC : 8°P 7671.

<sup>220</sup> *Ibid.*

<sup>221</sup> *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, Novembre-Décembre 1928. BDIC : 8 P° 7671.

cause pacifiste. Un autre moyen privilégié par l'Union est de faire la distribution de leur bulletin « sur les marchés, dans les cités, etc... partout où l'on rencontre des femmes<sup>222</sup> ».

Bien que l'Union affirme n'appartenir à aucun parti politique, – « l'UFFCG n'est pas une organisation politique, elle doit grouper toutes les femmes sans distinctions d'opinions politiques ou religieuses<sup>223</sup> » – les historiens ont noté les liens étroits qu'entretient l'association avec le PCF<sup>224</sup>. Dans un discours qui se rapproche de celui du Parti communiste, l'UFFCG incite les « camarades ouvrières » à lutter « contre la guerre capitaliste et impérialiste<sup>225</sup> ». Sa présidente, Antoinette Gilles (1893-1939), est également membre du PCF depuis 1925 et est la secrétaire de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU)<sup>226</sup>. La ligne de parti du PCF a donc une influence importante sur le discours et les actions de l'Union. Très critique à l'égard de la SDN et des traités de paix, l'UFFCG est sans doute l'une des associations les plus radicales du mouvement pacifiste féminin de l'entre-deux-guerres. Elle se dissout en 1934 pour faire place au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme.

### **2.2.2.3 La LIMEP : faire l'éducation pacifiste des femmes et des enfants**

Fondée par cinq mères, la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) voit le jour en 1928<sup>227</sup>. Albertine Eidenschenk-Patin, directrice d'une école normale pour fille à Douai (Nord), en est la première présidente. Son recrutement se fait principalement dans les unions et syndicats d'enseignants, ce qui explique le nombre important d'instituteurs dans ses

---

<sup>222</sup> *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°1, 1<sup>er</sup> novembre 1927. BDIC : 8°P 7671.

<sup>223</sup> *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, novembre-décembre 1928. BDIC : 8°P 7671.

<sup>224</sup> Heimut Gruber & Pamela M. Graves, *Women and Socialism, Socialism and Women : Europe Between the Two World Wars*, Berghahn Books, 1998, p. 329 ; Siân Reynolds (1996), p. 196.

<sup>225</sup> *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, novembre-décembre 1928. BDIC : 8°P 7671.

<sup>226</sup> Heimut Gruber & Pamela M. Graves (1998), p. 329 ; Siân Reynolds (1996), p. 196.

<sup>227</sup> Mme A. Eidenschenk-Patin ; Mme L. Bouniol, Marie Lucas, Mme J. Forsans et Mme M.-J. Prudhommeaux. Il faut noter que parmi ces cinq femmes, trois ont perdu un fils à la guerre, dont Albertine Eidenschenk-Patin.

rangs<sup>228</sup>. C'est toutefois aux mères que s'adresse la LIMEP. Dans une feuille de propagande intitulée « Qui nous sommes et ce que nous voulons », la Ligue se décrit comme suit : « Nous sommes des Mères cruellement éprouvées par la Guerre, ou qui ont tout à redouter de l'avenir de leurs enfants ou petits-enfants si l'esprit de guerre n'est pas extirpé de la mentalité des peuples : nous sentons la lourde responsabilité des femmes dans la persistance de cet esprit<sup>229</sup> ». Son but est clairement établi, il faut « instruire les Mères et les Éducatrices sur les problèmes internationaux, afin d'éclairer et de fortifier leur volonté de paix, et de leur donner la possibilité de répondre aux objections des adversaires de la réconciliation des peuples<sup>230</sup> ». Moins d'un an après sa création, la LIMEP dit déjà compter 5000 membres en France. Rapidement, la Ligue prend de l'expansion et fonde des sections nationales en Angleterre, en Belgique et en Allemagne<sup>231</sup>. En 1932, elle indique dans son bulletin avoir 60 000 adhérentes<sup>232</sup> à l'échelle internationale puis, en 1934, plus de 80 000<sup>233</sup>.

Tout comme la LFCG et l'UFFCG, la LIMEP décourage l'intervention des femmes dans la sphère publique. Elle explique plutôt :

Il ne s'agit pas pour nous d'aller dans des assemblées parler en faveur de la paix [...]. Notre champ d'action à nous est la famille et le petit cercle de nos connaissances. Sur ce terrain, qui paraît restreint, une tâche immense s'offre à nous. L'effort de chacune, multiplié par les millions que nous pouvons être, sera tout puissant, pour amener une transformation du monde si nous le voulons!<sup>234</sup>

---

<sup>228</sup> Mona Siegel (2004), p. 112.

<sup>229</sup> « Qui nous sommes et ce que nous voulons », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix, section française*, Feuille de propagande du 280° au 330° mille. BHVP : Fonds M.-L. Bouglé, Groupes et Associations, boîte n°1.

<sup>230</sup> *Ibid.*

<sup>231</sup> Mona Siegel (2004), p. 112.

<sup>232</sup> « Des conférenciers ! Des conférencières ! », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix. Les Peuples Unis*, 9, n°6, juin 1932. BDIC : F° P 2790.

<sup>233</sup> « Rapport de l'activité de la Ligue des Mères du 1<sup>er</sup> juin 1933 au 30 juin 1934 », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix*, 2, n°9, octobre 1934. BMD : 327 LIG Bul mf.

<sup>234</sup> A. Eidenschenk-Patin, *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix*, 2<sup>e</sup> série, n°1, Éducation, s.d.

L'éducation de la paix doit donc se faire au sein de la famille et à l'école. Elle se distingue toutefois de ces deux associations par son nombre de membres – avec 5000 membres en France, il s'agit de la plus grande association féminine<sup>235</sup> – et par son pacifisme plus modéré. Loin de condamner toutes les formes de guerre, la LIMEP se contente d'indiquer dans ses Statuts que ses adhérentes doivent « lutter contre les causes de la guerre en union avec la Ligue tout entière<sup>236</sup> ». Les membres s'engagent également à « élever leurs enfants ou leurs élèves dans un esprit de bienveillance et de cordialité envers les étrangers, quels qu'ils soient, et de réprimer en eux les instincts de violence et de brutalité<sup>237</sup> ». La LIMEP adopte également un pacifisme-légaliste en militant pour la paix par le droit. Elle se réjouit « de tout ce qui, dans la vie internationale, existe déjà pour orienter le Monde dans la voie de la Paix : Société des Nations, Traités d'arbitrage, Cour de Justice internationale, pactes divers (Locarno, Briand-Kellogg) [...]»<sup>238</sup> ». Il est d'ailleurs intéressant de noter que le bulletin la Ligue paraît mensuellement dans la revue à grande diffusion (tiré à plus de 11 000 exemplaires) de l'Association de la Paix par le droit (ADP), *Les Peuples unis*<sup>239</sup>.

Cette Ligue, qui se veut apolitique, sera très active de la fin des années 1920 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, particulièrement dans le domaine de l'éducation pacifique des enfants et lors de la préparation en vue de la Conférence du désarmement de 1932.

---

<sup>235</sup> Ce chiffre s'explique toutefois par le fort recrutement au sein des syndicats et des unions d'enseignants.

<sup>236</sup> Statuts. BHVP : Fonds M.-L. Bouglé, Groupes et associations, boîte n°1.

<sup>237</sup> *Ibid.*

<sup>238</sup> «Qui nous sommes et ce que nous voulons», *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix, section française*, Feuille de propagande du 280° au 330° mille. BHVP : Fonds M.-L. Bouglé, Groupes et Associations, boîte n°1.

<sup>239</sup> Les Peuples Unis. BDIC : F°P 2790. Mme M.-J. Prudhommeaux, l'une des fondatrices de la LIMEP et membre de la Paix par le Droit, est l'une des instigatrices de la revue *Les Peuples unis*. Rémy Fabre, « Un exemple de pacifisme juridique : Théodore Ruysen et le mouvement 'La Paix par le Droit' (1884-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°39, septembre 1993, p. 47.

## 2.3 Réseaux pacifistes féminins

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'engagement de celles qui militent pour la paix se limite rarement à une seule association et se déploie à divers endroits : pacifiste féminin, mais également mixte, féministe ou socialiste. Au sein de ces associations, les femmes se côtoient et créent des liens durables qui auront une influence considérable sur leur militantisme pacifiste. C'est ainsi que se met en place un véritable réseau de femmes pacifistes. En analysant ces réseaux, nous nous rendons compte des liens étroits qui existent entre les associations d'une même tendance et même entre pacifistes d'orientations différentes<sup>240</sup>. Dans cette section nous porterons donc une attention particulière à la création et au fonctionnement de ces réseaux pacifistes féminins. Nous chercherons à montrer comment ils permettent aux femmes à la fois de diffuser leurs idées et de connaître un certain succès en France et sur la scène internationale.

### 2.3.1 Le concept de « réseau » en histoire

Nommé par certains « structure de sociabilité<sup>241</sup> » ou « groupe d'influence<sup>242</sup> », le concept de réseaux se définit, selon Jean-François Sirinelli, comme « un groupe(ement) permanent ou

---

<sup>240</sup> Nicolas Offenstadt & Philippe Olivera (1993), p. 54.

<sup>241</sup> Jean-François Sirinelli, «Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°9, jan-mars 1986, p. 103. C'est la sociologue Elizabeth Bott qui a été la première à poser les bases du concept « d'analyse de réseau » (*network analysis*) dans son travail sur la famille contemporaine à Londres publié pour la première fois en 1957. (Elizabeth Bott, *Family and Social Network. Roles, Norms and External Relationship in Ordinary Urban Families*, London, Tavistock Publications, 1957.) Depuis, les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de la famille ont montré la pertinence de l'étude des réseaux dans la recherche historique. Comme le souligne Carole Lemerrier, « il est impossible aujourd'hui d'étudier une famille, un groupe, une communauté sans partir des individus eux-mêmes, de leur pratique, de leur comportement, de leurs relations ». (Carole Lemerrier, «Analyse des réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ?», *Annales de démographie historique*, n°109, 2005/1, p. 7.) En effet, il devient de plus en plus important d'étudier les acteurs sociaux comme des êtres interdépendants les uns des autres plutôt que comme des individus indépendants. Voir également : Bonnie H. Erickson, «Social Networks and history. A review essay», *Historical Methods*, vol. 30, n°3, 1997, pp. 149-157 ; Claire Lemerrier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°52-2, 2005, pp. 88-112.

temporaire, quelque soit son degré d'institutionnalisation, auquel on choisit de participer<sup>243</sup> ». Ce groupement crée alors un « domaine intermédiaire entre la famille et la communauté civique obligatoire » et forme un « petit monde étroit » où se tissent des liens entre individus<sup>244</sup>. Plus récemment, Mario Diani, spécialiste des mouvements sociaux, définit les réseaux comme « a set of nodes, linked by some form of relationship, and delimited by some specific criteria<sup>245</sup> ». Ces nœuds (*nodes*) ou relations peuvent se former entre individus, organisations, familles ou même entre nations. Si certains des liens qui unissent ces entités sont facilement repérables grâce aux sources historiques, l'appartenance à un même mouvement ou au même milieu de travail par exemple, d'autres sont fondés sur des éléments aux contours plus difficiles à cerner, comme l'amitié ou encore la rivalité<sup>246</sup>. En effet, peu de sources, sauf peut-être les journaux intimes et les correspondances, permettent de bien comprendre les liens émotionnels (amitié, sympathie, rivalité, hostilité, rancune, jalousie) qui unissent deux individus. Il devient donc important pour l'historien de tenir compte de ces limites lorsqu'il fait l'analyse de réseaux.

S'il a été, jusqu'à présent, davantage utilisé dans le domaine de l'histoire de la famille, le concept de « réseau » est particulièrement intéressant pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des mouvements sociaux. Dans les années 1970, les historiens avaient déjà montré que l'action collective était largement influencée par les liens sociaux qui unissent les participants et que les mouvements sociaux devaient être étudiés comme des réseaux reliant une multiplicité

---

<sup>242</sup> Carole Lemerrier, « Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique », mis en ligne le 23 décembre 2010 [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/99/85/PDF/HPR\\_Lemerrier.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/99/85/PDF/HPR_Lemerrier.pdf).

<sup>243</sup> Jean-François Sirinelli (1986), p. 103.

<sup>244</sup> *Ibid.*

<sup>245</sup> Mario Diani, « Introduction : Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks : "From metaphor to substance" », dans Mario Diani et al. (dir.), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, p. 5

<sup>246</sup> Jean-François Sirinelli (1986), p. 104.

d'acteurs<sup>247</sup>. Les travaux récents montrent que les réseaux peuvent apporter des réponses à certaines questions centrales de la sociologie de la mobilisation : l'influence des contextes relationnels sur la mobilisation individuelle par exemple, ou encore l'importance des pluri-appartenances associatives<sup>248</sup>. « Le principe central de l'analyse de réseaux appliqué aux mouvements sociaux et à l'action collective », écrit Manlio Cinalli, « consiste à représenter chaque acteur comme un point nodal à partir duquel se tisse des liens avec d'autres acteurs, d'autres nœuds de relations<sup>249</sup> ». Ce faisant, les mouvements peuvent être définis en termes de réseaux, c'est-à-dire comme une multiplicité de liens connectant entre eux une multiplicité d'individus, de groupes et d'organisations. C'est dans ce sens que nous nous interrogerons dans cette section sur les réseaux sociaux des femmes les plus en vue du mouvement pacifiste féminin français : sur leur formation, mais également sur le rôle qu'ils joueront dans la diffusion des idées pacifistes féminines à une époque où les femmes françaises n'ont toujours pas de droit de parole formel sur la scène politique nationale et internationale.

### 2.3.2 Tisser des liens, créer des réseaux...

« Social movements provide weapons for the powerless », écrivent N. Rosenthal *et al.* au début de leur article sur le mouvement féministe et les réseaux de femmes dans l'état de New York au 19<sup>e</sup> siècle<sup>250</sup>. Pour les femmes longtemps exclues de la sphère citoyenne, les mouvements sociaux créent des milieux où elles peuvent se grouper, partager leurs idées et agir

---

<sup>247</sup> Russel L. Curtis, Louis A. Zurcher, « Stable Resources of Protest Movements: The Multi-Organizational Field », *Social Forces*, n°52, 1973, pp. 53-61.

<sup>248</sup> Manlio Cinalli, « Analyse de Réseaux », dans Olivier Fillieule *et al.*, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p. 32.

<sup>249</sup> *Ibid.*

<sup>250</sup> N. Rosenthal *et al.*, « Social movements and network analysis: a case study of the nineteenth-century women's reform in New York State », *American Journal of Sociology*, 90/45, March 1985, p. 1022.

collectivement. Comme les mouvements sont souvent isolés des institutions sociales, politiques ou économiques en raison de leur positionnement idéologique – les pacifistes s’opposent plus souvent qu’autrement aux décisions politiques –, le développement d’un réseau de soutien devient particulièrement important afin de créer un public plus large et pour leur donner une voix dans les débats publics<sup>251</sup>. Ils favorisent non seulement la circulation d’information, mais également une plus grande possibilité de mobilisation<sup>252</sup>.

Comment se forment ces réseaux? De façon générale, les militants des mouvements sociaux sont liés par des liens « privés » et « publics », bien avant que leur action collective ne se développe<sup>253</sup>. Amis, parents, collègues, voisins, peuvent tous influencer d’une façon ou d’une autre la décision de s’impliquer dans un mouvement. Il en va de même avec la participation antérieure à d’autres mouvements ou associations, de nature politique ou sociale. Les militants peuvent également être réunis par des liens indirects créés par la participation conjointe à des activités ou des événements. La création de ces liens peut donc intervenir à différents moments dans la vie d’un individu. Pour Sirinelli il faut remonter aux « sources de l’éveil intellectuel et politique » pour bien comprendre comment se forment les réseaux sociaux<sup>254</sup>.

Chez la plupart de nos pacifistes, l’engagement militant, qu’il soit pacifiste ou non, débute dans la vingtaine<sup>255</sup>. La grande majorité d’entre elles sont nées entre 1870 et 1890, à une époque où apparaît en France un plus grand désir chez les femmes de transcender la sphère dite « féminine ». Alors que durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les femmes n’avaient pas accès aux études supérieures et passaient la majorité de leur vie adulte dans les rôles d’épouse et de mère, nos pacifistes mènent une vie hors du cadre normatif traditionnel : presque toutes ont fait

---

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 1023.

<sup>252</sup> Mario Diani (2003), p.13 et 16.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 12

<sup>254</sup> Sirinelli (1986), p. 104.

<sup>255</sup> Toutes, sauf Camille Drevet et Albertine Eidenschenk-Patin, dont l’engagement militant débute dans la quarantaine et la mi-trentaine respectivement, entrent dans le monde militant entre 21 ans et 29 ans.

des études collégiales, quelques-unes ont même effectué des études supérieures, ce qui leur ouvre la voie au marché du travail, ou du moins au monde extérieur à la « sphère féminine ». À cette époque, la plupart des femmes instruites s'orientent vers des professions considérées comme des extensions des occupations domestiques traditionnelles féminines. C'est ainsi que certaines de nos pacifistes deviendront enseignantes ou infirmières, alors que d'autres se tournent vers le travail social, c'est-à-dire vers les organismes de charité, les œuvres philanthropiques ou le militantisme social. Par leur choix d'occupation, ces dernières côtoient donc quotidiennement d'autres femmes avec qui elles vont créer des premiers liens. Cependant, c'est au sein des associations pacifistes, féministes et politiques que ces femmes vont créer des réseaux sociaux qui dureront bien au-delà de la Grande Guerre. Certes ces réseaux sont parfois mixtes – féminins et masculins –, mais c'est surtout auprès de leurs consœurs, dans les associations strictement féminines, qu'elles créent les liens les plus durables<sup>256</sup>.

### **2.3.2.1 Réseaux de femmes**

Pour nos pacifistes, l'engagement militant se fait d'abord au sein d'association spécifiquement féminine. Le désir de se regrouper dans un mouvement strictement féminin a, depuis plusieurs années, suscité des débats chez les historiennes, particulièrement aux États-Unis. En 1979, Estelle Freeman a montré l'importance des associations des femmes dans la création d'une culture féminine au début du 20<sup>e</sup> siècle, mais elle affirme qu'avec l'obtention du droit de vote, les femmes délaissent progressivement ce type d'association pour se joindre aux groupes

---

<sup>256</sup> Dominique Picco, « Réseaux de femmes, femmes en réseaux : Avant propos », *Genre & Histoire*, n°12-13, Printemps-Automne, 2013, pp. 5-8.

mixtes et masculins<sup>257</sup>. Bon nombre d'études sont venues depuis nuancer la thèse de Freeman. En effet, des historiennes ont montré qu'au contraire, les femmes pacifistes de l'entre-deux-guerres préférèrent former des associations strictement féminines plutôt que de se joindre aux groupes mixtes dirigés par des hommes<sup>258</sup>. Qu'est-ce qui pousse les femmes à se réunir entre elles? Harriet Hyman Alonso et Frances Early expliquent qu'au sein des associations mixtes, les discours des femmes diffèrent souvent de ceux des hommes<sup>259</sup>. Rapidement, ces dernières sont reléguées au second rang par des hommes qui, comme l'explique Alonso, « expected and demanded control and preferred female subservience<sup>260</sup> ». Ainsi, la frustration face aux associations mixtes et le désir de ne plus être soumises à l'autorité des hommes poussent de nombreuses femmes à fonder ou rejoindre des groupes strictement féminins. Ces associations créent donc, comme le souligne Blanche W. Cook, un « espace féminin » dans lequel les femmes peuvent discuter de la paix, mais aussi des enjeux qui leur sont propres<sup>261</sup>. Ce désir de créer un « espace féminin » dans lequel les femmes auraient toute la voix est partagé par Madeleine Vernet qui, dans un article publié dans *La Mère éducatrice*, en 1922 explique son appréhension envers les associations mixtes « complètement masculinistes » où « on sent bien que la femme n'existe pas<sup>262</sup> ».

À partir de nos sources et de la documentation bibliographique disponible, nous avons été en mesure de tracer les réseaux sociaux de dirigeantes du mouvement pacifiste au sein des

---

<sup>257</sup> Estelle Freedman, « Separatism as Strategy: Female Institution Building and American Feminism, 1870-1930 », *Feminist Studies*, vol. 5, n°3, 1979, pp. 512-529.

<sup>258</sup> Linda Schott, « The Woman's Peace Party and the Moral Basis of Women's Pacifism », *Frontiers : A Journal of Women Studies*, vol. 8, n°2, pp. 18-24. Voir également John M. Craig, « The Woman's Peace Party and Question of Gender Separatism », *Peace & Change*, vol. 19, n°4, 1994, pp. 373-398.

<sup>259</sup> Harriet Hyman Alonso, « Gender and Peace Politics in the First World War United States: The People's Council of America », *International History Review*, vol. 19, n°1, 1997, pp. 83-102; Frances H. Early, *A World Without War: How U.S. Feminist and Pacifists Resisted World War I*, New York, Syracuse University Press, 1997.

<sup>260</sup> Harriet Hyman Alonso (1997), p. 519.

<sup>261</sup> Blanche Wiesen Cook, « Feminism and Peace Research: Thoughts on Alternative Strategy », *Woman Studies Quarterly*, vol. 12, n°2, 1984, pp. 18-19

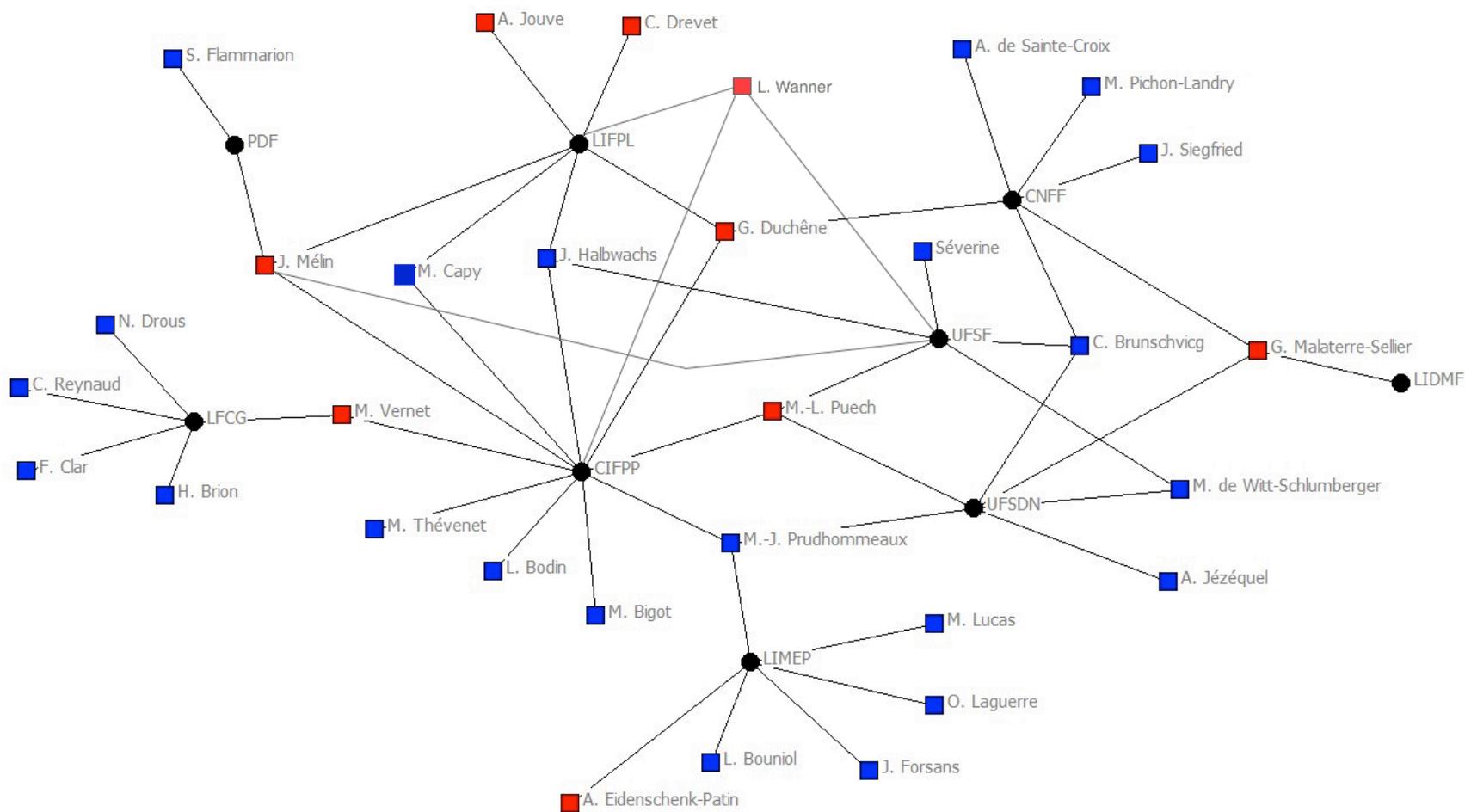
<sup>262</sup> Madeleine Vernet, « En revenant de La Haye », *La Mère éducatrice*, 5, n°11, novembre-décembre 1922.

organisations féminines. Certes ces réseaux ne se limitent pas au monde associatif, ils se développent également grâce à la correspondance, à la collaboration aux mêmes revues et à la participation à diverses conférences et congrès ou par la simple amitié entre deux femmes. Mais, dans le cadre de cette recherche, nous avons limité notre analyse aux réseaux qui se forment grâce à la participation de nos pacifistes dans des associations féminines en France de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à 1934. Le *Graphique 2.1 : Réseaux féminins* montre les divers croisements qui s'effectuent entre pacifistes et féministes au sein de neuf organisations spécifiquement féminines. Selon Isabelle Vahé, la multiple appartenance à plusieurs sociétés est une caractéristique des féministes de cette génération<sup>263</sup>. Ces femmes se croisent et se recroisent donc à plusieurs reprises dans ces associations. C'est le cas de Jeanne Mélin, Jeanne Halbwachs, Léo Wanner et Marie-Louise Puech qui sont toutes les quatre membres avant et pendant la guerre de l'Union féminine pour le suffrage des femmes (UFSF) et de la Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente (CIFPP). Si on ne connaît pas la nature du lien qui les unit, nous pouvons imaginer qu'à travers leur travail commun dans ces associations, elles créeront une relation de travail qui les suivra jusque dans l'entre-deux-guerres. Pour d'autres, la relation est beaucoup plus claire. Cécile Brunswick, qui côtoie au sein de l'UFSF des féministes bien connues comme Marie-Louise Puech et M. de Witt-Schlunberger se servira de ces relations pour créer avec Germaine Malaterre-Sellier l'Union féminine pour la SDN (UFSDN) au début des années 1920. Il est également intéressant de noter les liens qui unissent certaines pacifistes intransigeantes, comme Gabrielle Duchêne et Madeleine Vernet, à d'autres qui adoptent une position plus legaliste, telles Marie-Louise Puech et Germaine Malaterre-Sellier. Comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, la relation n'est pas toujours facile entre pacifistes-

---

<sup>263</sup> Isabelle Vahé (2006), p. 4.

**Graphique 2.1 : Réseaux féminins<sup>264</sup>**



<sup>264</sup> Les graphiques présentés dans cette section ont été effectués grâce aux logiciels UCINET et Netdraw. Claire Lemerrier (2005), p.89.

absolues et pacifistes-modérées. Force est toutefois de constater que nos pacifistes se connaissent et se côtoient, créant ainsi des liens qui leur permettront de travailler ensemble durant l'entre-deux-guerres, soit par la diffusion de diverses initiatives ou par la collaboration dans certaines actions.

### 2.3.2.2 Réseaux mixtes

La participation des femmes au monde militant ne se fait toutefois pas uniquement dans des associations féminines. Plusieurs se joignent à des groupes mixtes (c'est-à-dire généralement masculins). Sandi Cooper estime que jusqu'aux années 1890, le genre ne joue pas un rôle important dans la participation des femmes dans les mouvements de paix européens. Celles qui y participent adoptent volontiers les approches et les points de vue de leurs confrères masculins. Ce n'est qu'à la toute fin du siècle que se créent des associations pacifistes spécifiquement féminines. Déjà à cette époque, Bertha von Suttner rejette catégoriquement l'adéquation femmes/paix et souhaite plutôt voir les femmes et les hommes travailler côte à côte pour faire avancer la cause<sup>265</sup>. Même Jane Addams, l'une des plus grandes femmes pacifistes de l'entre-deux-guerres, devra, au départ, être convaincue du bienfait des associations strictement féminines<sup>266</sup>. En France, cependant, l'engagement des pacifistes est toujours double : dans un monde mixte et dans un monde féminin<sup>267</sup>.

Comme nous pouvons le constater en examinant le *Graphique 2.2 : Réseaux mixtes*, pour la grande majorité de nos pacifistes, leurs réseaux sociaux ne se limitent pas uniquement au monde

---

<sup>265</sup> Regina Braker, « Bertha von Suttner's Spiritual Daughters. The Feminist Pacifism of Anita Augspurg, Lida Gustava Heymann, and Helene Stöcker at the International Congress of Women and the Hague, 1915 », *Women's Studies International Forum*, vol. 18, n°2, 1995, pp. 103-111.

<sup>266</sup> John Craig (1994).

<sup>267</sup> Françoise Blum (2004), p. 238.

féminin. Norman Ingram souligne dans son chapitre consacré au pacifisme de la LIFPL, la fréquence avec laquelle on retrouve les dirigeantes pacifistes dans d'autres associations et activités militantes<sup>268</sup>. Il note au sujet de Gabrielle Duchêne : « she was involved in literally everything<sup>269</sup> » : de la présidence de la Section française de la LIFPL, à une place au sein du Comité exécutif de la Ligue à l'international, en passant par le Mouvement Amsterdam-Pleyel et une participation accrue dans le mouvement antifasciste de la seconde moitié des années 1930. Le même constat peut être fait pour Jeanne Mélin qui milite au sein de la CIFPP et est membre de la de l'ADP et de la Ligue des droits de l'homme (LDH) pendant la guerre, puis, après le conflit, se joint après le conflit à la LIFPL et à la Volonté de Paix (VdP). Elle est également membre de la SFIO où elle croise des pacifistes comme Marcelle Capy, Léo Wanner, Jeanne Halbwachs, Hélène Brion et Louise Saumoneau ainsi que des hommes politiques importants du mouvement socialiste comme Jean Jaurès et Léon Blum. Madeleine Vernet, qui entretient un lien très étroit avec Gabrielle Duchêne et la LIFPL sans pour autant en faire partie – elle conseillera aux membres de la LFCG de donner leur appui à la LIFPL lorsque sa Ligue est dissoute en 1925<sup>270</sup> – fonde en 1928 La Volonté de Paix (VdP), association mixte qui, inspirée par le Pacte Kellogg-Briand, demandera la mise hors la loi de la guerre. Il est également intéressant de noter la fréquence des couples militants dans le champ pacifiste : pensons entre autres à Marcelle Capy et Pierre Brizon, Jules et Marie-Louise Puech, Jeanne Halbwachs et Michel Alexandre ou encore les époux Prudhommeaux. Il ne faudrait pas négliger l'influence de ces relations sur la formation de réseaux. Certes, nos graphiques ne présentent pas toutes les associations nationales et

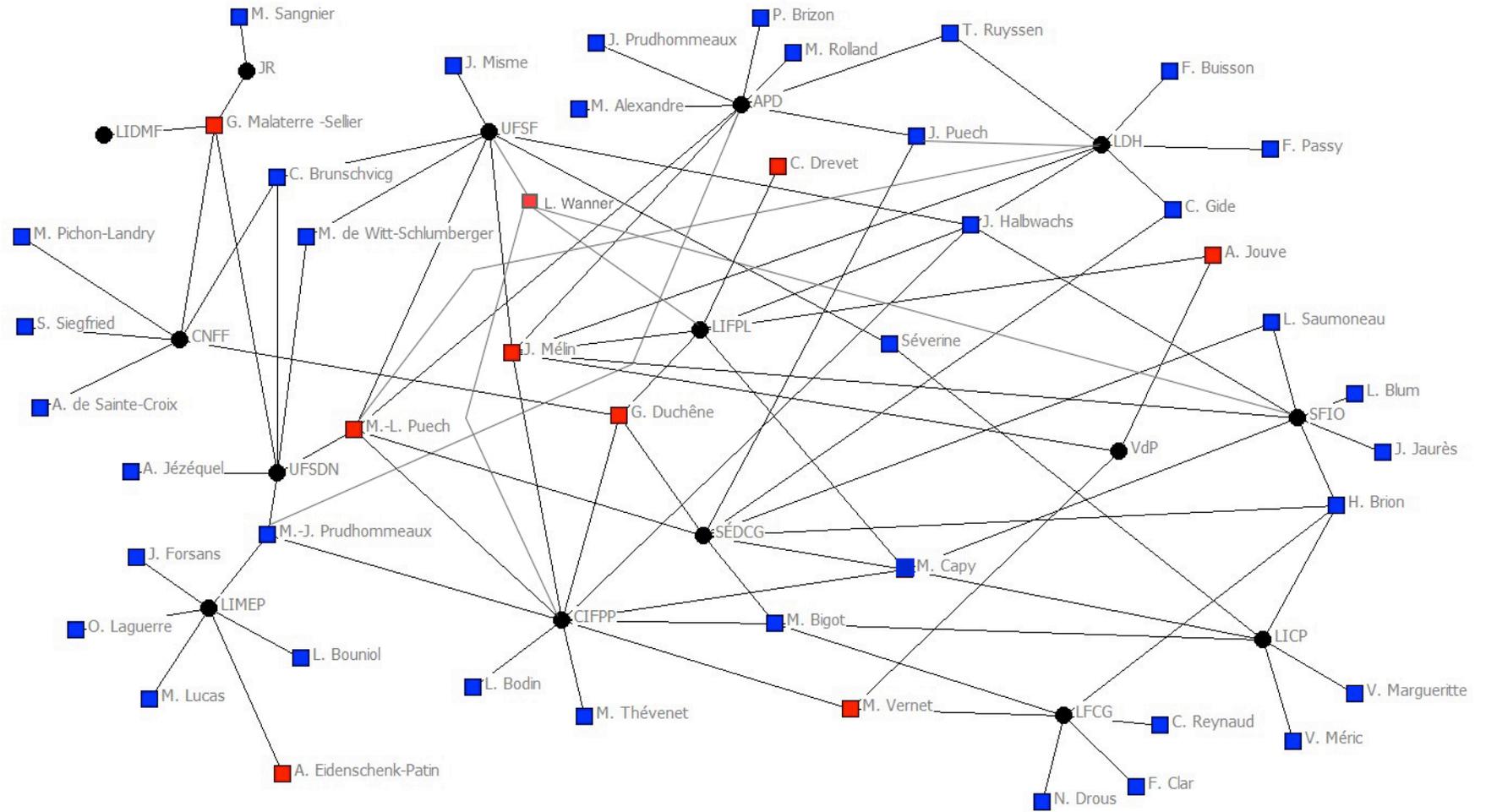
---

<sup>268</sup> Norman Ingram (1991), p. 257.

<sup>269</sup> *Ibid.*

<sup>270</sup> Madeleine Vernet, La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, *La Mère Éducatrice*, 8, n°2, Février 1925.

Graphique 2.2 : Réseaux mixtes



internationales auxquelles adhèrent ces femmes, ni tous les membres qui en font partie – un tel travail aurait été trop ambitieux dans le cadre de cette recherche –, mais ils nous permettent tout de même de dresser un portrait des divers réseaux pacifistes féminins et mixtes, féministes et politiques qui existent à l'époque.

L'influence réelle de ces réseaux sur le monde militant, sur la population française et dans la sphère politique nationale et internationale, reste difficile à évaluer. Jean-Michel Guieu note que les réseaux privés des militants pro-SDN entretiennent une relation étroite avec les milieux décisionnels<sup>271</sup>. Une telle affirmation ne peut toutefois pas être faite pour les réseaux de nos pacifistes qui semblent avoir eu peu d'impact direct sur le pouvoir politique. Cependant, comme le souligne l'historienne Linda Schott, « through those contacts, women established strong friendship as well as effective networks for political action<sup>272</sup> ». Florence Passy est du même avis. Elle estime que les réseaux sociaux permettent de construire et de renforcer la conscience politique d'un individu, ce qui facilite, ou du moins, rend possible, l'action politique<sup>273</sup>. L'établissement d'un (ou de plusieurs) réseau devient donc un aspect crucial du développement et de l'expansion d'un mouvement social.

Pour nos pacifistes françaises, la création de réseaux sociaux s'est avérée utile à plusieurs niveaux. Emmanuelle Carle note que la SFLIPLF privilégie souvent les manifestations collectives, sans doute en partie pour contrebalancer la faiblesse numérique de la Ligue qui rendait son action publique moins impressionnante au niveau national<sup>274</sup>. Le rôle qu'ont joué ces femmes au sein des associations mixtes a longtemps été négligé par les historiens. Nicolas

---

<sup>271</sup> Jean-Michel Guieu (2008), p. 15.

<sup>272</sup> Linda Schott (1985), p. 19. Au sujet de l'importance des amitiés dans la construction des réseaux féminins, voire également Blanche W. Cook, «Female Support Network and Political Activism: Lillian Wald, Crystal Eastman, and Emma Goldman», *Chrysalis*, 3, autumn 1977, pp. 43-61.

<sup>273</sup> Florence Passy, «Social Networks Matter. But how?», dans Mario Diani et al., (dir.), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, p. 23-24.

<sup>274</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 140.

Offenstadt, dans son article sur la Ligue internationale des combattants de la paix (LICP), cite toutefois les propos de Sylvain Broussaudier, militant socialiste et pacifiste, au sujet de Marcelle Capy : « Son éloquence simple, servie par une voix forte et chaude, avait un effet extraordinaire sur les auditoires les plus populaires<sup>275</sup> ». En côtoyant des hommes influents dans les milieux pacifiste et politique, elles ont réussi à faire reconnaître leur capacité à parler de la paix et de toutes questions politiques de l'époque. Le même constat peut être fait pour leur participation dans les organisations féminines. La formation de réseaux strictement féminins leur a permis de créer un cercle privilégié où elles peuvent discuter de la paix et de la guerre. Mais plus encore, pour les femmes exclues des affaires politiques en raison de leur sexe, la formation de ces réseaux leur donne la force du nombre dont elles ont besoin pour se faire entendre sur les questions dites « masculines ». C'est sans doute Mlle Angles qui décrit le mieux leur importance lorsqu'elle écrit en 1930 : « Et puis, n'est-ce pas uniquement par l'action collective que l'on obtient des résultats? Isolées, que pouvons-nous faire?<sup>276</sup> ».

### **Conclusion : Associations et réseaux de femmes pacifistes**

À cette époque que Claire Andrieu nomme « l'ère des associations de masse<sup>277</sup> », il n'est pas surprenant de voir se développer en France des dizaines d'associations pacifistes. La présentation des cinq associations retenues dans le cadre de cette thèse a toutefois permis de montrer que, si ces groupes ont tous comme objectif l'instauration d'une paix durable en Europe, ils ne partagent pas tous le même pacifisme. En effet, il est préférable de parler de plusieurs

---

<sup>275</sup> Sylvain Broussaudier, *Souvenirs d'une combattante de la paix*, cité dans Nicolas Offenstadt (1993), p. 36.

<sup>276</sup> Mlle Angles, « Les "moins de vingt ans" et la guerre », Conférence faite à Marseille le 20 février 1930, Union féminine pour la Société des Nations, Groupe de Marseille.

<sup>277</sup> Claire Andrieu, «La concurrence des légitimités partisans et associatives», dans Claire Andrieu et al., *Associations et champs politiques. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 30, citée dans Jean-Michel Guieu (2008), p. 15.

pacifismes durant l'entre-deux-guerres. Les typologies développées pour le mouvement féminin ont mis en lumière les diverses formes que peut prendre le pacifisme français. Dans le cadre de cette thèse, nous avons opté pour une typologie double distinguant à la fois le pacifisme-féminin du pacifisme-féministe et le pacifisme-absolu du pacifisme-légaliste. Ce choix nous permet de tenir compte à la fois du discours sur le rôle et la place des femmes dans les questions de paix, mais également de l'orientation pacifiste de chacune de ces associations. Il s'agit là de deux éléments qui jouent un rôle déterminant dans leur prise de position sur les questions centrales à l'établissement de la paix et sur le type d'actions qu'elles entreprendront dans les années 1920 et 1930.

Une première analyse a montré que des cinq associations étudiées, trois adoptent un pacifisme-féminin (deux d'entre-elles optent pour un pacifisme-absolu et une pour un pacifisme-légaliste) et deux un pacifisme-féministe (l'une absolue, l'autre légaliste). Nous constatons également que l'exclusion des femmes de la vie politique durant l'entre-deux-guerres influence grandement leur approche aux débats sur la paix. Pour plusieurs, les luttes pacifiste et féministe font partie d'un même combat. Même chez celles qui adoptent un pacifisme féminin, le geste pacifiste demeure politique. Qu'elles le veuillent ou non, le simple fait de prendre part aux débats « masculins » sur la guerre et la paix témoigne d'une prise de conscience du rôle qu'elles doivent jouer dans les affaires politiques à l'échelle nationale et internationale. Il devient donc important de voir toutes les formes de pacifisme féminin (qu'il soit féministe ou non) comme politisé.

L'analyse effectuée dans la troisième partie de ce chapitre a montré comment se forment les réseaux entre les divers acteurs du monde militant français et l'importance de ces réseaux dans la diffusion des idées et des discours féminins. De la vingtaine d'organisations de femmes militant pour la paix durant l'entre-deux-guerres, à peine une dizaine sont connues des historiens. Les autres, travaillant dans un isolement quasi total, sont rapidement tombées à l'oubli. Celles qui

ont connu le plus de succès sont celles qui ont su sortir de cet isolement. Ce succès, elles l'ont également acquis grâce au travail continu de quelques femmes qui, au fil du temps, ont pris la tête du mouvement. L'appartenance aux mêmes réseaux ne signifie toutefois pas l'absence de conflits entre les pacifistes. Bien au contraire, s'il s'agit d'un mouvement animé et regroupant un bon nombre de membres, il s'agit également d'un mouvement balkanisé<sup>278</sup>. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, les pacifistes-légalistes critiquent souvent le radicalisme de leurs collègues intransigeantes. De leur côté, les pacifistes-absolues reprochent aux plus modérées leurs actions « futiles ». Les conflits internes qui existent au sein du mouvement rendent difficiles toute action conjointe. Les associations françaises ne réussiront donc jamais, comme le font leurs consœurs britanniques ou américaines, à regrouper sous un même toit les grandes associations féminines.

---

<sup>278</sup> Norman Ingram (1991), p. 2.

## Chapitre 3 : Volonté de paix et de désarmement après la Grande Guerre (1919-1930)

« On avait dit à ton petit que c'était la dernière guerre. On lui avait dit qu'ensuite se serait la paix universelle et le désarmement général<sup>279</sup> » écrivait Madeleine Vernet lors du premier anniversaire de l'armistice en novembre 1919. Au lendemain de la Grande Guerre, la population française, marquée par la conviction d'avoir vécu « la Der des ders », souhaite ardemment l'établissement d'une paix durable. Pendant le conflit, ils étaient déjà nombreux à avoir réfléchi à ce que serait le monde d'après-guerre<sup>280</sup>. Lorsque sonnent les cloches de l'armistice, plusieurs se sentent concernés par l'état du monde. L'annonce de la tenue de la Conférence de paix à Paris en janvier 1919 soulève donc une vague d'espoir tant chez la population générale que chez les pacifistes. Pendant six mois, de janvier à juin 1919, Paris devient la « capitale de l'univers<sup>281</sup> » et le lieu où convergent tous les espoirs et toutes les craintes du monde. La tâche immense de rédiger les traités de paix revient aux chefs d'État des nations alliées, accompagnés et conseillés par de nombreux diplomates, économistes, juristes, militaires, etc. réunis pour trouver une solution de paix à long terme. Le sort du monde pèse donc sur une petite élite, de surcroît masculine. Des travaux récents ont toutefois montré que de nombreux citoyens ont également « pensé » la paix pendant et au terme de la Grande Guerre<sup>282</sup>.

---

<sup>279</sup> Madeleine Vernet, « À la "Mère inconnue" du "Soldat inconnu" », *La Mère éducatrice*, 4<sup>e</sup> année, n°2, novembre 1919.

<sup>280</sup> Carl Bouchard (2008).

<sup>281</sup> Margaret MacMillan, *Les artisans de la paix. Comment Lloyd George, Clemenceau et Wilson ont redessiné la carte du monde*, Paris, JC Lattès, 2006, p. 15.

<sup>282</sup> Thomas Richard Davies, *The Possibilities of Transnational Activism: The Campaign for Disarmament Between the Two World Wars*, Leiden, Boston, Maritnus Nijhoff Publishers, 2007; Carl Bouchard (2008).

L'absence des femmes autour des tables de négociations ne signifie pas qu'elles ne s'intéressent pas à ces enjeux. Mais pour les pacifistes, la « sortie de guerre » ne correspond pas à celle de la majorité de la population française. En 1919, elles vont à contre-courant de l'opinion générale en parlant de rapprochement franco-allemand, alors que la France entière souhaite garder le plus loin possible de soi l'ex-ennemi. Elles débattent également la question de sécurité nationale, largement présente dans le discours populaire en France, et demandent un désarmement total et universel. Dans l'immédiat de l'après-guerre, c'est pour que les soldats, fils des femmes françaises, ne soient pas morts en vain que les pacifistes réclament le désarmement général. « Nous voulons que disparaissent les armées et les casernes », écrit Madeleine Vernet en 1919, « Nous autres, les Mères [...] nous réclamons le désarmement général qu'on avait promis à nos martyrs<sup>283</sup> ». Ce discours ne naît toutefois pas à la fin de la guerre. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les pacifistes françaises avaient déjà compris le rôle important que devaient jouer les femmes dans le désarmement qui serait, selon elles, le « plus grand acte civilisateur de l'histoire du monde<sup>284</sup> ». Pendant la guerre, un petit groupe de femmes, réunies au sein du Comité de la rue Fondary, avait posé les premiers jalons du travail pacifiste et réconciliateur qu'elles continueraient activement après le conflit. Toutefois, jamais le militantisme des pacifistes françaises autour de la question du désarmement n'a été aussi fort que durant l'entre-deux-guerres.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le début des années 1920 voit l'apparition de nombreuses associations pacifistes féminines qui placent le désarmement au cœur de leurs revendications. La dizaine d'années qui suit la fin de la Grande Guerre est toutefois animée par un optimisme prudent chez les pacifistes. Les traités de paix sur lesquels elles avaient placé tant

---

<sup>283</sup> Madeleine Vernet, « À la "Mère inconnue" du "Soldat inconnu" », *La Mère Éducatrice*, 4, n° 2, novembre 1919

<sup>284</sup> M.-L. Gagneur, *Le désarmement et la question sociale*, Librairie Dentu, Paris, 1899. BMD, 300 GAG. Pensons entre autres, à la Ligue des femmes pour le désarmement international fondée à Paris en 1896 sous la présidence de la princesse Wiszniewska. Selon George Héry, cette Ligue comptait plus de 200 000 adhérentes en 1898. George Héry, « La propagande féminine en faveur de la paix », *Le Phare de Normandie*, janvier 1900.

d'espoir suscitent des réactions partagées, jusqu'à causer certaines tensions au sein des associations. Quelques années plus tard, les Accords de Locarno (1925) et le Pacte Briand-Kellogg (1928) sont accueillis plus favorablement, mais non sans un certain scepticisme. Si la question du désarmement n'a été que partiellement réglée par les traités de paix, elles souhaitent voir, par les ententes de la seconde moitié des années vingt, les États entrer finalement dans la voie du désarmement. Pourtant, à l'aube des années 1930 et à la veille de la prochaine Conférence pour la réduction et la limitation des armements de 1932, force est de constater que les traités et les pactes n'ont pas donné les résultats espérés. Plus que jamais, les pacifistes prennent conscience du rôle qu'elles doivent prendre dans la lutte pour le désarmement. Certes, elles n'avaient pas chômé depuis la fin de la guerre et avaient suivi de près les travaux des commissions préparatoires à Genève et scruté à la loupe les divers accords internationaux sur la limitation des armements. Or, au tournant des années trente, le moment est devenu crucial : sans geste concret vers le désarmement, l'éventualité d'une nouvelle guerre semble de plus en plus probable. On dit que ce prochain conflit mondial sera celui des armes chimiques nées de la Grande Guerre et qu'elles anéantiront des populations entières<sup>285</sup>. Face au sentiment d'urgence qui règne au sein du mouvement pacifiste, elles redoublent d'ardeur dans leur travail, travail qui connaîtra son apogée au moment de la tenue de la Conférence du désarmement en 1932. Divisé en trois sections, ce chapitre s'intéressera donc à la première phase de la lutte pour le désarmement.

---

<sup>285</sup> Madeleine Vernet, « Autour du désarmement », *La Mère éducatrice*, 10<sup>e</sup> année, n°4, avril 1927 ; Gabrielle Duchêne, « La guerre moderne et la protection des populations », *Pax International*, 4<sup>ième</sup> année, n°4, février 1929.

### 3.1 L'idéalisme wilsonien et les traités de paix

La Conférence de la paix s'ouvre à Paris le 12 janvier 1919. En l'absence des pays vaincus, les dirigeants des puissances alliées ont pour tâche de redessiner la carte du monde et d'établir un nouvel ordre mondial. Le président américain, Woodrow Wilson doit également y défendre ses Quatorze points. Présentés en janvier 1918, ces points, qui proposaient une paix fondée sur le droit, la justice et l'autodétermination des peuples, avaient servi de fondation pour l'armistice avec l'Allemagne. Après la guerre, le président américain connaît une immense popularité à travers le monde<sup>286</sup>. En France, plus d'un million de personnes se déplacent à Paris le 15 décembre 1918 espérant entrevoir l'homme du moment. Les travaux récents de Carl Bouchard et de Marie-Claire Lefort montrent d'ailleurs l'engouement de la population française pour le président américain : adultes et enfants envoient des milliers de lettres à Wilson lui témoignant leur reconnaissance et leurs espoirs de paix<sup>287</sup>. Même la presse applaudit ses Quatorze points, que ce soit pour des raisons utilitaires – l'aide militaire vient conjointement avec le plan d'après-guerre –, ou pour des raisons idéologiques<sup>288</sup>. Bouchard parle donc d'une véritable « passion wilsonienne » au moment où débute la Conférence de paix<sup>289</sup>.

Les pacifistes sentent elles aussi cette frénésie qui entoure la visite du président américain. « Qu'on se reporte aux jours qui ont précédé et suivi immédiatement l'armistice, lorsque dans les

---

<sup>286</sup> Erez Manela, *The Wilsonian Moment: Self-determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism*, New York, Oxford University Press, 2007.

<sup>287</sup> Carl Bouchard, « Le soulagement, l'espoir et l'attente : lendemains de guerre dans les lettres de citoyens français adressées au Président Wilson », dans François Pernot & Valérie Toureille (dir.), *Lendemain de guerre... De l'Antiquité au monde contemporain: les hommes, l'espace et le récit, l'économie et le politique*, Bruxelles, Peter Lang Éditions scientifiques, 2010, pp. 111-119 ; Marie-Claire Lefort, *La « sortie de guerre » des enfants français : le cas de lettres envoyées au Président Woodrow Wilson (1918-1919)*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, août 2010 ; Carl Bouchard & Marie-Claire Lefort, « War and Postwar in Kids' Words : Letters from French Children to Woodrow Wilson (1918-1919) », dans Helga Embacher et al., *Children and War. Past and Present*, Solihull, Helion & Company, 2013, pp. 19-36.

<sup>288</sup> Marie-Claire Lefort (2010), p. 29.

<sup>289</sup> Carl Bouchard (2010), p. 112.

pays alliés la tonnante acclamation saluait l'arrivée du président Wilson et qu'à l'énoncé de ses fameux quatorze points un grand souffle d'espoir soulevait l'Europe épuisée et pantelante! », se remémore Thérèse Arnould, membre de la SFLIFPL et collaboratrice à *La Mère éducatrice*, en novembre 1922, « Il semble qu'à ce moment-là les peuples eussent été vraiment les maîtres de leur destinée, tous auraient consenti au désarmement simultané<sup>290</sup> ». Il est vrai que les pacifistes entretenaient depuis un bon moment déjà un lien étroit avec le président des États-Unis. Pendant la guerre, lors du Congrès international des femmes pour la paix de La Haye en 1915, des pacifistes du monde entier avaient adopté des résolutions posant les jalons du nouvel ordre international d'après-guerre. Ces résolutions, semblables sous plusieurs aspects aux Quatorze points de Wilson, avaient été hautement applaudies par le président américain<sup>291</sup>. Elles voient donc en cet homme un allié de taille. Après l'armistice, les pacifistes françaises placent beaucoup d'espoir dans les idéaux de paix de Woodrow Wilson, lui qui, d'ailleurs, promeut plus que jamais la participation citoyenne aux relations internationales<sup>292</sup>. Dans un rapport de la Section française présenté en mai 1919 à la Conférence de Zurich, Gabrielle Duchêne note l'impact de la popularité du président américain sur le mouvement pacifiste : « Au moment de l'arrivée en France du président Wilson, elle (la SFLIFPL) crut que l'heure de la popularité avait sonné pour elle. » Cet engouement ne sera toutefois que passager : « Cela ne dura, hélas! que le temps de la vogue des doctrines wilsoniennes<sup>293</sup> », conclut-elle.

À la sortie de la guerre, ils étaient nombreux à souhaiter que la paix soit négociée à partir des Quatorze points de Woodrow Wilson. Toutefois, comme le souligne Zara Steiner, en dépit de

---

<sup>290</sup> Thérèse Arnould, « Les effets militaires des Traités », *La Mère éducatrice*, 5<sup>e</sup> année, n°11, novembre-décembre 1922.

<sup>291</sup> Lela B. Costin, « Feminism, Pacifism, Internationalism and the 1915 International Congress of Women », *Women's Studies International Forum*, vol. 5, n°3/4, 1982, p. 301.

<sup>292</sup> Carl Bouchard (2008).

<sup>293</sup> « Reports of national sections », *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919.

l'espoir provoqué par l'idéalisme wilsonien, les Traités de paix sont loin de représenter une victoire de la moralité et du principe sur les intérêts nationaux<sup>294</sup>. En effet, les négociateurs pouvaient difficilement oublier les pays dont ils étaient les représentants. Les pacifistes qui avaient souhaité qu'une place significative soit accordée aux femmes et aux pacifistes lors des négociations de paix constatent leur échec<sup>295</sup>. Gabrielle Duchêne note à ce sujet : « [Face au refus] de M. Clemenceau de laisser prendre parole à aucun orateur féminin, on décida de se borner à nommer une délégation chargée de porter au président Wilson les vœux des femmes françaises<sup>296</sup> ». Devant l'impossibilité de se faire entendre à Paris, les membres de la LIFPL décident de se réunir à Zurich en mai 1919 afin de discuter des Traités de paix et de leurs répercussions. Une délégation composée de six membres, dont font partie Jane Addams et Gabrielle Duchêne, est mandatée lors de ce Congrès international des femmes pour présenter les résolutions adoptées aux dirigeants politiques réunis dans la capitale française<sup>297</sup>. Elles regrettent que le Traité de Versailles ne respecte pas les conditions de paix proposées par le président américain :

Le Congrès international des femmes déplore profondément que les conditions de paix proposées à Versailles violent si gravement les principes qui, seuls, sont capables d'assurer la paix juste et durable, principe que les démocraties du monde étaient d'accord pour accepter. [...] Conscient de sa responsabilité, ce Congrès pris instamment les Alliés et les gouvernements associés d'adopter les amendements propres à mettre le traité de paix en accord avec les principes établis au début par le Président Wilson, principes de la réalisation desquels dépend l'honneur des peuples alliés<sup>298</sup>.

---

<sup>294</sup> Zara Steiner, *The Lights that Failed. European International History, 1919-1933*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2005, p. 16.

<sup>295</sup> Jo Vellacott, « Feminism as if All People Mattered: Working to Remove the Causes of War, 1919-1929 », *Contemporary European History*, vol. 10, n°3, November 2001, p. 378.

<sup>296</sup> « Reports of national sections », *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919. Plusieurs d'entre elles écrivent d'ailleurs des lettres personnelles au président américain: Carl Bouchard, *Cher Monsieur le Président. Quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson*, Seyssel, Champ Vallon, 2015.

<sup>297</sup> Selon l'historienne Jo Vellacott (2001, p. 379), il s'agirait ici du premier rapport produit par un groupe pacifiste envoyé à Paris.

<sup>298</sup> « Reports of national sections », *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919.

Elles estiment plutôt que la paix durable doit passer par la réhabilitation et non par la vengeance qui risque de créer « dans l'Europe entière, un état de discorde et d'animosité qui ne peut conduire qu'à de futures guerres<sup>299</sup> ». De tous les sujets abordés à Zurich, ce sont toutefois les questions du désarmement et de la création de la Société des Nations qui suscitent le plus de débats. En France, comme nous le verrons dans les sections suivantes, ces questions provoquent une division importante au sein même du mouvement pacifiste.

### 3.1.1 Le désarmement et les Traités de paix

Après la Grande Guerre, plusieurs étaient convaincus que la course aux armements d'avant-guerre avait mené directement aux événements de 1914. Le désarmement – quatrième des Quatorze Points de Wilson – apparaît donc comme une étape nécessaire à l'établissement de la paix<sup>300</sup>. Parmi les dispositions les plus importantes prévues par le Traité de Versailles se trouvent les mesures de désarmement. En vertu de la Partie V du Traité, l'Allemagne s'engage à désarmer au minimum compatible avec le maintien de l'ordre et le contrôle de ses frontières. L'armée allemande ne pourra comprendre plus de 100 000 hommes et toutes les armes d'agression – chars d'assaut, canons lourds, avions militaires, sous-marins, etc. – lui seront interdites<sup>301</sup>. Le désarmement allemand se veut non seulement une sanction contre le « responsable » de la dernière guerre, mais également comme une première mesure de désarmement général : dans le préambule de la Partie V du Traité de Versailles, on indique que

---

<sup>299</sup> *Ibid.*

<sup>300</sup> Andrew Webster, « From Versailles to Geneva: The Many forms of Interwar Disarmament », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 29, n°2, April 2006, p. 225.

<sup>301</sup> Traité de Versailles de 1919, <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1919versailles6.htm>.

les restrictions imposées à l'Allemagne doivent « rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations<sup>302</sup> ».

L'historien Peter Jackson note que la réaction initiale face au désarmement en France est presque entièrement négative<sup>303</sup>. Le gouvernement français, soucieux de garantir sa sécurité, cherche avant tout à affaiblir son voisin allemand et estime que la France ne peut désarmer tant que l'Allemagne n'aura pas rempli les obligations du Traité de Versailles. Dans l'ensemble, la réponse française à la question du désarmement reflète celle de l'opinion populaire à l'époque<sup>304</sup>. Jean-Michel Guieu montre d'ailleurs que les militants français pour la SDN appuyaient les thèses sécuritaires de Clemenceau<sup>305</sup>. Cette position n'est toutefois pas partagée par la SFLIFPL. Ces dernières sont déçues de la position française lors des négociations de paix. À leurs yeux, la question du désarmement n'y est que partiellement réglée. Au Congrès de Zurich, elles soulignent d'ailleurs qu'en exigeant le désarmement d'un seul des camps belligérants, « le principe de justice se trouve violé et la loi de violence maintenue<sup>306</sup> ». Thérèse Arnould va encore plus loin lorsqu'elle explique en 1922 que les clauses des Traités de paix font en sorte que « la paix n'est qu'une continuation de la guerre<sup>307</sup> ».

Les femmes n'oublient toutefois pas l'engagement des nations victorieuses dans le préambule de la Partie V du Traité de Versailles de « rendre possible une limitation générale des armements ». Elles estiment qu'en vertu des traités de paix, les puissances signataires ont une obligation morale et juridique de désarmer. Elles craignent également que s'ils refusent de s'y

---

<sup>302</sup> *Ibid.*

<sup>303</sup> Peter Jackson, « France and the Problems of Security and International Disarmament after the First World War », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 29, n°2, April 2006, p. 251.

<sup>304</sup> *Ibid.*

<sup>305</sup> Jean-Michel Guieu (2008), p. 128.

<sup>306</sup> *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919.

<sup>307</sup> Thérèse Arnould, « Les effets militaires des Traités », *La Mère éducatrice*, 5<sup>e</sup> année, n°11, novembre-décembre 1922.

conformer, l'Allemagne ne soit plus dans l'obligation de respecter ses engagements. Ce sera précisément cet argument qu'utiliseront les Allemands lorsqu'ils demanderont l'égalité avec les autres puissances pendant les négociations sur le désarmement tout au long de l'entre-deux-guerres<sup>308</sup>.

La tâche de veiller au désarmement général des nations signataires des traités de paix avait été laissée au Conseil de la Société des Nations. L'article 8 du Pacte de la SDN garantissait que « Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune<sup>309</sup> ». Comme le souligne Maurice Vaïsse, « parmi tous les espoirs que soulevaient la création et l'existence de la SDN, le plus grand était sans aucun doute celui de réduire le fardeau des armements nationaux<sup>310</sup> ». Toutefois, malgré de nombreuses tentatives, la SDN n'a jamais été en mesure de faire respecter l'engagement des États membres. Au moment de la Conférence du désarmement de 1932, Andrée Waringhien, qui écrit pour la revue *Le Nord féministe*, constate avec regret que les promesses de 1919 ne se sont jamais concrétisées. « En 1919, les États signataires du Traité de Versailles ont pris l'engagement solennel de réaliser une réduction générale des armements, dont le désarmement de l'Allemagne n'était que le prélude et la condition », écrit-elle ; « Quatorze ans après, rien n'a été fait pour accomplir cette promesse<sup>311</sup> ». Celles qui avaient souhaité que la SDN ait la réponse au problème des armements seront amèrement déçues par l'impossibilité de la nouvelle institution internationale de respecter ses engagements.

---

<sup>308</sup> Dick Richardson, « The Geneva Disarmament Conference, 1932-34 », dans Dick Richardson & Glyn Stone (dir.), *Decisions and Diplomacy. Essays in Twentieth-Century International History*, London, New York, Routledge, 2005, p. 61.

<sup>309</sup> Pacte de la Société des Nations, <http://mjp.univ-perp.fr/traites/sdn1919.htm>.

<sup>310</sup> Maurice Vaïsse, « La Société des Nations et le désarmement », dans A. Angenendt (dir.), *The League of Nations in retrospect*, Berlin/New York, De Gruyter, 1983, p. 245

<sup>311</sup> Andrée Waringhien, « Temps modernes : Guerre ou Paix ? », *Le Nord féministe*, n°7, avril 1933. BMD : Per B F°Bob 30mf.

### 3.2 Société des Nations ou « Société des Peuples »

« La Société des Nations n'est pas un tribunal de paix, c'est un champ de bataille international<sup>312</sup> » : c'est ainsi que l'Union fraternelle des femmes contre la guerre décrit l'organisation internationale en 1928. Cette association qui adopte un discours analogue à celui du PCF dès sa création en 1927, tient un discours très critique à l'égard des affaires internationales. Cette citation reflète toutefois la déception qui règne à l'égard de la SDN au sein de beaucoup d'associations pacifistes à la fin des années 1920. Pourtant, la majorité s'était réjouie de la création d'une Société des Nations en 1919. Déjà avant la signature de l'armistice, le Congrès international des Femmes pour la Paix avait, en 1915, souligné la nécessité de créer une nouvelle organisation internationale *démocratique*<sup>313</sup>. Les réjouissances des premiers jours font place, quelques mois ou quelques années plus tard, à une déception parfois profonde chez plusieurs pacifistes. À l'évidence, la SDN, telle que définie par la Conférence de paix, n'est pas la société des peuples. Les pacifistes lui reprochent l'exclusion des pays vaincus aux tables de discussion et d'être uniquement réservée aux représentants des gouvernements. En France, l'opinion face à la nouvelle Société des Nations est partagée entre les pacifistes plus radicales et les partisans de la SDN. Les premières estiment que le Pacte viole les principes qui avaient été acceptés au moment de l'armistice et qui permettraient l'établissement d'une paix juste et durable ; les secondes y voient plutôt une première étape, imparfaite certes, mais courageuse, vers une nouvelle coopération internationale.

Les débats qui ont lieu au sein du mouvement français font écho à ceux qui se déroulent au même moment au sein de la Section internationale de la LIFPL. Lors du Congrès de Zurich en

---

<sup>312</sup> « Accroissement des dangers de guerre », *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°2, 1<sup>er</sup> février 1928. BDIC : 8° P7671.

<sup>313</sup> Lela B. Costin (1982), p. 301.

mai 1919, les déléguées débattent longuement de la position que doit adopter la Ligue face au Pacte de la Société des Nations. Les divergences d'opinions sont fortes. D'un côté, on applaudit la création de la nouvelle institution internationale: « The International Committee of Women for Permanent Peace rejoices that at last, statesmen are undertaking to lay the foundations of a new world order, based on international cooperation by means of a League of Nations<sup>314</sup> ». De l'autre, plusieurs estiment que la SDN apparaît comme une « League of conquerors against the conquered [which] would not save the world from futur wars... useless as an instrument of peace<sup>315</sup> ». Conséquence de cette opposition, c'est une résolution ambivalente qui est adoptée par la Ligue et envoyée à Paris en 1919. Si les membres de la Ligue ne s'entendent pas sur le fonctionnement réel de la SDN, elles s'accordent toutefois sur ce qui n'est pas réaliste au sein de la nouvelle institution.

La LIFPL reconnaît d'abord que

[L]e progrès pacifique du monde ne peut être assuré que par l'établissement d'une Société des Nations qui reconnaisse la communauté d'intérêts de l'humanité, qui représente la volonté des peuples et qui favorise la coopération internationale. Il constate avec satisfaction que l'idée de la Société des Nations, tenue pour impraticable par la plupart, à l'époque du Congrès des Femmes à la Haye, en 1915, est actuellement si généralement acceptée, qu'elle a été introduite dans les conditions de l'armistice du 11 novembre 1918 et agréé par les vingt-huit Alliés et Puissances associés, d'une part, et par l'Allemagne d'autre part.

Elle regrette toutefois que

[L]es statuts de la Société des Nations, proposés par les Alliés et les Puissances associées, ne s'accordent pas en tout avec les quatorze points émis comme base des négociations actuelles, qu'ils contiennent certains articles contraires à son développement et qu'ils en aient omis d'autres, essentiels à la paix mondiale<sup>316</sup>.

---

<sup>314</sup> *Report of the International Congress of Women, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919.*

<sup>315</sup> *Ibid.*

<sup>316</sup> *Ibid.*

Pour que la SDN devienne « un véritable instrument de paix, capable de développement, plutôt qu'un énoncé de conditions tendant à engendrer la guerre », la Ligue propose une série de conditions qui doivent être incluses immédiatement dans les statuts de la Société. Parmi ceux-ci figurent le désarmement total, l'élection démocratique du pouvoir exécutif par le biais d'élections au « suffrage égal et intégral et [une] complète égalité politique, économique et sociale des femmes et des hommes<sup>317</sup> ».

Les différences qui apparaissent au sein de la Section internationale en 1919 sur la question de la Société des Nations ne seront jamais résolues et connaîtront leur apogée au Congrès de Grenoble en 1932 alors que la Section anglaise, pro-SDN, menace de quitter la Ligue<sup>318</sup>. À l'origine des tensions, la position de la Section française, qui apparaît rapidement comme plus radicale que celles des autres sections nationales particulièrement la Section britannique. L'affaire est connue: Norman Ingram note la rivalité qui oppose les Françaises et les Britanniques tout au long des années 1920 alors que les premières adoptent une position pacifiste plus absolue que les secondes<sup>319</sup>.

Les premiers soubresauts se font sentir dès 1921 lors du Congrès de Vienne lorsque Catherine Marshall, déléguée britannique, est chargée de faire le point sur les relations entre la Ligue et la SDN<sup>320</sup>. Reconnaisant les critiques qui avaient été faites à l'égard de la Société des Nations à Zurich en 1919, elle conclut en insistant sur l'influence que doit exercer la LIFPL sur la SDN afin qu'elle fasse avancer les enjeux pacifistes et internationalistes<sup>321</sup>. Elle propose donc un rapprochement entre les secrétariats de la LIFPL et de la SDN. Les Françaises s'y opposent

---

<sup>317</sup> *Ibid.*

<sup>318</sup> Leila J. Rupp, *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1998, p.213.

<sup>319</sup> Norman Ingram (2007), p. 275.

<sup>320</sup> Kristen E. Gwinn, *Emily Greene Balch: The Long Road to Internationalism*, University of Illinois Press, 2010, p. 128.

<sup>321</sup> *Report of the Third International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Vienna, July 10-17 1921.

catégoriquement. « Malheureusement je ne peux pas partager complètement la confiance de notre amie Catherine Marshall dans la Société des Nations », souligne Jeanne Mélin :

J'attends si peu de la Société des Nations telle qu'elle est actuellement parce que la véritable Société des Nations devrait être la Société des Peuples. En effet, nous voyons des pays qui veulent continuer plus que jamais les armements représentés dans cette Société des Nations, et qui refusent également de reconnaître des gouvernements qui sont acceptés par leurs peuples eux-mêmes – comment voulez-vous avoir confiance ? [...] L'action effective de la Ligue internationale des Femmes sera de dire hautement qu'elle n'a pas de confiance dans la Société des Nations actuelle<sup>322</sup>.

Pour la Section française, il faut limiter les interactions entre le Secrétariat de la SDN et celui de la LIFPL. Devant l'impossibilité d'en arriver à un consensus, la proposition sera soumise aux Sections nationales afin qu'elle soit étudiée plus longuement. Ce n'est donc pas sans une certaine amertume que la présidente de la Section britannique, Kathleen Courtney, note : « The French members regard the League of Nations with positive hostility and do not think that the meetings are worth attending and that it is our business to concern ourselves about them<sup>323</sup> ». En France, Marie-Louise Puech, alors secrétaire générale de l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN), se dit déçue que « ce soit la délégation française qui ait voté contre une motion de rapprochement entre le secrétariat de la Ligue et celui de la Société des Nations<sup>324</sup> » à Vienne.

En 1922, dans le contexte des discussions à la SDN sur les amendements à apporter au Pacte, la LIFPL organise la Conférence pour une Paix Nouvelle qui se tient à La Haye du 7 au 9 décembre. Cette rencontre, qui regroupe, selon les rapports de la Ligue, 111 organisations nationales et internationales, a comme but de demander la révision des traités de paix sur la base de trois principes : réunion d'un Congrès mondial pour réviser les traités et réformer la SDN;

---

<sup>322</sup> *Ibid.*

<sup>323</sup> Cité dans Leila J. Rupp (1998), p. 213.

<sup>324</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de documentation économique et sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

désarmement général; abolition de la clause de la responsabilité allemande<sup>325</sup>. Au terme de trois jours de discussion, les déléguées s'entendent pour effectuer une action immédiate auprès de leur gouvernement sur lesquels elles doivent faire pression pour qu'ils règlent la question des réparations, des dettes interalliées et de l'occupation militaire de la rive gauche du Rhin. La Section française, bien qu'elle reconnaisse l'importance des résolutions adoptées, ne cache pas sa déception face aux propositions sur la SDN :

Étant tous d'accord pour protester contre le caractère pénal et trop unilatéral des traités, sur la façon dont ils contredisent les termes de l'armistice et les 14 points du Président Wilson, sur la nécessité d'agir dans nos pays respectifs en faveur de leur révision et d'une paix nouvelle basée sur la justice et la coopération internationale, nous pouvons tous accepter la résolution qui nous est présentée. Mais particulièrement en ce qui concerne la Société des Nations, cette résolution apparaît à notre Section comme un *minimum*, car la Société des Nations, sous sa forme actuelle ne correspond nullement à la Société des Peuples dont nous avons souhaité l'avènement<sup>326</sup>.

Cette idée de « résolution minimum » trouve écho dans les commentaires d'Andrée Jouve et de Jeanne Mélin, également présentés à La Haye : la première souligne que « la Résolution soumise au Congrès n'est qu'une résolution *minima* qui ne nous satisfait que temporairement et relativement<sup>327</sup> » et la seconde parle de « cette Résolution qui pour nous n'est qu'un *minimum*, mais qui laisse toute latitude à l'action<sup>328</sup> ». Duchêne reconnaît toutefois le caractère radical et marginal de la position de sa Section et accepte, pour le bien de la cause, de faire certaines concessions :

S'il est des limites au-delà desquelles certains pays craignent de s'avancer, ceux qui, plus radicaux dans leurs programmes, souhaiteraient que l'ensemble même des résolutions fût plus hardi dans son principe, plus vigoureux et plus précis dans ses termes – et, nous Françaises, sommes de ce nombre – peuvent néanmoins, pour

---

<sup>325</sup> *Conférence pour une paix nouvelle*, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, La Haye, 7-10 décembre 1922. BMD: Dos 327 LIG/6.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 14.

s'efforcer de réaliser l'unanimité sur des points déterminés, consentir à l'accepter comme un programme minimum<sup>329</sup>.

Lors de cette conférence, la position de la Section française est également la cible des critiques de Théodore Ruysen, représentant de La Paix par le Droit à La Haye, qui les accuse de faire « la démolition ardente, et parfois fanatique » des traités de paix sans pour autant offrir de solutions concrètes<sup>330</sup>. « Vous avez concentré vos efforts sur une œuvre de critique », reproche-t-il à la SFLIFPL, « Cette œuvre, vous l'avez accomplie magistralement. Il ne reste pas grand-chose de ces malheureux traités contre lesquels vous vous êtes acharnés, mais vous ne remplacez rien, vous ne créez rien<sup>331</sup> ». L'historienne Jo Vellacott donne en partie raison à Ruysen. Elle souligne en effet que les résolutions en apparence très fermes adoptées à La Haye ne proposent en réalité que très peu de solutions concrètes pour l'instauration d'une « paix nouvelle »<sup>332</sup>.

La critique de Ruysen porte. En effet, en réaction, la Section française propose son projet de « Cahiers de la paix » devant le Comité exécutif international de la Ligue à Dresden au début de l'année 1923. « Professor Ruysen from France, at the Conference held at The Hague in December, 1922, hinted that women who were experts in doing critical work, were unable to do any kind of constructive work » explique Gabrielle Duchêne lors du Congrès de Washington en mai 1924, « Then some of us decided to draft a sort of constructive plan for world organization<sup>333</sup> ». Projet de grande envergure inspiré par les Cahiers de doléances présentés aux États généraux français en 1789, les Cahiers de la Paix ont comme mission de faire une vaste

---

<sup>329</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>330</sup> Théodore Ruysen, « Un Congrès féminin pour la paix à La Haye », *PD*, 31/1, janvier 1923. Cité dans Norman Ingram (1991), p. 80.

<sup>331</sup> *Conférence pour une paix nouvelle*, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, La Haye, 7-10 décembre 1922. BMD : Dos 327 LIG/6. Au sujet de la position pro-SDN de Ruysen voir Rémi Fabre (1993).

<sup>332</sup> Jo Vellacott, « A Place for Pacifism and Transnationalism in Feminist Theory: The Early Work of the Women's International League for Peace and Freedom », *Women's History Review*, vol. 2, n°1, 1993, p. 43.

<sup>333</sup> *Report of the Fourth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom*, Washington, May 1 to 7 1924.

enquête mondiale visant à définir les bases d'un « nouveau régime international ». Une Commission des Cahiers, constituée de Gabrielle Duchêne, qui agit à titre de directrice du projet, d'Anita Augspurg, de Catherine Marshall et d'Andrée Jouve, est donc créée pour veiller au déroulement du projet. Chaque section nationale est invitée à rédiger son propre Cahier, mais il est convenu que la Ligue en rédige aussi un regroupant les propositions des nations membres. C'est à la Section française que revient la tâche de rédiger celui de la LIFPL, intitulé « Pour un Nouveau Régime International », qui sera présenté au Congrès de Washington.

À la base de ce plan se trouve l'instauration d'une nouvelle institution internationale qui devra remplacer l'actuelle Société des Nations. À la fois universelle et démocratique, cette nouvelle Société des Peuples « représentera tous les peuples sans exception et non quelques nations; elle représentera directement les *peuples* et non uniquement les *gouvernements* [...] et, sans distinction, elle représentera la partie féminine aussi bien que la partie masculine de la population<sup>334</sup> ». Encadré par une Cour de Justice internationale composée non pas uniquement de juristes et de fonctionnaires, mais également d'un « jury élargi qui représentera les divers intérêts matériels et moraux du public », le premier devoir de la Société des Peuples sera de réviser les traités en vigueur, contrôler leur application et rendre publics les traités secrets. Elle devra également veiller à ce que dans tous les pays « les femmes puissent jouir des libertés, des droits politiques, sociaux, économiques, égaux à ceux des hommes<sup>335</sup> ». Dans son Cahier de la Paix, la Ligue propose un plan complet qui touche à la fois aux questions politiques et économiques ainsi qu'à la « vie individuelle » (religions, presse, éducation, etc.). Si ce plan se veut à la fois objectif et impartial, reflétant les propositions faites par diverses sections nationales, l'influence des idées françaises y est largement présente. Il s'agit en effet d'une critique virulente à l'égard de la

---

<sup>334</sup> *Pour un nouveau régime international. Cahiers de la Paix*, Présenté au Congrès de Washington (1-7 mai 1924) par la Commission des Cahiers de la LIFPL. BMD: DOS 327 LIG/7.

<sup>335</sup> *Ibid.*

Société des Nations, tandis que l'importance placée sur le rôle des masses n'est pas sans rappeler, comme le souligne l'historienne Emmanuelle Carle, le discours « communisant » adopté par Duchêne dans les années 1930<sup>336</sup>. Duchêne admet toutefois que: « Should the French Section have done a Cahier of its own, it would certainly have been more radical<sup>337</sup> »...

Le projet des Cahiers de la Paix connaît toutefois très peu de succès à l'extérieur de la Section française. Emmanuelle Carle, qui s'est intéressée aux Cahiers de la Paix dans sa thèse doctorale, en note les problèmes: manque d'enthousiasme et de rigueur dans les sections nationales et différence de point de vue avec la section anglaise sur l'objectif des Cahiers<sup>338</sup>. La publication du deuxième tome des Cahiers, celui-ci devant exposer les moyens de réaliser le nouveau régime international, n'aura jamais lieu. Selon Carle, cet échec confirme la réputation avant-gardiste de Gabrielle Duchêne et de la Section française<sup>339</sup>.

Si la position de la SFLIFPL suscite certaines tensions au sein même de la Ligue, elle va, comme nous l'avons vu précédemment, également se heurter aux critiques des associations pro-SDN en France. En 1922, Marie-Louise Puech l'accuse d'être responsable de la division du mouvement féminin pour la paix en France :

Il paraît naturel de collaborer entre organisations similaires, mais les dernières [la SFLIFPL] ne cherchent pas à se rapprocher de la SDN pour tenter de modifier ce qu'il peut y avoir, elles se contentent de l'ignorer ou d'en souligner les imperfections. [...] On peut regretter la dispersion des forces au moment où la Société des Nations évolue dans une atmosphère de bonne volonté générale. Il faut donner à la Société des Nations, instrument encore incomplet, la possibilité *d'empêcher* cette guerre contre laquelle, une fois déchaînée, aucune femme ne pourra rien<sup>340</sup>.

---

<sup>336</sup> Emmanuelle Carle (2004), p. 144.

<sup>337</sup> *Report of the Fourth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom*, Washington, May 1 to 7 1924.

<sup>338</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 147.

<sup>339</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>340</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de documentation économique et sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

Pour la majorité des partisans de la SDN, le projet adopté en 1919 est loin d'être parfait<sup>341</sup>. Ils estiment que le Pacte est trop éloigné des conceptions françaises d'arbitrage et de sécurité, considérées, comme seules capables d'assurer le maintien de la paix<sup>342</sup>. On n'hésite pas non plus à en souligner les problèmes : absence d'une force armée internationale, manque d'universalité et problème de représentation démocratique<sup>343</sup>. Or, les pacifistes sont contraints : malgré ces défauts, la SDN reste tout de même, comme le souligne Célestin Bouglé en 1923, leur « suprême espérance<sup>344</sup> ».

### 3.2.1 La S.D.N. : un terrain d'action féministe

La position adoptée par l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN), fondée par l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) en 1920, diffère peu de celle du mouvement en faveur de la Société des Nations. Elle reconnaît qu'en dépit de ses imperfections, la SDN demeure « l'organisme naissant autour duquel peut se grouper ceux qui croient à la paix<sup>345</sup> » et insiste sur le travail considérable effectué par la Société des Nations dans les affaires internationales. Dans un rapport présenté au Congrès de Clermont-Ferrand en mai 1922, Marie-Louise Puech explique : « Certes, la Société des Nations telle qu'elle fonctionne n'est pas parfaite, mais elle a déjà fait en deux ans ce que le monde n'avait pu réaliser au point de vue de la

---

<sup>341</sup> Christian Birebent (2008), p.66 ; Jean-Michel Guieu (2008), p. 60.

<sup>342</sup> Jean-Michel Guieu, « L'Europe des militants français pour la Société des Nations, d'une après-guerre à l'autre (1918-1950) », *Colloque international RICHIE « Quelle(s) Europe(s) ? Nouvelles approches en histoire de l'intégration européenne au XXe siècle*, Sorbonne, 31 mars 2005, p. 5.

<sup>343</sup> Carl Bouchard (2007), p. 132 ; Jean-Michel Guieu (2008), p. 72.

<sup>344</sup> Cité dans Guieu, *Ibid.*, p. 77.

<sup>345</sup> Feuille d'adhésion à l'Union féminine pour la Société des Nations, 1920. BDIC : 4 delta res 1157.

coopération internationale dans le meilleur sens du mot<sup>346</sup> ». Mais plus encore que les progrès politiques, ce sont les progrès sociaux réalisés à Genève qui sont mis de l'avant par l'UFSDN.

En 1919, alors que la LIFPL se réunit à Genève pour discuter des traités de paix, l'UFSF organise à Paris une Conférence des femmes interalliées lors de laquelle elles font un important travail de lobbying auprès des représentants des divers pays dans l'espoir d'améliorer les conditions et le statut politique des femmes<sup>347</sup>. Le 10 avril, elles sont reçues par la Commission de la Société des Nations, présidée par le président Wilson. Elles y présentent alors leurs demandes pour la nouvelle institution internationale :

Le Conseil International des femmes et la Conférence des femmes suffragistes des pays alliés et des États-Unis émettent les vœux suivants :

Que les États qui entrent dans la Ligue des Nations s'engagent :

- 1° À supprimer la vente des femmes et des enfants;
- 2° À respecter et à appliquer le principe de la liberté pour la femme à disposer d'elle-même en vue du mariage;
- 3° À réprimer et à poursuivre sévèrement la traite des femmes mineures ou majeures; à supprimer les maisons closes et à protéger, au point de vue moral, les enfants des deux sexes.

Sur la question du suffrage féminin, elles demandent également :

- 1° Que le bien-fondé du principe du suffrage féminin soit proclamé par la Conférence de la Paix et la Ligue des Nations afin qu'il reçoive son application dans le monde entier aussi rapidement que le permettront le degré de civilisation et de développement démocratique de chaque nation;
- 2° Que dans la consultation populaire qui doit décider de la nationalité d'un État, les femmes soient appelées, comme les hommes à se prononcer sur le sort de leur patrie<sup>348</sup>.

---

<sup>346</sup> Marie-Louise Puech, *Rapport de l'Union féminine pour la Société des Nations présenté au Congrès de Clermont-Ferrand*, mai 1922. BMD : DOS 327 UNI.

<sup>347</sup> Christine Bard (1995), p. 131.

<sup>348</sup> Marie-Louise Puech, « Le Conseil international des Femmes et la Conférence des Femmes suffragistes reçus par la Commission de la Société des Nations », *La Française*, 26 avril 1919.

Il s'agit ici de propositions visant à modifier l'article 23 du Pacte. Selon Jo Vellacott, la plus grande victoire de la CIF à Paris réside toutefois dans l'adoption de l'article 7 § 3 du Pacte de la SDN qui rend accessible aux femmes « toutes les fonctions de la Société ou des services qui s'y rattachent, y compris le secrétariat<sup>349</sup> ».

L'administration internationale étant officiellement ouverte aux femmes, Genève devient rapidement le centre névralgique du mouvement féministe international<sup>350</sup>. Plusieurs associations, dont la LIFPL, choisissent d'y installer leur quartier général. Les féministes françaises ne manquent pas de noter le contraste qui existe entre l'absence des Françaises dans la politique nationale et la présence des femmes à Genève<sup>351</sup>. Dans cette optique Marie-Louise Puech se demande en novembre 1922 : « Combien de Françaises ignorent encore que si elles n'exercent aucune influence directe sur leur Parlement, ou même sur leur Conseil Municipal, elles peuvent en revanche, siéger dans le Parlement international qu'est la Société des Nations?<sup>352</sup> ». Pour l'UFSDN il ne fait pas de doute : il faut partir de l'international pour obtenir l'égalité des sexes en France et la SDN apparaît comme un allié majeur. Comme le souligne Puech : « Les questions du Vote féminin et de la Société des Nations sont étroitement liées ». Cet argument sert d'outil de recrutement pour l'Union qui, défendant un pacifisme-féministe, estime que si les femmes avaient le droit de vote, elles consacraient toute leurs énergies aux questions de paix. Certes, elles sont conscientes que la SDN ne peut intervenir directement dans la politique intérieure des États, mais elles entendent profiter de la plateforme qui leur est offerte à Genève pour provoquer

---

<sup>349</sup> Pacte de la Société des Nations, <http://mjp.univ-perp.fr/traites/sdn1919.htm>. Jo Vellacott (2001), p. 378.

<sup>350</sup> Carol Miller, «Geneva – the Key to Equality: Inter-war feminists and the League of Nations», *Women's History Review*, vol. 3, n°2, 1994, p. 220.

<sup>351</sup> Christine Bard, « A Bitter-Sweet Victory: Feminisms in France (1918-1923) », dans Ingrid Sharp & Matthew Stibbe (dir.), *Aftermaths of War. Women's Movements and Female Activists, 1918-1923*, Leiden, Boston, Brill, 2011, p. 202.

<sup>352</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de documentation économique et sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

des changements importants en France<sup>353</sup>. « MM. Vivani, de Jouvenel, Raynal, pour ne citer que les sénateurs qui ont représenté la France à Genève aux côtés de M. Léon Bourgeois, étaient sans doute convaincus déjà », écrit Puech en novembre 1922, « mais ils auront l'occasion prochaine de dire à leurs collègues du Luxembourg qu'ils ont siégé avec des femmes représentant quelques-uns des 24 pays où 138 millions de femmes ont le droit d'exprimer leur opinion, tandis que la France oppose une dernière résistance<sup>354</sup>. »

Le discours féministe adopté par l'UFSDN ne doit pas surprendre, car l'Union entretient une relation étroite avec le mouvement féministe français, particulièrement avec l'UFSF, au début des années vingt. Plusieurs de ses membres sont issues du mouvement suffragiste d'avant-guerre. Contrairement à la SFLIFPL, qui tient elle aussi un discours très féministe, l'UFSDN privilégie ce que l'historienne Jo Vellacott qualifie de « programme féministe minimum<sup>355</sup> ». Ses membres réclament une plus grande place pour les femmes à Genève (et en France), certes, mais surtout autour des questions dites « féminines ». Chaque année jusqu'en 1928, l'UFSDN écrit au ministre des Affaires étrangères pour qu'il envoie une femme à Genève. La réponse est toujours négative<sup>356</sup>. Rares sont toutefois les fois où elles demandent d'être entendues sur des enjeux d'ordre international tels que l'économie, la politique et la guerre. Marie-Louise Puech souligne le travail qui est fait par la SDN autour de ces questions :

Aujourd'hui, la Société des Nations rend à ces Associations [féministes] l'immense service de proposer à la fois à tous ses membres des réformes qu'elles essaieraient avec peine de faire adopter dans chaque État en particulier; citons-en quelques-unes : droit pour la femme mariée de garder ou de changer sa nationalité, accession des hommes et des femmes dans les mêmes conditions de l'enseignement général comme à l'enseignement technique et professionnel; salaire de la femme égal à

---

<sup>353</sup> Michel Marbeau, « Une timide irruption : Les femmes dans la politique étrangère de la France dans l'entre-deux-guerres », dans Yves Denéchère (dir.), *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2006, p.56.

<sup>354</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de documentation économique et sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

<sup>355</sup> Jo Vellacott (2001), p. 377.

<sup>356</sup> Christian Biredent (2006), p. 264.

celui de l'homme pour un travail égal, suppression de la traite des femmes et des enfants, protection de la jeune fille, lutte contre l'alcoolisme, la tuberculose, les maladies contagieuses, répression du commerce des stupéfiants, etc.<sup>357</sup>

À leur avis, le devoir des déléguées présentes à Genève est d'abord et avant tout de veiller à l'amélioration du statut de la femme à l'échelle internationale. Plusieurs associations féministes estiment d'ailleurs qu'il est préférable d'avoir une commission spécifiquement féminine à la SDN plutôt que d'avoir une représentation féminine sur toutes les commissions<sup>358</sup>.

La position adoptée par la SFLIPLF diffère largement de celle de l'UFSDN. Elles reconnaissent l'importance d'améliorer le statut de la femme et se réjouissent de l'adoption de l'article VII du Pacte de la SDN :

Le Congrès constate avec satisfaction la part faite aux femmes dans les propositions des puissances de l'Entente, prévoyant dans le projet des statuts de la Société des Nations l'admission des femmes à toutes les positions en rapport avec la Société, les rendant de ce fait éligibles aux Assemblées, au Conseil exécutif et aux Commissions qui s'y formeront<sup>359</sup>.

Toutefois, n'acceptant aucune restriction sur le rôle que doivent jouer les femmes dans la sphère politique, elles refusent de s'intéresser uniquement aux « questions féminines ». Elles donnent principalement leurs opinions sur les enjeux « masculins » que sont la guerre et les affaires internationales. Comme le souligne Jo Vellacott : « They were not just demanding to be let into decision-making but, rather, were announcing that they would indeed speak in a different voice, a voice which they said was desperately needed in international affairs and matters of war and peace<sup>360</sup> ». Tout en reconnaissant l'apport original des femmes aux affaires internationales, elles estiment que l'égalité des sexes ne sera réellement possible que lorsque les femmes auront intégré

---

<sup>357</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de documentation économique et sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

<sup>358</sup> Jo Vellacott (1993), p. 31.

<sup>359</sup> *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919.

<sup>360</sup> Jo Vellacott (1988), p. 118.

pleinement les sphères masculines. Pour cette raison, elles demandent que davantage de femmes siègent à Genève. Plusieurs membres de la Section française vont également assister, de façon non officielle, aux assemblées de la SDN et rapportent mensuellement les travaux qui y sont effectués dans la revue *Pax International*.

En réalité, l'ouverture dont fait preuve la SDN à l'égard des femmes a peu d'impact en France. La chambre des députés et le Sénat rejettent en 1919, 1922, 1925, 1932 et 1935 le projet de loi visant à leur donner le droit de suffrage<sup>361</sup>. Sur la scène internationale, peu de femmes seront envoyées officiellement par le gouvernement français à la SDN. À l'exception de Marie Curie, qui siège à la Commission de la coopération intellectuelle, celles qui sont envoyées à Genève seront surtout placées dans des postes administratifs ou assignées à des commissions qui touchent essentiellement à des « questions féminines » (trafic de femmes et d'enfants, femmes réfugiées, nationalité de la femme mariée, etc.)<sup>362</sup>.

Au moment de l'armistice, la Société des Nations est gardienne de tous les espoirs. Pour les pacifistes françaises, elle représente un premier pas vers la réconciliation et la paix durable. Cependant, la SDN telle que créée par les traités de paix de 1919 est loin de faire l'unanimité. Si certaines souhaitent lui donner la chance de faire ses preuves, d'autres soulignent rapidement leur mécontentement et affirment ne pas avoir confiance dans la SDN actuelle. Malgré les divergences d'opinions qui existent entre les associations féminines, toutes s'entendent pour dire que la SDN doit faire respecter l'entente de désarmement dont elle s'était portée garante et qu'elle doit faire entrer l'Allemagne (et la Russie bolchévique) dans ses rangs. En effet, les critiques comme les partisans réclament l'universalisation de la Société des Nations. La seconde

---

<sup>361</sup> Chantal Antier, « La Grande Guerre : un arrêt de l'émancipation politique des Françaises ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°198, juin 2000, p. 76-77.

<sup>362</sup> Michel Marbeau, (2006), p. 167. Au sujet du travail de Marie Curie au sein de la Commission de la coopération intellectuelle voir : Michel Pinault, « Marie Curie, une intellectuelle engagée ? », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n°24, 2006, pp. 211-229.

moitié des années 1920 ouvre toutefois la voie à une certaine détente dans les relations internationales. Les signatures des accords de Locarno en octobre 1925 et du Pacte Kellogg-Briand en août 1928 semblent témoigner d'une plus grande volonté de réconciliation et de paix de la part du gouvernement français. Les pacifistes accueillent favorablement ces ententes qui font renaître l'espoir de l'établissement d'une paix durable. Il s'agit toutefois, comme nous le verrons dans la section suivante, d'un optimisme souvent teinté de scepticisme.

### 3.3 Les années de détente (1925-1930)

La seconde moitié des années 1920 représente un test important pour la mise en place d'une politique de désarmement. La SDN avait déjà subi des échecs importants qui avaient mis en doute sa capacité d'en arriver à une entente universelle. La Commission permanente consultative pour les questions militaires, navales et aériennes (CPC), créée en mai 1920, avait rapidement reconnu le caractère prématuré de tout projet de réduction des armements<sup>363</sup>. L'année suivante, la tâche de formuler un plan de désarmement conforme à l'article 8 du Pacte de la SDN est confiée à la Commission temporaire mixte pour la réduction des armements (CTM). Ayant reconnu en 1922 que l'adoption d'un pacte défensif général doit précéder tout accord de désarmement, un projet de Traité d'assistance mutuelle est présenté en septembre 1923 par le CTM<sup>364</sup>. Ce plan, qui déclare dans son premier article que « la guerre agressive est un crime international », engage toutes les parties contractantes à venir en aide aux États signataires victimes d'une « guerre d'agression ». Cette garantie de sécurité mutuelle est directement liée à

---

<sup>363</sup> Georges Ayache & Alain Demant, *Armements et désarmement depuis 1945*, Éditions Complexe, 1991, p. 142.

<sup>364</sup> Zara Steiner (2005), p. 379.

l'acceptation du désarmement tel que proposé par le traité<sup>365</sup>. Au final, le projet d'assistance mutuelle, trop vague dans sa définition de « guerre d'agression » et plaçant trop de poids sur des États désarmés, est rejeté en juillet 1924<sup>366</sup>.

Quelques mois plus tard, la SDN subit son deuxième revers avec l'échec du Protocole pour le règlement pacifique des différends internationaux, aussi connu sous le nom de Protocole de Genève. Proposé en septembre 1924, le Protocole de Genève représentait une avancée importante en matière de sécurité collective<sup>367</sup>. Reprenant la célèbre triptyque du président du Conseil français Édouard Herriot – « arbitrage-sécurité-désarmement » –, ce plan prévoyait un système de règlement de conflits basé sur l'arbitrage. Les États signataires s'engagent également à participer à une Conférence internationale pour la réduction des armements prévue pour le 15 juillet 1925<sup>368</sup>. Le texte est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale de la SDN le 2 octobre 1924. En France, les réactions sont très favorables à son adoption. La Section de la Paix du Conseil national des femmes de France (CNFF), réunie au Congrès de Lyon en novembre 1924, se réjouit du travail effectué à Genève. « Vous connaissez l'étape immense accomplie au mois de septembre et les services rendus à la cause de la paix par l'action des deux premiers ministres, français et britannique », souligne Mme Dreyfus-Barney, « De leur commune résolution sont nés le Protocole d'arbitrage et de sécurité et la promesse de la prochaine réunion d'une conférence pour le désarmement ». Soutenant les thèses sécuritaires du gouvernement français, elle poursuit en soulignant : « À M. Herriot revient incontestablement le mérite d'avoir fait comprendre au

---

<sup>365</sup> League of Nations, *Text of the Treaty of Mutual Assistance*, Record of the Fourth Assembly, Minutes of the Third Committee, League of Nations Official Journal (Special Supplement No. 16), 1923, p. 203-206. <http://www.derechos.org/peace/dia/doc/dia03.html>.

<sup>366</sup> Zara Steiner (2005), p. 379; Andrew Webster, « 'Absolutely Irresponsible Amateurs': The Temporary Mixed Commission on Armaments, 1921-1924 », *Australian Journal of Politics and History*, vol. 54, n°3, 2008, p. 386.

<sup>367</sup> Jean-Michel Guieu, « L'Insécurité collective. L'Europe et la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°30, 2009/2, p. 31.

<sup>368</sup> League of Nations, *Protocol for the Pacific Settlement of International Disputes*, Records of the Fifth Assembly, Minutes of the Third Committee, League of Nations Official Journal (Special Supplement No. 26), 1924, p. 189-194. <http://www.derechos.org/peace/dia/doc/dia08.html>.

monde que le désarmement sans la sécurité était la plus dangereuse des utopies.<sup>369</sup> » La revue *La Française* parle, quant à elle, de « cette charte de la Paix que la France a marquée de son sceau à Genève<sup>370</sup> ». De son côté, la SFLIFPL « accueille chaleureusement l'acceptation du principe de désarmement et d'arbitrage introduit dans le Protocole de Genève et agréé par les représentants de 48 États ». Elle déplore toutefois les clauses concernant les sanctions militaires, rappelant sa position claire contre l'utilisation de forces armées dans le règlement de conflit : « Le Comité exécutif de la LIFPL condamne à nouveau l'emploi de la force armée pour le règlement des différents internationaux et reste convaincu que celui-ci ne réussira jamais à fournir aucune solution satisfaisante des difficultés internationales.<sup>371</sup> » Les réjouissances seront toutefois de courte durée. En mars 1925, le nouveau gouvernement britannique, représenté par le secrétaire des affaires étrangères Austin Chamberlain, refuse de ratifier le protocole.

### 3.3.1 Locarno et le succès des accords régionaux

L'échec du Protocole de Genève provoque un questionnement important sur la possibilité de mettre en place un pacte universel<sup>372</sup>. La signature des Accords de Locarno en octobre 1925 témoigne de la tendance de plus en plus fréquente des grandes puissances à s'entendre en dehors de la Société des Nations<sup>373</sup>. Georges-Henri Soutou note d'ailleurs qu'après l'épisode

---

<sup>369</sup> Mme (Laura) Dreyfus-Barney, « La paix par l'éducation, dans la famille, à l'école et par la S.D.N. », Congrès de Lyon, Conseil national des femmes de France, 18-19 novembre 1924. BMD : CON FEM : Congrès de Lyon (1924).

<sup>370</sup> « Le Congrès de la Paix », *La Française*, 11 septembre 1924.

<sup>371</sup> « Nouvelle de la Section française, juin 1925-janvier 1926 », Comité exécutif international, Innsbruck 10-15 juillet 1925. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208/1925.

<sup>372</sup> Jean-Michel Guieu (2005), p. 4.

<sup>373</sup> *Ibid.*; Jon Jacobson, « Locarno, Britain and the Security of Europe », dans Gaynor Johnson (dir.), *Locarno Revisited. European Diplomacy, 1920-1929*, London, New York, Routledge, 2004, p. 8.

« mondial » de la SDN, les accords de Locarno marquent un retour au « concert européen » d'avant-guerre<sup>374</sup>.

Du 5 au 16 octobre 1925, des représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie se rencontrent à Locarno en Suisse pour discuter de la sécurité européenne. De ces Accords sort notamment le Traité de garantie mutuelle, dit Pacte rhénan, par lequel l'Allemagne reconnaît ses nouvelles frontières avec la France et la Belgique et accepte la démilitarisation de la Rhénanie. Les trois puissances concernées s'engagent également « à ne se livrer de part et d'autre à aucune attaque ou invasion et à ne recourir de part et d'autre en aucun cas à la guerre » (sauf en cas de légitime défense ou suite à une décision du Conseil de la SDN) et à régler par voie pacifique toutes questions qui pourraient les diviser<sup>375</sup>. Les accords de Locarno apparaissent comme une réelle victoire diplomatique pour la France. À son retour à Paris, Aristide Briand jouit d'une immense popularité. L'Association de la Paix par le Droit lui envoie un télégramme le félicitant pour ce pacte qui « ouvre une nouvelle ère dans les relations entre la France et l'Allemagne<sup>376</sup> ». L'année 1925 représente donc le début d'une période de détente dans les relations européennes et les Accords de Locarno en sont le symbole le plus marquant.

Chez les pacifistes françaises, Locarno est accueilli favorablement, mais il apparaît plutôt comme une première étape qui doit mener au désarmement. Jean-Michel Guieu note que plusieurs défenseurs de la SDN voient en eux une application au niveau régional du Protocole de Genève<sup>377</sup>. C'est dans ce sens que Germaine Malaterre-Sellier écrit en février 1926 : « L'*arbitrage* y a remporté une victoire splendide. La *sécurité* y fut renforcée. Il faut maintenant

---

<sup>374</sup> Georges-Henri Soutou, « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen », *Politique étrangère*, n°3-4, 65, 2000, p. 850.

<sup>375</sup> *Traité entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie fait à Locarno, le 16 octobre 1925*.

<sup>376</sup> Cité dans Norman Ingram (1991), p. 50.

<sup>377</sup> Jean-Michel Guieu (2009), p. 32.

que se réalise le troisième terme de la trilogie fameuse du protocole : le *désarmement* et le désarmement dans le cadre et par les garanties de la SDN<sup>378</sup> ». Toutefois, contrairement au Protocole de Genève qui prévoyait une prochaine Conférence internationale pour la réduction des armements, les Accords de Locarno accordent peu de place à la question des armements. Comme le souligne l'historienne Carolyn Kitching: « The only part that disarmament played in the Locarno episode is related, in a purely negative way, to German Disarmament<sup>379</sup> ». En effet, grâce au Pacte rhénan, Gustav Stresemann, ministre allemand des Affaires étrangères et représentant de l'Allemagne à Locarno, réussit à obtenir l'évacuation de la Rhénanie par les troupes alliées, sans pour autant s'être conformé aux conditions de désarmement imposées par le Traité de Versailles. Pour la SFLIFPL, le pacte de sécurité signé à Locarno pose certains problèmes. Quelques semaines à peine après la signature des Accords, la revue *Pax International* publie un article dans lequel la Ligue déplore, comme elle l'avait fait pour le Protocole de Genève, l'utilisation de sanctions militaires en cas d'agression :

Le Pacte de Locarno n'est qu'un commencement. N'oublions pas, nous, les pacifistes, qu'un Pacte de sécurité a comme complément des sanctions d'ordre militaire. En dernier ressort, il sera fait usage des armes. Ceci justifie l'entretien des grandes armées et des forces navales.

Elle réaffirme également l'importance de la tenue d'une conférence du désarmement, seule capable d'instaurer la paix durable :

Aujourd'hui, comme hier, les nations continuent la course aux armements – des avions, des gaz toxiques, des soldats! Ce n'est que lorsque les nations signeront le pacte impliquant le désarmement que nous commencerons à entrevoir la fin de l'époque guerrière. Alors, et pas avant, nous pourrons nous reposer de nos labours<sup>380</sup>.

---

<sup>378</sup> G. Malaterre-Sellier, « Le Pacte de Locarno », *La Française*, 21<sup>e</sup> année, n°746, 13 février 1926.

<sup>379</sup> Carolyn Kitching, « Locarno and the Irrelevance of Disarmament », dans Gaynor Johnson (dir.), *Locarno Revisited. European Diplomacy, 1920-1929*, London, New York, Routledge, 2004, p. 119.

<sup>380</sup> « La Conférence de Locarno », *Pax International*, 1<sup>re</sup> année, n°1, novembre 1925. BMD : 327 PAX Bul.

Cependant, les puissances présentes à Locarno souhaitaient à priori renforcer leur position respective<sup>381</sup>. Tout engagement réel de désarmement apparaissait donc comme risqué pour les signataires qui préféreraient ne pas s'y aventurer. Il y a donc là de quoi décevoir les pacifistes qui avaient souhaité qu'un pacte de garantie mutuelle ouvre la voie vers le désarmement.

Locarno n'est toutefois pas que déception pour les pacifistes françaises. Depuis sa création en 1919, les pacifistes avaient demandé l'universalisation de la SDN, notamment grâce à l'entrée de l'Allemagne dans ses rangs. Si un certain nombre de vaincus sont rapidement admis à la SDN (l'Autriche et la Bulgarie en 1920, la Hongrie en 1922), l'Allemagne y est longtemps tenue à l'écart. Or, les Accords de Locarno garantissent un siège permanent au Conseil de la SDN à la délégation allemande, premier pas important vers l'universalisation. Pour John Horne, il s'agit là du signe le plus fort de la réconciliation franco-allemande<sup>382</sup>. En parrainant l'entrée de l'Allemagne à la SDN, la France lui reconnaît le droit d'exister à nouveau et d'avoir une « identité internationale ». Mais ironiquement, l'entrée de l'Allemagne à Genève témoigne également de l'affaiblissement du système de la SDN<sup>383</sup>. En effet, il s'agit ici d'une entente régionale conclue en dehors de Genève par les grandes puissances européennes. Pour les membres de la SFLIFPL, les Accords de Locarno suscitent un questionnement important non seulement sur les motivations des nations signataires, mais également sur l'utilisation des traités régionaux comme outil diplomatique. Considérant que seules les ententes universelles sont en mesure d'apporter la paix, elles estiment que tous les problèmes doivent être étudiés et résolus internationalement. Lors du Congrès de Dublin en juillet 1926, Gabrielle Duchêne explique la position de sa section :

---

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>382</sup> John Horne (2009).

<sup>383</sup> Jean-Michel Guieu (2001), p. 2 ; (2009), p. 32,

Of course, we do not deceive ourselves as to the values of treaties like that of Locarno. We not only remain convinced that every entente, every partial alliance, is dangerous, but we shall continue to reserve judgement in the matter, until it is proved to us that these treaties tend more to maintain good feeling between France and Germany than to serve as device for separating Germany from Russia with the idea of using Germany as an ally against Russia<sup>384</sup>.

À l'époque, le gouvernement craint les conséquences d'une entente entre la Russie et l'Allemagne. Les garanties de sécurité offertes par les Accords de Locarno réduisaient les dangers d'une telle alliance<sup>385</sup>. Gertrud Baër partage les craintes de Duchêne concernant les traités partiels. Lors d'une conférence donnée à Paris en février 1926, la secrétaire de la Section allemande de la LIFPL explique : « Les traités partiels sont un danger, car ils sont toujours dirigés plus ou moins contre un autre groupe de nations ou d'individus. On n'arrivera pas à la paix si on continue dans cette voie des traités partiels<sup>386</sup> ». Toutefois, l'enthousiasme suscité par les Accords de Locarno donne à « l'idée des solutions régionales une valeur nouvelle<sup>387</sup> ».

### 3.3.1 Pacte Briand-Kellogg : lorsque la guerre est « mise hors la loi »

Malgré les apparences de paix entre la France et l'Allemagne après 1925, le gouvernement français demeure prudent sur les questions de sécurité nationale et de désarmement<sup>388</sup>. Les Accords de Locarno ont laissé place à une certaine détente en Europe, mais ils n'ont pas été en mesure de rassurer suffisamment la France pour qu'elle accepte un pacte de désarmement. Dans le but de renforcer la sécurité, le ministre des Affaires étrangères, Aristide

---

<sup>384</sup> *Report of the Fifth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom*, Dublin, July 8 to 15, 1926.

<sup>385</sup> Zara Steiner (2004), p. 398 et 401.

<sup>386</sup> « Notre réunion du 4 février », *La Mère Éducatrice*, 9<sup>e</sup> année, n°3, mars 1926.

<sup>387</sup> Jean-Michel Guieu (2005), p. 4.

<sup>388</sup> John Keiger, « Poincaré, Briand and Locarno: Continuity in French Diplomacy in the 1920s », dans Gaynor Johnson (dir.), *Locarno Revisited. European Diplomacy, 1920-1929*, London, New York, Routledge, 2004, p. 72.

Briand, propose en 1927 la négociation d'un pacte franco-américain visant non seulement à rapprocher les deux nations, mais également à garantir l'aide des États-Unis dans le maintien de la paix en Europe, particulièrement en cas d'une nouvelle attaque des frontières françaises. Washington transforme toutefois ce projet en pacte général de renonciation à la guerre. Le Pacte Briand-Kellogg – nommé ainsi en l'honneur de ses instigateurs : Aristide Briand et Frank B. Kellogg, secrétaire d'État américain – est signé le 27 août 1928 par quinze pays, et sera rejoint au total par cinquante-sept nations. Conclu en dehors de la SDN, ce Pacte condamne « le recours à la guerre pour le règlement des différends internationaux et y renonce en tant qu'instrument de politique nationale dans leurs relations mutuelles<sup>389</sup> ».

Comme le souligne Jean-Michel Guieu, le Pacte Briand-Kellogg a une portée plus symbolique que pratique<sup>390</sup>. En effet, il n'est nulle part question des actions à prendre en cas d'une violation des engagements ni de mesures de désarmement, ce qui déçoit plusieurs pacifistes. « Mes amis, nous venons de vivre un grand jour », écrit pourtant Madeleine Vernet en septembre, :

Un jour qui doit compter dans l'histoire du monde, un jour qu'il ne faut pas oublier solennellement, les représentants des grandes nations civilisées ont mis la *Guerre hors la loi*; ils se sont engagés à n'y plus recourir; ils l'ont flétrie et condamnée devant les consciences<sup>391</sup>.

Elle admet tout de même quelques pages plus loin que « Le Pacte Kellogg n'est pas une garantie de paix puisque les nations qui le signent ne parlent pas de désarmement<sup>392</sup> ». La toute nouvelle Union fraternelle des femmes contre la guerre est beaucoup plus critique à l'égard du Pacte<sup>393</sup>. En novembre 1928, elle explique dans son bulletin son scepticisme:

---

<sup>389</sup> Article 1, Pacte Briand Kellogg. <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1928briand-kellogg.htm>.

<sup>390</sup> Jean-Michel Guieu (2008), p. 157.

<sup>391</sup> Madeleine Vernet, « La Leçon de Paix », *La Mère Éducatrice*, 11<sup>e</sup> année, n°8-9, août-septembre 1928.

<sup>392</sup> Commentaires de Madeleine Vernet à la suite de l'article d'André Berthet, « Après le Pacte Kellogg... », *La Mère Éducatrice*, 11<sup>e</sup> année, n°8-9, août-septembre 1928.

<sup>393</sup> « Une nouvelle société pacifiste en France », *Pax International*, n°3, janvier-février 1928. BMD : 327 PAX Bul.

C'est à Paris que les hommes d'État des plus grandes nations ont conclu un pacte qui n'a d'autres buts que d'endormir la vigilance des millions d'hommes et de femmes du monde entier, afin de permettre aux États capitalistes de préparer la guerre en toute tranquillité. Pendant près d'une année, une vaste campagne d'illusion a été engagée sur la signature d'un soi-disant pacte de mise de la guerre « hors la loi ». [...] Le « Pacte » est une comédie qui n'a d'autre but que de permettre aux capitalistes d'utiliser la période de paix pour préparer de nouvelles boucheries<sup>394</sup>.

De son côté, la SFLIFPL accueille « avec satisfaction la proposition faite par les États-Unis d'Amérique selon laquelle tous les États “renoncent à la guerre comme instrument de politique nationale afin de faciliter le règlement pacifiste de tous les conflits internationaux”<sup>395</sup> ». Toutefois, elle souligne que pour rendre cette politique effective il faudrait que :

- 1° Tous les États s'engagent à accepter le règlement final de tous les conflits par le moyen de procédures internationales judiciaires ou arbitrales;
- 2° Les gouvernements donnent leur plein appui au projet de l'URSS pour le désarmement complet dans une période de temps déterminée<sup>396</sup>.

En effet, la Ligue avait été déçue de voir la Commission préparatoire rejeter catégoriquement la proposition de « désarmement total et universel » faite par le représentant soviétique, Maxim Litvinov, en novembre 1927. Ce plan, qui appelait à l'abolition totale des forces armées et à la destruction complète de toutes les armes, avait suscité beaucoup d'enthousiasme au sein de la LIFPL qui avait « accueilli chaleureusement les propositions courageuses du gouvernement soviétique pour un désarmement complet et universel<sup>397</sup> ». Au moment de la signature du Pacte Briand-Kellogg, Andrée Jouve rappelle que le premier devoir de la Ligue est d'appuyer « all projects no matter where they come from, which expose the danger of armaments and offer a programme of disarmament, not partial, but complete and carefully graduated. In this connection,

---

<sup>394</sup> « Les derniers événements », *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, novembre-décembre 1928. BDIC : F° P7671.

<sup>395</sup> Résolutions sur la proposition Kellog (sic.) et le Projet russe du désarmement. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 206/1927.

<sup>396</sup> *Ibid.*

<sup>397</sup> Déclaration de l'International Co-operative Women's Guild signée par la LIFPL. Cité dans Thomas R. Davies (2007), p. 78.

Litvinoff's project can be recommended as a basis of work<sup>398</sup> ». Certes, elle reconnaît les problèmes de la proposition soviétique, clairement conçue à des fins de propagande communiste, mais elle souligne qu'il s'agit pour le moment du plan de désarmement le plus complet et le plus précis proposé devant la Commission préparatoire<sup>399</sup>. Pour les pacifistes, la proposition de Litvinoff est une suite logique au Pacte Briand-Kellogg qui n'aura « de valeur que si des mesures de Désarmement viennent confirmer les affirmations pacifistes des Gouvernements<sup>400</sup> ».

La signature du Pacte donne donc l'occasion à la SFLIFPL de faire pression auprès du gouvernement français pour qu'il lance un appel en faveur d'une Conférence internationale du désarmement. Depuis mai 1926, les États membres de la SDN étaient réunis pour une Commission préparatoire qui avait comme objectif d'organiser la Conférence du désarmement qui devait avoir lieu l'année suivante. Toutefois, dès son ouverture, la commission s'enlise dans des débats techniques et suscite peu de propositions sérieuses<sup>401</sup>. Au moment de la signature du Pacte Briand-Kellogg, peu de progrès a été réalisé à Genève. Dans une lettre datée du 14 août adressée au président du Conseil, Raymond Poincaré et à son ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, la SFLIFPL exhorte le gouvernement français « de donner à ses délégués des instructions pour que ceux-ci soient les premiers à demander la fixation de cette Conférence à une date très proche<sup>402</sup> ». La Ligue reçoit une réponse défavorable de Briand : « [...] Malgré ces efforts, aucun programme restreint n'a pu être exécuté jusqu'ici... » écrit-il à Gabrielle Duchêne :

Si cette question pouvait être résolue, comme s'efforce d'y parvenir le Gouvernement de la République, vous pouvez être assurée que la France serait la première à demander la conclusion rapide des travaux préparatoires du désarmement et la réunion de la

---

<sup>398</sup> Andrée Jouve, « The Problem of Disarmament », *Report of the Sixth Congress of the Women's International League for Peace and Freedom*, Prague, August 24th to 28th, 1929.

<sup>399</sup> *Ibid.* Zara Steiner (2005), p. 572.

<sup>400</sup> « Nouvelles semestrielles de la Section, juillet 1928-Janvier 1929 ». BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 330.

<sup>401</sup> Andrew Webster (2006), p. 241.

<sup>402</sup> « Travail des Sections nationales de la LIF. Section française », *Pax International*, 3me année, n°10, septembre 1928. BMD : 327 PAX Bul.

Conférence. Dans le cas contraire, vous devez vous rendre compte du danger de convoquer prématurément cette réunion internationale dont l'échec éventuel provoquerait des désillusions d'autant plus graves que les espoirs mis en elle sont plus grands<sup>403</sup>.

Le 11 septembre 1928, une délégation de la LIFPL fait appel au Président de la IXe assemblée, le Danois Herluf Zahle, pour que la SDN convoque une Conférence du désarmement. Duchêne, qui prend parole au nom de la Section française, adopte des propos similaires à ceux qui avaient été adressés au gouvernement français quelques semaines plus tôt :

La conséquence logique de la « mise hors la loi de la guerre » ne peut être que le désarmement. Tous ceux qui veulent réellement la paix ne pourraient comprendre qu'il en soit autrement. [...] Comme amies de la paix, nous vous demandons Monsieur le Président, de transmettre nos vœux aux délégués des gouvernements à cette Assemblée de la SDN et de bien vouloir user de votre influence pour qu'ils soient pris en considération<sup>404</sup>.

De son côté, la Section internationale de la Ligue rappelle à Zahle le devoir de désarmement de la SDN. « Les voies pour le désarmement général sont préparées maintenant par l'acte solennel de renonciation à la guerre », explique-t-elle, il faut donc que la Société adopte sans plus de délai une proposition de désarmement<sup>405</sup>. Les Françaises qui s'étaient d'abord heurtées à une réponse négative de la part de leur gouvernement ont sans doute été déçues par les propos du président de l'Assemblée. Sans offrir de réponse précise sur la convocation d'une Conférence du désarmement, il se contente d'expliquer que :

Sans doute les hommes politiques sont-ils appelés parfois à décevoir les esprits généreux qui, devançant la lente évolution des faits, recherchent des moyens plus rapides, mais peut-être moins efficaces, de parfaire l'œuvre du désarmement. [...] Mesdames, en préconisant les solutions d'un caractère trop absolu, trop brusque, trop imparfaitement adapté aux besoins du monde présent, d'ajouter aux difficultés que

---

<sup>403</sup> « Travail des Sections nationales de la L.I.F. Section française », *Pax International*, 3me année, n°11, novembre 1928. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>404</sup> « La députation de la L.I.F. à la S.D.N. au sujet du désarmement », *Pax International*, 3me année, n°11, octobre 1928. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>405</sup> *Ibid.*

s'efforcent d'aplanir par une lente, mais loyale méthode de travail, les hommes qui ont la responsabilité des destinées de leur pays<sup>406</sup>.

Il faudra finalement attendre jusqu'au début de l'année 1931 pour que la Commission préparatoire fixe la date de la prochaine Conférence du désarmement pour février 1932.

### **Conclusion : Désarmer l'État, désarmer l'esprit...**

Marquées de moments forts et de grandes déceptions, les années 1920 mettent en lumière les divisions qui existent, dès la fin de la Grande Guerre, au sein du mouvement pacifiste féminin en France. D'un côté, nous retrouvons celles qui défendent un pacifisme genevois et légaliste. Pour ces dernières, la paix passe par la création d'un système de droit international qui aurait comme objectif d'organiser la paix. Regroupées autour de la Société des Nations, elles consacrent leurs efforts à faire connaître la SDN et à créer un milieu favorable à son épanouissement. De l'autre, nous retrouvons les pacifistes intégrales, celles qui, selon la typologie de Norman Ingram, adoptent bien avant son temps un pacifisme nouveau style<sup>407</sup>. Plus radicale que les premières, elles sont très critiques des traités de paix. Encouragées par l'idéalisme wilsonien, elles avaient rêvé d'une institution internationale gouvernée par les peuples – vainqueurs et vaincus, hommes et femmes, etc. – et non par les États incapables de se soustraire aux intérêts nationaux. C'est donc avec un certain scepticisme qu'elles accueillent la nouvelle de la création de la Société des Nations en 1919, qu'elles conserveront à l'égard des affaires internationales tout au long des années 1920.

---

<sup>406</sup> *Ibid.*

<sup>407</sup> Norman Ingram (1991), p. 252.

La question du désarmement est centrale dans les débats pacifistes des années vingt. C'est d'ailleurs dans ce domaine que la distinction entre les pacifistes modérées et intransigeantes est la plus évidente<sup>408</sup>. Ce constat est particulièrement vrai, comme nous le verrons au chapitre 6, au moment de la pétition pour le désarmement en 1931-1932. Cette division est toutefois déjà bien présente dans les années 1920. D'un côté, les pacifistes intransigeantes critiquent la lenteur des travaux à la SDN et déplorent l'adoption de clauses militaires dans les diverses propositions étudiées. De l'autre, les pacifistes genevoises adhèrent au discours sécuritaire du gouvernement français et reconnaissent qu'aucun désarmement ne doit se faire avant que la sécurité nationale ne soit garantie.

En 1919, l'épineuse question des armements n'est pas réglée par les traités de paix qui placent la lourde tâche de préparer le désarmement entre les mains de la SDN. Il s'agit là d'une épreuve importante pour la toute nouvelle institution internationale. Toutefois, devant l'impossibilité de mettre de côté les intérêts nationaux, il s'avère rapidement improbable d'en arriver à une entente concrète de désarmement. La SDN subit donc des échecs importants qui mettent en doute sa capacité d'en arriver à un accord international. Dans la seconde moitié des années 1920, c'est à l'extérieur de la SDN que les tentatives de paix et de désarmement connaissent le plus de succès. Or, chez les défenseurs de la SDN, le triomphe de la diplomatie bilatérale et la multiplication des traités particuliers provoquent un certain malaise<sup>409</sup>. Sans pour autant remettre en question le rôle de la SDN, ils questionnent sa capacité à établir une entente universelle. Comme le souligne Zara Steiner et George-Henri Soutou, on assiste alors à un retour de l'approche diplomatique traditionnelle basé sur un système de « concert européen »<sup>410</sup>.

---

<sup>408</sup> Norman Ingram fait le même constat pour les mouvements masculins. Norman Ingram (1993), p. 2.

<sup>409</sup> Jean-Michel Guieu (2009), p. 33.

<sup>410</sup> Zara Steiner (2005), p. 630 ; Georges-Henri Soutou (2000), p. 850.

Chez les pacifistes absolues, la fin des années vingt est également marquée par la remise en question du système genevois. Non seulement lui reprochent-elles de ne pas avoir été en mesure de mettre en place un plan de désarmement, mais elles critiquent également son incapacité à résoudre certains conflits internationaux. La très critique Union fraternelle des femmes contre la guerre ne se gêne pas, en février 1928, pour lui rappeler ses échecs :

Bien que la S.D.N. ait réuni de multiples conférences pour le désarmement et pour régler les conflits entre nations, elle n'a pas empêché la guerre du Rif et en Syrie. Elle est restée neutre devant les appels de la Chine, elle ne fait rien pour soutenir les petits États menacés par les grandes puissances. Elle a laissé consacrer des traités d'alliance entre les pays capitalistes. Elle n'a ni contrôlé ni diminué les armements maritimes, terrestres ou aériens. En un mot, elle a montré son éclatante incapacité d'œuvre pour la paix<sup>411</sup>.

De son côté, la position de la SFLIFPL est plus ambiguë. En janvier 1930, elle souligne la lenteur des travaux à Genève : « Depuis 1920 – 9 ans! – la S.D.N. s'occupe de la diminution des budgets militaires. Quels sont jusqu'ici les résultats acquis? Beaucoup de résolutions, de propositions, quelques déclarations destinées à donner satisfaction à l'opinion publique, rien de plus...<sup>412</sup> ». Toutefois, l'annonce tant attendue de la tenue d'une conférence du désarmement à Genève fait renaître les espoirs. Dans sa critique des traités particuliers suite aux Accords de Locarno, la SFLIFPL n'avait-elle pas souligné que seules les ententes internationales seraient en mesure de garantir la paix et le désarmement?

Les années 1920 sont marquées par le phénomène de « balkanisation » du mouvement pacifiste féminin français qu'a déjà relevé Norman Ingram. Il est extrêmement difficile d'organiser une action commune autour de la question du désarmement. Il faut attendre le début des années trente, au moment de la pétition mondiale pour le désarmement, pour que les

---

<sup>411</sup> « Accroissement des dangers de guerre », *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°2, 1<sup>er</sup> février 1928. BDIC : 8° P7671.

<sup>412</sup> « Désarmement », *S.O.S.*, 1<sup>re</sup> année, n°1, janvier 1930. BMD : 327 PAX Bul.

associations féminines françaises travaillent conjointement sur un même projet. Cela ne signifie pas pour autant qu'aucun effort n'avait été fait pour unifier les pacifistes françaises. Tout au long des années vingt, les pacifistes vont mettre sur pied diverses initiatives visant à travailler au désarmement moral de la population française. Conscientes du rôle que doit jouer l'opinion publique dans l'établissement de la paix, elles accordent une place importante à l'éducation pacifiste et au désarmement des esprits. Toutes reconnaissent d'ailleurs que le désarmement moral est la première condition du désarmement matériel<sup>413</sup>. Comme le souligne Madeleine Vernet en 1934 : « C'est précisément parce que les esprits sont intoxiqués de militarisme qu'ils ne peuvent concevoir une humanité désarmée<sup>414</sup> ». Mais s'agit-il ici d'un terrain d'entente pour les pacifistes? Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, le désarmement moral est intimement lié à la question de la réconciliation franco-allemande, question qui est loin, elle aussi, de faire l'unanimité au sein de la population française et dans les milieux pacifistes.

---

<sup>413</sup> Suzanne Dudit, « L'éducation politique et sociale de la femme. L'action sociale de la femme. L'Union féminine pour la Société des Nations », *Minerva*, 8<sup>e</sup> année, n°341, 21 février 1932. BMD : DOS 327 UNI/8.

<sup>414</sup> Madeleine Vernet, « L'esprit pacifique », *La Mère Éducatrice*, 17<sup>e</sup> année, n°4, avril 1934.

## Chapitre 4 : La réconciliation franco-allemande par le désarmement moral de la France

« Le rapprochement franco-allemand, l'entente franco-allemande, c'est la paix assurée en Europe <sup>415</sup> », affirmait en 1934 Madeleine Vernet dans sa revue *La Mère éducatrice*. Vers le milieu des années 1920, la signature des accords de Locarno (octobre 1925) et du Pacte Briand-Kellogg (août 1928) amènent une certaine détente dans les relations franco-allemandes et favorisent ainsi un rapprochement entre les deux nations <sup>416</sup>. Ce désir de rapprochement rencontre une opposition d'un côté comme de l'autre du Rhin ; d'autres y voient la seule clé pour un véritable avenir pacifique sur le continent <sup>417</sup>. Pour les pacifistes françaises, le premier pas vers un rapprochement entre les deux nations ennemies passe par un changement de mentalité. Léontine Roux explique à ce sujet : « Je crois que le premier désarmement, celui qui hâtera et préparera le désarmement matériel [...] est le désarmement des haines <sup>418</sup> ». Un avis que partage Thérèse Casevitz dans un article rédigé pour *La Française* en juin 1932, dans le contexte des premiers travaux de la Conférence mondiale pour la réduction et la limitation des armements qui se tient à Genève depuis le mois de février et où une portion des délégués s'intéresse à la question du désarmement moral :

Le désarmement matériel ne donnera de résultats réels durables, que si le désarmement moral le précède, c'est-à-dire, que si l'esprit de paix anime les esprits et qu'un souffle de fraternité universelle fait battre les cœurs. Sans ce désarmement moral, tous les efforts n'aboutiront qu'à créer une illusion qui durera plus ou moins longtemps <sup>419</sup>.

---

<sup>415</sup> Madeleine Vernet, « Si nous parlions de l'Allemagne et des Allemands », *La Mère éducatrice*, 17, n°11-12, novembre-décembre 1934.

<sup>416</sup> Jacques Bariéty, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale*, Éditions Pedone, 1977.

<sup>417</sup> « Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine », Une exposition de l'Institut franco-allemand, Ludwigsburg, 2008, p.57.

<sup>418</sup> Léontine Roux, *La Paix ? Demain si les peuples la veulent*, Nîmes, Imprimerie de La paix par le droit, 1930. BMD 327 Rou.

<sup>419</sup> Thérèse Casevitz, « Le désarmement moral et les victimes de la guerre », *La Française*, 25, n°1024, 4 juin 1932.

Persuadées que la crise ne prendra fin que lorsque « les haines et les méfiances feront place à la confiance et au désir d'entente<sup>420</sup> », les pacifistes consacreront une grande partie de leurs efforts à ce désarmement moral. En ce sens, elles reprennent la définition de désarmement moral telle que proposée par Théodore Ruysen en 1924. Rejetant l'idée que la haine mutuelle des peuples se trouve à la base des mésententes internationales, Ruysen estime plutôt que les conflits émanent de leur ignorance mutuelle. La première tâche du désarmement moral consiste donc en une œuvre d'éducation et de promotion de la compréhension internationale<sup>421</sup>. Il s'agit d'un travail long et complexe, car ceux et celles qui luttent pour un rapprochement franco-allemand naviguent à contre-courant de l'opinion générale de la population française<sup>422</sup>. Pour de nombreux Français, la réconciliation avec l'« ennemi héréditaire » est soit dangereuse, soit difficilement envisageable, voire impossible. La victoire en 1918 ne réduit pas la méfiance, ni le sentiment d'insécurité. L'historien Jean-Jacques Becker rappelle bien que, pour les Français, 14-18 est d'abord et avant tout une guerre franco-allemande et que, tôt ou tard, les Allemands chercheront à prendre leur revanche<sup>423</sup>. Les partisans d'un rapprochement sont donc constamment confrontés à un discours anti-allemand très présent dans l'espace public et qui trouve un écho favorable auprès de l'ensemble de la population.

Pour les femmes pacifistes, la tâche est d'autant plus ardue : elles doivent trouver des terrains d'action qui leur permettent de faire passer leur message de paix et leurs vœux de réconciliation. Or, si plusieurs historiens ont analysé le travail entrepris par les pacifistes français

---

<sup>420</sup> « Foyer franco-allemand d'Entr'aide Européenne », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix. Les peuples unis*, 9, n°10, décembre 1932. BDIC, F°P2790.

<sup>421</sup> Elly Hermon, « Le désarmement moral en tant que facteur dans les relations internationales pendant l'entre-deux-guerres », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 22, n°1, 1987, p. 199.

<sup>422</sup> Sophie Lorrain, *Des pacifistes français et allemands pionniers de l'entente franco-allemande, 1871-1925*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1999, p. 167.

<sup>423</sup> Jean-Jacques Becker & Gerd Krumiech, *La Grande Guerre, une histoire franco-allemande*, Paris, Éditions Tallandier, 2008, p. 9.

autour de la question du rapprochement franco-allemand, très peu d'entre eux se sont intéressés à l'effort des femmes dans ce domaine, n'y consacrant que quelques lignes, au mieux quelques pages<sup>424</sup>. Il serait toutefois trompeur de minimiser leur travail sur cette question en supposant qu'il n'a été que le reflet de celui des hommes. C'est tout le contraire, comme on le verra dans ce chapitre. Il faut cependant, ne serait-ce que pour connaître leurs actions, sortir des cadres officiels et se tourner vers les moyens non officiels par lesquels les femmes ont œuvré au rapprochement entre vainqueurs et vaincus. C'est justement cette « prise de parole » au féminin sur la question de la réconciliation franco-allemande qui nous intéresse ici. Comment perçoivent-elles leur rôle et leur place dans les débats entourant la réconciliation et comment se distinguent-elles du discours pacifiste masculin? À une époque où les discours divergent sur la position à adopter lorsqu'il est question des relations entre la France et l'Allemagne, par quels moyens ces femmes s'y prennent-elles pour se faire entendre à la fois sur la scène politique nationale et internationale? Dans les chapitres 4 et 5, nous analyserons les deux types d'actions réconciliatrices privilégiés par les pacifistes françaises : l'éducation en vue d'un désarmement moral et les œuvres philanthropiques qui, par le secours matériel et moral qu'elles apportent, ouvrent la voie à de meilleurs rapports entre les deux pays. Ce chapitre examine donc le travail d'éducation et de désarmement moral entrepris par les pacifistes françaises à partir de la signature de l'armistice, mais de façon plus affirmée dans la seconde moitié des années 1920 jusqu'au début des années 1930, en préparation de la Conférence mondiale sur le désarmement.

---

<sup>424</sup> Voir Sophie Lorrain, 1999, *op.cit.* ; Ilde Gorguet, *Les mouvements pacifistes et la réconciliation franco-allemande dans les années vingt (1919-1931)*, Bern, New York, P. Lang, 1999.

## 4.1 L'Éducation de la paix et le rapprochement franco-allemand : une affaire de femmes

« La Paix est par-dessus tout une affaire d'éducation<sup>425</sup> », écrivait Madeleine Vernet en avril 1924. Plusieurs travaux, dont ceux de Mona Siegel, ont montré à quel point l'éducation, particulièrement celle des enfants, s'est avérée être un outil important pour les pacifistes tout au long de l'entre-deux-guerres<sup>426</sup>. De nombreux projets sont proposés pour mettre sur pied une éducation qui permettrait le rapprochement des nations – de la création d'une nouvelle éducation internationaliste à la révision des manuels d'histoire<sup>427</sup>. En règle général, les hommes comme les femmes sont convaincus que c'est aux mères que revient le lourd devoir d'inculquer les valeurs pacifistes aux hommes et aux enfants afin d'éliminer la haine de leurs esprits. Dans son bulletin de mars 1926, la Ligue internationale du désarmement moral par les femmes (LIDMF) soutient que « la mère d'abord, et ensuite l'école offre les terrains les plus propices à former d'une façon différente [la] génération nouvelle<sup>428</sup> ». En novembre 1929, la revue *La Française* adopte des propos similaires :

Les femmes ne sont-elles pas particulièrement qualifiées pour accomplir cette œuvre toute de finesse, de psychologie, d'éducation? [...] C'est donc dans une très large mesure que les femmes peuvent contribuer par l'éducation à l'organisation de la paix. Les citoyens de demain, sous toutes les latitudes et dans tous les pays seront ce que les mères auront voulu qu'ils soient. [...] C'est donc avant tout sur les femmes qu'il faut compter pour répandre cet esprit de paix et travailler à ce désarmement moral dans lequel il ne saurait être évidemment question de désarmement tout court<sup>429</sup>.

---

<sup>425</sup> Madeleine Vernet, « L'éducation de la paix », *La Mère Éducatrice*, 7, n°4, avril 1924.

<sup>426</sup> Mona Siegel (2004).

<sup>427</sup> Carl Bouchard, « Toward Peace and Reconciliation. After the Great War: Letter-writing to the League of Nations », dans Bruno Charbonneau et al. (dir.), *Peacebuilding, Memory and Reconciliation. Bridging top-down and bottom-up approaches*, London, Routledge, 2012.

<sup>428</sup> *Bulletin de la Ligue internationale du Désarmement moral par les femmes*, n°2, mars 1926, p. 10. BMD, 172 Bul.

<sup>429</sup> « Les femmes et la paix », *La Française*, 24, n°910, novembre 1929.

Comme pour l'éducation de la paix, la réconciliation des peuples semble également être une tâche féminine dans le discours des pacifistes. Ce n'est toutefois nouveau. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, lors du Congrès de l'Alliance des femmes pour la paix, sa présidente, la Princesse Gabrielle Wiszniewska, affirmait : « C'est à nous, les femmes, qu'incombe le devoir de rapprocher tous les peuples<sup>430</sup> ». Pacifistes parce que mères, les femmes seraient plus aptes à travailler au rapprochement que les hommes naturellement belliqueux. Ironiquement, ces mêmes arguments ont été utilisés par ceux qui ont exclu les femmes des négociations de paix de craintes que, en raison de leur nature maternelle, elles ne négocient une paix trop clémente envers l'Allemagne<sup>431</sup>.

Pour les pacifistes, le meilleur exemple de l'aptitude particulière des femmes à travailler à la réconciliation franco-allemande apparaît dès 1919, lors du Congrès de Zurich de la LIFPL. Alors que les dirigeants des pays vainqueurs se rencontrent à Paris pour négocier la paix, les membres de la LIFPL organisent un Congrès parallèle à Zurich en Suisse pour offrir aux femmes une tribune qui leur est interdite à Paris. Dans un premier temps, le choix de Zurich comme lieu de rencontre est révélateur. Comme l'indique l'historienne Jo Vellacott, pour la LIFPL, la paix se devait d'être négociée par les deux parties, vainqueur et vaincus, dans un climat de réconciliation et de compréhension mutuelle<sup>432</sup>. Ces militantes ont donc été amèrement déçues d'apprendre que les négociations de paix se feraient à Paris sans la présence des pays vaincus, la France refusant alors l'entrée de toute personne de nationalité allemande sur son territoire<sup>433</sup>. C'est donc pour toutes ces raisons que les membres de la LIFPL choisissent de tenir leur premier congrès d'après-

---

<sup>430</sup> Princesse Gabrielle Wiszniewska citée par Hubertine Auclert, « Le féminisme, la probité et la paix », s.d. BMD, Dos 327 PAI/3.

<sup>431</sup> Erika Kulhman (2007), p. 231. Voir également Barbara J. Steinson (1980), p. 260.

<sup>432</sup> Jo Vellacott (1988), p. 119.

<sup>433</sup> Margaret MacMillan, *Paris 1919 : Six months that Changed the World*, Random House LLC, 2007.

guerre en Suisse. Mais, ironie du sort, seules deux déléguées françaises reçoivent leur passeport pour s'y rendre : Mlle Reverchon de Paris et Jeanne Mélin<sup>434</sup>.

À son arrivée à Zurich le samedi 17 mai, dernière journée du Congrès, Jeanne Mélin est accueillie par une ovation. S'ensuit alors une poignée de main symbolique entre elle et Lida Gustava Heymann, déléguée allemande. La portée du geste n'est pas à négliger. Au même moment, certaines associations de paix refusent de rencontrer leurs homologues allemands. En janvier 1919, Théodore Ruysen refuse d'assister à une conférence internationale pacifiste à laquelle participent également des Allemands<sup>435</sup>. Pour un bon nombre de Françaises, l'idée d'accueillir sur leur territoire des femmes de pays ennemis est inconcevable<sup>436</sup>. Voir deux femmes « ennemies » se serrer la main apparaît donc pour plusieurs comme un puissant engagement commun en faveur de la réconciliation. Dans ses quelques mots adressés à Jeanne Mélin, Lida Gustava Heymann exprime son espoir :

A German woman gives her hand to a French woman, and says in the name of the German Delegation, that we hope that we women can build a bridge from Germany to France and from France to Germany, and that in the future we may be able to make good the wrongdoing of the men<sup>437</sup>.

De son côté, le discours de Mélin se fait plus discret sur la question du rapprochement franco-allemand. Évitant de faire directement référence à l'Allemagne, elle se dit tout de même rassurée de voir « [des femmes] résolues à combattre par tous les moyens les ferments de haine dans les pays ennemis d'hier, qui sont appelés fatalement à vivre de nouveau les uns avec et par les autres,

---

<sup>434</sup> Andrée Jouve, qui habite en Suisse à l'époque est également présente au Congrès de Zurich comme déléguée française.

<sup>435</sup> Sophie Lorrain (1999), p. 185.

<sup>436</sup> Christine Bard (2011), p. 202

<sup>437</sup> *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919, p. 154.

s'ils veulent ne pas mourir complètement<sup>438</sup> ». Malgré ce geste symbolique fort, il ne faut pas croire que toutes les femmes présentes à Zurich étaient prêtes à oublier les horreurs de la guerre. « None of the delegates presumed to say that France and Germany were united<sup>439</sup> », écrit Mary Chamberlain, déléguée américaine, à la suite du Congrès. Bien au contraire, Chamberlain explique que plusieurs des femmes présentes auraient souhaité que les déléguées allemandes offrent leurs excuses aux représentantes françaises. La réconciliation n'exige-t-elle pas dans un premier temps la reconnaissance de ses torts? En France, plusieurs femmes sont du même avis. Jane Misme – qui écrivait dans *La Française* en décembre 1914 : « Tant que durera la guerre, les femmes de l'ennemi seront aussi l'ennemie<sup>440</sup> » – se demande en juin 1919 si la poignée de main entre Mélin et Gustava Heymann à Zurich signifie que « nous redevenons leurs amies? » :

Allons-nous, féministes françaises, souscrire à ces mains tendues, à ces offrandes de fleurs par lesquelles une Allemande et une Française ont voulu à Zurich symboliser la réconciliation des femmes? Je ne crois pas que nous devions dès à présent embrasser les ennemis d'hier, ni reprendre avec elles le travail commun<sup>441</sup>.

La réflexion de Misme, vice-présidente de l'UFSF, reflète sans doute la pensée d'une majorité de la population française à l'époque. Il n'en reste pas moins que pour plusieurs pacifistes, les événements de mai 1919 à Zurich rappellent que les femmes seront les premières responsables du rapprochement entre la France et l'Allemagne.

Norman Ingram souligne que le travail des pacifistes françaises en vue de la réconciliation franco-allemande dans les années 1920, à une époque où les dirigeants politiques ne semblaient s'intéresser qu'au respect des paiements de réparations par l'Allemagne, « was heady and

---

<sup>438</sup> *Ibid.*, p. 154-155.

<sup>439</sup> Cité par Erika Kuhlman (2007), p. 233.

<sup>440</sup> Cité dans Christine Bard (1995), p.18.

<sup>441</sup> Jane Misme, « La Paix entre les femmes », *La Française*, 13, n°510, 28 juin 1919.

radical <sup>442</sup>». Mais par quels moyens s’y prennent-elles pour travailler au rapprochement de ces deux « ennemis héréditaires » et comment font-elles pour que leur voix soit entendue parmi toutes celles qui s’élèvent à l’époque autour de la question franco-allemande? L’éducation apparaît pour plusieurs pacifistes, féminines comme féministes, comme un outil de choix pour travailler au désarmement moral de la France, et plus particulièrement à celle des femmes et des enfants. Diverses actions viseront à sensibiliser les Français à la nécessité de la réconciliation franco-allemande. Dans les sections qui suivent, nous nous intéresserons, dans un premier temps, au discours maternaliste développé au profit du désarmement moral des femmes puis, dans un second temps, aux actions mises de l’avant par les pacifistes pour travailler au rapprochement de la jeunesse française et allemande, notamment la littérature pour enfants et les rencontres franco-allemandes.

#### 4.2 Mères françaises, mères allemandes...

Si les femmes sont pacifistes par nature et que les mères sont les mieux placées pour travailler au rapprochement des peuples, comment expliquer que les Françaises s’intéressent peu aux questions de paix et, plus particulièrement, à la réconciliation franco-allemande? Non seulement ne s’y intéressent-elles pas, mais dans plusieurs cas, elles semblent adhérer au discours de haine qui circule à l’époque à l’égard de l’Allemagne. Dans l’immédiat de l’après-guerre, les souvenirs du conflit, encore bien présent chez les Français, alimentent les propos haineux envers l’ennemi allemand : « Écoutez causer le peuple de Paris », écrit Madeleine Vernet dans sa revue *La Mère éducatrice* en décembre 1918, un mois à peine après la signature de l’armistice, « notez

---

<sup>442</sup> Norman Ingram ( 2007), p. 274.

les conversations échangées dans les rues, sur les tramways, dans les restaurants. Vous en serez effrayés<sup>443</sup> ». Or, les années passent et ce discours demeure. Même les milieux pacifistes n'en sont pas immunisés. C'est ce que note Madeleine Vernet à la suite d'une réunion de la Ligue du désarmement moral par les femmes organisée en novembre 1925. Elle explique que quelques « pacifistes » ont quitté brusquement la salle lorsqu'est venu le temps de parler de la question du rapprochement franco-allemand : « L'une d'elles déclara tout haut qu'elle se refusait "à entendre dire du bien de nos ennemis" ». « Et c'était une femme!<sup>444</sup> », s'étouffe Vernet, en résumant les événements. Pour les pacifistes, il est donc primordial de trouver un moyen d'éliminer le discours de haine envers le peuple allemand afin de désarmer les esprits.

Mais, dans un premier temps, il faut trouver une solution, estime-t-on dans le milieu, à la « crise d'apathie qui sévit d'une façon générale<sup>445</sup> » en France lorsque vient le temps de parler de paix, particulièrement chez les femmes qui, souvent, préfèrent rester à l'écart des discussions politiques. Dans un rapport sur les activités de la Section française de la LIFPL publié dans le *Bulletin of the Women's International League for Peace and Freedom* en mars-avril 1923, l'auteure constate que les femmes françaises « still find tedious and useless the questions which do not directly concern their little circle: they ignore them and do not realize how closely their personal and domestic life is bound up with the social and political problems of the community<sup>446</sup> ». Il apparaît donc nécessaire, pour intéresser les femmes françaises, de leur montrer que les questions de guerre et de paix les touchent directement. Se développe en conséquence au sein du mouvement pacifiste féminin un argumentaire maternaliste liant les

---

<sup>443</sup> Madeleine Vernet, « Noël », *La Mère éducatrice*, 2, n°3, décembre 1918.

<sup>444</sup> Madeleine Vernet, « Protestons toujours contre la haine et l'intolérance », *La Mère éducatrice*, 8, n°11, novembre 1925.

<sup>445</sup> « Extraits du rapport sur l'action de la Section française au cours du dernier exercice, 1920-1921. Adresse au Comité Central de la Ligue », mai 1921. BDIC, Fonds. G. Duchêne, F delta res 208: 1921.

<sup>446</sup> L.G.H., « French Section », *Bulletin of the Women's International League for Peace and Freedom*, March-April 1923, pp. 40-41. BMD, Dos 327 PAI/4.

enjeux internationaux à la vie quotidienne des femmes. Il sera particulièrement utilisé lorsqu'il est question de la réconciliation franco-allemande.

Ce discours maternaliste est intéressant dans la revue *La Mère éducatrice*. Bien que la portée de cette revue, disponible par abonnement seulement, soit difficile à déterminer, nous savons toutefois que, pour les années 1923 à 1926, elle compte plus de 400 abonnées provenant de tous les coins de France, mais surtout de la région parisienne et de Lyon<sup>447</sup>. Revue à tendance éducatrice et pacifiste, elle adopte, sous l'influence de sa fondatrice et rédactrice en chef, Madeleine Vernet, un féminisme modéré qui défend le droit des femmes sous l'angle du droit de la mère et de l'enfant. Vernet adhère au pacifisme-féminin, estimant que c'est au sein de leur famille, et non dans la sphère publique (pourtant Vernet est elle-même une figure publique), que les femmes sont les plus utiles à défendre la paix. Cette revue doit toutefois relever un défi bien particulier, qui lui donne son originalité et la rend si pertinente dans le cadre de notre étude. Alors que la majorité des revues à tendance pacifiste s'adressent à un public déjà converti, *La Mère éducatrice*, de son côté, s'adresse à des femmes, pour la plupart des mères au foyer, qui ne sont pas nécessairement pacifistes et qui ne partagent pas forcément les opinions et les positions qui sont prises par la revue lorsqu'il est question des enjeux internationaux. Certaines abonnées cherchent dans la revue un moyen de lutter pour la paix – comme cette jeune femme qui écrit à la revue en janvier 1925 :

Je suis complètement découragée, et arrive à désespérer de l'avenir. Autour de moi, je ne sens guère la révolte contre la guerre; elle est presque oubliée, même de ceux qui y ont perdu leurs fils<sup>448</sup>.

D'autres s'y intéressent pour les « questions féminines » qu'on y retrouve : éducation, médecine, conseils maternels, etc. En 1923, une abonnée fait part de son mécontentement face aux positions

---

<sup>447</sup> Nous avons obtenu ces chiffres grâce aux listes d'abonnées publiées mensuellement dans *La Mère Éducatrice* entre 1923 et 1926.

<sup>448</sup> « Dans notre courrier », *La Mère éducatrice*, 8, n°1, janvier 1925.

idéologiques adoptées par la revue : « J'avais cru que votre revue était un journal récréatif pour la famille », écrit-elle, « et je m'aperçois qu'il ne fait que de la *politique*<sup>449</sup> ». En mars 1921, une autre demande qu'on annule son abonnement à la revue, car son mari n'approuve pas son contenu : « Voudriez-vous avoir la bonté de me rayer de votre livre d'abonnement, mon mari ne veut plus que j'en fasse partie. Il est inutile de m'envoyer un nouvel abonnement, je serais obligée de le refuser au facteur<sup>450</sup> ». Un dilemme s'impose donc pour la revue : comment traiter de sujets « politiques » sans pour autant aliéner des lectrices aux idées plus conservatrices? Consciente de ce problème, *La Mère éducatrice* explique la situation comme suit :

C'est souvent par dédain de la politique qu'elles [les femmes] ne veulent s'occuper de rien. C'est bien aussi la faute des hommes qui ont ainsi formé la mentalité de leurs compagnes. [...] Et c'est ainsi qu'on a coutume de dire de la généralité des femmes qu'elles sont incapables de s'intéresser aux grands problèmes et d'avoir des idées générales. C'est précisément notre rôle, à nous, d'aider les femmes à s'élever vers une vie morale plus large et plus belle<sup>451</sup>.

Vernet tentera de changer les mentalité grâce à l'utilisation du discours maternaliste, liant les questions internationales à la vie familiale des femmes.

Au sujet de la réconciliation franco-allemande, il s'agit de faire comprendre que, contrairement à l'idée populaire voulant que les femmes allemandes soient de « farouches bellicistes<sup>452</sup> », les mères des deux nations ont les mêmes peurs, les mêmes espoirs et que leur vie quotidienne se ressemble à plusieurs niveaux. Pour Madeleine Vernet, « La maternité n'a pas de patrie. La Kabyle et l'Arabe<sup>453</sup> qui bercent leurs petits au soleil sont les sœurs de la Française et de l'Allemande qui les endorment au coin du feu » et, si l'animosité persiste entre les femmes de

---

<sup>449</sup> « Une méprise », *La Mère éducatrice*, 6, n°12, décembre 1923.

<sup>450</sup> « Liberté... Liberté chérie ! », *La Mère éducatrice*, 4, n°6, mars 1921.

<sup>451</sup> « Une méprise », *La Mère éducatrice*, 6, n°12, décembre 1923.

<sup>452</sup> « Une belle réunion. Le Groupe d'Amis », *La Mère éducatrice*, 9, n°2, février 1926.

<sup>453</sup> Ce choix est révélateur du discours anticolonialiste que défendent Madeleine Vernet et *La Mère éducatrice* dans les années 1920. Voir à ce sujet « Les enfants adoptifs de la France », *La Mère éducatrice*, 7, n°9-10, septembre-octobre 1924 ; La Passante, « À propos de la guerre du Maroc », *La Mère éducatrice*, 8, n°6, juillet 1925.

nations différentes, c'est parce que « ceux qui s'enrichissent des guerres nous ont dressées les unes contre les autres<sup>454</sup> ». Dans son désir d'unifier les deux nations et d'éliminer la haine qui habite le peuple français, *La Mère éducatrice* et sa fondatrice, Madeleine Vernet, vont donc entreprendre tout un travail d'éducation sur les valeurs et la culture allemandes. Sont ainsi publiés dans la revue le texte de conférences et de brochures rédigés par des pacifistes allemandes<sup>455</sup> dans le but de montrer qu'il existe en Allemagne de nombreuses femmes qui luttent sincèrement pour la paix. La Section française de la LIFPL note également dans son rapport pour l'année 1921, l'importance d'accueillir des conférencières étrangères dans le but de travailler à la réconciliation : « Les visites de nos amies étrangères ne sont pas seulement pour nous une joie réconfortante, mais encore, elles créent de nouveaux liens de pays à pays en même temps qu'elles donnent la possibilité de se mieux connaître et, par conséquent, de se mieux comprendre<sup>456</sup> ». *La Mère éducatrice* publiera également une série mensuelle d'articles sur l'Allemagne, portant sur des thèmes aussi divers que l'histoire, la littérature ou même la musique allemande dont le but est clairement expliqué dès leur première parution en octobre 1929.

À ceux qui jugent l'Allemagne comme étant un pays militariste, et donnent cette raison à leur abstention de la volonté de paix et au désarmement, je dédie ces lignes, non pas pour convaincre, mais pour éclairer par des faits en leur disant ce que j'ai compris de ce peuple allemand avec lequel je vis et que j'ai appris à aimer,<sup>457</sup>

écrit Hélène, la fille de Madeleine Vernet, alors étudiante en Allemagne.

---

<sup>454</sup> Madeleine Vernet, « Aux mères », *Supplément à la Mère éducatrice*, février 1921.

<sup>455</sup> Notons à titre d'exemple la retranscription d'une conférence donnée par Gertrud Baër, secrétaire générale de la Section allemande de la LIFPL lors d'un séjour à Paris en 1926 : « Notre réunion du 4 février », *La Mère éducatrice*, 9, n°3, mars 1926.

<sup>456</sup> « Extraits du rapport sur l'action de la Section française au cours du dernier exercice, 1920-1921. Adresse au Comité Central de la Ligue », mai 1921. BDIC, Fonds. G. Duchêne, F delta res 208 : 1921.

<sup>457</sup><sup>457</sup> Hélène Vernet, « Impression d'Allemagne. Cahier d'une jeune Française », *La Mère éducatrice*, 12, n°10, octobre 1929.

Mais là où le discours de *La Mère éducatrice* devient particulièrement intéressant et prend toute sa spécificité féminine, c'est dans sa façon de s'adresser directement aux femmes françaises pour leur parler des femmes allemandes. Cette volonté s'illustre on ne peut mieux dans un article publié en 1928, alors que Vernet revient d'un séjour en Allemagne :

Mes amis, il faut que je vous répète ici une leçon de paix que j'ai apprise tout récemment. [...] Partout, partout les mêmes scènes familiales m'étaient offertes : là, une maman se promenait avec ses enfants; ailleurs, une autre jeune mère berçait son tout petit sur le seuil de la porte; ici, sous une tonnelle, dans le jardin, la table était servie, attendant la famille; là encore, des fiancés se tenaient enlacés. Une cour d'école verdoyante me montra de tout petits s'ébattant sous les regards de l'institutrice; près d'un ruisseau, des femmes lessivaient leur linge. [...] Et quand le soir tomba, de minces fumées s'élevant des toits, à la traversée des villages, témoignaient que partout les mêmes détails de la vie familiale se renouvelaient<sup>458</sup>.

En expliquant au terme de cette description que les femmes ont « toutes les mêmes besoins, les mêmes joies, les mêmes sentiments » et qu'à « toutes il faut du pain, un foyer, une famille, du travail et de l'affection<sup>459</sup> », Vernet veut montrer aux femmes et aux mères françaises qu'elles ont la même vie, et par conséquent les mêmes désirs de paix que les Allemandes. Le sentiment d'un destin et d'un quotidien partagé est pour elle la voie du rapprochement entre les deux nations. Lier la vie quotidienne des femmes et les questions internationales lui est apparue comme le meilleur moyen d'intéresser ses lectrices à des sujets qui sont habituellement l'affaire des hommes.

Le travail d'éducation de *La Mère éducatrice* et des pacifistes françaises ne s'arrête toutefois pas là. Persuadées de l'importance que tiennent les enfants dans l'établissement de la paix, elles concentreront une grande partie de leurs efforts en faveur du rapprochement franco-allemand au désarmement moral des jeunes Français.

---

<sup>458</sup> Madeleine Vernet « La leçon de paix », *La Mère éducatrice*, 11, n°8-9, août-septembre 1928.

<sup>459</sup> *Ibid.*

### 4.3 Le rapprochement par les jeunes

Dans les décennies 1920 et 1930, les partisans du désarmement moral insistent sur le fait que l'arbitrage international et la coopération économique ne sont pas suffisants pour empêcher le retour de la guerre. Il faut d'abord que les peuples abandonnent leurs idées chauvines et adoptent ce que le grand internationaliste américain, Nicholas Murray Butler, appelait à l'époque « l'esprit international », et ce qu'on définit plutôt aujourd'hui par l'« internationalisme culturel », selon l'expression d'Akira Iriye<sup>460</sup>. Lors de la Conférence pour le désarmement, qui se tient à Genève en 1932, le Comité de désarmement moral note dans ses recommandations qu'un travail important doit être mené auprès des enfants dans les écoles<sup>461</sup>. L'enseignement, souligne le Comité, est « la clef de voûte de toutes les autres mesures qui pourraient être prises<sup>462</sup> ». Plusieurs de nos pacifistes partagent cet avis. Convaincues que la paix et la réconciliation passent d'abord et avant tout par le désarmement des esprits, elles estiment que ce désarmement doit se faire dès l'enfance, afin que les générations futures perçoivent la guerre comme une monstruosité. C'est dans cette perspective qu'elles accorderont une importance particulière à l'éducation morale et pacifiste des enfants. Outre Mona Siegel et Siân Reynolds, peu d'historiens se sont intéressés au travail des pacifistes autour du désarmement moral des enfants<sup>463</sup>. Dans cette section nous nous intéresserons à la publication des contes pour la paix et la réconciliation de Madeleine Vernet ainsi qu'à la mise en place de rencontres franco-allemandes auxquelles participeront activement plusieurs associations pacifistes féminines.

---

<sup>460</sup> Akira Iriye, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, London, Johns Hopkins Press, 1997.

<sup>461</sup> Elly Hermon (1989), pp. 33-34.

<sup>462</sup> Cité dans *Ibid.*, p. 34.

<sup>463</sup> Siân Reynolds (1996), p.192; Mona Siegel (2004).

### 4.3.1 Des contes pour la réconciliation

Les travaux effectués autour de l'enseignement de la Grande Guerre dans les manuels scolaires français du début des années 1920 montrent, comme le souligne l'historien Hubert Tison, que c'est « l'esprit guerrier, le ton patriotique, nationaliste et accusateur contre l'Allemagne »<sup>464</sup> qui dominant. Ces livres racontent aux jeunes écoliers l'héroïsme des soldats français et la barbarie des « boches ». Pour Mona Siegel, le discours à l'intention des enfants reflète presque uniformément celui utilisé pendant le conflit et propose la construction d'une mémoire collective nationale autour d'idéaux militaristes, nationalistes et anti-allemands<sup>465</sup>. On veille à ce que les enfants n'oublient jamais les atrocités commises par le peuple allemand car, comme le dit si bien Paul Deschanel, futur président de la République, « L'oubli serait une trahison<sup>466</sup> ». Des manuels, comme celui intitulé *Petit Français n'oubliez pas!*, dont le titre est déjà assez éloquent, expliquent aux enfants que la sécurité de la nation dépend désormais de leur capacité et de leur désir à se souvenir de la Grande Guerre<sup>467</sup>. Les collaboratrices de *La Mère éducatrice*, revue qui travaille de très près avec les institutrices et instituteurs français<sup>468</sup>, feront à plusieurs reprises part de leurs inquiétudes relatives à l'enseignement patriotique et haineux prodigué dans les écoles françaises. C'est le cas, par exemple, d'Andrée Jouve, membre active de la Section française et de la Section internationale de la LIFPL, qui écrit dans la revue en 1919 :

---

<sup>464</sup> Hubert Tison, « La mémoire de la guerre 14-18 dans les manuels scolaires français d'histoire (1920-1990) », dans Jean-Jacques Becker et al. (dir.), *Guerre et cultures, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 296. Le cas est le même en Belgique comme le montre le travail de Christophe Becher, « La révision pacifiste des manuels scolaires. Les enjeux de la mémoire de la guerre 14-18 dans l'enseignement belge de l'entre-deux-guerres », *Cahier d'Histoire du Temps présent*, n°20, 2008, pp. 41-101.

<sup>465</sup> Mona Siegel (2004), p. 59.

<sup>466</sup> *Ibid.*

<sup>467</sup> *Ibid.*, p. 51

<sup>468</sup> La revue *La Mère éducatrice* accorde une place importante à l'éducation et plusieurs de ses collaboratrices sont des institutrices. En 1925, afin d'encourager le dialogue entre parents et enseignants, la revue crée la chronique « Le foyer et l'école » dans laquelle elle publie des lettres de mères et d'institutrices au sujet de l'éducation des enfants. Cette collaboration sera très fructueuse si l'on se fie au nombre de lettres qui sont publiées chaque mois, et continuera jusqu'au début des années 1930.

Quelques-unes ne songent-elles pas à perpétuer les conflits en préparant les enfants à la haine, en la cultivant avec art dans leur cœur, en les ralliant à cette affreuse ligue du « Souvenez-vous ». Supposez que la contagion gagne les institutrices et les professeurs de lycée de filles, et les mères de demain, en foule, apprendront aux petits dès le berceau, à se souvenir, à haïr l'« ennemi héréditaire »<sup>469</sup>.

La Drague, nom de plume de l'une des collaboratrices de *La Mère éducatrice*, tient des propos similaires en 1922 alors qu'elle raconte comment un professeur, au cours d'une leçon sur l'art gothique et sur la cathédrale de Reims, parle de vengeance à ses jeunes étudiants. « Pour ma part », aurait-il dit, « je regretterai toujours que nous n'ayons pas envahi l'Allemagne. Eux aussi en ont de belles cathédrales gothiques. Eh! bien, il fallait aller les leur détruire, pour venger sur elles la destruction de la cathédrale de Reims et de nos monuments du Nord... ». Devant de tels propos, La Drague réplique :

C'est un crime de leur dire qu'avec la violence, la vengeance et la haine on peut arranger quelque chose et réparer le mal. [...] Un professeur est en charge d'âmes et de consciences. Ce sont des cerveaux neufs que nous lui livrons; il n'a pas le droit de les façonner à sa guise, au gré de ses opinions politiques, patriotiques et sociales<sup>470</sup>.

Les manuels scolaires ne sont toutefois pas les seuls ouvrages adressés aux enfants dans lesquels on retrouve un discours anti-allemand. La littérature jeunesse dans son ensemble abonde de livres belliqueux<sup>471</sup>. Par ses contes pour la paix, Madeleine Vernet a comme objectif de contrer toutes ces publications guerrières dans l'esprit des jeunes Français<sup>472</sup>.

Entre 1929 et 1933, les éditions de « La Mère éducatrice » publient trois livres pour enfants, tous trois rédigés par Vernet : *Le Rameau d'Olivier. Contes pour la Paix* en 1929; *Contes et Chansons pour la Paix* et *L'arc-en-ciel. Contes pour la Réconciliation* en 1933.

---

<sup>469</sup> Andrée Jouve, « Sur l'Éducation du cœur chez les petits », *La Mère éducatrice*, 2, n°8, mai 1919.

<sup>470</sup> La Drague, « L'éducation de la haine », *La Mère éducatrice*, 5, n°5, février 1922.

<sup>471</sup> Mona Siegel (2004), p. 59.

<sup>472</sup> Madeleine Vernet, « Pourquoi j'ai écrit les Contes de la Paix », *La Mère éducatrice*, 13, n°10, octobre 1930.

Toutefois, son désir d'éduquer les enfants sur la paix et la réconciliation par les contes est antérieur à leur parution. Dès 1919, elle publie de façon mensuelle *La page de nos enfants* en supplément à sa revue *La Mère éducatrice*<sup>473</sup>. Le supplément de quelques pages comprend généralement une chanson et un conte. Certes, *La Mère éducatrice* n'est pas une revue jeunesse, mais son objectif étant de donner tous les outils de paix nécessaires aux mères et aux institutrices, cette section y trouve naturellement sa place. Parmi ces récits, quelques-uns traitent spécifiquement de la guerre – celle de 1914-1918, mais aussi de guerres fictives – et de la paix, et tous ont l'objectif de contribuer à l'élévation morale des jeunes Français. Le thème de la réconciliation des peuples et plus particulièrement entre l'Allemagne et la France y occupe une place de choix. C'est le cas, entre autres, de l'histoire « Les frères ennemis », composée par Madeleine Vernet et publiée en juillet 1920, qui raconte comment cinq frères Alsaciens, séparés par la défaite de 1871, voient leurs fils s'affronter pendant la guerre de 14-18. Vernet conclut ce conte en expliquant à ses jeunes lecteurs qu'il faut penser à la mère alsacienne dont les petits-fils sont devenus ennemis :

Je vous raconte cette histoire pour qu'elle vous apprenne, une fois de plus à haïr la guerre et à aimer fraternellement tous les hommes, qu'ils soient Français, Allemands, Russes, Italiens ou d'autre nationalité encore, parce qu'au fond, voyez-vous, tous les hommes sont frères. [...] En remontant bien loin, on arriverait peut-être à découvrir qu'ils ont eu tous la même maman<sup>474</sup>.

Au-delà du récit fratricide dont l'Alsace constitue à la fois le théâtre et le symbole, il est intéressant de noter la place centrale qu'occupe la mère dans ce texte à visée réconciliatrice. On retrouve la même figure maternelle dans un texte de Louise Trouillon, « La ronde de la paix à

---

<sup>473</sup> De décembre 1920 à janvier 1923, *La Mère éducatrice* cesse la publication de *La page de nos enfants* en raison des coûts élevés d'imprimerie. Sa publication est à nouveau stoppée en 1930.

<sup>474</sup> Madeleine Vernet, « Les frères ennemis », *La page de nos enfants. Supplément. La Mère éducatrice*, 3, n°10, juillet 1920.

travers le monde », publié dans *La Mère éducatrice* en 1928, et qui se termine avec les lignes suivantes :

Toutes les mamans du monde avec leurs p'tits  
Veulent s'donner la main  
Tout autour du monde, quelle belle ronde!  
Quelle puissante ronde d'amour et de paix  
Vont faire toutes les mamans du monde  
Avec leurs p'tits qui se donnent la main<sup>475</sup>.

Sans doute les auteures sont-elles conscientes que leurs contes, bien qu'ils s'adressent à un public jeune, seront aussi lus par les mères qui trouveront dans cette leçon morale matière à réflexion. Pour Madeleine Vernet, le message est clair : il revient aux mères de favoriser le rapprochement entre les peuples et, pour qu'il soit possible, elles doivent veiller au désarmement moral de leurs enfants. Dans un article rédigé en juin 1920, elle avait reproché aux mères françaises d'élever leurs enfants dans la haine de leur voisin allemand. Selon elle, de telles pensées mènent directement à la guerre : « C'est la faute des femmes, c'est la faute des mères » avait-elle écrit,

Elles ont dit à leurs fils qu'ils étaient d'une autre race, d'un autre sang que ceux de la nation voisine. Et le petit qui grandissait de l'autre côté de la frontière est devenu l'ennemi pour le petit qui grandissait de ce côté-ci. Et l'enfant est devenu un homme. Puis un jour, la guerre est venue. Il s'est alors rappelé que, de l'autre côté de la frontière, il y avait des petits ennemis qui étaient devenus grands. Il ne les connaissait pas, il ignorait tout de leur vie. Mais c'était des ennemis, il fallait les exterminer<sup>476</sup>.

La responsabilité des pacifistes est donc, pour Vernet, de travailler à changer cette mentalité belliqueuse en éliminant sa source, l'ignorance.

---

<sup>475</sup> Louise Trouillon, « La ronde de la paix à travers le monde », *La Mère éducatrice*, 11, n°5-6, mai-juin 1928. Pour d'autres contes portant sur la paix publiés dans *La Mère éducatrice*, voir : Madeleine Vernet, « Le vieux Roi », *Supplément. La Mère éducatrice*, 2, n°5, février 1919 ; « Les prouesses du roi d'Yvetot. Une guerre pacifique », *La page de nos enfants. Supplément. La Mère éducatrice*, 8, n°8-9, août-septembre 1925 ; Madeleine Vernet, « La lettre du bonhomme Noël. Conte pour les petits garçon », *La page de nos enfants. Supplément. La Mère éducatrice*, 8, n°11, novembre 1925.

<sup>476</sup> Madeleine Vernet, « La grande misère des enfants d'Europe », *La Mère éducatrice*, 3, n°9, juin 1920.

À bien des égards, le discours pacifiste sur la réconciliation franco-allemande que nous retrouvons dans la littérature pour enfants ressemble à celui adressé aux adultes. Les récits présentent une version adaptée des enjeux mais, à la base, les arguments utilisés en faveur du rapprochement entre la France et l'Allemagne restent les mêmes. En effet *La Mère éducatrice* cherche à montrer par ses contes, comme dans les textes adressés aux femmes, que les enfants français ne sont guère différents des petits Allemands dans leur vie quotidienne, et plus particulièrement dans leur besoin d'amour maternel. Le même constat peut être fait pour les livres jeunesse publiés par Madeleine Vernet entre 1929 et 1933. Ces ouvrages, pour un public de 11 à 14 ans, poursuivent cet objectif moral en s'opposant à ce que Vernet considère être des mensonges – l'exacerbation des différences, la haine de l'autre – qui « empoisonnent le cerveau d'un enfant<sup>477</sup> ».

Plusieurs des contes de Vernet portent sur la réconciliation – sous toutes ses formes, de celle entre les membres d'une famille à celle entre nations –, mais nous accorderons ici une attention particulière au conte intitulé « La leçon du puits » publié dans *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*. Ce récit raconte l'histoire de trois familles qui, réunit chez l'instituteur Lucien Garriot en novembre 1919, se remémorent leurs souvenirs de guerre. Lucien, soldat de la dernière guerre, leur explique comment le besoin d'eau a permis aux soldats français et allemands de travailler ensemble pour faire fonctionner un puits de village : « Ce besoin d'eau nous avait enseigné la parité de nos essentiels, comme nos conversations, nos échanges, nous avaient appris à quel point nous nous ressemblions<sup>478</sup> », souligne-t-il en guise de moral. Ce conte est particulièrement intéressant par la façon dont il aborde certaines de questions centrales au rapprochement franco-allemand.

---

<sup>477</sup> Madeleine Vernet, « L'éducation de la paix. Les lectures néfastes », *La Mère éducatrice*, n°1-2, janvier-février.

<sup>478</sup> Madeleine Vernet, « La leçon du puits », *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Levallois-Perret, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933, p. 122.

Comme nous l'avons vu précédemment, les manuels scolaires après la guerre de 14-18 adoptent généralement un discours anti-allemand. Sur les responsabilités de guerre, il n'y a pas de doute, les auteurs s'entendent sur la culpabilité de l'Allemagne<sup>479</sup>. « La guerre est née uniquement de l'ambition de l'Allemagne à dominer le monde » écrivent Gauthier et Deschamps dans leur *Cours d'histoire de France* en 1923<sup>480</sup>. A. Lomon débute de son côté son *Histoire de la Grande Guerre* en indiquant que « La guerre de 1914 a été voulue par l'Allemagne, dirigée par la Prusse...<sup>481</sup> ». Une telle condamnation de l'Allemagne n'est guère surprenante, elle est monnaie courante dans l'opinion des puissances victorieuses après 1918. Cependant, pour Madeleine Vernet, il s'agit là d'une grave erreur : « Quand on saura tout, je crois qu'on aura la preuve que les responsabilités sont bien égales pour tous les hommes et pour tous les peuples [...] Il n'est question d'innocenter personne; chaque pays porte sa part de responsabilité, l'Allemagne comme les autres<sup>482</sup> », fait-elle dire à l'instituteur Garriot dans le conte « La leçon du puits ». Pour Vernet la question des responsabilités de guerre est un obstacle majeur à la réconciliation tant du côté français que du côté allemand<sup>483</sup>. Tant que la faute ne pèsera que sur une seule nation, toute forme de rapprochement demeurera difficile, voire impossible. Il est par conséquent impératif de rappeler aux enfants que ce n'est pas l'Allemagne seule qui a voulu la guerre, mais que tous les pays impliqués tiennent leur part de responsabilité dans le dernier conflit. Vernet adopte ici un

---

<sup>479</sup> Mona Siegel (2004), p. 61.

<sup>480</sup> Gauthier et Deschamps, *Cours d'histoire de France*, Cours supérieur. CEP, Paris, Hachette, 1923, p. 232, cité dans *Ibid.* Dans son article « L'histoire immédiate de la guerre de 1914-1918 dans les écoles de la Somme (1914-1925) », Brigitte Dancel note des exemples similaires. *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°183, juillet 1996, pp. 83-98.

<sup>481</sup> Une pacifiste de pendant la guerre, « Comment on apprend aux enfants dans les écoles l'histoire de la dernière guerre », *L'éducation de la paix. Supplément à La Mère éducatrice*, n°1, novembre 1924.

<sup>482</sup> Madeleine Vernet, « La leçon du puits », *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Levallois-Perret, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933, p. 107-108.

<sup>483</sup> Pour plus de détails sur cette question voir le Chapitre 5.

discours qui se rapproche largement de celui des révisionnistes français et allemands qui, dans les années vingt, remettent en question la responsabilité unique de l'Allemagne<sup>484</sup>.

La question des Traités de paix qui, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, soulève beaucoup de mécontentement de la part des pacifistes françaises, est également abordée par Madeleine Vernet dans son conte « La leçon du puits ». Comme le montre l'historienne Mona Siegel, les Traités de paix sont présentés, dans les manuels scolaires publiés après la guerre, comme justes et à la base même de l'établissement d'une paix durable. « La paix de Versailles, la paix de la justice est également la paix de toute l'humanité », écrit Ernest Lavisce dans son *Histoire de France*<sup>485</sup>. Adoptant des propos similaires à ceux de Lavisce, Gauthier et Deschamps présentent le Traité de Versailles comme « la plus juste des défaites<sup>486</sup> ». Mais pour Vernet, ce traité est tout sauf juste. Bien au contraire, en tenant l'Allemagne responsable de la guerre, ce traité rend toute paix impossible. C'est ainsi qu'à ceux qui soutiennent, comme le personnage de Madame Tinaire dans « La leçon du puits », que les Traités de Paix prouvent la culpabilité de l'Allemagne, car « [s]i elle n'était pas coupable, elle [l'Allemagne] n'avait qu'à ne pas signer », Vernet répond, par l'entremise de l'instituteur Garriot :

- Il est certain que les gouvernements allemands ne pouvaient pas faire autrement que de signer, puisque les vainqueurs n'admettent aucune objection et ne voulaient pas de discussion entre vainqueurs et vaincus. [...] La vérité, mes amis, il faut la dire. Ce n'est pas parce qu'elle était coupable, c'est parce qu'elle était vaincue que l'Allemagne a dû accepter le traité<sup>487</sup>.

Par le biais d'un langage imagé et accessible aux enfants, mais loin d'être neutre politiquement, Madeleine Vernet parle ainsi de réconciliation aux jeunes Français. Elle y peint un portrait de

---

<sup>484</sup> Daniel Linderberg, « Guerre de mémoire en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°42, 1994, pp. 77-95 ; Christophe Prochasson, « 'Propagande' et 'Vérité' dans la Grande Guerre », dans Christophe Prochasson et Anne Rasmussen (dir.), *Vrai et faux dans la Grande Guerre*. La Découverte, Espace de l'histoire, 2004, pp. 76-95.

<sup>485</sup> Ernest Lavisce, *Histoire de France*, cours moyen, 16<sup>e</sup> éd., Paris, Librairie Armand Colin, 1920, cité dans Mona Siegel (2004), p. 66.

<sup>486</sup> Gauthier et Deschamps (1923), cité dans *Ibid.*, p. 67.

<sup>487</sup> Madeleine Vernet, « La leçon du puits », *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Levallois-Perret, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933, p. 107.

l'Allemagne et des Allemands qui diffère largement de celui véhiculé dans l'opinion à l'époque. Alors que l'on présente les Allemands comme des « barbares méprisables et abjects<sup>488</sup> », Vernet, dans ces contes, explique :

Il y a là-dedans beaucoup d'ignorance. Il n'y a pas un seul modèle d'Allemand, pas plus qu'il n'y a un seul modèle de Français. C'est facile de coller une étiquette sur toute une faction d'humanité, cela simplifie tout. On dit : les Allemands sont ceci, les Français sont cela. Mais il ne faudrait pas perdre de vue qu'avant d'être des Allemands, des Français, des Anglais, des Belges, nous sommes d'abord des hommes<sup>489</sup>.

Pour Vernet, la plus grande leçon de réconciliation qui peut être inculquée aux enfants – et, par le fait même, aux adultes – est que tous les humains, peu importe leur nationalité, sont frères. Plusieurs de ses contes reviennent sur l'élément central de la fraternité entre les peuples : la grand-mère Grétel explique à ses petits fils français et allemands qu'ils sont « tous frères<sup>490</sup> » et le jeune Henri constate que « sous l'Anglais, l'Allemand, le Tchèque, le Suisse, l'Italien, l'Espagnol, il y a l'homme [...] et que l'homme est le frère de tous les hommes<sup>491</sup> ». Dans ces récits de paix et de réconciliation, les frontières sont sans cesse détruites pour laisser place à l'amitié entre les peuples.

Le considérable effort d'éducation pacifiste en vue du rapprochement franco-allemand entrepris par Vernet sera reconnu dans le milieu pacifiste, notamment auprès des instituteurs. Mme A. Eidenschenk-Patin, présidente de la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix, lui écrira ces quelques mots à la publication du *Rameau d'olivier* en 1929 : « J'ai été

---

<sup>488</sup> Madeleine Vernet, « Pourquoi j'ai écrit les Contes de la paix », *La Mère éducatrice*, 13, n°10, octobre 1930. Pour plus d'information sur la représentation des Allemands dans les manuels scolaires français après la Grande Guerre, voir Mona Siegel (2004), p. 61.

<sup>489</sup> Madeleine Vernet, « La leçon du puits », *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Levallois-Perret, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933, p. 107-108.

<sup>490</sup> Madeleine Vernet, « Grand'Mère Grétel », », *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Levallois-Perret, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933, p. 95.

<sup>491</sup> Madeleine Vernet, « Quand les hommes veulent s'entraider », », *L'arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Levallois-Perret, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933, p. 202.

très émue par cette lecture, et je tiens à vous dire sans délai combien je souhaite la diffusion de cet ouvrage<sup>492</sup> ». Si la popularité de ces livres pour enfants est difficile à déterminer, nous savons qu'aucune maison d'édition n'a accepté de les imprimer, poussant Madeleine Vernet à déboursier elle-même les frais d'imprimerie et à vendre ses livres uniquement sur une base de commande<sup>493</sup>. Devons-nous y voir un manque d'intérêt pour la littérature jeunesse pacifiste? Une réponse à cette question est difficile, mais les recherches de Mona Siegel ont permis de montrer que de l'immédiat de l'après-guerre jusque dans les années 1930, la littérature pour enfants demeure profondément belliciste. Les grandes maisons d'édition comme les plus petites se font concurrence pour ce marché<sup>494</sup>. Nous pouvons donc nous demander ce qui pousse Madeleine Vernet à consacrer autant d'efforts à ses contes pacifistes. Certes, comme nous l'avons vu précédemment, elle souhaite contrer l'effet néfaste qu'ont les livres belliqueux sur l'esprit des jeunes Français, mais plus encore, Vernet estime que la paix passe par l'éducation des enfants, et faire l'éducation de la jeunesse, c'est aussi faire de la politique<sup>495</sup>.

Le conte pour enfants comme moyen d'action pacifiste et réconciliatrice relève davantage du pacifisme-féminin. Mais il s'agit tout de même d'un acte politique : il est politique parce que Vernet adopte une prise de position claire sur la question de la réconciliation franco-allemande et sur les enjeux qui lui sont reliés, mais également dans son souci d'éducation, que ce soit de la jeunesse ou des mères, deux groupes traditionnellement exclus des affaires politiques et internationales. Les pacifistes-féminines ne seront toutefois pas les seules à se soucier de l'éducation des enfants français. Conscientes de l'importance des jeunes dans l'établissement d'une paix durable et dans la réussite d'un rapprochement franco-allemand, les pacifistes-

---

<sup>492</sup> « Quelques appréciations sur 'le Rameau d'Olivier' », *La Mère éducatrice*, 13, n°1-2, janvier-février 1930.

<sup>493</sup> Madeleine Vernet, « Pourquoi j'ai écrit les Contes de la paix », *La Mère éducatrice*, 13, n°10, octobre 1930.

<sup>494</sup> Mona Siegel (2004), p. 57.

<sup>495</sup> Geneviève Fraise (1976), p. 35.

féministes consacreront elles aussi une part significative de leur énergie à l'éducation de la jeunesse.

#### 4.3.2 Quand les jeunes de France et d'Allemagne se rencontrent

À partir du milieu des années 1920, la « volonté de se comprendre [entre Français et Allemands] est là, plus forte, plus véhémente, plus passionnée que jamais<sup>496</sup> ». De nombreux pacifistes allemands et français estiment qu'il faut dorénavant dépasser la simple idée de l'entente, vertueuse mais abstraite, et favoriser d'une façon ciblée les échanges entre les deux pays. Se développent par conséquent de deux côtés de la frontière plusieurs programmes de correspondances et d'échanges. Les jeunes sont ainsi appelés à jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Allemagne et la France. C'est ce que pense, par exemple, la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix lorsqu'elle écrit dans son bulletin mensuel en 1934 : « C'est par le rapprochement effectif avec des jeunes d'autres pays que nos enfants sentiront vraiment la parenté des peuples, apprendront vraiment la fraternité internationale<sup>497</sup> ». Une collaboratrice à la revue *La voix des femmes*, E. Vuillard, partage cet avis :

Que tous les écoliers de toutes les Nations apprennent aussi à se mieux connaître et pour eux encore, nous émettons le vœu qu'ils se rencontrent, qu'ils vivent ensemble, qu'ils partagent la même vie de famille; qu'ils voient que le foyer familial a partout la même grandeur, la même douceur, la même beauté<sup>498</sup>.

Les femmes pacifistes ne sont bien sûr pas les seules à émettre le vœu de voir s'unir sous un même toit les jeunes des nations, vainqueurs et vaincus. Pendant les années 1920, Marc Sangnier

---

<sup>496</sup> Deutsch-Französische Rundschau, 1929, cité dans « Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine » (2008), p. 59.

<sup>497</sup> « Les enfants et la paix », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix*, 2, n°3, mars 1934. BMD, 327 LIG bul.

<sup>498</sup> E. Vuillard, « Comme travailler pour la paix », *La voix des femmes. Revue féministe indépendante*, 13, n°395, 15 décembre 1930. BMD Dos CAP/2.

et la Jeune République avaient accordé une place importante aux jeunes lors de leur divers Congrès démocratiques<sup>499</sup>. C'est toutefois lors du Congrès de Bierville, en août 1926, sous le thème de « La paix par la jeunesse », que les désirs de rapprochement entre les jeunes des deux pays se font le plus sentir. Pour Gearóid Barry, le message politique de Bierville était que la réconciliation franco-allemande était possible non seulement sur une base juridique, grâce notamment aux Traités de Locarno, mais également sur une base morale et populaire ; la jeunesse, cette « nouvelle génération de pacifistes », devait jouer un rôle central à cet égard<sup>500</sup>. Dans le but de maintenir vivant « l'esprit de Bierville », Sangnier et ses collaborateurs mettront sur pied à la fin des années 1920 divers projets adressés spécifiquement aux jeunes. C'est le cas, par exemple, d'un mouvement de jeunes pacifistes basé sur le modèle des scouts, les Volontaires de la paix, créé en janvier 1928 et qui regroupe des jeunes garçons de 15 à 25 ans, ou encore l'introduction en France des Auberges de jeunesse dont la première, l'Épi d'or, ouvre ses portes à Bierville en 1929<sup>501</sup>. Comme l'indique Olivier Prat, ces initiatives permettent à plusieurs jeunes Européens de se rencontrer, de se côtoyer, de créer des liens d'amitié, tout en « prolongeant l'expérience de 1926<sup>502</sup> ».

En 1927, dans le journal *La Jeune République*, Germaine Malaterre-Sellier, proche collaboratrice de Sangnier, traite d'une autre initiative visant à rapprocher la jeunesse européenne : celle de l'École internationale de vacances, organisée, en août 1927, sous l'initiative d'une enseignante britannique, Eva Margaret Gilpin, Ayant comme objectif de « faire

---

<sup>499</sup> Olivier Prat, « 'La paix par la jeunesse' : Marc Sangnier et la réconciliation franco-allemande, 1921-1939 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°10, janvier-avril 2010.

<sup>500</sup> Gearóid Barry, *The Disarmament of Hatred. Marc Sangnier, French Catholicism and the Legacy of the First World War, 1914-45*, New York, Palgrave MacMillan, 2012, p. 137 ; 158.

<sup>501</sup> *Ibid.*, p. 158-160.

<sup>502</sup> Olivier Prat (2010), p. 7.

revivre, pour ses élèves, les jours heureux de Bierville<sup>503</sup> », cette École de vacances regroupe 130 enfants de Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne pendant quinze jours à Bierville. L'expérience sera suffisamment concluante pour être renouvelée à Fribourg l'année suivante<sup>504</sup>. L'idée d'une école de vacances sur la paix n'est toutefois pas nouvelle. En août 1921, la LIFPL avait mis sur pied son premier Cours de vacances internationales à Salzbourg, en Autriche, sur le thème « Éducation et Internationalisme »<sup>505</sup>. L'expérience se répétera chaque année dans un pays différent jusqu'au milieu des années 1930. S'adressant aux femmes et aux hommes de toutes les nations âgés de plus de 17 ans dont « l'esprit n'est pas limité par les frontières nationales, et qui sentent la nécessité d'un commun effort pour travailler à la paix et à l'union des peuples<sup>506</sup> », ces cours de vacances mélangent conférences sur la paix et activités de plein air. En effet, bien qu'ils soient appelés « Cours de vacances internationales », les organisatrices tiennent à ce que ces « Cours » offrent non seulement l'opportunité de regrouper des représentants de divers pays pour discuter des enjeux de paix et de relations internationales, mais elles souhaitent également que leurs participants puissent profiter de leurs « vacances » pour mieux connaître les régions qu'ils visitent. À ce sujet, Flora Surles, membre de la Section américaine de la LIFPL, écrit après ses trois semaines passées à Gland en 1926 :

Ne croyez pas, d'après ce programme très chargé qui couvre trois semaines qu'il ne nous soit pas resté de temps pour nous distraire. Nous avons joui de nombre d'excursions en automobile, en l'occasion de nous faire une idée de la variété de la beauté des aspects de la nature en Suisse et dans le Midi de la France. On avait aussi organisé pour nous divers divertissements. Et en oubliant les discussions sérieuses sur la paix et la guerre, les soi-disant différences de races, nous avons vécu vraiment dans un esprit d'amitié internationale<sup>507</sup>.

---

<sup>503</sup> Germain Malaterre-Sellier, « Les enfants et la paix. Une originale école de vacances à Bierville », *La Jeune République*, n°347, 28 janvier 1927.

<sup>504</sup> Olivier Prat (2010), p. 7.

<sup>505</sup> Brochure du Cours de Vacances internationales de 1921. BMD, Dos 327 LIG/2.

<sup>506</sup> Brochure du Cours de vacances internationales de 1922. BMD, Dos 327 LIG/3.

<sup>507</sup> Cité dans *Pax International. Bulletin mensuel de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*, 1, n°10, septembre 1926. BMD, 375 PAX bul.

En 1930, la Section française de la LIFPL s'inspire de sa grande sœur internationale et organise, sous l'initiative de Léo Wanner, présidente de la Section lyonnaise de la Ligue, un Cours de vacances internationales français à Ribeauvillé en Alsace du 25 juillet au 10 août sous le thème « Le Fédéralisme et la Paix mondiale<sup>508</sup> ».

La LIFPL, tant au niveau international que dans sa branche française, mise particulièrement sur la participation des jeunes aux Cours de vacances internationales. Dans la brochure du Cours de Varese de 1922, elle fait un « pressant appel à la jeunesse », car c'est « d'elle que dépend l'avenir du monde; c'est elle qui doit s'ouvrir aux idées nouvelles et généreuses et dans tous les pays tendre une main fraternelle<sup>509</sup> ». Dans celle de Gland de 1926, on indique que « Les jeunes sont spécialement bienvenus<sup>510</sup> ». La présence réelle des jeunes est toutefois difficile à évaluer. Nous savons cependant, grâce aux bulletins *Pax International* et *S.O.S.*, que la première semaine du Cours de Gland en 1926 regroupe 45 participants de douze nationalités différentes sans compter les 20 à 30 auditeurs libres qui assistent aux conférences<sup>511</sup> et que le Cours organisé par la Section française en 1930 accueille 150 auditeurs provenant de huit nations<sup>512</sup>. Toutefois, outre la revue *S.O.S.* qui indique « à notre grande joie, se comptaient de nombreux “jeunes” » au Cours de Ribeauvillé, nous avons peu de statistiques sur le nombre de jeunes présents aux divers Cours de vacances internationales sur le nombre total de participants. Cependant, compte tenu des frais de déplacement et d'hébergement ainsi que des frais d'inscriptions au Cours de vacances, nous pouvons estimer que seuls ceux et celles provenant de familles aisées pouvaient se permettre d'y participer, éliminant ainsi une bonne

---

<sup>508</sup> « Cours de vacances internationaux », *S.O.S. Tribunes françaises de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*, 1, n°1, janvier 1930.

<sup>509</sup> Brochure du Cours de vacances international de 1922. BMD, Dos 327 LIG/3.

<sup>510</sup> Brochure du Cours de vacances international de 1926. BMD, Dos 327 LIG/10.

<sup>511</sup> « Les cours de vacances », *Pax International*, 2, n°10, septembre 1927.

<sup>512</sup> « Cours de vacances », *S.O.S. Tribune française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*, 1, n°4, 1930.

partie de la jeunesse européenne. C'est du reste le bassin de recrutement de l'essentiel du contingent des internationalistes de l'entre-deux-guerres<sup>513</sup>.

Dans la seconde moitié des années 1920, un autre projet visant à rapprocher les jeunes de France et d'Allemagne est mis sur pied avec l'aide des associations pacifistes féminines françaises : les échanges interscolaires franco-allemands. Mona Siegel, dans son ouvrage *The Moral Disarmament of France*, montre que tout au long des années 1920 et 1930, les associations pacifistes françaises parraineront divers échanges internationaux visant à favoriser le rapprochement entre les enfants et les jeunes adultes des nations européennes<sup>514</sup>. Parmi ceux-ci, notons le Comité d'échanges interscolaires franco-allemands (CEIFA), section du Comité français de secours aux enfants, qui voit le jour en février 1926. Décrite par Gearóid Barry comme la « lune de miel de Locarno<sup>515</sup> », la fin des années 1920 est marquée par un désir de rapprochement franco-allemand tant au niveau politique qu'au sein de la population française<sup>516</sup>. L'année 1926 est donc propice à la création du projet du CEIFA ayant pour but d'organiser, pendant les vacances scolaires, des échanges entre des étudiants français et allemands âgés de 15 à 19 ans, afin de contribuer précisément à leur réconciliation<sup>517</sup>. Comme le souligne la revue *La Volonté* au sujet des échanges franco-allemands en avril 1926 : « Pour bien s'entendre, il faut se connaître, et pour rapprocher les peuples, c'est avant tout la jeunesse qu'il faut mettre en communication directe avec celle des autres nations<sup>518</sup> ». Son comité de patronage, qui est responsable de faire la propagande et veiller au bon fonctionnement des échanges, compte des membres connus du milieu pacifiste français, tels que Marc Sangnier et Ferdinand Buisson, ainsi

---

<sup>513</sup> Françoise Blum (2004).

<sup>514</sup> Mona Siegel (2004), p. 175.

<sup>515</sup> Gearóid Barry (2012), p. 131.

<sup>516</sup> « Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine » (2008), p. 57.

<sup>517</sup> Rapport du Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, 1930. BDIC, 4 delta res 1557/9.

<sup>518</sup> « Les échanges interscolaires franco-allemands », *La Volonté*, 26 avril 1926. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

que Gabrielle Duchêne, Germaine Malaterre-Sellier et Léo Wanner, qui en est la secrétaire générale<sup>519</sup>. De 1926 à 1932, plus de 1700 jeunes participent aux échanges interscolaires franco-allemands, ce qui selon la revue *La Croix* témoigne d'« un plein succès de ces efforts<sup>520</sup> ».

Le rapport du CEIFA pour l'année 1929 permet de dresser un portrait sociodémographique des participants aux échanges<sup>521</sup>. Dans un premier temps, on note que des 369 participants, 301 sont des garçons pour seulement 68 jeunes filles. Le rapport souligne que les participants proviennent de « tous les milieux sociaux », mais force est de constater que la grande majorité est issue de familles appartenant à des professions libérales (128 participants) ou à l'enseignement (77). Seuls huit proviennent de familles d'agriculteurs et douze de « fonctionnaires de l'Armée, de la Marine et de la police ». Du point de vue géographique, le CEIFA indique que les « inscriptions sont venues de toutes les régions de France et même d'Algérie » et se réjouit de constater qu'un bon nombre d'inscriptions (30 % du nombre de participants pour les années 1926 à 1929) provient des « départements qui ont été le théâtre de la dernière guerre<sup>522</sup> ».

Le « succès » réel que connaissent les échanges interscolaires est évidemment difficilement mesurable, mais certaines sources internes offrent toutefois un aperçu de la façon dont les jeunes participants perçoivent leur expérience. Dans le rapport du CEIFA pour l'année 1929, nous pouvons lire ce commentaire du Comité de patronage :

Les impressions recueillies témoignent de la plus grande satisfaction de part et d'autre. Les familles rencontrées, soit aux gares au moment des départs et des retours, soit au bureau du CEIFA ont dit l'excellente impression produite par ces échanges dans leur entourage et l'émulation suscitée parmi les camarades qui, en grand nombre, se

---

<sup>519</sup> Georges Oved & Michel Dreyfus (2010).

<sup>520</sup> « Échanges interscolaires entre la France et l'Allemagne », *La Croix*, 49, n°13784, 10 février 1928. Ce chiffre provient de l'ouvrage de Dieter Tiemann, *Deutsch-französische Jugendbeziehungen in der Zwischenkriegszeit*, Bonn, Bouvier, 1989, p. 176. Voir également Monique Mombert, « De crise en crise : l'enseignement de l'allemand de 1918 à 1939 », *Histoire de l'éducation*, n°106, 2005, pp. 71-136.

<sup>521</sup> Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, Février 1930. BDIC : 4 delta 1557.

<sup>522</sup> *Ibid.*

promettent pour les années à venir, de participer, eux aussi, à ces échanges. Les lettres envoyées au Comité par les élèves à leur retour son empreinte du plus sincère enthousiasme<sup>523</sup>.

Pour les années 1926 et 1929, le CEIFA publie quelques passages – évidemment élogieux – de lettres de participants aux échanges interscolaires franco-allemands. Ces courts extraits témoignent non seulement de l'expérience des jeunes de France et d'Allemagne, mais également de l'aspect réconciliateur de ces échanges. J. J., originaire de Jarville, en Meurthe-et-Moselle, explique dans une lettre en 1926 : « Je suis entièrement de votre avis, les échanges interscolaires serviront à faire naître les courants de sympathie si utile à la paix et au bonheur du monde<sup>524</sup> ». C'est un avis que partage J.C. d'Auriac dans le Limousin. « Je dois remercier le Comité d'Échange de Paris et de Berlin », écrit-il, « et souhaiter que leur œuvre prennent dans les milieux scolaires, une ampleur plus grande, raffermissant ainsi les liens d'amitié chez la jeunesse des peuples<sup>525</sup> ». Si, dans les lettres des jeunes Français, l'idée de fraternité entre les peuples domine, dans celles des participants allemands de 1929, les échanges semblent avoir mené à un partage d'impressions sur l'expérience de guerre. Mlle M. Sch... de Nordhaussen dans le centre de l'Allemagne écrit à propos de son séjour en France :

Nous nous sommes souvent entretenus de la terrible guerre, ce sujet revenait d'autant plus fréquemment que juste à ce moment passait par la France la Croisade de la Paix, et je me sentais unie avec eux tous dans le désir que plus jamais une guerre ne puisse avoir lieu, et que cela soit la volonté de tous les Hommes. Cette pensée nous lia bien plus encore et renforça notre amitié... Je sentis que ni la langue, ni la nationalité ne pouvaient empêcher d'aimer les autres hommes<sup>526</sup>.

---

<sup>523</sup> Rapport du Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, 1930. BDIC, 4 delta res 1557/9.

<sup>524</sup> « Extraits de quelques lettres de jeunes Français ayant passé leurs vacances de 1926 en Allemagne » Comité d'échanges interscolaires franco-allemands. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

<sup>525</sup> *Ibid.*

<sup>526</sup> Rapport du Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, 1930. BDIC, 4 delta res 1557/9.

De son côté, F. P., de Berlin, âgé de 18 ans, se contente de citer le propos d'un père français: « Un jour, le père de mon ami qui a fait toute la guerre me dit : “Notre génération a été victime de l’Histoire du XIXe siècle, qui prêchait la haine entre la France et l’Allemagne, la génération actuelle doit réaliser le rapprochement”<sup>527</sup> ».

Ces échanges facilitent la compréhension entre les peuples grâce à l’apprentissage de la langue du pays d’accueil. En 1930, E. Vuillard note dans *La Voix des femmes* : « Le plus gros écueil de ces rencontres, c’est la différence de langage. Comment se comprendre, si on ne peut pas se parler? » Il faut donc, selon elle, « apprendre les langues étrangères à nos enfants, nous ferons là une œuvre pacifiste<sup>528</sup> ». Ce discours s’insère dans le débat plus large qui a lieu à l’époque sur l’adoption d’une langue internationale. Leila Rupp explique que des associations féminines internationales, telles que la LIFPL, ont considéré dans les années 1920 l’adoption d’une langue internationale pour faciliter la communication entre ses membres mais, à l’instar de la SDN, elles ont finalement rejeté cette stratégie<sup>529</sup>. Des revues comme *La Mère éducatrice* et *L’Action féministe* participent également à ce débat grâce à la publication d’articles sur l’Espéranto et l’Ido<sup>530</sup>. Dans les extraits de lettres publiés par le CEIFA, quelques participants soulignent l’impact des échanges sur leur apprentissage de la langue allemande. P. B. de Paris explique : « Je rapporte de là-bas des connaissances qui m’ont permis d’être 1<sup>er</sup> en allemand à ma composition de fin de trimestre<sup>531</sup> ». Dans la même optique, Mlle G. B. de Bar-sur-Aube écrit : « Mes progrès en allemand ont été considérables et j’étais tout à fait étonnée à mon retour de

---

<sup>527</sup> *Ibid.*

<sup>528</sup> E. Vuillard, « Comment travailler pour la paix », *La Voix des femmes*, 13, n°395, 15 décembre 1930. BMD, Dos CAP/2.

<sup>529</sup> Leila J. Rupp (1998), p.72

<sup>530</sup> Voir, entre autres, C.R. « De la nécessité d’une langue internationale », *La Mère éducatrice*, n°7, avril 1919 (la suite de cet article paraît dans le n°8 de la revue en mai 1919) ; Madeleine Vernet, « Ido ou Esperanto », *La Mère Éducatrice*, 3, n°2, novembre 1919. Camille Castebieilh, « L’éducation de la paix », *L’Action féministe*, 13, n°3, mars 1925.

<sup>531</sup> « Extraits de quelques lettres de jeunes Français ayant passé leurs vacances de 1926 en Allemagne » Comité d’échanges interscolaires franco-allemands. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

pouvoir suivre parfaitement une conversation, et d’y pouvoir même prendre part, alors qu’à mon arrivée, je n’osais seulement pas dire quelques mots<sup>532</sup> ».

Certes, ces lettres, sans doute choisis soigneusement par le CEIFA, ne témoignent que de l’expérience positive des participants. Quelques-uns se disent surpris de n’avoir « trouvé que de la sympathie pour les Français<sup>533</sup> » ou encore de ne jamais avoir « senti le moindre éloignement à cause de ma nationalité<sup>534</sup> », mais nul ne parle négativement des échanges. Pourtant, Dieter Tiemann, qui s’est intéressé à ces échanges interscolaires dans son ouvrage sur les relations de la jeunesse franco-allemande durant l’entre-deux-guerres, note certains problèmes internes au sein du CEIFA : problèmes de communication entre les branches françaises et allemandes, difficultés financières, échanges parfois difficiles, etc<sup>535</sup>. M. Guérin-Desjardins, délégué du Bureau international du scoutisme, note dans son *Rapport sur la circulation internationale de la jeunesse*, « Nous savons qu’il y a des “expériences négatives” ; elles sont venues à notre connaissance<sup>536</sup> ». Il avertit les organisateurs d’échanges interscolaires de « prendre garde aux premières impressions » parfois trompeuses et souvent néfastes que pourraient avoir les jeunes participants en arrivant dans leur pays d’accueil. « Dans l’oubli de cette règle », écrit-il dans son rapport, « ce ne serait pas seulement l’esprit de fraternité qui serait déprécié, mais ce serait – et nous savons que cela fut – la contamination morale des participants<sup>537</sup> ».

---

<sup>532</sup> Rapport du Comité d’échanges interscolaires franco-allemands, 1930. BDIC, 4 delta res 1557/9.

<sup>533</sup> P.J. de Roye (Somme). « Extraits de quelques lettres de jeunes Français ayant passé leurs vacances de 1926 en Allemagne » Comité d’échanges interscolaires franco-allemands. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

<sup>534</sup> P.B. de Paris. *Ibid.*

<sup>535</sup> Dieter Tiemann (1989), p. 176.

<sup>536</sup> M. Guérin-Desjardins, Comité d’entente des grandes associations internationales, *Rapport sur la circulation internationale de la jeunesse*, 29 mai 1931. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, GF delta res 85/6.

<sup>537</sup> *Ibid.*

À l'instar de M. Guérin-Desjardins, la LIFPL est soucieuse des mauvaises impressions que peuvent avoir les jeunes en arrivant dans leur pays d'accueil. À la fin de l'été 1930, le groupe lyonnais de la LIFPL organise, sous l'initiative de sa présidente Mme Léo Wanner, un échange entre les écoles de Lyon et de Dresde. Pendant le trajet vers Lyon, les jeunes Allemands se sont arrêtés dans la ville de Strasbourg où ils ont été « reçus et régalez<sup>538</sup> » par le maire, M. Hueber<sup>539</sup>. À première vue, cette rencontre, la première en terres françaises<sup>540</sup> pour les jeunes Allemands, semble avoir été positive, mais une lettre de Léo Wanner à un journal de Strasbourg dresse un tout autre portrait<sup>541</sup>. Sans élaborer sur les événements en question, Wanner termine sa lettre en s'adressant au maire : « Tous les groupements amis de la paix, toutes les municipalités évoluées les accueillirent avec le sentiment qu'ils travaillent utilement pour le rapprochement des peuples que vous [Hueber] combattez avec tant d'amertume<sup>542</sup> ». Sans doute le maire Hueber ne s'était-il pas montré des plus accueillants à l'égard des jeunes Allemands. À Lyon, l'arrivée de ces nouveaux visiteurs ne fait pas non plus l'unanimité. L'accueil du maire Édouard Herriot<sup>543</sup> est chaleureux : « Dès que Monsieur Herriot sera rentré de Genève, il recevra les jeunes Allemands dont les frais de séjour sont supportés par moitié par la ville de Lyon<sup>544</sup>. » Compte tenu la stature politique d'Herriot, qui est l'un des hommes politiques de gauche les plus actifs dans la détente franco-allemande, cet accueil n'est pas surprenant<sup>545</sup>. Celui de quelques membres de la Section lyonnaise de la LIFPL l'est toutefois un peu moins. Dans une lettre signée

---

<sup>538</sup> « Les dernières nouvelles de Strasbourg du 13 septembre 1930. Visite d'écoliers franco-allemands », BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

<sup>539</sup> Charles Hueber (1883-1943), membre du Parti communiste, est maire de Strasbourg de 1929 à 1935. À la fin de sa vie, il se rallie au nazisme.

<sup>540</sup> Il faut toutefois souligner qu'il s'agit à cette époque d'une « terre française » bien particulière où le climat est toujours très froid à l'égard des voisins allemands.

<sup>541</sup> Le nom de journal en question n'est pas indiqué dans la lettre.

<sup>542</sup> « Visite d'écoliers franco-allemands », Léo Wanner. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

<sup>543</sup> Il s'agit ici d'Édouard Herriot (1872-1957), homme politique français et maire de Lyon de 1905 à 1940, puis de 1945 à 1957. Il a également été président du Conseil de 1924 à 1925, puis en 1932.

<sup>544</sup> « Les dernières nouvelles de Strasbourg du 13 septembre 1930. Visite d'écoliers franco-allemands », BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

<sup>545</sup> Louise Muron, *Édouard Herriot : 1872-1957*, ELAH, 1997.

par « Des déléguées des Femmes françaises » envoyée à Léo Wanner le 15 septembre 1930, nous pouvons lire ces propos d'une grande violence verbale :

C'est avec surprise que mes amis et moi, avons reçu votre circulaire, concernant les enfants Boches à Lyon. [...] Non certes, nous ne désirons pas rapprocher nos enfants de ceux dont les pères ont massacré il y a quelques années, par simple cruauté, les enfants Belges et Français<sup>546</sup>.

Elles concluent la lettre en soulignant : « Sachez du reste, que plusieurs de mes amies et moi, allons nous retirer de la Ligue, que vous faites dévier de son but<sup>547</sup> ». Sans doute ces femmes n'avaient-elles pas bien compris les objectifs de la Section française de la LIFPL qui, depuis sa création en 1919, travaillait d'arrache-pied au rapprochement franco-allemand. Ces deux exemples montrent combien le sentiment de haine envers l'Allemagne est encore bien présent chez plusieurs Français au début des années 1930, même au sein des associations pacifistes comme la LIFPL<sup>548</sup>. Il n'en reste pas moins que pour le CEIFA et la LIFPL, les échanges interscolaires franco-allemands ont « donné d'excellents résultats intellectuels et moraux et ils ont surtout contribué au désarmement moral de la jeunesse<sup>549</sup> ».

Le nombre de participants aux échanges du CEIFA semblent plutôt satisfaisants. Malgré des débuts timides – l'année 1926 ne compte que 40 participants – les chiffres croissent rapidement pour atteindre un maximum de 369 participants en 1929. Si nous comparons les chiffres du *Tableau 4.1* à ceux donnés par Mona Siegel pour les échanges interscolaires de l'Office national des universités et écoles françaises dans les années 1920, nous constatons

---

<sup>546</sup> Lettre envoyée par « Des déléguées des Femmes Françaises » à Mme Léo Wanner, 15 septembre 1930. BDIC, Fond Gabrielle Duchêne, F delta res 225/1925.

<sup>547</sup> *Ibid.*

<sup>548</sup> Pour plus de détails à ce sujet voir Chapitre 5.

<sup>549</sup> « Échanges interscolaires franco-allemands », *S.O.S.*, 3, n°10, 1932.

**Tableau 4.1 : Nombre de participants aux échanges interscolaires franco-allemands du CEIFA de 1926 à 1932<sup>550</sup>**

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Nombre de participants	40	115	265	369	356	339	225

que les chiffres sont semblables<sup>551</sup>. Nous sommes toutefois loin des 977 « pèlerins » réunis au camp d’été de Bierville en 1926 ou des 1200 enfants qui participent au camp franco-allemand organisé par l’association socialiste allemande *Kinderfreunde* à Dravreil, en banlieue parisienne, en 1932<sup>552</sup>. Ces deux types d’événements sont toutefois difficilement comparables, trop différents dans leur organisation et dans leurs objectifs. Il est important de mettre en perspective les résultats obtenus par le travail du CEIFA. Comme le montre Mona Siegel, les années 1920 donnent lieu à de nombreux échanges interscolaires franco-allemands organisés à la fois pour les écoliers et pour les enseignants. Toutefois, elle souligne que la grande majorité des instituteurs français ne prennent pas part aux échanges, préférant plutôt travailler au désarmement moral dans leurs salles de classe<sup>553</sup>. S’il est sans doute possible d’imaginer que ces échanges donnent lieu à des rencontres mémorables qui permettent de tisser des liens importants entre les écoliers (et les enseignants) des deux nations, il est toutefois peu probable qu’ils aient eu un impact réel sur la mentalité française.

<sup>550</sup> Comité d’échanges interscolaires franco-allemands. BDIC : 4 delta 1557. Dieter Tiemann (1989), p. 176.

<sup>551</sup> Mona Siegel (2004), p. 175. L’Office national compte en moyenne 200 participants par années à ses échanges interscolaires. De son côté, le CEIFA en compte en moyenne 244.

<sup>552</sup> Olivier Prat (2010), p. 5 ; Mona Siegel (2004), p. 175.

<sup>553</sup> *Ibid.*, p. 174-176.

## Conclusion : Pacifisme-féminin, pacifisme-féministe et désarmement moral

La société française parvient difficilement à « sortir de la guerre » après 1918. Les travaux effectués autour du concept de « démobilisation culturelle » ont montré que la démobilisation des corps ne se double pas forcément d'une démobilisation des esprits<sup>554</sup>. La haine envers l'« ennemi héréditaire » qu'est l'Allemagne est encore bien présente en France après le conflit. Pour celles qui souhaitent un rapprochement, voire une réconciliation, entre la France et l'Allemagne, la tâche de désarmement morale est cruciale. Dans ce chapitre, nous avons montré comment l'éducation, celle des adultes, plus particulièrement des femmes, mais également celle des enfants, est l'outil de choix des pacifistes dans leurs actions vers le désarmement des esprits.

Si les adeptes du pacifisme-féminin et du pacifisme-féministe adoptent toutes deux l'éducation à cette fin, l'utilisation qu'elles en font diffère un peu. Pour les pacifistes-féminines, dont Madeleine Vernet est ici la figure de proue, l'éducation passe par la propagande écrite, que ce soit par la revue *La Mère éducatrice*, adressée à un public de femmes adultes, ou par les contes pour enfants. La littérature devient alors un vecteur par lequel les pacifistes déconstruisent les images populaires véhiculées en France à l'égard de l'Allemagne. Pour celles qui estiment que la lutte pour la paix des femmes doit d'abord et avant tout se faire à la maison, cela semble aller de soi. Non seulement permet-elle au discours pacifiste de s'immiscer au cœur du foyer, mais elle donne également les outils nécessaires aux mères françaises pour travailler au rapprochement franco-allemand auprès des membres de leur famille. L'œuvre éducatrice mise en place par les pacifistes-féministes, de leur côté, se fait hors du foyer familial, et se fonde sur les

---

<sup>554</sup> Bruno Cabanes (2004).

échanges et les rencontres entre Français et Allemands. À l’instar de leur discours sur la place des femmes dans la lutte pour la paix, les pacifistes-féministes croient que le meilleur moyen d’éduquer la population française et, *in fine*, d’œuvrer au rapprochement franco-allemand, passe par le contact direct des femmes avec leurs homologues allemands. Ainsi, bien que le travail entrepris par les pacifistes-féminines et féministes se fasse dans le même souci de réconciliation et de désarmement moral, les actions qu’elles privilégient concordent pleinement avec leurs discours sur le rôle et la place des femmes dans l’établissement de la paix. Comme nous le verrons dans le chapitre qui suit, il existe toutefois un domaine d’action où pacifistes-féminines et féministes travaillent conjointement en vue de la réconciliation franco-allemande : l’aide humanitaire.

## Chapitre 5 : L'aide humanitaire et la réconciliation franco-allemande : « Sauvons les enfants d'Europe!<sup>555</sup> »

Le rapport de l'action de la Section française de la LIFPL (SFLIFPL) pour l'année 1920-1921 rappelle que « c'est surtout pour l'œuvre au secours aux enfants que nous avons pu agir le plus utilement<sup>556</sup> ». Privées du droit de vote jusque dans les années 1940, les femmes françaises utilisent l'action humanitaire comme espace privilégié d'intervention dans la sphère publique et comme moyen de contribuer à la vie politique tant nationale qu'internationale<sup>557</sup>. Misant sur les qualités féminines de la compassion et du maternage, l'aide humanitaire apparaît à l'époque comme une tâche naturellement féminine. Comme le souligne Jo Vellacott, « here was a gendered cause – a motherhood cause – if ever there was one<sup>558</sup> ». Certaines historiennes estiment toutefois qu'en épousant les définitions socialement construites de la place légitime des femmes dans la société, le travail dans les œuvres de charité n'a fait que valoriser leur rôle limité et leur infériorité, ne remettant aucunement en cause les frontières symboliques entre les sexes<sup>559</sup>. Pour Françoise Battagliola, une telle interprétation est cependant trop restrictive et tend à oublier que ce travail a permis de légitimer l'intervention sociale des femmes sur la base de leurs compétences et de leur expertise en tant que mères<sup>560</sup>. Comme le souligne Michelle Perrot, « des

---

<sup>555</sup> Titre d'une brochure du Comité français de secours aux enfants mise en circulation entre 1919 et 1922. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 226/1919-1922.

<sup>556</sup> « Extraits du rapport sur l'action de la Section française au cours du dernier exercice, 1920-1921. Adresse au Comité Central de la Ligue », mai 1921, BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208.

<sup>557</sup> Yolande Cohen, « Le Conseil national des femmes françaises (1901-1939). Ses fondatrices et animatrices juives », *Archives Juives*, vol. 44, 2011/1, p. 83.

<sup>558</sup> Jo Vellacott (2001), p. 385

<sup>559</sup> Corinne Belliard, *L'émancipation des femmes à l'épreuve de la philanthropie*, Paris, L'Harmattan 2009.

<sup>560</sup> Françoise Battagliola, « Philanthrope et féministe. Itinéraire d'une bourgeoise picard et vison de la famille ouvrière », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 52, 2002, p. 123.

espaces qui leur étaient laissés ou confiés, des femmes ont su s'emparer pour développer leur influence jusqu'aux portes du pouvoir<sup>561</sup>».

Dans l'historiographie, les actions et les points de vue des femmes au sein des réseaux humanitaires ont longtemps été définis, et par le même fait rejetés, comme « moraux » plutôt que « politiques ». Des études sur le genre ont souligné l'importance de revoir le concept d'action politique pour y inclure les types d'actions qui sortent des cadres traditionnels<sup>562</sup>. Des travaux récents sur l'œuvre philanthropique des femmes au 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle ont montré le lien étroit entre charité et politique. Yolande Cohen explique qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle la philanthropie n'est plus considérée comme un acte de charité libre et volontaire, mais qu'elle sert également les intérêts des initiateurs<sup>563</sup>. Selon Annette Becker, le même constat s'applique à l'aide humanitaire pendant la Grande Guerre : au-delà de la charité chrétienne, le secours humanitaire devient une intervention de type politique et diplomatique<sup>564</sup>. Les travaux de Becker et de Bruno Cabanes montrent d'ailleurs le rôle important que jouent la Grande Guerre et l'après-guerre dans la redéfinition de l'aide humanitaire<sup>565</sup>. Le travail humanitaire entrepris par les pacifistes françaises à partir de 1919 doit donc être compris comme une réelle prise de position politique, en l'occurrence en faveur d'une réconciliation franco-allemande.

C'est principalement par le secours aux enfants que les pacifistes françaises vont se démarquer sur le plan humanitaire. Depuis quelques années, des historiens se sont intéressés à

---

<sup>561</sup> Michelle Perrot, « Sortir », dans Georges Duby & Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes. Le XIXe siècle*, Tome 4, Paris, Plon, 1991, p. 468.

<sup>562</sup> Guida West, Rhoda Lois Blumberg, « Reconstructing Social Protest from a Feminist Perspective », dans *Women and Social Protest*, Guida West et al. (dir.), New York, Oxford University Press, 1990, p. 11

<sup>563</sup> Yolande Cohen, *Femmes philanthropes : catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec, 1880-1945*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010, p. 15-16.

<sup>564</sup> Annette Becker, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre*, Éditions Noësis, 1998, p. 151.

<sup>565</sup> *Ibid.* ; Bruno Cabanes, *The Great War and the Origins of Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge University Press, 2014.

« construction de l'enfance comme objet des relations internationales<sup>566</sup> » durant l'entre-deux-guerres. Dans les années 1920, les œuvres de charité axées sur l'enfance n'ont rien de nouveau<sup>567</sup>. Déjà au 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs organisations avaient misé sur l'aspect sentimental qu'évoquait la misère des enfants pour obtenir des dons<sup>568</sup>. Toutefois, Dominique Marshall souligne que l'idée de concevoir l'enfance comme objet de coopération internationale doit son origine au *Commission for Relief in Belgium*, fondé et dirigé par Herbert Hoover, futur président des États-Unis, qui permit le ravitaillement, jusqu'en 1917, des régions belges occupées par les troupes allemandes<sup>569</sup>. Pour Hoover, comme pour le *Save the Children Fund* (SCF) qui prendra la relève à la fin du conflit, l'enfance représente « a neutral ground... where all could the most easily meet<sup>570</sup> ». Comme le souligne Yves Denéchère, « passer par l'enfance encourage la mobilisation du public, favorise la neutralisation des actions et institue un investissement vers le futur<sup>571</sup> ».

Tout au long de l'entre-deux-guerres se créent en France plusieurs comités visant à venir en aide aux enfants qui souffrent des répercussions sociales et économiques du dernier conflit. Ces comités ont la double mission d'offrir un secours matériel et un soutien moral sans distinction de classe, de religion ou de nationalité. Pour les pacifistes françaises, il s'agit d'un travail important pour le rapprochement des peuples, particulièrement de la France et de l'Allemagne. Comme nous le verrons dans les sections suivantes, entre 1919 et 1934, trois moments clés du travail humanitaire entrepris par les pacifistes françaises se succèdent : le

---

<sup>566</sup> Dominique Marshall, « The Construction of Children as an Object of International relations: The Declaration of Children's Right and the Child Welfare Committee of the League of Nations, 1900-1924 », *The International Journal of Children's Right*, n°7, 1999, pp. 103-147.

<sup>567</sup> Stéphane Audoin-Rouzeau, *La guerre des enfants, 1914-1918 : essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993 ; Manon Pignot, *Allons enfants de la Patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

<sup>568</sup> Linda Mahood, *Feminism and Voluntary Action. Eglantyne Jebb and Save the Children, 1876-1928*, Palgrave MacMillan, 2009, p. 167.

<sup>569</sup> Dominique Marshall, « Humanitarian Sympathy for Children in Times of War and the History of Children's Rights, 1919-1925 », dans James Marten & Robert Coles (dir.), *Children and War. A Historical Anthropology*, NYU Press, 2002, p. 184.

<sup>570</sup> Le *Save the Children Fund* cité dans *Ibid.*, p. 187.

<sup>571</sup> Yves Denéchère, « Au carrefour des causes des enfants, des femmes et de la paix : des parrainages français contre l'occupation de la Ruhr (1923-1924) », *Allemagne d'aujourd'hui*, n°296, octobre-décembre 2013, p. 2.

premier dans l'immédiat de l'après-guerre, le second au moment de l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises et le dernier au début des années 1930. À partir de l'exemple des trois comités les plus importants créés à l'époque – le Comité de secours aux enfants (1919), l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr (1924) et l'Entr'aide européenne (1932) – nous montrerons comment les pacifistes françaises se sont servies du secours aux enfants comme un outil vers la réconciliation franco-allemande, mais également comme moyen afin de prendre position sur des enjeux politiques plus larges.

### 5.1 Le *Comité de Secours aux enfants* : venir en aide aux enfants de l'ennemi

Lorsque se termine la Grande Guerre, les populations européennes vivent encore au quotidien avec les souffrances engendrées par le conflit (destruction matérielle, deuils, souffrances physiques et économiques, etc.). Certaines régions, particulièrement en Europe centrale où les répercussions du blocus allié sont encore bien présentes, sont également ravagées par la famine et la malnutrition. Instauré en mai 1915, le blocus allié contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie visait, entre autres, à démoraliser la population arriérée en coupant les importations de denrées alimentaires. Cette « politique de la faim<sup>572</sup> » se poursuit sans faiblir jusqu'à ce que les Puissances centrales signent les traités de paix en 1919. Comme le souligne Jay Winter, la faim s'est avérée être une arme diplomatique efficace<sup>573</sup>. Efficace certes, mais également destructrice. Le blocus alimentaire aurait contribué à la mort d'environ un million de civils entre 1915 et 1919 en Allemagne et en Autriche, sans compter les mortalités engendrées

---

<sup>572</sup> Nous reprenons ici le titre du livre de Charles Paul Vincent, *The Politics of Hunger: The Allied Blockade of Germany, 1915-1919*, Ohio University Press, 1985.

<sup>573</sup> Jay Winter, « Nourrir les populations », dans Stéphane Audoin-Rouzeau & Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Tome II, Paris, Perrin, 2012, p. 79.

par la grippe espagnole<sup>574</sup>. Après la guerre, les souffrances causées par la disette touchent encore une bonne partie de la population, comme en témoignent les nombreux rapports envoyés par des observateurs sur le terrain. En décembre 1919, la Britannique Edith Pye, membre de la Société des Amis (*Quakers*), écrit au sujet de la population viennoise : « La situation d'une grande partie des habitants de Vienne est extrêmement précaire. [...] Les réserves de nourriture en Autriche n'existent plus<sup>575</sup> ». Un constat similaire est établi par le *Save the Children Fund*<sup>576</sup> en 1919 au sujet de l'Allemagne : « It would seem that Germany stands face to face with a catastrophe which may involve the death of millions by famine and disease unless she can obtain sufficient food by importation to make up her deficit<sup>577</sup> ». Face à cette situation, les associations pacifistes ne demeurent pas indifférentes.

Déjà lors, au moment du Congrès de Zurich organisé par la LIFPL en mai 1919, les participantes reconnaissent le lien entre la paix et la satisfaction des besoins de base comme l'alimentation<sup>578</sup>. Les membres de la LIFPL voient non seulement les effets humanitaires immédiats de la famine, mais ils pensent également aux conséquences politiques à long terme qu'elle pourrait engendrer. Plusieurs membres, particulièrement celles de la Section anglaise, s'opposent toutefois à l'idée que la Ligue participe directement aux œuvres de secours, insistant plutôt pour qu'elle s'attaque aux causes politiques de la guerre et de ses conséquences<sup>579</sup>. À ce sujet, la Britannique Helena Swanwick explique :

---

<sup>574</sup> Alexander B. Downes, « Desperate Times, Desperate Measures. The Causes of Civilian Victimization in War », *International Security*, vol. 30, n°4, Spring 2006, p. 178.

<sup>575</sup> *Rapport de Miss Pye du mois de décembre 1919*. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 229/1919.

<sup>576</sup> Le *Save de Children Fund* est créé en Grande-Bretagne en mai 1919 par Dorothy Buxton et Eglantyne Jebb, il est connu en français sous le nom d'Union internationale de secours aux enfants (UISE).

<sup>577</sup> Prof. Starling, « Report on food conditions in Germany », *Conditions on the Continent. Facts from official reports*, 1919. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 227/1919.

<sup>578</sup> *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919.

<sup>579</sup> Erika Kuhlman, *Reconstructing Patriarchy after the Great War. Women, Gender and Postwar Reconciliation between Nations*, New York, Palgrave MacMillan, 2008, p. 128.

The WIL had made it a rule not to branch off from its educative work into relief... There was only our one women's organization trying to do educative pacifist work, and I thought that, if we abandoned that, we should indeed be surrendering to the age-old notion that women had no concern in public life except to wipe up the mess made by men<sup>580</sup>.

Cette opposition peut paraître surprenante car la Section britannique avait participé activement à la fondation du *Save the Children Fund* en janvier 1919 dont l'objectif était d'envoyer de la nourriture aux enfants allemands et autrichiens souffrant des répercussions du blocus<sup>581</sup>. En 1920, elle envoie également des bouteilles de lait stérilisé aux mères allemandes<sup>582</sup>. Au Congrès de Zurich, les déléguées de la Ligue choisissent plutôt d'émettre une série de résolutions visant à mettre fin au blocus et à la famine : elles insistent pour que le blocus soit levé, pour que le transport international soit réglementé afin d'assurer la livraison des denrées et pour que chaque pays soit rationné afin que tous ceux qui souffrent de famine soient nourris adéquatement. Elles concluent en expliquant :

We believe that immediate international action carried out on this scale would not only do more than anything else to satisfy the conscience of humanity at the present moment, but would do more than anything else to heal the wounds of the world and bring about the reconciliation and union of the peoples<sup>583</sup>.

C'est donc en faisant pression sur les instances politiques, plutôt qu'en agissant directement auprès des populations souffrantes, que la Section internationale de la LIFPL tente de trouver une solution au problème de la famine en Europe. Cette position se rapproche de celle adoptée par l'Assemblée générale de la SDN au début des années 1920 alors qu'elle choisit de ne pas

---

<sup>580</sup> Helena Swanwick, citée dans Jo Vellacott (2001), p. 385.

<sup>581</sup> Emily Baughan, « 'Every Citizen of Empire Implored to Save the Children!' Empire, Internationalism and the Save the Children Fund in Inter-war Britain », *Historical Research*, vol. 86, n°231, February 2013, p. 117.

<sup>582</sup> Jo Vellacott (2001), p. 385.

<sup>583</sup> *Report of the International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Zurich, May 12 to 17, 1919, p. 63-64.

participer activement à l'aide humanitaire apporté aux enfants qui souffrent des effets néfastes du dernier conflit<sup>584</sup>.

En France, la position marginale des femmes sur la scène politique complique la situation. Dans un rapport sur l'action de la SFLIFPL rédigé en juin 1922, la Ligue rappelle qu'elle « exerce une action politique chaque fois qu'il est possible », mais que « cette action poursuivie avec zèle partout où les femmes jouent un rôle politique, se réduit, en France, à quelques manifestations, hélas, assez platoniques<sup>585</sup> ». Pour Andrée Jouve, l'impossibilité pour les pacifistes d'agir efficacement sur la scène politique les pousse à adopter d'autres types d'actions. Au moment du Congrès de Washington de 1924, elle explique: « The French Section, in 1919, when it was paralyzed as regards to political action, created the Help for the Children of Europe Committee<sup>586</sup> [Comité de secours aux enfants] ». L'historienne Ingrid Sharp a souligné le refus des organisations féministes françaises à venir en aide aux femmes et aux enfants victimes du blocus en Allemagne<sup>587</sup>. Se référant ici à des propos écrits dans la revue féministe *La Française* en 1918<sup>588</sup>, cette interprétation ne semble pas avoir tenu compte la distinction importante qui doit être faite à l'époque entre les féministes-pacifistes et « les féministes proguerre<sup>589</sup> ». Contrairement aux membres de la SFLIFPL, les « féministes proguerre », dont font partie les

---

<sup>584</sup> *Bulletin de l'Union internationale de secours aux enfants*, vol. 2, n°16, 10 juin 1921 cité dans Dominique Marshall (1999), p. 106.

<sup>585</sup> *Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*, juin 1922. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 38.

<sup>586</sup> Connue en France sous le nom de Comité français de secours aux enfants. Andrée Jouve, « Cooperation for Relief of Children », *Report of the Fourth Congress of Women's International League for Peace and Freedom*, Washington, May 1 to 7, 1924.

<sup>587</sup> Ingrid Sharp, « 'A Foolish dream of Sisterhood': Anti-Pacifists Debates in German Women's Movement 1914-1919 », dans Christa Hämmerle et al., *Gender and the First World War*, Palgrave MacMillan, 2014, p. 207.

<sup>588</sup> « Les Françaises refusent d'intervenir en faveur des Allemands », *La Française*, 30 novembre 1918.

<sup>589</sup> Annika Wilmers, *Pazifismus in der internationalen Frauenbewegung, 1914-1920 : Handlungsspielräume, politische Konzeptionen und gesellschaftliche Auseinandersetzungen*, Essen, Klartext Verlag, 2008.

collaboratrices de *La Française* dans l'immédiat de l'après-guerre<sup>590</sup>, continuent de justifier le blocus en expliquant que les femmes et les hommes allemands en sont également responsables :

Non, nous n'interviendrons pas auprès de notre Gouvernement pour adoucir les conditions de l'Armistice qui ne sont que trop justifiées par la façon dont l'Allemagne a conduit la guerre. Au cours de ces années tragiques, les femmes allemandes, sûres de la victoire, se sont tues devant les crimes de leur Gouvernement, de leur armée, de leur marine. [...] Pourquoi donc interviendrions-nous aujourd'hui contre des conditions qui n'ont pour objet que de rendre impossible toute reprise de la guerre? Notre pitié va d'abord au-devant des victimes innocentes; de nos malheureux prisonniers [...]; de nos populations reconquises, si haineusement pillées et maltraitées. Que les femmes allemandes se souviennent et elles comprendront notre silence<sup>591</sup>.

La position adoptée par *La Française* en 1918 concernant l'aide aux enfants allemands diffère donc largement de celle prise par les membres de la SFLIFPL à la même époque.

Créé en 1919 par Marguerite de Saint-Prix, Gabrielle Duchêne, Séverine et Andrée Jouve, le Comité français de secours aux enfants (CFSE), filiale indépendante du *Save the Children Fund*, a comme but de ramasser des fonds, de la nourriture et des vêtements afin de venir en aide aux enfants de différents pays d'Europe aux prises avec des problèmes économiques graves et une situation de famine. Il compte parmi ces membres plusieurs femmes connues du milieu pacifiste français dont Jeanne Alexandre (Halbwachs), Marthe Bigot, Louise Bodin et Madeleine Rolland. À l'instar du *Save the Children Fund* et de l'Union internationale de secours aux enfants (UISE), le CFSE opte pour « l'adoption<sup>592</sup> » d'enfants comme moyen d'action<sup>593</sup>. S'insérant dans ce que Bruno Cabanes appelle le « new humanitarian narrative<sup>594</sup> », le Comité propose alors des « photos-cartes » sur lesquelles figurent les coordonnées d'un enfant, sa photographie ainsi

---

<sup>590</sup> Elles changeront peu à peu de position vers le milieu des années 1920, particulièrement lorsqu'il est question, du désarmement militaire (voir chapitre 2 et 6).

<sup>591</sup> « Les Françaises refusent d'intervenir en faveur des Allemands », *La Française*, 30 novembre 1918.

<sup>592</sup> Il ne s'agit pas ici « d'adoption » au sens juridique du terme, mais plutôt de « parrainage ». Yves Denéchère (2013), p. 5.

<sup>593</sup> Yves Denéchère est l'un des seuls historiens à s'intéresser à cette « histoire générale du parrainage » dans son article paru en 2013. Lisa Mahood, dans son ouvrage sur Eglantyne Jebb et le *Save the Children Fond* en fait également quelques mentions (2009, p. 177).

<sup>594</sup> Bruno Cabanes (2014), p. 281-282.

que le montant nécessaire pour lui venir en aide. « Avec 5 francs, vous nourrissez un enfant pendant plus d'une semaine. Avec 12 francs, vous nourrissez un enfant pendant un mois. Avec 100 francs, vous pouvez lui sauver la vie », est-il possible de lire sur un prospectus du CFSE<sup>595</sup>.

Le premier pays visé par cette aide humanitaire est l'Autriche. À partir de 1919, des dons en argent sont envoyés à Vienne au *Friend's Emergency Committee*, dirigé par Edith Pye et la Société des Amis, et le CFSE subventionne la création, en 1920, d'un centre français d'assistance dans la capitale autrichienne et d'une garderie d'enfants à Salzbourg<sup>596</sup>. À partir de 1921, le CFSE se consacre presque entièrement à l'aide aux enfants russes qui souffrent de la famine<sup>597</sup>. Affaibli par des années de guerre et de révolution, le peuple russe est affligé, au début des années 1920, d'une sécheresse qui provoque une véritable catastrophe humanitaire. Comme le souligne Emmanuelle Carle, les documents retrouvés dans le fonds Gabrielle Duchêne à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) témoignent de l'ampleur du travail entrepris par le CFSE pour le secours aux enfants russes<sup>598</sup>. Durant l'année 1922, Duchêne organise non seulement un concert de musique russe et une conférence de Ferdinand Buisson, Séverine et Marc Sangnier<sup>599</sup>, mais elle est également responsable de la préparation de la conférence du Dr Fridjof Nansen qui se tient à Paris le 17 février 1922<sup>600</sup>. Sur le thème de « La famine en Russie », cette conférence attire plus de 600 personnes au Palais du Trocadéro. Dans son rapport pour la période allant de février à août 1922, le CFSE affirme avoir recueilli 1 839 000 francs en faveur des enfants russes, lui permettant d'ouvrir des cantines en Ukraine et à

---

<sup>595</sup> « Au secours des enfants Russes !... ». BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 228/3.

<sup>596</sup> Gabrielle Duchêne, *Rapport de l'exercice du CFSE en 1920*. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 227/1920.

<sup>597</sup> Note sur le CFSE. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 227/1919.

<sup>598</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 177.

<sup>599</sup> Brochures. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 227/Russie.

<sup>600</sup> Sur le travail de Fridjof Nansen autour de la famine en Russie voir le chapitre « The Tragedy of Being Stateless : Fridjof Nansen and the Rights of Refugees » dans l'ouvrage récent de Bruno Cabanes (2014), pp. 133-188.

Saratov et l'envoi de neuf convois, totalisant 35 tonnes de vivres et de vêtements<sup>601</sup>. De son côté, l'aide aux enfants allemands se fait plus lente. Il faut attendre jusqu'en 1923, sans doute influencé par l'occupation de la Ruhr par les troupes françaises, pour que le CFSE travaille activement au secours des jeunes Allemands.

### 5.1.1 « Sauvez les petits Boches?<sup>602</sup> »

Le travail effectué par le CFSE en Allemagne n'aura jamais la même ampleur que celui effectué pour la Russie ou à moindre échelle, pour l'Autriche. Il provoquera au contraire des divisions au sein de l'association et des contestations dans la population. Certes l'aide aux enfants russes et autrichiens avait également, au début des années 1920, suscité des critiques. Il existe en effet des problèmes spécifiques à l'action contre la famine russe. À l'époque, le mot « Russie » comporte une connotation négative, liée à la notion de violence et à la peur des conséquences de la révolution bolchevique<sup>603</sup>. Le *Save the Children Fund* souligne à l'époque : « Feelings runs very high over here in regard to the relief of Bolshevik children – almost higher than in the case of German children. On our committee I think the majority are anti-Bolshevik<sup>604</sup> ». À cela s'ajoute la circulation de rumeurs mettant en doute l'étendue du désastre et surtout l'efficacité de l'aide offerte à l'ancien allié<sup>605</sup>. Ces craintes sont assez présentes en France pour que le Dr Nansen consacre une bonne partie de son discours donné à Paris en 1922, à rassurer la population

---

<sup>601</sup> *Rapport du Comité français de secours aux enfants. Compte rendu moral pour la période février-août 1922.* BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 228/3b. Voir également *Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*, juin 1922. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 38.

<sup>602</sup> Nous reprenons ici une question que se pose Madeleine Vernet dans son article « Vers la réconciliation », *La Mère Éducatrice*, 6, n° 12, décembre 1923.

<sup>603</sup> Emmanuelle Carle (2004), p. 179. Voir également Lida Mahood & Vic Satzewich, « The Save the Children Fund and the Russian Famine of 1921-23: Claims and Counter-Claims about Feeding 'Bolshevik' Children », *Journal of Historical Sociology*, vol. 22, n°1, March 2009, pp. 55-83.

<sup>604</sup> Eglantyne Jebb citée dans Bruno Cabane (2014), p. 361.

<sup>605</sup> Voir *La Croix*, 27 avril 1922. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 228.

sur ces deux questions<sup>606</sup>. Du reste, comme l'indique le rapport du CFSE en 1922, « malgré certains moments défavorables, l'action en faveur des enfants s'est maintenue à un niveau des plus intéressants<sup>607</sup> ».

Divers éléments peuvent expliquer ces résultats. Il est clair que l'affinité de plusieurs membres du CFSE, particulièrement de Gabrielle Duchêne, avec la Russie et le communisme influence largement le travail du Comité lorsqu'il est question des enfants russes. À la lumière des sources, il nous paraît évident que l'aide aux enfants russes a bénéficié d'une plus large propagande que celle aux petits allemands<sup>608</sup>. Mais il faut également y voir le reflet d'une certaine familiarité entre la France et la Russie depuis l'établissement de l'entente franco-russe à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Après la Grande Guerre, malgré le retrait des forces russes du conflit après la révolution de 1917, le terme « ennemi » reste trop fort pour décrire le peuple russe<sup>609</sup>. Il apparaît plutôt comme une « victime » de son gouvernement, ce qui favorise le sentiment humanitaire à son égard. La comparaison entre l'argent amassé par la revue féminine *L'Action féministe* pour les petits de Russie et d'Allemagne est particulièrement intéressante. En trois mois, de juin à octobre 1922, la revue recueille 1858,90 francs pour les « victimes » de Russie. De mars à juin 1924, une période de trois mois également, elle ne reçoit pour les jeunes d'Allemagne que 75 francs<sup>610</sup>... Un autre exemple qui mérite d'être souligné vient de la revue féministe *La Française*. Comme nous l'avons vu plutôt, cette revue avait refusé en 1918 « d'intervenir en faveur des

---

<sup>606</sup> *Discours du Docteur Nansen sur la famine en Russie*, février 1922. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 227/Russie.

<sup>607</sup> « Rapport du Comité français de secours aux enfants », *Conférence du Comité International de la Croix-Rouge*, Genève, 19 septembre 1922. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 228.

<sup>608</sup> Bruno Cabanes (2014, p. 361) fait un constat similaire pour le travail du Save the Children Fund en Angleterre.

<sup>609</sup> Raymond Blanchard, *D'allié à ennemi : stéréotypes et représentations des combattants russes dans les magazines illustrés français de la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Thèse de Maîtrise, Université de Moncton, mai 2011.

<sup>610</sup> *L'Action féministe*. BMD, Per B. F°M Bob 36.

Allemands<sup>611</sup> » et ne participera pas à l'effort du CFSE pour venir en aide à leurs enfants. Par contre, elle publiera à quelques reprises en 1922 des appels pour « Sauve[r] les enfants russes<sup>612</sup> ». Le discours qu'elle tient à l'égard des Russes diffère largement de celui tenu quelques années plus tôt au sujet des Allemands :

Après avoir vu ces scènes de désolation, de souffrance et de mort, il est impossible de rester indifférent. Personne n'a le droit, quelles que soient les opinions politiques, sociales ou religieuses que l'on professe de refuser son secours. [...] Les femmes de France ne resteront pas sourdes à leur appel. Le Comité du Conseil National des Femmes de France, désireux de participer à ce qui sera fait pour secourir tant de misère, a envoyé un don de 1000 francs au Comité de Secours aux Enfants, regrettant de ne pouvoir faire davantage<sup>613</sup>.

Un mois plus tard, la revue encourage ses lectrices à faire un don en faveur des petits russes par des propos similaires à ceux utilisés par le CFSE : « Onze francs suffisent à nourrir un enfant russe pendant un mois, 55 francs les nourrissent jusqu'à l'été et lui sauve la vie<sup>614</sup> ». S'il ne s'agit ici que de deux exemples provenant de revues influencées par divers facteurs (orientation politique, situation économique, etc.), ils semblent tout de même témoigner de l'opinion majoritaire qui existe à l'époque en France pour ces deux pays.

De son côté, le cas de l'aide aux enfants autrichiens est assez particulier. Membre de la Triple Alliance au côté de l'Allemagne, l'Autriche est également ennemie de la France pendant la guerre. Mais, le fait qu'elle ne partage pas une longue histoire d'animosité avec la France, comme c'est le cas avec l'Allemagne, et qu'elle n'exerce pas une menace directe sur sa sécurité après le conflit, facilite sans doute l'œuvre humanitaire entreprise auprès de l'Autriche dès 1919. Ce sont surtout les actions des « boches » allemands pendant la guerre qui marquent l'imaginaire collectif après le conflit. C'est ainsi que lorsqu'en 1919 les femmes allemandes adressent un

---

<sup>611</sup> « Les Françaises refusent d'intervenir en faveur des Allemands », *La Française*, 30 novembre 1918.

<sup>612</sup> « Sauvez les Enfants Russes », *La Française*, 13 mars 1922.

<sup>613</sup> G. Avril de Saint-Croix, « Pour ceux que la faim tue », *La Française*, 25 février 1922.

<sup>614</sup> « Sauvez les Enfants Russes », *La Française*, 13 mars 1922.

appel aux femmes françaises pour leur demander « de pardonner les fautes auxquelles un régime désormais aboli a entraîné le peuple allemand<sup>615</sup> », plusieurs y répondent négativement. Se développe alors en réaction au sein du mouvement pacifiste féminin tout un discours sur les responsabilités de la guerre, mais surtout sur le pardon et sur la nécessité de l'aide humanitaire en Allemagne pour rendre possible un rapprochement franco-allemand.

Mais comment convaincre les Françaises de secourir les petits de l'ennemi? Selon la sociologue Donileen R. Loseke, qui s'intéresse à la façon dont naissent les problèmes sociaux, les organismes de bienfaisance doivent développer ce qu'elle nomme des « vocabularies for giving<sup>616</sup> », c'est-à-dire des termes, concepts ou idées utilisés pour convaincre le public de soutenir financièrement un individu ou un groupe avec qui il n'aura sans doute jamais de contact direct. Dans cette optique, la première tâche des pacifistes, ardue, est donc de présenter les enfants allemands non pas comme les ennemis de la France, mais comme des êtres dignes de recevoir la charité française. Non seulement la haine envers l'Allemagne est-elle bien présente en France après la signature de l'armistice, mais encore faut-il que les pacifistes convainquent le public français que les besoins de l'Allemagne sont bien réels. Pourquoi les Français devraient venir en aide aux enfants allemands alors qu'il y a en France plusieurs régions qui souffrent tout autant? Le journal *Le Matin* rappelle en janvier 1919 : « Cette misère ne sévit pas seulement en Allemagne, mais dans l'Europe entière » et qu'elle « n'est pas plus grande en Allemagne qu'en Belgique, que dans notre France dévastée, systématiquement pillée, ruinée, ensanglantée<sup>617</sup> ». La revue féministe *La Française* enchaîne avec des propos similaires : « Il faut se souvenir que la rareté des vivres dans le monde entier a été aggravée par la guerre sous-marine, qui n'a provoqué

---

<sup>615</sup> BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 230/1919.

<sup>616</sup> Donileen R. Loseke, *Thinking about Social Problems: A Introduction to Constructionist Perspectives*, Transaction Publishers, 2011, cité dans Linda Mahood (2009), p. 175.

<sup>617</sup> *Le Matin*, n° 12746, lundi 20 janvier 1919. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 230/1919.

aucune désapprobation de la part des femmes allemandes, et il faut que les besoins des Alliés et des neutres soient pris en considération en premier lieu<sup>618</sup> ». De son côté, la Société des Amis doit se défendre en 1919 devant des accusations selon lesquelles cette association ne s'occupe que de la souffrance des Allemands :

Lorsque nous essayons de faire connaître la détresse actuelle en Allemagne, on nous dit de certains côtés : *vous oubliez toute la souffrance des régions dévastées. Vous n'avez donc de la sympathie que pour les Allemands?* [...] L'assistance que nous donnons à ceux qui souffrent actuellement en Allemagne ne peut en aucune manière être attribuée à un manque de sympathie pour les souffrances de la France ou à une ignorance des circonstances pénibles que celle-ci a traversées. Il ne s'agit pas d'un petit groupe soi-disant « germanophile », mais d'un groupe chrétien qui s'efforce dans la mesure de leur capacité de soulager la souffrance sans distinction de nationalité ou de race<sup>619</sup>.

Lorsque le CFSE organise une campagne pour venir en aide aux enfants allemands en 1923, plusieurs de ses propres membres s'y opposent. En janvier 1924, les professeurs Léon Bernard<sup>620</sup> et Albert Calmette<sup>621</sup>, tous deux membres du Comité d'honneur du CFSE, font part de leur mécontentement dans des lettres adressées à la présidente de l'époque, Mme René Dubost. « Je vous prie de me considérer comme démissionnaire du Comité français de secours aux enfants », écrit Léon Bernard, le 3 janvier 1924 :

Je ne pourrais, sans trahir ma conscience, continuer à vous apporter mon concours moral. Je me refuse en effet à approuver que l'argent français soit drainé pour aider à nourrir les enfants d'un peuple, qu'on élève dans la haine des Français et dans l'espoir du massacre des nôtres. Je ne saurais, à aucun degré, m'associer à une action dont nos propres enfants risquent de devenir les victimes<sup>622</sup>.

À l'instar de Bernard, Albert Calmette indique dans une lettre datée du 12 janvier 1924, que :

---

<sup>618</sup> « Les Anglaises refusent d'intervenir en faveur des Allemands », *La Française*, 21 décembre 1918.

<sup>619</sup> *Les régions dévastées de la France*, Société des Amis. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 227/1.

<sup>620</sup> Léon Bernard est l'un des fondateurs de l'Organisation sanitaire de la Société des Nations.

<http://www.who.int/governance/awards/bernard/fr/>

<sup>621</sup> Médecin et biologiste français, il a développé en 1921, avec Camille Guérin le premier vaccin efficace contre la tuberculose.

<http://museumofhealthcare.ca/explore/exhibits/breath/albert-calmette-camille-guerin.html>

<sup>622</sup> *Dix lettres du dossier du Comité français de secours aux enfants*, 1924. BDIC. O pièce 45100.

La propagande actuellement faite dans le Bulletin du Comité en vue de recueillir en France des fonds pour secourir les enfants allemands ne me permet plus de donner à cette œuvre mon appui moral et m'oblige à vous adresser ma démission. J'ai eu la douleur, pendant les quatre ans que j'ai dû vivre à Lille, sous le régime de l'occupation militaire ennemie, d'être le témoin d'un trop grand nombre d'actes contraire aux plus élémentaires devoirs d'humanité [...] pour oublier et pardonner à un peuple auquel les dirigeants ne parlent que de revanche et qui s'obstine dans la mauvaise foi et dans la haine<sup>623</sup>.

Il peut paraître surprenant de voir des membres du Comité d'honneur tenir ce genre de propos. N'est-ce pas justement contre ce discours anti-allemand que lutte le CFSE? À ces deux hommes, Mme Dubost répond : « Ne croyez-vous pas que ce geste généreux d'un groupement servira à la cause de la réconciliation et aidera à dissiper l'esprit de haine, trop vrai, hélas! dont vous me parlez<sup>624</sup> ». Ce conflit interne au sein du CFSE témoigne du caractère délicat et controversé que représente le travail effectué auprès des enfants allemands.

Donileen R. Loseke note que pour convaincre le public de l'importance d'intervenir dans certains enjeux sociaux, il faut avoir recours à des « cadres de motivation » qui misent à la fois sur la logique et sur l'émotion<sup>625</sup>. Il faut d'abord montrer que la violation en question va à l'encontre des valeurs profondes de la société. Les victimes doivent ensuite être présentées comme méritantes de l'aide et de la sympathie qui leur est accordée. Les pacifistes doivent ainsi faire comprendre aux Français, et particulièrement aux mères, que les enfants ne sont que les victimes et qu'il est injuste de les tenir responsables des crimes commis par les adultes. C'est ce qu'explique Madeleine Vernet en 1923 : « Vous êtes « les Mères » et c'est en vous qu'est la source de vie. Pitié pour les petits, tous les petits du monde. Ils sont innocents; et pourtant nous en faisons les parias. Nous leur donnons la vie, ne les vouons pas à la haine et à la mort<sup>626</sup> ».

---

<sup>623</sup> *Ibid.*

<sup>624</sup> *Ibid.*

<sup>625</sup> Donileen R. Loseke (2011), cité dans Linda Mahood & Vic Satzewich (2009), p. 57.

<sup>626</sup> Madeleine Vernet, « Vers la Réconciliation », *La Mère Éducatrice*, 6, n° 12, décembre 1923.

Certains donateurs du CFSE partagent cet avis. Envoyée le 12 février 1924, cette lettre signée « Un mutilé de guerre » indique :

Mobilisé dès le deuxième jour de la déclaration de guerre, j'ai participé à celle-ci. J'en ai souffert ma part, puisque je suis revenu avec un seul bras. Malgré cela, en raison de cela, j'approuve tous les termes avec lesquels, en notre nom à tous vous défendez la cause des petits enfants qui souffrent, même s'ils sont allemands. Pour ces derniers, je vous adresse un chèque de 20 francs<sup>627</sup>.

Pour les pacifistes françaises, l'aide humanitaire accordée à l'Allemagne apparaît comme un moyen de travailler à la réconciliation entre les deux pays. Mais pour qu'elle soit effective, il faut que les Français comprennent que « devant la douleur, il n'est plus ni vainqueur, ni vaincu<sup>628</sup> », comme le dit Romain Rolland. C'est cela que Madeleine Vernet, en juin 1920, explique aux mères françaises qui refusent de venir en aide aux enfants allemands sous prétexte que ce sont des « petits Boches » dont « les pères ont tué » ceux des petits Français : « Elles ne pensent donc pas, ces femmes, que le crime fut réciproque et que si les pères d'Autriche ont tué des papas français, ce sont des balles françaises qui ont rendu orphelins les petits enfants d'Allemagne<sup>629</sup>? » Emporter la conviction de la population française est une tâche lourde, d'autant que les internationalistes et les pacifistes eux-mêmes peinent à emprunter le chemin de la réconciliation. En mai 1920, Théodore Ruysen écrivait au sujet de l'aide humanitaire effectuée en Allemagne qu'il avait pitié du petit qui souffrait de famine « even if his father is guilty, because it is a double misery to be hungry and also the son of an assassin or thief<sup>630</sup> ». Le travail du CFSE témoigne des relations tendues qui existent entre la France et l'Allemagne au lendemain du conflit. En dépit des efforts des pacifistes, l'aide humanitaire pour les enfants

---

<sup>627</sup> Lettre d'« un mutilé de guerre » à Mme René Dubost, « Dix lettres du dossier du Comité de Secours aux Enfants », 1924. BDIC, O pièce 45100.

<sup>628</sup> Adresse de Romain Rolland au sujet de l'aide à l'Allemagne, décembre 1923. Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 230/1923.

<sup>629</sup> Madeleine Vernet, « La grande misère des enfants d'Europe », *La Mère Éducatrice*, 3, n°9, juin 1920.

<sup>630</sup> Théodore Ruysen, « Réponse à quelques objections », *Paix par le droit*, Mai 1920. Traduit du français par Norman Ingram (1991), p. 35.

allemands organisés par le CFSE restera très limitée, et souffrira de la comparaison avec celle accordée aux enfants russes.

Comme le souligne Françoise Blum, le travail entrepris par le CFSE dans l'immédiat de l'après-guerre joue un rôle politique qui n'a pas grand-chose à voir avec la charité maternante<sup>631</sup>. Le CFSE a comme objectif de venir en aide aux enfants d'Europe, mais par ce travail il désire œuvrer au rapprochement des peuples, et plus particulièrement à la réconciliation franco-allemande. Cependant, au début des années 1920, les souvenirs de la guerre encore bien présents dans l'esprit des Français rendent difficile toute aide humanitaire à l'intention de l'Allemagne. À partir de 1924 l'Union internationale de secours aux enfants (UISE) située à Genève prend en charge le travail du CFSE, lui soutirant ainsi sa spécificité nationale. Dans le contexte de l'occupation de la Ruhr, la Section française de la LIFPL crée un nouveau comité visant à venir en aide aux petits Allemands : l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr (AFPER).

## 5.2 L'occupation de la Ruhr et l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr

Avant de s'intéresser au travail de l'AFPER, il nous paraît d'abord important de présenter la position des pacifistes sur l'Occupation de la Ruhr. En 1923, la question de sécurité est au cœur des préoccupations du gouvernement français et est largement liée aux paiements des réparations par l'Allemagne<sup>632</sup>. Par l'article 231 du Traité de Versailles, l'Allemagne avait été reconnue responsable « de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et leurs nationaux, en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de

---

<sup>631</sup> Françoise Blum (2004), p. 240.

<sup>632</sup> Peter Jackson (2006 ; 2014).

l'Allemagne et ses alliés ». Elle doit donc s'engager à rembourser tous les dommages causés par la guerre. Si les alliés acceptent certains reports de paiements en 1922, le retard sur une livraison de bois et de charbon en guise de réparation au début de l'année 1923 apparaît, pour le gouvernement français, comme un signe de la « mauvaise volonté allemande<sup>633</sup> » à verser les réparations imposées par le traité de Versailles. Le 11 janvier 1923, Raymond Poincaré, alors Premier ministre français, envoie des troupes occuper le cœur industriel de l'Allemagne : la Ruhr. L'occupation de la Ruhr provoque des réactions partagées en France, même chez les internationalistes<sup>634</sup>. Alors que certains l'applaudissent, d'autres craignent les répercussions d'un tel geste sur l'opinion internationale et demandent son arrêt immédiat<sup>635</sup>. Dans les milieux pacifistes, particulièrement chez les adeptes du pacifisme genevois comme Théodore Ruysen, on estime que la question des réparations doit être soumise à la SDN qui est la seule à pouvoir agir efficacement<sup>636</sup>. Ils insistent sur l'obligation de l'Allemagne de réparer les dommages matériels imposés à la France. L'occupation est légitime même si l'utilisation de la violence est condamnable<sup>637</sup>. Il s'agit donc ici d'une prise de position modérée de la part des pacifistes qui ne condamnent pas ouvertement l'occupation.

Pour les pacifistes françaises, l'occupation de la Ruhr apparaît comme un moment critique dans le travail pour la réconciliation franco-allemande et le maintien de la paix. Elles y voient une occasion en or pour faire pression sur les dirigeants afin qu'ils mettent fin au conflit par l'entremise de la SDN et de la Cour internationale de justice. Elles en profitent également pour critiquer le Traité de Versailles qui place sur l'Allemagne toute la responsabilité du différend et l'oblige à payer d'importantes réparations.

---

<sup>633</sup> Zara Steiner (2005), p.223.

<sup>634</sup> Carl Bouchard (2007).

<sup>635</sup> *Ibid.*, p. 133-134.

<sup>636</sup> Jean-Michel Guieu (2008), p. 132.

<sup>637</sup> *Ibid.*

En septembre 1925, Madeleine Vernet écrit dans *La Mère éducatrice* : « Un seul malentendu sépare le monde de la paix. [...] Il s'agit de l'article 231 du Traité de Versailles, par lequel l'Allemagne se reconnaît seule responsable de la guerre<sup>638</sup> ». Nous savons aujourd'hui que l'Allemagne a travaillé très fort pour qu'après la guerre, dans les pays vainqueurs, on remette en cause la question de la responsabilité allemande<sup>639</sup>. Si Vernet ne fait pas allusion aux thèses révisionnistes, il est clair que son discours s'en rapproche largement. Quelques années plus tôt, à la veille de l'invasion de la Ruhr, Andrée Jouve avait expliqué aux membres de la LIFPL présentes à la Conférence de La Haye que la propagande du gouvernement français avait réussi à faire croire à la population que l'Allemagne était la seule coupable de la guerre. Elle poursuit en abordant directement la question de l'occupation :

Un autre mensonge que les faits ne tardèrent pas à justifier apparemment, c'est que l'Allemagne qui devait tout réparer et tout payer, puisqu'elle était coupable, jouait de toutes les ruses pour ne pas payer. On disait non pas qu'elle ne *pouvait* pas payer, mais qu'elle ne *voulait* pas payer. [...] Si les Alliés tiennent tant aux armées d'occupation, bien qu'elles ne remplissent pas leur but de faire payer l'Allemagne et absorbent ce qu'elle paie, c'est que l'occupation est une vengeance<sup>640</sup>.

Lors de cette même conférence, les membres de la Section internationale de la LIFPL proposent une solution à la question des réparations :

- 1° Soumettre toute la question des réparations à une cour internationale impartiale;
- 2° Traiter la question non pas isolément, mais comme une partie du problème plus vaste de la reconstruction de l'Europe;
- 3° Retirer les armées d'occupation<sup>641</sup>.

Une délégation de trois femmes, composée de Catherine Marshall, Cornelia Ramondt-Hirschmann et Gabrielle Duchêne, est mandatée pour rencontrer Poincaré afin de lui faire

---

<sup>638</sup> Madeleine Vernet, « Un appel aux consciences », *La Mère éducatrice*, 8, n° 8-9, août-septembre 1925.

<sup>639</sup> Christophe Prochasson (2004).

<sup>640</sup> Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Conférence pour une paix nouvelle, La Haye, 7-10 décembre 1922. BMD, Dos 327 LIG/6.

<sup>641</sup> « Une solution internationale du problème des réparations », Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Conférence de La Haye, 7-9 décembre 1922. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 36.

connaître les conditions de la Ligue. Cette rencontre n'aura toutefois jamais lieu, Poincaré s'étant désisté au dernier moment. La LIFPL finira par lui envoyer une lettre exposant les conséquences néfastes de l'occupation militaire de la Ruhr<sup>642</sup>.

En 1924, Madeleine Vernet, Éliane Larivière, Fanny Clar et Marceline Hecquet adressent également une « Lettre ouverte aux gouvernements ». Écrite dans le contexte des élections législative de mai 1924 et du triomphe du Bloc des Gauches, cette lettre témoigne de la déception des auteures face aux actions du nouveau gouvernement sur la question de la Ruhr :

On a voté les crédits d'occupation de la Ruhr sans envisager quand ni comment on en opérerait l'évacuation [...] l'amnistie que nous attendions, que nous étions en droit d'attendre, étant donné les promesses faites par le nouveau gouvernement, cette amnistie nous est refusée, nous est volée<sup>643</sup>!

Elles expliquent que pour assurer la paix, trois conditions sont nécessaires :

- 1° Une amnistie complète et générale aussi étendue et aussi large que possible;
- 2° L'évacuation de la Ruhr dans le minimum du temps matériellement nécessaire à une opération aussi délicate;
- 3° L'accord franco-allemand, la reprise des relations politiques et commerciales avec l'Allemagne<sup>644</sup>.

Pour la SFLIFPL et comme pour les pacifistes qui entourent Madeleine Vernet, l'occupation de la Ruhr ne risque que de faire « naître la résistance et l'esprit de revanche [...] qui ne peuvent n'aboutir qu'à la ruine totale de l'Europe<sup>645</sup> ». Toutefois, au début de l'année 1923, lorsque Gabrielle Duchêne, présidente de la SFLIPLF, convoque les associations féministes françaises à une réunion dans le but de rédiger une déclaration qui sera envoyée au Président de la République, à la SDN et à la presse afin de rendre publique leur opposition à l'occupation, seuls trois groupes répondent positivement à l'appel : l'Union féminine pour la Société des Nations

---

<sup>642</sup> Emmanuel Carle (2005), p. 141-142.

<sup>643</sup> Madeleine Vernet et al., « Lettre ouverte aux gouvernements », *La Mère Éducatrice*, 7, n° 7, juillet 1924.

<sup>644</sup> *Ibid.*

<sup>645</sup> « Une solution internationale du problème des réparations », Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Conférence de La Haye, 7-9 décembre 1922. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 36.

(UFSDN) choisit de ne pas participer, l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) qualifie l'initiative de la SFLIPLF d'« antipatriotique » et la plupart des autres groupes affirment que leur constitution les empêche d'intervenir politiquement<sup>646</sup>.

Ces exemples sont particulièrement intéressants, car en plus de témoigner de leur opposition à l'occupation, ils montrent comment des femmes ont offert à des dirigeants politiques des solutions concrètes à une situation internationale difficile. Cependant, ils font également voir à quel point l'intervention des femmes dans les affaires politiques, à la fois auprès des autorités et du public « apolitique » féminin, est particulièrement difficile en France. Se trouvant ainsi paralysées en ce qui concerne l'action politique traditionnelle, les membres de la LIFPL et les pacifistes françaises doivent trouver d'autres moyens pour se faire entendre. Revenons maintenant au travail humanitaire de l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr.

### 5.2.1 Un geste de réconciliation pour les enfants de la Ruhr

Une question se pose donc pour les associations pacifistes féminines : si les femmes ne peuvent pas intervenir politiquement, se considèrent bien souvent « apolitiques », comment faire en sorte qu'elles prennent conscience des effets néfastes de l'occupation de la Ruhr? Gabrielle Duchêne est bien consciente de ce problème :

Il faudra entreprendre une propagande plus méthodique qui est malheureusement tenue en France de commencer par l'éducation féministe élémentaire. La majorité des femmes françaises juge encore ennuyeux et inutile de s'occuper de questions qui ne concernent pas directement leur petit cercle, elles les ignorent et n'aperçoivent pas combien leur vie personnelle et familiale est étroitement liée aux problèmes sociaux et politiques de la communauté<sup>647</sup>.

---

<sup>646</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 140.

<sup>647</sup> Gabrielle Duchêne citée dans Emmanuelle Carle (2005), p. 142.

Pourtant, comme le souligne Marceline Hecquet dans *La Mère éducatrice* en 1923, elles sont les premières à applaudir « dans les cinémas, chaque fois que passent sur l'écran des scènes de l'occupation de la Ruhr<sup>648</sup> ». Le problème est avant tout lié à leur éducation : c'est donc en s'adressant directement aux mères et en adoptant un discours qui relie les enjeux internationaux à leur vie quotidienne que *La Mère éducatrice* tentera d'intéresser ses lectrices aux impacts de l'occupation. En février 1923, nous pouvons lire dans la revue : « Donc *Nous* sommes dans la Ruhr... Donc les Allemands vont enfin *Nous* payer... En attendant, c'est *Nous* qui payons plus cher, aussi bien le beurre que le sucre, la viande que les légumes, les chaussures que le papier<sup>649</sup> ». Ainsi, ce ne sont pas nécessairement les questions militaires, ni les enjeux économiques traditionnels qui interpellent les femmes lorsqu'il est question de l'occupation de la Ruhr. Ce qui les inquiète, c'est la montée des prix qu'elle engendre. La « dépolitisation » de l'occupation pour mieux parler des problèmes quotidiens qu'elle provoque, sert à convaincre les femmes de s'y intéresser et de soutenir l'aide humanitaire.

*La Mère éducatrice* dans son appel en faveur des enfants de la Ruhr reprend justement ce discours :

J'en appelle à vous, les mères, qui bercez dans vos bras l'enfant chéri de vos entrailles, à vous, les mères, qui avez souffert de la guerre dernière; à vous, les mères, qui pleurez encore le grand fils tombé dans les batailles meurtrières. [...] À toutes ses lectrices, *La Mère éducatrice*, demande un effort en faveur des petits enfants d'Allemagne. [Leur geste] dira par dessus les frontières et malgré les dirigeants intéressés à maintenir la haine entre les peuples, les petits et les humbles savent qu'ils sont frères. Il sera, ce geste, le vrai traité de Paix<sup>650</sup>.

Créée en 1923 par SFLIFPL, l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr (AFPER) voit le jour en réponse au « Sacrifice de réconciliation » mené par la Section allemande de la LIFPL à partir

---

<sup>648</sup> Marceline Hecquet, « Nous... qui avons laissé faire », *La Mère éducatrice*, 6, n°6, juin 1923.

<sup>649</sup> « Une conséquence inattendue de l'Occupation de la Ruhr », *La Mère éducatrice*, 6, n° 2, février 1923.

<sup>650</sup> *Ibid.*

de 1922. Face à la mésentente des gouvernements français et allemands sur la question des réparations, un groupe de pacifistes allemandes propose de construire une « Maison de la Réconciliation<sup>651</sup> » dans le nord de la France, région la plus touchée par la guerre. Devant ce geste qui doit être perçu comme un témoignage du désir de réconciliation du peuple allemand<sup>652</sup>, Andrée Jouve explique : « We cannot refuse this gesture of reconciliation, but neither can we accept it without doing anything on our side<sup>653</sup> ». Elle estime que la Section française doit faire « un *effort fraternel* correspondant [aux] amies [allemandes]<sup>654</sup> ». L'occupation de la Ruhr leur offre la possibilité de s'engager de façon concrète sur le terrain. Il en naîtra l'AFPER, créé avec la collaboration de la Croix-Rouge. Il s'agit pour les membres de la SFLIFPL d'un moyen de fraterniser avec le peuple allemand tout en travaillant à apaiser la souffrance injustifiée causée par l'occupation de la Ruhr. « Que les enfants innocents ne se croient pas voués à la mort », écrit l'AFPER dans un communiqué, « que les enfants et les femmes de la Ruhr sachent au moins que les femmes françaises connaissent leur détresse et veulent les aider<sup>655</sup> ». À l'instar du CFSE, l'AFPER propose donc d'adopter un enfant allemand en donnant 30 francs par mois afin qu'il puisse être nourri et habillé convenablement : « Avec un franc par jour, 30 par mois, vous l'empêcherez de mourir de faim<sup>656</sup> ».

---

<sup>651</sup> En raison de l'inflation, les Allemandes ont dû renoncer, en 1925, à la construction de la « Maison de la Réconciliation ». Elles s'engagèrent toutefois à planter des arbres le long des routes des anciennes régions occupées pendant la guerre. Andrée Jouve « Nouvelles de la Section française, janvier-juin 1925 », Section Française de la LIFPL. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208; « Don de femmes allemandes à la ville d'Arras », *Le Temps*, 13 février 1926. BMD, DOS 327 LIG/9; « Les arbres de la paix » *Pax International*, n°5, mars 1926. BMD, 327 PAX Bul.

<sup>652</sup> « Le rapprochement franco-allemand », *Pax International*, n° 2, décembre 1925. BMD, 327 PAX Bul.

<sup>653</sup> « Cooperation for the Relief of Children », *Report of the Fourth Congress of Women's International League for Peace and Freedom*, Washington, May 1-7, 1924.

<sup>654</sup> « Au secours des enfants allemands ! », Action fraternelle des enfants de la Ruhr, Section française de la LIFPL. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 36.

<sup>655</sup> *Ibid.*

<sup>656</sup> *Ibid.*

Malgré des moyens de propagande limités, environ 10 000 francs sont envoyés aux membres de la Section allemande de la LIFPL dans la Ruhr entre 1923 et 1924 <sup>657</sup>. Le travail de l'AFPER se poursuit jusqu'en mai 1925, quelques mois avant le retrait des troupes françaises. Au total, plus d'une centaine d'enfants ont été « adoptés » par des familles françaises. Dans un article sur le parrainage français contre l'occupation de la Ruhr, Yves Denéchère note que ce sont d'abord les femmes militantes provenant de la LIFPL ou d'associations féministes qui s'engagent auprès de l'AFPER : « Les premiers numéros d'enfants sont attribués à Romain Rolland (n° 1), sa sœur Madeleine Rolland (n° 2), la marquise Wilma de Brion (n° 3) et Gabrielle Duchêne (n° 4) <sup>658</sup> ». Il note également que les enseignants et les professions libérales sont surreprésentés parmi les parrains <sup>659</sup>, ce qui ne doit pas surprendre compte tenu de la relation qui existe entre ces professions et le mouvement pacifiste. Il est toutefois intéressant de constater qu'une grande partie des dons provient des milieux moins fortunés. Denéchère explique qu'un don de 30 francs par mois représente environ 6,5% du salaire moyen d'un ouvrier entre 1923-1924 (480 francs). Plusieurs donateurs offrent donc des sommes d'argent moins importantes : une ouvrière envoie une paire de bas sur les trois qu'elle possède et un autre écrit dans la lettre qui accompagne son don « J'ai honte d'un si faible don pour une si grande misère <sup>660</sup> ».

Lors du Congrès de Vienne de juillet 1921, la Section française avait fait le même constat dans son rapport sur le travail du CFSE pour l'année 1920-1921 : « [L]es dons reçus proviennent presque uniquement des milieux peu fortunés [et] sont en général très modiques, souvent même inférieurs à 1 franc... en sorte que ces 113 000 fr. représentent un nombre à peu près égal de

---

<sup>657</sup> « L'activité de la Ligue pendant l'hiver 1923-1924 », Section Française de la LIFPL, 1<sup>er</sup> mars 1924. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 38.

<sup>658</sup> Yves Denéchère (2013), p. 5.

<sup>659</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>660</sup> BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208.

donateurs. Les dons importants ont été extrêmement rares<sup>661</sup> ». Selon Dominique Marshall, l'aide humanitaire aux enfants « offers an object especially suited to rallying the generosity to the poorer members of society<sup>662</sup> ».

Mais avant d'être une œuvre de charité, le travail de l'AFPER doit être compris comme « un geste de réconciliation et d'apaisement<sup>663</sup> » entre la France et l'Allemagne. Le rapport sur l'activité de la SFLIFPL pendant l'hiver 1923-1924 insiste sur l'effet positif du travail de l'AFPER sur l'élimination de la haine en Allemagne :

Nous avons reçu de touchantes lettres témoignant de la joie des enfants affamés et de la surprise attendrie des mères à qui l'on racontait que tout cela leur était adressé par des femmes françaises, en un geste de réconciliation. On ne saurait imaginer, nous disent nos camarades allemandes, l'efficacité d'un tel geste pour faire baisser la marée de haine qui menace ici de tout submerger. Ainsi, ces femmes et ces enfants comprennent que tout le peuple de France n'est pas solidaire à la politique de son gouvernement et qu'il y a partout des êtres qui souffrent et sympathisent<sup>664</sup>.

Gertrud Baër, présidente de la Section allemande de la LIFPL, tient des propos similaires lors d'une conférence donnée devant la SFLIFPL :

L'action de solidarité humaine entreprise en France, en particulier par l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr [...] lutte efficacement contre le développement de l'esprit de haine et de revanche et prépare la réconciliation sincère, sans laquelle il faudrait renoncer à tout espoir de paix réelle en Europe<sup>665</sup>.

Il serait toutefois illusoire, comme le souligne Denéchère, « de penser que l'enfance ait pu constituer une voie de dialogue entre la France et l'Allemagne au niveau des États<sup>666</sup> ». Pour les pacifistes, l'aide humanitaire française joue cependant un rôle bien plus important dans la réconciliation entre l'Allemagne et la France que toutes tentatives effectuées par les

---

<sup>661</sup> *Report of the Third International Congress of Women*, Women's International League for Peace and Freedom, Vienne, July 10-17 1921.

<sup>662</sup> Dominique Marshall (2002), p. 190.

<sup>663</sup> « Vers la réconciliation », *La Mère Éducatrice*, 6, n°12, décembre 1923.

<sup>664</sup> « L'activité de la Ligue pendant l'hiver 1923-1924 », Section Française de la LIFPL, 1<sup>er</sup> mars 1924. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 38.

<sup>665</sup> « Meeting : Guerre ou Réconciliation », Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, Boîte 36.

<sup>666</sup> Yves Denéchère (2013), p. 1.

gouvernements des deux pays. Le geste est également politique, en opposition à l'occupation de la Ruhr. C'est ainsi que l'interprète Andrée Jouve lors de la Conférence de Washington en 1924 : « The Fraternal Aid for the Children of the Ruhr was undertaken, not from philanthropic but from political motive, both as a protest and a gesture of reconciliation and humanity<sup>667</sup> ». Mais quelles sont les raisons qui poussent les donateurs à s'engager auprès des enfants de la Ruhr? Dans quelle mesure l'acte de parrainage est-il fait pour venir en aide à un enfant ou comme un moyen de s'engager pour la cause plus générale de la paix, ou les deux à la fois? De nombreuses lettres envoyées par des « parrains » à la SFLIPLF témoignent avant tout d'un désir de prendre position contre l'occupation française. « This is our way to protest against the occupation of the Ruhr<sup>668</sup> » écrit une donatrice qui demande à « adopter » un ou deux enfants allemands. Des cheminots de la gare de Vaugirard à Paris qui se cotisent pour parrainer un enfant indiquent dans leur lettre qu'ils désirent « bien marquer notre désir de paix et notre volonté de lutter contre cette épouvantable chose qu'est la guerre ». Un autre écrit : « Il n'y a qu'un acte de charité qui pourrait vraiment faire la réconciliation, ce serait redresser l'iniquité du monstrueux traité de Versailles<sup>669</sup> ». Nous avons ici des positions communes à la gauche française communiste ou non<sup>670</sup>. Or, le travail de l'AFPER ne fait évidemment pas l'unanimité. Bien au contraire, plusieurs revues et journaux français refusent de publier l'appel « Pour les enfants de la Ruhr ». C'est le cas, par exemple, de l'Association française pour la Société des Nations (AFSDN) et de La Paix par le droit qui, après avoir soutenu l'initiative, retirent finalement leur appui devant ce qui leur apparaît, avec raison,

---

<sup>667</sup> « Cooperation for the Relief of Children », *Report of the Fourth Congress of Women's International League for Peace and Freedom*, Washington, May 1 to 7, 1924.

<sup>668</sup> *Ibid.*

<sup>669</sup> Lettres de parrains, janvier 1924, BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 245.

<sup>670</sup> François-Georges Dreyfus, « Le pacifisme en France, 1930-1949 », dans Maurice Vaisse (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, pp. 137-144.

comme un geste essentiellement politique<sup>671</sup>. D'autres, comme cette institutrice, refusent carrément de venir en aide aux enfants de l'ennemi et voient dans leur souffrance un « juste retour des choses » :

Pendant quatre ans et demi, nos enfants français du Nord de la France et de la Belgique ont souffert atrocement de la domination allemande. Les enfants allemands souffrent aujourd'hui. Juste retour des choses; dure et sévère et peut-être nécessaire leçon pour ce peuple. Voilà la pensée instinctive de la plupart de nos compatriotes. C'est cruel, c'est barbare, c'est odieux, mais hélas, c'est humain<sup>672</sup>.

Selon les responsables allemandes, l'initiative des pacifistes françaises est accueillie avec enthousiasme par les magistrats et par la presse de leur pays. « On la regarde comme une action qui permettra la paix, la réconciliation et la réparation qui aidera à modifier la haine contre la France du [sic] Poincaré<sup>673</sup> », écrit Gerda Stoffel le 13 décembre 1923. De son côté, le directeur des écoles sans confession de la ville de Duisbourg écrit au sujet de l'action de l'AFPER : « Nous voulons l'éducation d'une nouvelle génération qui ne connaît pas la haine ni la vengeance<sup>674</sup> ». Bien qu'il soit difficile, voire même impossible, de déterminer l'impact réel du travail de l'AFPER sur le rapprochement entre les deux « ennemis héréditaires », l'action humanitaire en faveur des enfants de la Ruhr demeure une initiative originale et sincères d'oeuvrer à la réconciliation franco-allemande de la seconde moitié des années 1920<sup>675</sup>.

L'entrée en vigueur du plan Dawes en septembre 1924 qui mène à l'évacuation de la Ruhr suscite peu de réactions chez les pacifistes françaises. Toutefois, malgré le retrait des troupes françaises, l'AFPER poursuit son travail jusqu'au début de l'année 1925. Andrée Jouve explique en décembre 1924 que, même si la situation dans la Ruhr s'est améliorée, plusieurs enfants

---

<sup>671</sup> Lettre de l'AFSDN, 21 décembre 1923, 4 janvier 1924. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 245.

<sup>672</sup> BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 245

<sup>673</sup> Lettre de Gerda Stoffel, 13 décembre 1923. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 245.

<sup>674</sup> Lettre de M. Hodemann, 2 décembre 1923. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 245.

<sup>675</sup> Yves Denéchère (2013), p. 10.

souffrent toujours des répercussions de l'occupation : « L'ayant considéré avant tout comme une protestation contre la politique de la haine et comme un geste symbolique de réconciliation, nous avons décidé de le poursuivre<sup>676</sup> ». L'action est humanitaire donc, mais avant tout politique. Cette prise de position est d'autant plus intéressante que l'occupation de la Ruhr soulève très peu de réactions du côté des associations pacifistes « masculines<sup>677</sup> ». Selon l'historienne Ilde Gorguet, l'originalité de la position féminine face à l'occupation de la Ruhr (et sans doute également dans le pacifisme en général) est justement son action concrète sur le terrain<sup>678</sup>.

### 5.3 L'Entr'aide Européenne des années 1930

Le milieu des années 1920 coïncide avec un certain adoucissement dans les relations entre l'Allemagne et la France<sup>679</sup>. Toutefois, au début des années 1930, plus de dix ans après la signature de l'armistice, le discours de méfiance envers l'Allemagne n'a guère changé; les pacifistes, quant à eux, cherchent toujours, par tous les moyens possibles, à désarmer les esprits. La crise économique qui débute en 1929 contribue à la détérioration de l'atmosphère internationale. « Les mois s'écoulent et la situation mondiale s'aggrave<sup>680</sup> », écrit Madeleine Vernet en décembre 1931. À cela s'ajoutent la montée du régime fasciste et l'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933. Les associations pacifistes féminines françaises n'abandonnent toutefois pas le combat. Au contraire, elles redoublent leur effort d'aide humanitaire à l'Allemagne.

---

<sup>676</sup> Andrée Jouve, « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », 9 décembre 1924. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208.

<sup>677</sup> Sophie Lorrain (1999), p. 199,

<sup>678</sup> Ilde Gorguet (1999), p. 65

<sup>679</sup> Voir *infra*, chapitre 3.

<sup>680</sup> Madeleine Vernet, « Devant la détresse du monde », *La Mère Éducatrice*, 14, n°12, décembre 1931.

Dans son numéro d'octobre-novembre 1931, *La Mère éducatrice*, à l'initiative de Madeleine Vernet et de sa fille Hélène, lance un appel « Pour les petits d'Allemagne<sup>681</sup> ». Le pays compte alors plus de quatre millions de chômeurs, soit près du quart de sa population active<sup>682</sup>. Face à cette « situation tragique, chez nos voisins », *La Mère éducatrice* avait expliqué à ses lectrices le mois précédent : « des enfants auront faim, auront froid et des mères pleureront désespérées. Que faire devant un désastre si grand?<sup>683</sup> » S'organise alors une collecte d'argent et de biens pour venir en aide aux enfants des chômeurs de la ville d'Hambourg. En janvier 1932, Hélène Vernet, qui s'occupe de distribuer aux familles hambourgeoises les biens envoyés de France, salue le travail des mères françaises. Elle écrit :

Merci aux mamans qui ont compris que tous les enfants sont frères sur la terre, aussi bien dans leur babillage amusant et curieux que dans leurs cris de souffrance qui donnent aux cœurs maternels les mêmes angoisses. Merci aux mamans inconnues qui se sont émues pour des enfants malades et sans sourire, et qui ont travaillé silencieusement, sans attendre de récompense, pour habiller quelques-uns de nos petits d'ici<sup>684</sup>.

Les efforts de *La Mère éducatrice*, entre octobre 1931 et avril 1932, permettront de ramasser quelques centaines de francs et plusieurs paquets destinés aux enfants allemands. Madeleine Vernet admet que ce « geste de solidarité fut modeste, et le secours bien humble si l'on considère l'immense détresse qui sévit sur les chômeurs d'Allemagne<sup>685</sup> », mais insiste tout de même sur son importance. Comme elle l'explique dans un article intitulé « France-Allemagne. Entr'aide, coopération, réconciliation » publié en novembre-décembre 1932 :

Je veux revenir aux œuvres d'entr'aide et de secours franco-allemandes, qu'un pacifisme intelligent et constructif a entreprises. [...] Pour ma part, j'y vois l'action la plus efficace pour le rapprochement franco-allemand. Et le rapprochement franco-

---

<sup>681</sup> Madeleine Vernet, « Pour les petits d'Allemagne », *La Mère éducatrice*, n°10-11, octobre-novembre 1931.

<sup>682</sup> Nicolas Baverez, « Chômage des années 1930, chômage des années 1980 », *Le mouvement social*, n° 154, janvier-mars 1991, p. 104.

<sup>683</sup> Madeleine Vernet, « Pour de pauvres enfants », *La Mère éducatrice*, 14, n° 8-9, août-septembre 1931.

<sup>684</sup> Hélène Vernet, « Message d'Allemagne », *La Mère éducatrice*, 15, n° 1-2, janvier 1932.

<sup>685</sup> « Notre appel pour les petits d'Allemagne », *La Mère éducatrice*, 15, n° 3-4, mars-avril 1932.

allemand, l'apaisement des esprits dans les deux pays qu'on a excité l'un contre l'autre par des fables grossières ou de savants mensonges, ce rapprochement est à la base même de la paix<sup>686</sup>.

Pour Madeleine Vernet, l'aide humanitaire est politique certes, mais elle est d'abord et avant tout symbolique: « ce qui importe, c'est le geste lui-même, c'est sa signification<sup>687</sup> », écrit-elle en 1932.

Il ne s'agit toutefois pas là de la seule initiative humanitaire à laquelle participent les pacifistes françaises au début des années 1930. Au début des années trente, Gabrielle Duchêne souhaite créer, au nom de la SFLIFPL, un foyer d'accueil pour les réfugiés allemands. Toutefois, n'étant pas en mesure de recueillir les fonds nécessaires à une telle entreprise, la Ligue s'associe avec l'Entr'aide européenne, créé en novembre 1932 et dirigé par Germaine Melon<sup>688</sup>. L'Entr'aide européenne vise à venir en aide aux enfants de chômeurs allemands dans le contexte de crise économique et de tensions politiques:

Devant la gravité grandissante des événements internationaux, devant la détresse du chômage, devant la tension spéciale entre la France et l'Allemagne et devant toute cette affreuse misère, les quelques amis réunis ensemble, pour parler de tout cela, sentirent qu'il allait faire quelque chose<sup>689</sup>.

Comptant parmi ses membres des associations pacifistes comme la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) et la LIFPL, le travail du comité d'Entr'aide Européenne est plus large que celui entrepris l'année précédente par *La Mère éducatrice*. Sa première action a été d'ouvrir, en décembre 1932, une cantine dirigée par des volontaires français dans l'un des quartiers les plus pauvres de Berlin afin d'accueillir et de nourrir quotidiennement

---

<sup>686</sup> Madeleine Vernet, « France-Allemagne. Entr'aide, coopération, réconciliation », *La Mère éducatrice*, 15, n° 11-12, novembre-décembre 1932.

<sup>687</sup> « Notre appel pour les petits d'Allemagne », *La Mère éducatrice*, 15, n° 3-4, mars-avril 1932.

<sup>688</sup> « L'aide aux émigrés », *S.O.S.*, supplément n°15, 1933.

<sup>689</sup> Germaine Melon, « L'Entr'Aide Européenne », *La Mère éducatrice*, 17, n°5, mai 1934.

cinquante enfants de chômeurs. Ce « geste de solidarité » suscite une attention particulière chez les associations pacifistes féminines qui vont faire appel à leurs membres pour amasser des dons et veiller au bon fonctionnement de la cantine. C'est ainsi que dans son bulletin de décembre 1932, la LIMEP fait « appel à cette générosité qui permettra d'apporter notre pierre à l'édifice de réconciliation<sup>690</sup> ».

À l'instar des exemples montrés précédemment, l'Entr'aide européenne a l'objectif bien précis de « rendre tangible, par un geste de solidarité, les sentiments de paix qui animent des millions de Français à l'égard de leur voisin, et particulièrement vis-à-vis de l'Allemagne<sup>691</sup> ». Convaincue que l'établissement d'une paix internationale dépend largement du rapport entre ces deux pays, la LIMEP estime également que « le Foyer d'Entr'aide franco-allemande de Berlin sera un instrument très utile au rapprochement des esprits et des cœurs<sup>692</sup> ». L'année précédente, la LIMEP avait expliqué à ses membres l'importance d'une telle initiative :

Le peuple allemand croit, parce qu'une presse le lui fait croire, que le peuple français le hait, veut l'humilier, le dominer, l'empêcher de se relever, et, si possible le détruire. Ce sont des idées fausses que nous devons combattre de toutes nos forces. Le peuple allemand meurt de faim. [...] Mais nous savons combien un témoignage de sympathie qui vient de France touche ces hommes et ces femmes qui nous croient leurs ennemis irréconciliables. Il faut que, dans de nombreux villages ou villes de France, les cœurs s'élancent ainsi vers les villes et villages allemands où leur don allumera un rayon d'espérance dans l'épouvantable misère actuelle<sup>693</sup>.

La cantine française de Berlin a donc un double objectif, celui de nourrir les enfants de chômeurs allemands et, par le contact avec la population, de créer un sentiment de « paix et d'amour

---

<sup>690</sup> « Foyer franco-allemand d'Entr'aide Européenne », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix. Les peuples unis*, 9, n°10, décembre 1932. BDIC, F°P2790/10.

<sup>691</sup> « Appel », L'Entr'aide Européenne, Groupe d'Entr'aide franco-allemande. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 262.

<sup>692</sup> « Foyer franco-allemand d'Entr'aide Européenne », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix. Les peuples unis*, 9, n°10, décembre 1932. BDIC, F°P2790/10.

<sup>693</sup> « Lisez attentivement ceci », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix. Les Peuples unis*, 8, n° 4-5, août-septembre-octobre 1931. BDIC, F°P2790.

fraternel<sup>694</sup> » en Allemagne. Les volontaires français sont toutefois expulsés dès avril 1933 par le nouveau régime nazi.

Lorsqu'au printemps 1933 les premiers réfugiés allemands arrivent par milliers sur le territoire français, l'Entr'aide européenne a donc déjà une bonne expérience du travail humanitaire. L'association crée à Paris, en juillet 1933, un « Foyer d'entr'aide aux réfugiés allemands » qui offre un espace où les réfugiés peuvent se réunir, un service de placement en province<sup>695</sup>, une cantine et une garderie. On compte chaque jour de 70 à 80 visiteurs et plus de 600 réfugiés y sont régulièrement inscrits entre juillet 1933 et mai 1934<sup>696</sup>. En mai 1934, Germaine Melon explique dans *La Mère éducatrice* que le foyer d'accueil distribue plus de 2000 repas chaque mois et la garderie d'enfants environ 1200<sup>697</sup>. Le comité de l'Entr'aide Européenne souhaite que ce travail auprès des réfugiés allemands ait une portée morale importante auprès de la population française.

La prise de pouvoir d'Adolf Hitler le 30 janvier 1933 et les violentes répressions antisémites et politiques du régime poussent de nombreux juifs, mais également des intellectuels et des figures politiques à fuir l'Allemagne. Durant les années 1930, la France est le pays qui accueille le plus grand nombre d'exilés : des 37 000 à 65 000 personnes qui quittent l'Allemagne en 1933, 25 000 à 39 000 gagnent la France<sup>698</sup>. De nombreuses organisations se tournent donc vers l'aide aux réfugiés allemands. Ces groupes agissent souvent à contre-courant de l'opinion publique qui voit encore dans les émigrés « les adversaires d'hier plutôt que les persécutés

---

<sup>694</sup> Germaine Melon, « Pour la paix », Entr'aide Européenne. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 262.

<sup>695</sup> En 1934, nous apprenons que « la suggestion de G. Duchêne d'installer des familles dans des propriétés abandonnées – qui sont nombreuses en France – a trouvé un commencement de réalisation. Une petite colonie s'est formée dans une ferme des Pyrénées-Orientales. » « Aide aux victimes du fascisme », *S.O.S.*, n°16, 1934.

<sup>696</sup> *L'Echo des amis*, supplément au n° 85, rapport général, 1933-1934. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 262.

<sup>697</sup> Germaine Melon, « L'Entr'aide Européenne », *La Mère éducatrice*, 17<sup>e</sup> année, n°4, avril 1934.

<sup>698</sup> Johanna Linsler, « Les réfugiés juifs en provenance du Reich allemand en France dans les années 1930 », *Terre d'exil, terre d'asile*, 2010, p. 32.

d'aujourd'hui<sup>699</sup> ». Dans une résolution datée d'octobre 1934, le Comité d'Entr'aide européenne note que si le travail effectué en Allemagne en 1932 auprès d'un petit nombre d'enfants berlinois « représentait un tout petit travail pratique avec une grande portée morale », à l'inverse, l'aide apportée aux réfugiés allemands en France « représente un énorme travail pratique avec une portée morale qui s'est démontrée, après 16 mois d'expérience, non seulement insuffisante, mais dans bien des cas négative<sup>700</sup> ». Des historiens se sont intéressés à la méfiance que suscite l'arrivée de réfugiés provenant de tous les coins de l'Europe dans les années 1920 et 1930. Ralph Schor explique que cet afflux d'étrangers sur le territoire français provoque un « réel réflexe de xénophobie » dans la population française<sup>701</sup>. Si on accepte plus favorablement l'arrivée d'immigrants italiens, fuyant le régime fasciste<sup>702</sup> ou espagnol, hostiles à Franco<sup>703</sup>, il en va tout autrement pour les réfugiés allemands, qui arrivent de chez l'« ennemi ». L'Entr'aide européenne reconnaît, non sans déception, que « l'expérience a prouvé qu'une œuvre de secours aux Allemands faite sur un plan national développe chez les Français des réactions de xénophobie sans créer, en contrepartie, une réaction favorable en Allemagne<sup>704</sup> ».

---

<sup>699</sup> *Ibid.*

<sup>700</sup> Extrait de la résolution adoptée par le Comité directeur de l'Entr'aide Européenne, 25 octobre 1934. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 262.

<sup>701</sup> Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, 1985, p. 118. Voir également Vicki Caron, « The Politics of Frustration: French Jewry and the Refugee Crisis in the 1930s », *Journal of Modern History*, vol 65, n°2, June 1993, pp. 311-356.

<sup>702</sup> Ralph Schor, « Les immigrés italiens au miroir de la presse française dans l'entre-deux-guerres », *Pour une histoire des médias en méditerranées*, 85, 2012, pp. 103-112. Voir également Bruno Groppo, « Entre immigration et exil : les réfugiés politiques italiens dans la France de l'entre-deux-guerres », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 44, 1996, pp. 27-35; Ralph Schor, « Les immigrés italiens en France et l'engagement fasciste », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, vol. 3, n° 7, 2011, pp. 130-140.

<sup>703</sup> Voir Geraldine Andreo, *Les réfugiés espagnols dans le département de l'Isère, 1936-1939*, Mémoire de Master I, Université Pierre Mendès-France, 2008; Laurence Brown (2007).

<sup>704</sup> Extrait de la résolution adoptée par le Comité directeur de l'Entr'aide Européenne, 25 octobre 1934. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 262.

Contrairement au Comité d'aide aux victimes du fascisme hitlérien qui prendra une position claire sur les événements qui se déroulent en Allemagne<sup>705</sup>, l'Entr'aide européenne ne condamnera jamais explicitement l'attitude du régime nazi. Certes, elle compte parmi ses membres les plus actifs Gabrielle Duchêne qui sera une actrice centrale du mouvement antifasciste français à partir de 1932<sup>706</sup>, mais le Comité lui-même ne prendra pas de position claire sur la question. Par les documents conservés, il n'est pas non plus possible de savoir si, à l'instar du Comité national de secours aux victimes de l'antisémitisme en Allemagne, fondé à la même époque, l'Entr'aide européenne privilégie l'aide aux juifs allemands ou si elle étend son service à l'intégralité des réfugiés d'Allemagne. Il est toutefois clair dans les sources que l'action entreprise par l'Entr'aide a une certaine portée politique. Selon Jean-Michel Palmier, à la tête de ces différentes organisations qui viennent en aide aux réfugiés allemands à partir de 1933 se retrouve un nombre assez restreint de personnalités françaises, recrutées à gauche, en particulier chez les socialistes, qui ont en commun la volonté d'œuvrer à l'entente entre les peuples français et allemands<sup>707</sup>. Germaine Melon, présidente de l'Entr'aide européenne de 1933 à 1937, explique dans *La Mère éducatrice* en mai 1934 : « Si nous avons décidé de porter nos efforts, nous Français, sur la peine allemande, c'est parce qu'il s'y ajoutait un élément moral qui l'aggravait et parce qu'un geste cordial de notre part peut en ôter quelque chose<sup>708</sup> ». Bien que le travail entrepris par l'Entr'aide européenne ne semble pas avoir eu les résultats espérés, particulièrement auprès des Français, il n'en reste pas moins qu'il a permis aux pacifistes de continuer à travailler

---

<sup>705</sup> En septembre 1933, lorsque s'ouvre le Tribunal de Leipzig sur l'incendie du Reichstag de février, le Comité publie un tract dans lequel il invite à la formation d'un mouvement de résistance contre l'attitude de Hitler : « Votez partout des télégrammes de protestation. Elisez des délégations. Dans toutes les villes et villages, organisez immédiatement des meetings et des manifestations contre l'assassinat légal qui se prépare. Recourez à l'arme de la grève de protestation contre le régime hitlérien assassin ». Cité dans Emmanuelle Carl (2005), p. 272.

<sup>706</sup> À ce sujet voir l'article d'Emmanuelle Carl (2004).

<sup>707</sup> Jean-Michel Palmier et al., *Les bannis de Hitler : accueil et luttes des exilés allemands en France (1933-1939)*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1985, p. 13 ; Ralph Schor, « Les partis politiques français et le droit d'asile (1919-1939) », *Revue historique*, t. 266, fasc. 2 (540), oct-déc. 1981, p. 445-459.

<sup>708</sup> Germaine Melon, « L'Entr'aide Européenne », *La Mère Éducatrice*, 17, n°5, mai 1934.

au rapprochement franco-allemand au début des années 1930, même si, comme le souligne Madeleine Vernet en février 1934, « jamais la poussée de la haine n'a été aussi forte<sup>709</sup> ».

### Conclusion : Les femmes, l'aide charitable et la réconciliation franco-allemande

Comme le montrent les trois exemples présentés dans ce chapitre – le Comité français de Secours aux enfants, l'Action fraternelle pour les enfants de la Ruhr et l'Entr'aide européenne – l'action humanitaire, particulièrement celle envers les enfants, a été un type d'action privilégié par les pacifistes françaises durant l'entre-deux-guerres. Pour ces femmes, il s'agit d'un moyen de se faire entendre dans la sphère publique et de prendre position sur des enjeux politiques importants, tout en respectant le rôle et la place associés à leur sexe. En effet, à cette époque l'action des femmes au sein des œuvres charitables est considérée comme en accord avec leur féminité dans la mesure où il s'agit d'une extension des tâches domestiques et maternelles. Pendant la Grande Guerre, il s'agissait de la seule tâche, avec celle d'infirmière, considérée comme respectable pour les femmes<sup>710</sup>. Au début de l'année 1920, la Déclaration des droits de l'enfant – à laquelle participe activement Gabrielle Duchêne<sup>711</sup> – avait ancré le pacifisme féminin dans l'aide aux enfants<sup>712</sup>. Il est « naturel » pour les pacifistes, ces mères françaises, de s'occuper des enfants d'Allemagne.

L'association entre femmes et action charitable n'est toutefois pas nouvelle. En effet, la charité à longterm conduit les femmes hors de chez elles, que ce soit pour rendre visite aux

---

<sup>709</sup> Madeleine Vernet, « Les fruits de la haine », *La Mère Éducatrice*, 17<sup>e</sup> année, n°1-2, janvier-février 1934.

<sup>710</sup> Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Éditions Stock, 1994, p. 105.

<sup>711</sup> Voir dossier F delta res 303 et F delta res 304 du Fond Gabrielle Duchêne à la BDIC.

<sup>712</sup> Célia Keren, « Les enfants espagnols réfugiés en France. 1939 ou la crise de la solidarité ouvrière », *Les cahiers du centre de recherches historiques*, n° 44, 2009, p. 5.

pauvres, aux prisonniers ou encore aux malades<sup>713</sup>. C'est toutefois au 19<sup>e</sup> siècle que se développe la philosophie philanthrope telle qu'elle est pratiquée après la Grande Guerre. À partir de ce moment, les œuvres de charité se multiplient et deviennent des lieux d'expression publique privilégiés par les femmes. L'historiographie a longtemps étudié séparément les activités charitables et le militantisme féministe<sup>714</sup>. Toutefois, les études récentes ont montré que ces deux types d'engagement vont souvent de pair. L'action philanthropique a permis aux femmes de légitimer leur entrée dans les espaces publics desquels elles étaient jusque-là rejetées<sup>715</sup>. Yolande Cohen va même jusqu'à affirmer que leur influence a été déterminante sur l'Église et l'État, allant jusqu'à créer un pouvoir parallèle aux partis politiques<sup>716</sup>.

Dans le cas du mouvement pacifiste féminin français, il est clair que l'aide charitable (ou humanitaire) a permis à ces femmes de prendre position sur des enjeux politiques internationaux majeurs. L'exemple de l'occupation de la Ruhr est particulièrement révélateur. Alors que très peu de Français – même pas les associations pacifistes « masculines » – s'opposent à l'envoi de troupes militaires en Allemagne, les femmes pacifistes vont se servir de leur travail humanitaire sur le terrain pour revendiquer le retrait des troupes et montrer clairement leur opposition à l'occupation. De façon encore plus frappante, elles vont se servir de l'aide humanitaire pour travailler concrètement à la réconciliation franco-allemande cherchant à contrer en quelque sorte les actions de leur propre pays.

---

<sup>713</sup> Michelle Perrot (1991), p. 468.

<sup>714</sup> Voir Jane Lewis, *Women and Social Action in Victorian and Edwardian England*, London, Edward Elgard, 1991 ; Corinne Belliard *L'émancipation des femmes à l'épreuve de la philanthropie*, Paris, L'Harmattan, 2009.

<sup>715</sup> Susan Grogan, « Philanthropic women and the State: The Société de Charité Maternelle in Avignon, 1802-1917 », *French History*, vol. 14, n°3, 2000, pp. 295-312; Françoise Battagliola, « Philanthrope et féministe. Itinéraire d'une bourgeoise picarde et vison de la famille ouvrière », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 52, 2003, pp 123-140; Margaret H. Preston, *Charitable words: Women, Philanthropy, and the Language of Charity in Nineteenth-Century Dublin*, Westport, Conn., Praeger Publishers, 2004 ; Martha Gilson, « Une minorité en action: la charité protestante en France, XIXe – XXe siècles », *Le Mouvement Social*, vol 1, n° 234, 2011, pp. 63-82.

<sup>716</sup> Yolande Cohen (2010), p. 20.

Comme l'ont montré les deux derniers chapitres, le travail vers un rapprochement entre la France et l'Allemagne a mobilisé une bonne partie de l'énergie des pacifistes entre 1919 et 1934. L'action humanitaire est un bon moyen pour apporter de l'aide aux enfants et aux femmes allemandes qui souffrent toujours des misères de la guerre, mais également d'agir de façon concrète au désarmement des mentalités. Comme l'explique Romain Rolland dans une lettre envoyée à la SFLIPL en 1924 : « Sa [l'aide humanitaire] valeur n'est pas seulement dans les secours matériels [...] elle est, plus encore dans le réconfort moral<sup>717</sup> ». Il est toutefois difficile de savoir si, comme l'affirme Yolande Cohen pour les groupes philanthropes français du 19<sup>e</sup> siècle<sup>718</sup>, l'action des pacifistes françaises en France et en Allemagne a eu un impact réel sur les gouvernements, même si les pacifistes sont convaincues de jouer un rôle primordial dans le désarmement de la haine et dans le rapprochement des peuples. Les exemples présentés dans ce chapitre ont également montré que, du point de vue moral, l'effort déployé ne donne pas toujours les résultats espérés. À la veille de la Conférence sur le désarmement qui aura lieu à Genève en février 1932, l'attention des pacifistes se tourne cependant vers un autre enjeu intimement lié au désarmement moral : celui du désarmement matériel.

---

<sup>717</sup> Adresse de Romain Rolland envoyée au meeting organisé par la Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, 15 janvier 1924. BHVP, Fonds M.-L. Bouglé, Fonds Jeanne Mélin, boîte 38.

<sup>718</sup> Yolande Cohen (2010), p. 20.

## Chapitre 6 : Les pacifistes françaises et la Conférence pour le désarmement

« Espoir de tous les peuples pour l'acheminement de la paix<sup>719</sup> » : ces quelques mots écrits par Irma Schweitzer en 1931 témoignent de l'engouement qui entoure la tenue de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements de Genève au sein du mouvement pacifiste français. Pour les femmes, comme pour une partie de la population, la Conférence du désarmement, qui s'ouvre le 2 février 1932, est d'une importance cruciale pour l'obtention de la paix durable : son échec précipiterait sans doute l'Europe, voire même le monde, dans une nouvelle guerre. Pour les pacifistes qui attendent cette conférence depuis la fin du dernier conflit, il est impossible de regarder tranquillement les dirigeants du monde entier négocier les termes du désarmement. Bien au contraire, elles sont d'avis que leur devoir est de travailler activement à mobiliser l'opinion publique et à faire pression sur les hommes politiques. Les travaux de Thomas Richard Davis et de Carl Bouchard ont montré que la mobilisation citoyenne avant et pendant la Conférence a été considérable<sup>720</sup>. Comme le souligne Zara Steiner, « if world public opinion meant anything in 1932, the World Disarmament Conference should have been a great success<sup>721</sup> ».

Cette Conférence était en préparation depuis la signature des traités de paix en 1919. En effet, comme nous l'avons vu au chapitre 3, le Traité de Versailles avait placé dans la Société des Nations la tâche de rendre possible une limitation générale des armements. Avait ensuite suivi une série de Commissions préparatoires visant à organiser une conférence qui viendrait clore cette question. Il faut toutefois attendre jusqu'en 1931 pour que la date de la prochaine Conférence du

---

<sup>719</sup> Irma Schweitzer, *Sur le chemin de la paix*, Metz, Paul Even Éditeur-Imprimeur, 1932, p. 46. BMD: 320 SCH.

<sup>720</sup> Thomas Richard Davis (2007); Carl Bouchard (2012).

<sup>721</sup> Zara Steiner (2005), p. 763.

désarmement soit fixée pour le début de l'année 1932. Au moment de son ouverture, son président, Arthur Anderson, en présente l'objectif principal : il faut en arriver rapidement à une entente collective sur la limitation de tous les armements nationaux<sup>722</sup>. Toutefois, les problèmes qui avaient empêché l'adoption d'un plan de désarmement (ou du moins de limitation des armements) avant 1932 refont surface dès les premiers jours de la Conférence. Chez les associations pacifistes françaises, les réjouissances initiales font rapidement place à la désillusion. Elles reprochent aux dirigeants réunis à Genève de ne pas défendre l'intérêt des populations, mais plutôt celles des « marchands de canons<sup>723</sup> ». Face à « l'inaction » de leurs dirigeants politiques lorsqu'il est question du désarmement, les pacifistes françaises sont convaincues que le moment est venu pour les femmes de prendre « la tête du mouvement en faveur du désarmement<sup>724</sup> ».

À l'aube de la Conférence de Genève, la question du désarmement est sans surprise accueillie favorablement par la majorité des femmes qui luttent pour la paix. Toutefois, comme nous le verrons dans ce chapitre, les approches adoptées diffèrent entre les pacifistes modérées et les plus radicales. L'arrivée de « nouveaux » acteurs, comme la toute jeune Ligue des mères et des éducatrices pour la paix fondée en 1928, ou encore l'Union féminine pour la Société des Nations qui, bien que fondée en 1920, avait jusqu'alors très peu participé aux initiatives féminines pour la paix, apporte également un nouveau souffle au mouvement féminin. De son côté, la revue *La Française* qui avait fortement critiqué le travail de réconciliation des pacifistes françaises dans les années 1920, devient l'un des organes principaux pour la campagne en faveur du désarmement des années trente. À cette époque, le discours de certaines pacifistes tend également à se rapprocher du discours dominant « masculin ». L'historien Norman Ingram avait déjà noté un changement similaire au sein de la Section française de la LIFPL. Il estime que les années 1930 marquent un

---

<sup>722</sup> Cité dans Thomas R. Davis (2007), p. 113.

<sup>723</sup> Madeleine Vernet, « Les mystiques nationales, ennemies des Peuples », *La Mère éducatrice*, 14, n°7, juillet 1931.

<sup>724</sup> Tract n° 6 de la Ligue Internationale des Mères et des Éducatrices pour la paix, 1932. BMD: DOS 327 LIG/8.

tournant important dans le pacifisme féminin français alors que le mouvement « became a shadow of what it might have been<sup>725</sup> » en sacrifiant toute sa spécificité féministe. Mais ce changement d'approche ne signifie pas pour autant que l'ensemble du mouvement féminin pour la paix ne continue pas à mettre sur pied des initiatives spécifiquement féminines. Bien au contraire, dans la première moitié des années 1930, les femmes continuent à penser le désarmement au féminin.

Jusqu'à présent, peu d'historiens se sont intéressés au travail des femmes, et encore moins des femmes françaises, autour de la Conférence du Désarmement. Depuis les années 1980, les nombreux ouvrages portant sur la Conférence ont surtout étudié les discours politiques tenus par les hommes d'État qui y ont participé<sup>726</sup>. Les travaux récents de Davis et de Bouchard ont toutefois montré l'importance de s'intéresser à la façon dont des particuliers ont imaginé la paix et le désarmement<sup>727</sup>. Malgré ces efforts, la voix des femmes reste encore très discrète. Pourtant, comme nous le verrons dans ce chapitre, elles ont été très actives : que ce soit par l'organisation d'une Conférence « Libre » du désarmement en avril 1932 ou encore par la mise en circulation d'une pétition internationale en faveur du désarmement. Les trois sections de ce chapitre s'intéresseront donc au discours et aux actions des pacifistes françaises autour de la Conférence de 1932.

---

<sup>725</sup> Norman Ingram (1991), p. 260.

<sup>726</sup> Maurice Vaïsse, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement (9 décembre 1930 – 17 avril 1934)*, Pédone, Paris, 1981; Andrew Webster, « 'The Disenchantment Conference': Frustration and humour at the World Disarmament Conference, 1932 », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 11, n°3, Nov. 2000, pp. 72-80; Andrew Webster (2006); Dick Richardson (2005); David K. Varey, « The Foreign Office, the World Disarmament Conference and the French Connexion, 1932-1934 », *Diplomacy & Statecraft*, 24, 2013, pp. 3838-403.

<sup>727</sup> Thomas Richard Davis (2007); Carl Bouchard (2012).

## 6.1 Des milliers de femmes demandent le désarmement général

De toutes les actions entreprises par les femmes françaises autour de la question du désarmement, la pétition, en circulation de 1930 à 1932, est sans aucun doute la plus importante. Passée à peu près sous silence par l'historiographie, elle demeure pourtant, à ce jour, l'une des plus grandes pétitions internationales en ce qui concerne le nombre de signataires par rapport à la population mondiale<sup>728</sup>. Conscientes de l'importance d'une opinion publique favorable au désarmement pour que la Conférence obtienne les résultats espérés, les pacifistes, regroupées au sein du Comité du désarmement créé par les Organisations féminines internationales, la lanceront en septembre 1931. En l'espace de quelques mois, elles recueilleront six millions de signatures, provenant de 56 pays : la pétition sera présentée aux membres de la Conférence à Genève le 6 février 1932.

L'idée d'une « déclaration internationale en faveur de la paix<sup>729</sup> » sous forme de pétition voit le jour lors de la Conférence internationale sur les méthodes modernes de guerre, organisée par la Section internationale de la LIFPL à Francfort en janvier 1929. Elle aurait pour but de créer « dans tous les pays parallèlement, un mouvement d'opinion suffisamment fort pour exercer une pression sur la prochaine conférence de Désarmement et obtenir ainsi de celle-ci non pas une “limitation” des armements, mais des mesures positives de désarmement<sup>730</sup> ». Inspirée par le Pacte Briand-Kellogg, la LIFPL lance sa pétition mondiale le 30 mai 1930 avec le mot d'ordre « La guerre est mise hors la loi, nous exigeons la mise hors la loi des moyens de guerre! ». Cette première mise en circulation de la pétition ne connaît toutefois pas le succès espéré. Dans sa revue *Pax International*, la Ligue affirme que la pétition n'aurait « d'effets que s'il y a des millions de

---

<sup>728</sup> Thomas Richard Davis (2007), p. 99.

<sup>729</sup> « Commission de la guerre scientifique », *S.O.S.*, 1<sup>re</sup> année, n°3, 1930. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>730</sup> Gabrielle Duchêne, « Il faut désarmer !... », *S.O.S.*, 2<sup>ième</sup> année, n°6, 1931. BMD : 327 PAX Bul.

signatures dans tous les pays<sup>731</sup> ». Toutefois, outre la Grande-Bretagne, où l'on réussit à recueillir 188 000 signatures entre juin 1930 et février 1931, on ne recueille qu'à peine plus de 50 000 signataires dans l'ensemble des autres pays participants. En France, seules 7 000 personnes ont pris la plume<sup>732</sup>. Les réactions de la SFLIFPL face aux résultats de la première année de la pétition sont contradictoires. D'un côté, la Ligue affirme dans son bulletin que « la campagne s'annonce d'une façon encourageante<sup>733</sup> » alors que de l'autre, Claire Géniaux, membre de la Section française, «regrette que les signatures soient si peu nombreuses<sup>734</sup> ». Force est de constater que nous sommes encore loin du million espéré. Il faut donc donner un nouveau souffle et une plus grande visibilité au mouvement.

En septembre 1931, la LIFPL, avec l'aide du Comité du désarmement créé par les Organisations féminines internationales, lance pour une seconde fois la pétition pour le désarmement<sup>735</sup>. À partir de ce moment, le Comité du désarmement, créé la même année par les grandes associations féminines internationales et groupant plus de 40 millions d'adhérentes<sup>736</sup>, s'occupe de la distribution et de l'organisation de la pétition au niveau international. En France, c'est sous l'initiative de l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN) que seize

---

<sup>731</sup> « Les activités internationales de la L.I.F. », *Pax International*, vol. 6, n°3, février 1931. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>732</sup> *Ibid.*

<sup>733</sup> « L'activité des sections nationales de la L.I.F. Section française », *Pax International*, vol. 6, n°3, février 1931. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>734</sup> Claire Géniaux, *Les femmes et la paix*, Les Cahiers Bleus, 7 février 1931. BMD : 327 GEN Broc.

<sup>735</sup> De façon générale l'historiographie accorde au Comité du Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales l'initiative de la pétition. Cela s'explique sans doute par le rôle prépondérant qu'elle jouera dans sa distribution et dans son organisation à partir de septembre 1931. C'est également le Comité du désarmement qui sera responsable de remettre la pétition à la Conférence pour le désarmement en février 1932.

<sup>736</sup> Denise Ireton, « Fighting for Peace in an International City: The Disarmament Committee of the Women's International Organizations in Geneva, 1931-1939 », *Women and Social Movements*, 2014, [http://wasi.alexanderstreet.com/help/view/fighting\\_for\\_peace\\_in\\_an\\_international\\_city\\_the\\_disarmament\\_committee\\_of\\_the\\_womens\\_international\\_organizations\\_in\\_geneva\\_19311939](http://wasi.alexanderstreet.com/help/view/fighting_for_peace_in_an_international_city_the_disarmament_committee_of_the_womens_international_organizations_in_geneva_19311939).

associations féminines<sup>737</sup>, dont font partie la LIMEP et la LIFPL, se réunissent à partir d'octobre 1931 pour faire circuler la pétition<sup>738</sup>.

Selon le *Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement*, la France réussit à recueillir entre octobre 1931 et février 1932, 534 832 signatures, tant féminines que masculines<sup>739</sup>. Ce chiffre varie toutefois selon les sources. Marie-Louise Puech, présidente de l'UFSDN, parle plutôt de 624 000 signatures dans son rapport sur les résultats de la pétition française<sup>740</sup>. De son côté, le rapport sur le travail de l'UFSDN pour l'année 1931 soutient que les chiffres proposés plus haut ne seraient, en réalité, que le résultat des signatures individuelles. Il faudrait donc y ajouter les signatures collectives provenant de diverses associations françaises pour un total global de 924 627 signatures (560 102 individuelles et 364 525 collectives)<sup>741</sup>. Pour la section française du Comité du Désarmement, nul doute que les nombreuses signatures individuelles recueillies témoignent du désir de paix et de désarmement de la population française.

Les résultats obtenus sont à la fois très impressionnants, mais également décevants. Les organisatrices de la pétition soulignent d'ailleurs à plusieurs reprises les refus qu'elles rencontrent lors de la cueillette de signatures. Ces femmes, qui ont grande foi dans leur projet, s'expliquent difficilement le manque d'enthousiasme de la population française. Pour Gabrielle Duchêne, c'est par apathie que certains individus refusent de signer la pétition : « Dans cette propagande pour le

---

<sup>737</sup> Seize organisations composent le Comité de l'UFSDN: L'Association des femmes diplômées des Universités; Les foyers universitaires féminins; Les veuves de guerre; Les éclaireuses de France; la LIMEP, la LIFPL, l'UFSDN, l'Union chrétienne protestante de jeunes filles; Les syndicats féminins; la section de la paix du Conseil national des femmes de France; la Section féminine de la Jeune République; la Section féminine de La paix par le droit; La démocratie féminine; Le foyer de la Nouvelle Europe; Les cercles Pax Occident-Orient; Les soroptimistes.

<sup>738</sup> Lettre de Mme Jézéquel, 16 décembre 1931. BDIC : 4 delta res 0028.

<sup>739</sup> *Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales à la Conférence du Désarmement*, Genève, 6 février 1932. BDIC : O pièce 19451.

<sup>740</sup> M.-L. Puech, «Résultats de la pétition française pour la Conférence du désarmement», *La Française*, 25<sup>e</sup> année, n°1007, 30 janvier 1932

<sup>741</sup> Rapport pour le XIII<sup>e</sup> exercice – année 1931, *Union féminine pour la S.D.N.* BMD : DOS 327 UNI/10.

désarmement » écrit-elle dans la revue *S.O.S.* en 1931, « on se heurte, comme toujours, à beaucoup d'inertie<sup>742</sup> ». Les correspondances entre les organisatrices et leurs collaboratrices en région montrent cependant que c'est surtout par crainte que les gens refusent de signer la pétition : crainte d'un affaiblissement de la sécurité française sans doute<sup>743</sup>, mais plus encore crainte des répercussions économiques et sociales que peut avoir une telle signature sur leur vie quotidienne. C'est ce que note E. Montigny, une institutrice d'Onzain lorsqu'elle écrit dans une lettre datée du 14 décembre 1931 : « Dans le Loir-et-Cher, les signatures ont été assez difficiles à obtenir : indifférence plutôt qu'hostilité et surtout méfiance et crainte<sup>744</sup> » Jean-Michel Contamin, qui s'est penché sur l'utilisation de la pétition comme outil de mobilisation politique en France, explique que signer une pétition représente « un engagement individuel objectivé, presque contractuel, auquel peuvent correspondre un certain nombre de risques pour les signataires, et plus encore, pour les promoteurs : risques juridiques, risques physiques et, surtout risques moraux.<sup>745</sup> » Dans le cadre de la pétition pour le désarmement, la conclusion de Contamin semble juste. Plusieurs Français craignent en effet les conséquences potentielles d'une signature. Mme Petitjean rapporte que les gens de la région de Verdun hésitent à signer depuis la mise en demeure d'une institutrice qui a dû « donner des explications au sujet de cette pétition qu'elle avait osé faire circuler dans un pays de 300 habitants ». Depuis, explique Mme Petitjean, « [l]es commerçants redoutent d'être boycottés à Verdun et ailleurs. On se croirait en pleine Inquisition<sup>746</sup>. » De son côté, Mme Guibe rapporte qu'à Châtellerault des épouses d'ouvriers de la manufacture d'armes se demandent : « Si on désarme, que feront nos maris!<sup>747</sup> ». Elle explique : « Pendant la guerre, leurs maris étaient bien

---

<sup>742</sup> Gabrielle Duchêne, « Il faut désarmer !... », *S.O.S.*, 2<sup>me</sup> année, n°6, 1931. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>743</sup> Nous reviendrons davantage sur cette question dans la section 6.4.

<sup>744</sup> Lettre envoyée par E. Montigny à l'UFSDN le 14 décembre 1931. BDIC : 4 delta res 0028.

<sup>745</sup> Jean-Gabriel Contamin, « Pétition », dans Olivier Fillieule *et al* (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, 2009, p. 418.

<sup>746</sup> Lettre envoyée par Mme Petitjean à l'UFSDN, le 21 décembre 1931. BDIC : 4 delta res 0028.

<sup>747</sup> Lettre envoyée par Mme Guibe à *La Paix par le Droit*, le 20 janvier 1931. BDIC : 4 delta res 0028.

à l'abri et gagnaient gros; l'espoir de forts salaires en cas de nouveau conflit leur font prendre une attitude indigne<sup>748</sup>». Plusieurs craignent ainsi les effets économiques que pourrait avoir le désarmement sur leur vie quotidienne. Comme le souligne Marie-Louise Puech, présidente de l'UFSDN : « En ce temps de chômage où les salariés redoutent de déplaire aux chefs d'industrie, il était délicat de leur demander un geste pouvant leur nuire s'il était mal compris<sup>749</sup>». En cette période d'incertitude financière, la question du désarmement devient donc, pour plusieurs, plus qu'une question nationale et internationale : elle touche également, de façon plus personnelle, le domaine économique et, par le même fait, la vie familiale. Les préoccupations de ces femmes, prosaïques, n'ont rien à voir avec la moralité internationale que prônent les pacifistes. Le décalage est important entre le discours des pacifistes et celui des gens ordinaires pour qui la paix (et le désarmement) se vit au quotidien.

Chez les pacifistes, la pétition acquiert toutefois une importance particulière. Comme le souligne Puech : « Nous, Françaises, auxquelles la participation directe aux affaires du pays est refusée, nous nous devons de jouer une part active à ce "Réveil", à cette "Mission", qui auront leur aboutissement à Genève en février prochain<sup>750</sup> ». Un avis que partage Cécile Brunschvicg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) et vice-présidente de l'UFSDN, lorsqu'elle écrit en décembre 1931 que les femmes doivent « élever la voix pour que les hommes d'État fassent la guerre à la guerre<sup>751</sup> ». Ne pouvant avoir de « voix » individuelle auprès de leurs dirigeants politiques, les pacifistes françaises sont donc d'avis que c'est grâce à la « force

---

<sup>748</sup> *Ibid.*

<sup>749</sup> M.-L. Puech, « Résultats de la pétition française pour la Conférence du désarmement », *La Française*, 25<sup>e</sup> année, n°1007, 30 janvier 1932

<sup>750</sup> Marie-Louise Puech, « Limitation des armements ou guerre à perpétuité », *La Française*, 25<sup>e</sup> année, n°996, 7 novembre 1931.

<sup>751</sup> Cécile Brunschvicg, « Le problème du désarmement à la Conférence de Paris », *La Française*, 25<sup>e</sup> année, n°1000, décembre 1931.

du nombre<sup>752</sup> » que leur donne la pétition qu'elles seront en mesure d'agir sur les gouvernements et sur l'opinion publique. On sait que l'envoi de pétitions aux gouvernements et aux organisations internationales a été l'un des moyens utilisés par les femmes lors des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles pour faire connaître leurs opinions politiques<sup>753</sup>. La pétition de 1931-1932 permet aux femmes de se regrouper afin de prendre parole de façon collective sur la question du désarmement. Comme le souligne Mlle Angles, inspectrice générale des Écoles normales, lors d'une réunion du groupe marseillais de l'UFSDN en février 1930 : « N'est-ce pas uniquement par l'action collective que l'on obtient des résultats? Isolées, que pouvons-nous?<sup>754</sup> »

### 6.1.1 Qui signe?

L'étude de la pétition pour le désarmement suscite de nombreuses questions. Est-il possible de dresser un profil géographique des signataires? Plus encore, que peut nous apprendre la pétition sur ces milliers de Françaises (et de Français) qui signent en faveur du désarmement? L'analyse des feuilles de pétitions, sur lesquelles sont indiqués noms et adresses, permet d'abord de dresser un profil géographique des signataires. Toutefois, devant l'impossibilité de rassembler l'intégralité des pétitions françaises<sup>755</sup>, il nous faut nous tourner vers d'autres sources pour obtenir un portrait plus exhaustif. À cet égard, les archives de l'UFSDN sont particulièrement

---

<sup>752</sup> Tract n° 6 de la Ligue Internationale des Mères et des Éducatrices pour la paix, 1931. BMD : DOS 327 LIG/8.

<sup>753</sup> Alisse Theodore Portnoy, « "Female Petitioners Can Lawfully Be Heard": Negotiating Female Decorum, United States Politics, and Political Agency, 1829-1831 », *Journal of the Early Republic*, vol. 23, n°4, Winter 2003, pp. 573-610; Susan Zaeske, *Signatures of Citizenship : Petitioning, Antislavery & Women's Political Identity*, University of North Carolina Press, 2003. Jean-Gabriel Contamin a également montré l'importance de la pétition comme outil de mobilisation politique en France : *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : L'exemple de la pétition en France*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 13 décembre 2001.

<sup>754</sup> 20 février 1930, Union féminine pour la Société des Nations, Groupe de Marseille. BMD : DOS 327 UNI/9.

<sup>755</sup> Nos recherches ont permis de repérer certaines de ces feuilles de pétition à la BDIC à Paris, dans les archives de la Société des Nations à Genève et dans les archives de la LIFPL à University of Colorado. Il est toutefois difficile de déterminer s'il s'agit ici de l'intégralité des feuilles de pétitions françaises.

intéressantes. On y trouve de nombreux documents comptabilisant le nombre de signatures provenant de toutes les régions de France ainsi que des diverses associations pacifistes et féministes. Grâce au classement régional des signatures effectué par l'UFSDN, nous sommes en mesure de savoir d'où proviennent les signataires. Cette liste, qui exclut les résultats de la région parisienne, place le département de la Seine en tête avec 12 737 signatures, suivie de la Gironde (9731), le Nord (7 289), la Haute-Saône (6004) et l'Aude (5543)<sup>756</sup>. Pour Marie-Louise Puech, ce classement « ne témoigne pas de la volonté de paix comparative de nos différents départements, mais de l'organisation plus ou moins méthodique des Associations et du dévouement de nos déléguées<sup>757</sup> ». En effet, si la pétition pour le désarmement a connu un certain succès en France, c'est grâce au travail d'associations comme l'UFSF, l'UFSDN, la LIFPL et la LIMEP, qui, à elles seules, ont réuni plus de la moitié des signatures individuelles<sup>758</sup>. Dans cette optique, il n'est pas surprenant de voir la région parisienne (Seine) obtenir le plus haut nombre de signataires, car les associations sont souvent plus présentes, et donc plus actives, dans la capitale française et les grands centres. Un constat similaire peut être fait pour la région bordelaise (Gironde) qui arrive au second rang. Il est toutefois étonnant de constater que la région de Lyon, où le pacifisme est pourtant très actif et où la SFLIFPL connaît une popularité importante<sup>759</sup>, n'obtient que 2347 signatures, la plaçant ainsi au 19<sup>e</sup> rang en terme de nombre de signataires.

Pour ce qui est du département du Nord, il serait tentant de faire le lien entre le nombre élevé de signatures obtenues et son occupation entre 1914 et 1918. Plusieurs historiens ont montré à quel point l'expérience de guerre dans les régions occupées par les troupes allemandes diffère de

---

<sup>756</sup> Liste de signataires par département. BDIC : 4 delta res 0028.

<sup>757</sup> *Ibid.*

<sup>758</sup> *Ibid.*

<sup>759</sup> Sous la direction de Léo Wanner, il s'agit de la section nationale avec le plus grand nombre de membres après la Section parisienne.

celles vécues par le reste de la France<sup>760</sup>. La guerre ayant agi comme catalyseur vers le pacifisme pour de nombreux individus, il est possible que l'expérience de l'occupation dans ces régions ait engendré une forte adhésion au mouvement de la paix après le conflit. Aucune étude ne permet toutefois de confirmer cette hypothèse. Il est d'ailleurs possible de défendre l'argument contraire et d'affirmer que l'expérience de l'occupation a sans doute favorisé la haine de l'ennemi allemand<sup>761</sup>. Le nombre de signatures obtenues dans les régions voisines du Nord vient également nuancer cet argument. En effet, les Ardennes figurent parmi les départements ayant obtenu le plus faible nombre de signatures (121). Marie-Louise Puech renvoie encore une fois les résultats à l'organisation des sections locales : « si les extrêmes [se] touchent dans le Nord et les Ardennes, envahis l'un et l'autre de 1914 à 1918 », c'est parce que « nos auxiliaires du Nord ont fait [un] travail méthodique<sup>762</sup> ».

Des explications similaires sont données pour expliquer le nombre de signatures obtenues dans les régions plus rurales de la France. La SFLIFPL félicite le travail inlassable de certaines de leurs membres dans la région de Frédéric-Fontaine dans la Haute-Saône :

Une octogénaire, d'une activité remarquable et d'un dévouement sans borne à la cause de la Paix, Mme Doriot a, avec l'aide d'une pacifiste bien connue, Miss Mary Kelsey, et celle de notre amie Lucie Déjardin, député belge, organisé dans sa région une campagne de propagande en faveur du « Pétitionnement mondial » pour le désarmement. Stéphen Valo, dans « L'œuvre », du 13 août, a raconté avec de touchants détails, comment la quasi-totalité de la population du village de Frédéricfontaine [sic] vient, les femmes en tête, signer nos feuilles, prouvant ainsi que les paysans de l'Est veulent la paix. Et il en fut de même dans les autres localités avoisinantes<sup>763</sup>.

---

<sup>760</sup> Annette Becker (2001); Philippe Nivet, *La France occupée, 1914-1918*, Paris, Armand Colin, 2011.

<sup>761</sup> À ce jour, il ne semble pas exister de recherches portant sur le mouvement pacifiste d'après-guerre dans les départements occupés pendant le conflit ou d'ouvrages cherchant à dresser une géographie du mouvement pacifiste français. Le sujet mériterait sans doute une étude plus approfondie.

<sup>762</sup> M.-L. Puech, « Résultats de la pétition française pour la Conférence du désarmement », *La Française*, 25<sup>e</sup> année, n°1007, 30 janvier 1932.

<sup>763</sup> « Commission de la guerre scientifique », *S.O.S.*, 1<sup>re</sup> année, n°4, 1931. BMD : 327 PAX Bul.

Pour Marie-Louise Puech, « le meilleur exemple » du travail rigoureux des associations « a été fourni par l'Aude et la Haute-Saône; là, il apparaît nettement que toutes les communes ont été touchées<sup>764</sup> ». Ces deux extraits soulèvent un autre aspect intéressant du profil géographique des signataires de la pétition : la participation des zones rurales. Dans son rapport sur les résultats de la pétition, l'UFSDN note que la majorité des signatures sont provinciales et paysannes<sup>765</sup>. Pour Marie-Louise Puech, c'est justement « ce qui fait l'originalité de notre pétition » et montre « le vrai visage de la France<sup>766</sup> ». Cette phrase nous paraît surprenante, car, dans la réalité, la campagne n'est pas plus pacifiste que les régions urbaines. En effet, bien que les associations pacifistes féminines soient présentes dans les régions rurales, leur action y est beaucoup moins forte que dans les grands centres. Lors des réunions de la LIMEP, les membres du comité exécutif notent à quel point il est difficile de mettre sur pied un mouvement solide et efficace en région<sup>767</sup>. Il faut donc compter sur le travail de quelques femmes, souvent des institutrices<sup>768</sup>, pour que circule la pétition dans les villages français. Le succès de la pétition dépend donc largement de l'organisation et du travail des associations pacifistes non seulement auprès de leurs membres, mais également dans chaque département et dans chaque ville de France.

### 6.1.2 Que signent-ils?

Que signent ces milliers de Français lorsqu'ils apposent leur nom sur une feuille de pétition? Officiellement, le Comité du désarmement créé par les organisations féminines

---

<sup>764</sup> M.-L. Puech, «Résultats de la pétition française pour la Conférence du désarmement», *La Française*, 25<sup>e</sup> année, n°1007, 30 janvier 1932.

<sup>765</sup> *Ibid.*

<sup>766</sup> *Ibid.*

<sup>767</sup> Voir «Réunion du Comité (30 décembre 1933). Renseignement et suggestions de correspondantes», *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix*, 2<sup>e</sup> année, n°3, mars 1934. BMD : 327 LIG Bul/3.

<sup>768</sup> Mona Siegel (2004).

internationales adopte quatre textes de pétition mis en circulation dès 1931 : le Texte dit « Britannique » de la LIFPL (N° 1), le Texte dit « Continental » de la LIFPL (N° 2), le Texte de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'Action civique et politique adopté par la Commission de la Paix et de la Société des Nations à Belgrade en mai 1931 (N° 3), et le Texte du Comité « Cause and Cure of War » (N° 4)<sup>769</sup>. À l'échelle mondiale, c'est le texte N° 1 qui arrive au premier rang avec un total de 3 608 823 signatures. Les textes N° 2 et N° 3 arrivent respectivement aux deuxième (2 387 931) et troisième (1 371 107) rangs. Le texte N° 4 ferme la marche avec 635 472 signatures provenant, pour la très grande majorité, des États-Unis<sup>770</sup>. En France, deux de ces textes sont mis en circulation : le texte N° 2 de la LIFPL et le texte N° 3, rebaptisé Pétition des associations féminines françaises pour le désarmement. En raison de leur rattachement national – le texte dit « Britannique » circule principalement en Grande-Bretagne et dans ses dominions et le texte du Comité « Cause and Cure of War<sup>771</sup>» s'adresse exclusivement aux femmes américaines – les textes N° 1 et N° 4 ne circuleront pas en France.

Les textes des pétitions N° 2 et N° 3 se ressemblent à bien des égards. Tous deux émettent une mise en garde contre une nouvelle course aux armements qui risquerait de provoquer une nouvelle guerre et rappellent l'engagement des gouvernements signataires du Pacte Kellogg-Briand à renoncer à la guerre comme moyen de résoudre les conflits (voir tableau 1). Les deux textes comportent toutefois des différences importantes dans la façon dont ils adressent leur demande de désarmement à la Conférence. Dans le texte de la LIFPL (N° 2) la demande est

---

<sup>769</sup> *Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales à la Conférence du Désarmement*, Genève, 6 février 1932. BDIC : O pièce 19451.

<sup>770</sup> Seules 172 des 635 472 signatures sont recueillies au Canada. *Ibid.*

<sup>771</sup> Ce texte a été rédigé par le *National Committee on the Cause and Cure for War* (NCCCCW), association pacifiste modérée américaine dirigée par Carrie Chapman Catt. Au milieu des années 1930, le groupe compte plus de cinq millions de membres. Selon Linda Schott (p.1), une femme sur cinq aux États-Unis est membre du NCCCCW. Voir Susan Zeiger, «Finding a Cure for War: Women's Politics and the Peace Movements in the 1920s», *Journal of Social History*, vol. 24, n°3, Fall 1990, pp. 69-86; Linda Schott, « "Middle-of-the-road" Activists: Carrie Chapman Catt and the National Committee on the Cause and Cure of War », *Peace & Change*, vol. 21, n°1, 1996, pp. 1-21.

claire – « le désarmement total et universel » – de même que l'exigence – « l'adoption de mesures pratiques propre à assurer la réalisation rapide du désarmement<sup>772</sup> » pendant la Conférence sur le désarmement. À l'instar du discours qu'elle tient depuis la fin de la guerre, le texte de pétition de la LIFPL fait une critique des thèses sécuritaires mises de l'avant par le gouvernement français. Il met également en garde contre la « guerre d'extermination » (ou guerre chimique). Au début des années 1930, la Ligue accorde une importance particulière à la question de la guerre chimique. Craignant que la prochaine guerre soit celle des armes chimiques et biologiques, elle organise à Francfort, en janvier 1929, la Conférence Internationale sur les méthodes modernes de guerre et crée une Commission de la guerre scientifique dont l'objectif est d'éduquer les populations sur les dangers de cette « guerre d'extermination ». Il est également possible de lire plusieurs articles sur cette question dans les revues de la Ligue, *Pax International* et *S.O.S.*<sup>773</sup>. Le texte de la pétition de la LIFPL est donc très représentatif des enjeux qui occupent le discours de la Ligue au début des années 1930.

Plus modérée, la pétition des Associations féminines françaises (N° 3) ne demande pas le désarmement universel et immédiat; elle implore plutôt la Conférence « de ne pas se séparer sans avoir décidé une première et importante réduction des armements<sup>774</sup> ». Elle rappelle aux États membres leurs engagements antérieurs, donnant ainsi raison à la position allemande : « Le Traité

---

<sup>772</sup> *Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales à la Conférence du Désarmement*, Genève, 6 février 1932. BDIC : O pièce 19451.

<sup>773</sup> Voir, entre autres, Gabrielle Duchêne « La guerre moderne et la protection des populations », *Pax International*, 4<sup>me</sup> année, n° 4, février 1929; « Commission de la Guerre scientifique », *S.O.S.*, 1<sup>re</sup> année, n°1, janvier 1930; Léo Wanner, « Bonne année ! », *S.O.S.*, 2<sup>e</sup> année, n°5, 1931.

<sup>774</sup> *Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales à la Conférence du Désarmement*, Genève, 6 février 1932. BDIC : O pièce 19451.

**Tableau 6.1 : Textes de pétition français**<sup>775</sup>

N°II	N°III	
Texte de la LIFPL	Pétition des associations féminines françaises pour le désarmement	Manifeste de la Volonté de Paix
<p>Les soussignés, hommes et femmes de tous les partis et en dehors des partis,</p> <p>Convaincus :</p> <p>Que les poursuites de la politique actuelle des armements conduisent, <i>en même temps</i>, tous les États à la ruine <i>sans assurer leur sécurité</i>;</p> <p>Que cette politique rend inévitable un nouveau conflit;</p> <p>Que toute guerre sera désormais une guerre d'extermination;</p> <p>Que les déclarations des gouvernements en faveur de la Paix laisseront sceptiques aussi longtemps que ceux-ci ajourneront les mesures propres à assurer la réalisation du désarmement qui devrait être <i>la première conséquence du Pacte de renonciation à la guerre</i></p> <p>Réclament :</p> <p>LE DÉSARMEMENT TOTAL ET UNIVERSEL et demandent à leur gouvernement de donner à ses délégués à la prochaine Conférence du Désarmement des instructions formelles en vue de l'Examen et de la discussion immédiate des propositions de désarmement – faite ou à faire – quelle que soit leur origine, et l'adoption de mesure pratique propre à assurer la réalisation rapide du désarmement.</p>	<p>Les soussignés, d'accord avec les Grandes Associations Féminines Internationales qui représentent plus de 40 millions de femmes, expriment leur profonde satisfaction de la convocation, à Genève, en février 1932, de la Conférence du Désarmement :</p> <p>Considérant que le Traité de Versailles a désarmé certaines nations pour amorcer un désarmement général, selon la promesse solennelle contenue dans l'article 8 du Pacte de la Société des Nations; ;</p> <p>Considérant que les États signataires du Pacte Briand-Kellogg ont répudié à tout jamais la guerre comme moyen de régler leurs conflits ;</p> <p>Considérant que le succès de la Conférence est indispensable pour raffermir la confiance, améliorer la situation économique mondiale et enrayer la dangereuse course aux armements qui entraînerait fatalement le monde vers de nouvelles catastrophes ;</p> <p>Adjurent les membres de la Conférence de ne pas décevoir la grande espérance des peuples et de ne pas se séparer sans avoir décidé une première et importante réduction des armements.</p>	<p>Nous soussignés,</p> <p>Considérant que la guerre est un crime contre l'Humanité, qu'elle ne peut, en aucun cas, être légitimée, que sa préparation est tellement onéreuse qu'elle mène les peuples, vainqueurs et vaincus, à l'appauvrissement et à la ruine, et que d'ailleurs, avec les progrès de la science, elle aboutirait à l'extermination atroce et rapide de nations entières ;</p> <p>Considérant que la Société des Nations, ébauche de la véritable Société des Peuples de l'avenir, en posant le principe d'une nouvelle morale internationale basée sur la conciliation et l'arbitrage, a démontré la possibilité de résoudre sans violence les questions de droit et de justice intéressants la vie des peuples, et que par conséquent la guerre doit être mise hors la loi au même titre que l'assassinat individuel ;</p> <p>Considérant que, dans ces conditions, il n'est plus possible de contester l'inutilité des armés qui grèvent sans raison le budget des nations et qui constituent un danger permanent pour la paix, danger qui n'est pas diminué par le fait de leur réduction ou de leur limitation ;</p> <p>Considérant que le traité de Versailles a posé le principe du désarmement universel ;</p> <p>Considérant d'autre part que le désarmement militaire peut être immédiatement réalisé, l'armée étant sous l'autorité des gouvernements, et que le désarmement matériel, en mettant fin aux menaces aidera puissamment le désarmement moral et le rapprochement des peuples ;</p> <p>Considérant, en outre, que partout les peuples manifestent nettement leur volonté de ne plus être entraînés dans une guerre, quelles qu'en soient l'origine et la raison donnée ;</p> <p>Pour tous ces raisons, nous soussignés réclamons :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1° La mise hors la loi de la guerre ;</li> <li>2° Le désarmement intégral et immédiat ;</li> <li>3° La destruction du matériel de guerre et la cessation de toute industrie publique ou privée des armes.</li> </ol>

<sup>775</sup> Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales à la Conférence du Désarmement, Genève, 6 février 1932. BDIC : O pièce 19451. « Manifeste de la Volonté de Paix », *La Volonté de Paix*, 1<sup>re</sup> année, avril-mai 1928. BMD : DOS VER/6.

## Chapitre 1 : L'engagement pacifiste des femmes françaises

Contrairement aux États-Unis ou à l'Angleterre, il n'existe pas dans la France de l'entre-deux-guerres d'association de femmes pour la paix de grande envergure qui réunit sous son toit toutes les forces pacifistes. Dans son ouvrage *Nous voulons la paix*, publié en 1932, André Tardieu recense 50 organisations pacifistes en France et 17 groupements sympathisants<sup>62</sup>. De son côté, l'*Annuaire de la paix*, publié en 1936 par le Centre international de documentation antiguerrillère, estime qu'il existe plus de 100 organisations pacifistes en France<sup>63</sup>. Parmi ces associations, une vingtaine sont exclusivement féminines<sup>64</sup>. Alors que la Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL) semble avoir trouvé sa place dans l'historiographie<sup>65</sup>, plusieurs associations de femmes pour la paix restent, encore à ce jour, très peu connues et étudiées. Elles se distinguent à la fois par leur nombre de membres – passant de quelques centaines à plusieurs milliers – et par leur orientation. L'impact et le succès que connaîtront ces organisations ne se reflètent toutefois pas par leur nombre d'adhérentes, mais plutôt par les femmes qui en seront membres. En effet, au cœur de ces associations se retrouve une dizaine de femmes qui seront à l'avant-plan du combat pacifiste féminin. Elles prendront la

---

<sup>62</sup> André Tardieu, *Nous voulons la paix*, Paris, SRIP, 1932.

<sup>63</sup> *Annuaire de la paix*, Centre international de documentation anti-guerrillère, Paris, 1936.

<sup>64</sup> Christine Bard (1995), p. 134.

<sup>65</sup> La surreprésentation de la LIFPL dans l'historiographie tant française qu'anglo-saxonne est particulièrement frappante. Voir pour le cas français Michel Dreyfus (1981), et pour le cas américain Gertrude Bussey & Margaret Tims (1980) ; Catherine Foster, *Women for all Seasons : The Story of the Women's International League for Peace and Freedom*, Athens, Georgia, The University of Georgia Press, 1989 ; Carrie A. Foster, *The Women and the Warrior : The U.S. Section of the Women's International League for Peace and Freedom, 1915-1946*, Syracuse, New York, Syracuse University Press, 1995 ; et Linda K. Schott, *Reconstructing Women's Thoughts : The Women's International League for Peace and Freedom before World War II*, Standford, Standford University Press, 1997. Au sujet des membres les plus influentes de la LIFPL voir la thèse doctorale d'Emmanuelle Carle (2005) ou encore les dizaines d'articles qui ont porté sur la présidente internationale de la LIFPL, Jane Addams. La popularité de la LIFPL dans l'historiographie s'explique sans doute par le fait qu'il s'agit de la plus grande association internationale de femmes pour la paix durant l'entre-deux-guerres et qu'elle a été l'une des seules à survivre à la Seconde Guerre mondiale, mais aussi en raison du nombre important de sources qui ont été conservées.

tête du mouvement et en guideront les débats. C'est ainsi qu'une association comme le Ligue des femmes contre la guerre (LFCG), fondée en 1921 puis dissoute quelques années plus tard faute de membres, connaîtra un succès relatif grâce à sa présidente et fondatrice Madeleine Vernet. Pour la plupart de ces femmes, l'engagement pacifiste et militant ne se fait jamais au sein d'une seule association, jetant ainsi les bases d'un véritable réseau de femmes pacifistes. Il est donc important dans le cadre de cette thèse de s'intéresser non seulement aux associations pacifistes, mais également à ces femmes qui en seront le véritable moteur. Divisé en deux sections, ce chapitre interrogera dans un premier temps l'adéquation femme/paix et l'idée voulant que les femmes soient pacifistes par « nature ». Nous ferons ensuite une présentation biographique de la dizaine de femmes qui militeront activement pour la paix après la guerre tout en analysant les facteurs qui les poussent à rejoindre le mouvement pacifiste.

### 1.1 L'adéquation femme/paix

Traditionnellement, les femmes ont été perçues comme plus pacifiques que les hommes et donc plus aptes à promouvoir la paix. Cette adéquation femme/paix se fonde d'abord et avant tout sur les représentations sexuées qui renvoient à l'image de la femme maternelle et de l'homme guerrier. Avec l'apparition de l'étude du genre à la fin des années 1980 émerge toute une série d'études s'intéressant à la construction genrée du militarisme, de la guerre et de la paix. Les chercheurs féministes Jean Bethke Elshtain et Cynthia Enloe sont parmi les premières à s'être intéressées aux constructions de genre en temps de guerre et de paix. Dans *Women and War*, publié en 1987, Elshtain montre que la construction sociale du « masculin » et du « féminin » à travers les figures du « *just warrior* » et de la « *beautiful soul* » (ou « *moral*

*mother* ») a été centrale dans les sociétés occidentales et ce, depuis l'Antiquité grecque<sup>66</sup>. Elle sert plutôt à présenter les hommes comme des guerriers et à maintenir les femmes dans le monde des non combattants, omettant ainsi toutes références aux formes alternatives des hommes pacifistes ou aux femmes belliqueuses. Dans la même optique, l'étude de Cynthia Enloe sur la « militarisation » de la vie des femmes montre que les constructions genrées de l'homme guerrier et de la femme non-combattante restent des images dominantes dans les sociétés occidentales<sup>67</sup>. Selon Enloe, ces représentations sont importantes dans la mesure où elles permettent de confirmer l'unicité et la supériorité des hommes dans le domaine militaire et dans l'ordre social. En ce sens, les « *just warriors* » sont responsables des guerres, tandis que les « *moral mothers* » luttent comme elles le peuvent pour la paix. Ces représentations genrées seront reprises, à quelques nuances près, en temps de guerre comme en temps de paix pour s'assurer que chaque sexe remplisse bien son rôle.

Depuis les années 1980, les débats féministes sur la relation entre femmes et paix ont cherché à savoir si les femmes sont réellement plus pacifistes que les hommes. Dans un premier temps, certaines chercheuses ont expliqué l'écart entre les sexes par une différence biologique : les hommes sont « naturellement » plus agressifs, alors que les femmes sont de « nature » plus craintive<sup>68</sup>. Cependant, plusieurs théoriciennes féministes rejettent l'idée d'une détermination biologique et soutiennent que ce sont plutôt la socialisation et les expériences féminines qui rendent les femmes plus pacifiques que les hommes<sup>69</sup>. L'étude de Sara Ruddick sur ce qu'elle appelle le « *maternal thinking* » a ouvert la voie en affirmant que l'acte de maternage permet de

---

<sup>66</sup> Jean Bethke Elshtain, *Women and War*, New York, Basic Books, 1987.

<sup>67</sup> Cynthia H. Enloe, *Does Khaki Become You ? The Militarisation of Women's Lives*, Boston, South End Press, 1983.

<sup>68</sup> Kay Boals, « Some Reflection on Women and Peace » *Peace & Change*, vol. 1, n°2, 1973, pp. 56-59.

<sup>69</sup> Elise Boulding, « Feminist Invention in the Art of Peacemaking: A Century Overview », *Peace & Change*, vol. 20, n°4, 1995, pp. 408-438.

développer des façons de penser et d'agir qui sont à la base du pacifisme<sup>70</sup>. Selon Ruddick, de nombreuses pratiques maternelles incorporent les idéaux essentiels à l'établissement de la paix<sup>71</sup>. D'autres, comme Birgit Brock-Utne, ont étudié la relation entre l'éducation des jeunes filles et l'opposition à la guerre, montrant que l'enseignement donné aux fillettes diffère à plusieurs égards de l'éducation agressive et compétitive donnée aux garçons, ce qui fait que les femmes sont plus susceptibles de devenir objectrices de conscience et de s'opposer à la guerre<sup>72</sup>. Ainsi, plusieurs féministes, bien qu'elles ne soient pas toutes d'accord pour dire que les femmes sont biologiquement prédisposées au pacifisme, insistent sur le fait que les femmes, en raison de leur socialisation, sont moins militaristes, et donc plus pacifistes, que les hommes.

À partir de la seconde moitié des années 1980, les féministes antimilitaristes se sont opposées aux théories essentialistes et ont montré qu'une « perspective féminine » de la paix ne doit pas être fondée sur l'association traditionnelle entre femme et paix. Selon Jean Elshtain, en mettant en avant la supériorité naturelle ou culturelle des femmes en matière de paix, nous ne faisons que reproduire un monde fondé sur les dichotomies genrées et les hiérarchies de pouvoir<sup>73</sup>. Laura Duhan Kaplan est du même avis. En présentant les femmes comme des « mères pacifiques », les féministes essentialistes ne contestent pas les conceptions de la féminité et de la masculinité traditionnelles et, du même fait, ne font que perpétuer un « militarisme patriarcal ». Kaplan explique : « The archetype of women as caretaker supports patriarchal militarism because it is used by male warriors in the service of war effort and because it builds on a gender

---

<sup>70</sup> Sara Ruddick, *Maternal Thinking: Toward a Politics of Peace*, London, The Woman's Press, 1989.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 161.

<sup>72</sup> Birgit Brock-Utne, *Feminist Perceptives on Peace and Peace Education*, Oxford, Pergamon, 1989. Plus récemment, voir Birgit Brock-Utne, « A Gender Perspective on Peace Education and the Work of Peace », *International Review of Education/Revue internationale de l'éducation*, vol 55, n°2/3, 2009, pp. 205-220.

<sup>73</sup> Jean Bethke Elshtain (1987).

opposition created by patriarchy to contain women<sup>74</sup>». Faisant écho aux préoccupations d'Elstain et de Kaplan, Christine Sylvester critique l'approche essentialiste et homogénéisante des féministes qui utilisent l'adéquation femmes/paix. Selon elle, cela occulte la diversité des relations que les femmes entretiennent avec la guerre et la paix<sup>75</sup>. Si ce second groupe de féministes rejette l'idée du binôme femme/paix, elles reconnaissent et encouragent le travail des femmes et le militantisme féministe dans le processus de paix. Micaela Di Leonardo souligne quant à elle la position unique des femmes face au militarisme, à la guerre et à la paix :

Because gender analysis exposes the contradictions of militarism, it makes sense for women to organise separately in order to understand how militarism affects their daily lives. Militarism's impact on women is distinct. Because they are both ideologically defined as outside the military, and yet so palpably affected by it, they are more likely to experience the militarist threat and to be willing to protest against it. This explanation of both the rise and effectiveness of separate women's antimilitarist organisations focuses on women's social positions rather than on their presumed characteristics<sup>76</sup>.

Ces chercheuses soulignent donc l'importance d'une analyse genrée de la guerre et de la paix, non pas pour déterminer si les femmes sont plus pacifiques que les hommes, mais plutôt pour questionner les constructions traditionnelles de la masculinité et de la féminité, et de l'image de la « *moral mother* » (ou de la « mère pacifique »), afin de comprendre comment ces constructions genrées influencent le militarisme et la quête de la paix<sup>77</sup>.

Ces travaux théoriques sur l'adéquation femme/paix sont révélateurs de l'importance d'étudier la paix en tant que concept genré et montrent la complexité du débat sur la

---

<sup>74</sup> Laura Duhan Kaplan, « Women as Caretaker: An Archetype that Supports Patriarchal Militarism », *Hyapatia*, vol. 9, n°2, 1994, p. 124.

<sup>75</sup> Christine Sylvester, « Some Danger in Merging Feminist and Peace Projects », *Alternatives*, vol. 12, n°4, 1987, pp. 493-509.

<sup>76</sup> Micaela Di Leonardo, « Moral, Mothers, and Militarism: Antimilitarism and Feminist Theory », *Feminist Studies*, vol. 11, n°3, 1985, p. 614.

<sup>77</sup> *Ibid.* ; Mary K. Burguières, « Feminist Approaches to Peace: Another Step for Peace Studies », *Millenium – Journal of International Studies*, vol 19, n°1, 1990, p. 1-18. Voir également, Stephen John Moolakkattu, « Feminism and Peace Studies: Taking Stock of a Quarter Century of Efforts », *Indian Journal of Gender Studies*, vol. 13, n°2, 2006, pp. 137-162.

« nature » pacifiste des femmes. Depuis une trentaine d'années, ces débats féministes ont énormément influencé les travaux des historiens qui se sont demandé comment les femmes en viennent au pacifisme.

### 1.1.1 Nature pacifiste ou pacifisme de circonstance?

Les femmes sont-elles pacifistes par nature? Pacifistes parce que mères? Posées en 1919, ces questions, comme l'avons vu précédemment, suscitent des réponses diverses. Si l'association des femmes à la paix est ancienne<sup>78</sup>, il faut attendre le début du 19<sup>e</sup> siècle, avec la popularisation des concepts des sphères séparées, pour qu'elle s'insère dans le discours populaire. À cette époque, la division entre le privé et le public donne aux hommes les affaires politiques et économiques, en d'autres mots, le rôle de citoyen. Les femmes, de leur côté, sont exclues de tout ce qui appartient au domaine masculin et confinées au foyer dans les rôles d'épouses et de mères. Dans ce contexte, la guerre est présentée comme une entreprise exclusivement masculine alors que la paix devient le devoir des femmes, des mères, qui ont comme tâche de protéger la vie de leurs enfants. Si de nombreux contemporains semblent en accord avec cette répartition des tâches, la division femme/paix – homme/guerre est loin de refléter la réalité<sup>79</sup>.

---

<sup>78</sup> Voir, Nicolas Offenstadt, «Les femmes et la paix à la fin du Moyen Âge : genre, discours et rites», *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, vol. 2, n°31, 2000, pp. 317-333.

<sup>79</sup> Michelle Perrot, montre qu'au 19<sup>e</sup> siècle, la division des sphères publiques et privées est assez floue. Selon Perrot, ce qui est refusé aux femmes, c'est la parole publique (et surtout politique). (Michelle Perrot, «Public, privé et rapports de sexes», dans Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, pp. 383-391.) Dans la même optique, Joan Kelly estime qu'il s'agit d'une «fausse» division car les femmes ont toujours participé à la fois dans le monde «féminin» et le monde «masculin». (Joan Kelly, «The Doubled Vision of Feminist Theory», *Feminist Studies*, vol. 5, n°1, 1979, pp. 216-227) Plusieurs débats historiographiques ont porté sur le lien qui existe entre les sphères séparées et la réalité concrète des hommes et des femmes ainsi que sur l'utilité de ces concepts dans l'analyse de l'histoire. À ce sujet, notons entre autres Linda K. Kerber, « Separate Spheres, Females Worlds, Women's Place. The Rhetoric of Women's History», *Journal of American History*, 1988, pp.9-39; Amanda Vickery, « Golden Age to Separate Spheres? A Review of the Categories and Chronologies of Women's History»,

Dans l'historiographie des mouvements de paix féminins, Linda Forcey est la première à avoir remis en question l'idée d'une expérience homogène pour toutes les femmes. En s'intéressant au cas américain, elle montre que la position essentialiste adoptée par de nombreux historiens doit être remplacée par une approche poststructuraliste qui tient compte des différences entre les membres du sexe féminin<sup>80</sup>. Pour les poststructuralistes, les catégories de femmes ne sont ni biologiques ni naturelles, mais plutôt construites socialement, il n'existe donc pas d'expérience unique ou identique pour toutes les femmes<sup>81</sup>. Ainsi, le pacifisme n'est pas une valeur innée chez toutes les femmes.

Les femmes ne sont d'abord pas toutes contre la guerre. Pour Linda Forcey, le lien entre mères et fils influence directement la relation des femmes à la guerre. En effet, pour certaines mères dont le fils part au combat, la relation avec le pacifisme devient complexe et ambivalente<sup>82</sup>. En s'intéressant aux cas de la Britannique Vera Brittain et de la Canadienne Flora Macdonald Denison, Deborah Gorham en arrive à la même conclusion. Pour ces deux pacifistes d'avant-guerre, le départ au front d'un être cher en 1914 (un fiancé pour la première et un fils pour la seconde) provoque l'arrêt temporaire – elles reprendront leurs activités après le conflit –

---

*Historical Journal*, vol. 36, n°2, 1993, pp. 383-414; et Ruth Gavison, « Feminism and the Public/Private Distinctions », *Stanford Law Review*, vol. 45, n°1, 1992, pp.1-45. De nos jours, le débat sur l'utilité du concept des sphères privée et publique semble être clos et les historiens acceptent, de façon générale, que le discours libéral de la séparation des sphères participe à la séparation des activités féminines et masculines ainsi qu'à leur hiérarchisation. Ils s'entendent aussi sur le fait qu'il existe un certain fossé entre l'idéologie des sphères véhiculées par les élites et la réalité vécue des espaces privés et publics par les femmes et les hommes. Voir, Mary P. Ryan, « The Public and the Private Good: Across the Great Divide in Women's History », *Journal of Women's History*, vol. 15, n°1, 2003, pp.1-10 ; Leonore Davidoff, « Gender and the "Great Divide" : Public and Private in British Gender History », *Journal of Women's History*, vol 15, n°1, 2003, pp. 11-27 ; et Gisela Bock, « Les dichotomies en histoire des femmes : un défi », *Clio*, vol. 2, n°32, 2010, pp. 53-88.

<sup>80</sup> Linda Forcey, « Women as Peacemakers: Contested Terrain for Feminist Peace Studies », *Peace & Change*, vol. 16, n°14, 1991, pp. 331-354

<sup>81</sup> Linda Forcey (1995).

<sup>82</sup> Linda Forcey, *Mothers of Sons: Toward an Understanding of Responsibility*, New York, Praeger, 1987.

de leurs revendications pacifistes<sup>83</sup>. Il serait donc faux de croire que les femmes, parce que mères, sont « naturellement » pacifistes. L'ouvrage *Rocking the Ship of State : Toward a Feminist Peace Politics*, rédigé sous la direction d'Adrienne Harrie et Ynestra King vient aussi nuancer l'adéquation femme/paix en s'intéressant à la façon dont les questions de justice sociale et de racisme influencent l'utilisation de la non-violence par les femmes. Reprenant l'approche gandhienne, Gwyn Kirk estime que la paix ne peut être obtenue par la violence<sup>84</sup>. Zala Chandler montre toutefois l'importance d'examiner les déséquilibres de pouvoir lorsque l'on parle de non-violence. Elle explique : « There appears to be a double-edged sword when it comes to addressing the question of peace in world situation that has provided African people worldwide with little choice except war for liberation.<sup>85</sup> » Dans la même optique, Barbara Omolade affirme que pour les habitants des régions en développement, la non-violence est un luxe. Les Afro-Américaines, par exemple, ont souvent appuyé les guerres en raison des opportunités économiques et sociales qu'elles offraient aux hommes noirs : « Which war zone does she protect her son from : the military or the street ?<sup>86</sup> »

Ce genre de réflexion peut aussi s'appliquer aux hommes : en présentant les hommes comme « naturellement » guerriers, nous oublions que les mouvements pacifistes ont été majoritairement menés par les membres du sexe masculin. Jusqu'à présent, peu d'historiens se sont intéressés à la relation entre pacifisme et masculinité. Toutefois, depuis quelques années, l'histoire du genre a renouvelé la question et les objets d'études et a sensibilisé les historiens à

---

<sup>83</sup> Deborah Gorham, « Vera Brittain, Flora Macdonald Denison and the Great War : The Failure of Non-violence », dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 137-148.

<sup>84</sup> Gwyn Kirk, « Our Greenham Common: Feminism and Nonviolence », dans Adrienne Harrie, Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, pp. 115-130.

<sup>85</sup> Zala Chandler, « Antiracism, Antisexism and Peace: Sapphire's Perspective », dans Adrienne Harrie, Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, pp. 25-34.

<sup>86</sup> Barbara Omolade, « We Speak for the Planet », dans Adrienne Harrie, Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, p. 194

l'étude de l'identité masculine à travers les siècles<sup>87</sup>. Avec une étude portant sur les objecteurs de conscience américains lors de la Seconde Guerre mondiale, Timothy Stewart-Winter en est lui aussi venu à nuancer les associations genrées femme/paix et hommes/guerre<sup>88</sup>. Souvent accusé d'« efféminement<sup>89</sup> » en raison de leur refus de se battre, Stewart-Winter montre que les objecteurs de conscience sont, au contraire, « intrinsically masculine, even if his masculinity was an alternative one<sup>90</sup>. » Ces études nous permettent donc de voir qu'il n'existe pas qu'une seule réponse à la guerre pour toutes les femmes, ni pour tous les hommes. Elles ne sont pas plus pacifistes par « nature », par socialisation et par expérience que les hommes<sup>91</sup>.

#### 1.1.1.1 L'adéquation femme/paix à l'époque de l'entre-deux-guerres

En revanche, celles qui adhèrent au mouvement pour la paix au début du 20<sup>e</sup> siècle sont convaincues que, dotée de qualités spécifiques aux mères, les femmes sont porteuses d'un pacifisme « biologique ». À cette époque, le pacifisme des femmes est souvent perçu comme une évidence. Pour Madeleine Vernet et la Ligue des femmes contre la guerre, le lien entre femme et

---

<sup>87</sup> Depuis une vingtaine d'années, plusieurs études ont adopté le genre comme outil d'analyse afin d'étudier l'identité masculine. Parmi ceux-ci, nous pouvons noter Michael Roper, John Tosh, « Introduction: Historians and the Politics of Masculinity », dans Michael Roper et John Tosh (dir.), *Manful Assertions: Masculinities in Britain since 1800*, London, Routledge, 1991, pp. 1-24; Robert William Connell, « The Big Picture: Masculinities in Recent World History », *Theory and Society*, vol. 22, n°5, 1993, pp. 597-624 ; Bryce Traister, « Academic Viagra : The Rise of American Masculinity Studies », *American Quarterly*, vol. 52, n°2, 2000, pp. 274-304.

<sup>88</sup> Timothy Stewart-Winter, « Not a Soldier, Not a Slacker: Conscientious Objectors and Male Citizenship in the United States during the Second World War », *Gender & History*, vol. 19, n°3, 2007, pp. 519-542.

<sup>89</sup> Au 16<sup>e</sup> siècle, Machiavel écrit au sujet des Medes, adversaires des Perses sous le règne de Cyrus le Grand, qu'ils sont « weak and effeminate through long peace ». Cité dans Berenice Carrol, « Feminism and Pacifism: Historical and Theoretical Connections », dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 15

<sup>90</sup> Timothy Stewart-Winter (2007), p. 523

<sup>91</sup> Ruth Roach Pierson, « "Did Your Mother Wear Army Boots? ": Feminist Theory and Women's Relations to War, Peace and Revolution », dans Sharon Macdonald, Pat Holden, Shirley Ardener (dir.), *Images of Women in Peace and War*, Basingstoke, MacMillan, 1987, pp. 205-227.

paix « est tellement logique, qu'il ne se discute pas<sup>92</sup> ». Quelques années plus tôt, dans sa revue *La Mère Éducatrice*, Vernet avait développé cette idée : « La mère ne donnera jamais son concours à la guerre. Elle qui a reçu la mission sainte de donner la vie [...] elle ne peut pas se faire l'alliée de la mort hideuse qui peuple les tombes et fauche ses fils<sup>93</sup> ». Dans la même optique, la syndicaliste catholique Marguerite Martin explique dans un discours prononcé en 1925 devant la Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international :

Comment la femme, naturellement sensible et bonne, pourrait-elle ne pas réprouver les actes de brutalité et de sauvagerie inhérents à la guerre ! Nier cela, c'est nier la nature elle-même, la nature toujours logique et qui ne peut pas avoir mis à la fois dans le même individu l'instinct du générateur et le goût de la destruction<sup>94</sup>.

Comment expliquer alors que tant de femmes aient participé activement à l'effort de guerre entre 1914 et 1918<sup>95</sup> ? Selon Françoise Blum, nous avons ici une contradiction majeure du mouvement féministe : ces femmes qui ont participé avant la guerre à la construction de la représentation d'une identité féminine naturellement pacifiste, se rallient, pendant le conflit, à l'Union Sacrée<sup>96</sup>. En France, comme dans tous les pays belligérants, presque toutes les féministes suspendent, dès l'entrée en guerre, leurs revendications pour accomplir leur « devoir » patriotique. Elles renient également leur internationalisme d'avant-guerre : « tant que durera la guerre, les femmes de l'ennemi seront aussi nos ennemies » écrit Jane Misme, vice-présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF), dans le numéro de *La*

---

<sup>92</sup> *Les femmes contre la guerre. Bulletin de la Ligue des femmes contre la guerre*, 1<sup>ère</sup> année, n°1, janv. 1922.

<sup>93</sup> Madeleine Vernet, «La Masculinisation de la femme», *La Mère éducatrice*, 2 n°7, avril 1919.

<sup>94</sup> Marguerite Martin, «Le rôle des femmes dans la paix», *Le Droit humain*, Fédération française de l'Ordre maçonnique mixte international, 1925, p. 5. Au sujet de Marguerite « Daisy » Martin (1898-1944) voir Bernard Comte, *L'honneur et la conscience : catholiques français en résistance (1940-1944)*, Éditions de l'Atelier, 1998, p. 94-95.

<sup>95</sup> L'ensemble du mouvement féministe français qui avant le conflit accordait une importance particulière aux questions de paix, va rapidement se rallier à l'effort de guerre dès l'«Appel aux femmes françaises» lancé par René Viviani, Président du Conseil, le 7 août 1914.

<sup>96</sup> Françoise Blum, «D'une guerre à l'autre : itinéraires d'intellectuelles pacifistes», dans Nicole Racine et al. (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, Paris, Éditions Complexes, 2004, pp. 229-244.

*Française* du 19 décembre 1914<sup>97</sup>. Les féministes françaises iront même jusqu'à condamner la tenue du Congrès international des femmes de La Haye en 1915, stigmatisant celles qui s'y rallient<sup>98</sup>.

La question de la participation des femmes à l'effort de guerre fait couler beaucoup d'encre à la fin du conflit. Certains auteurs, comme le militant pacifiste Romain Rolland, reprochent aux femmes de ne pas avoir fait plus pour mettre fin au conflit. Il écrit dans sa célèbre lettre *À l'Antigone éternelle* : « Cette guerre, vous pouviez, vous deviez la combattre dans le cœur de ces hommes, avant qu'elle n'eût éclaté<sup>99</sup> ». Fernand Corcos est du même avis lorsqu'il écrit en 1929, dans son ouvrage *La Paix? Oui, si les femmes voulaient*, qu'il avait espéré qu'étant des « êtres sensibles à la souffrance, les femmes se seraient révoltées à l'idée de tant de morts ». « J'ai pensé que les mères mettraient un terme à cela, écrit-il. Je me suis trompé.<sup>100</sup> » Mais Corcos va encore plus loin que Rolland en remettant en question l'idée voulant que les femmes soient plus pacifistes que les hommes : « Si leur nature eut été différente de la nature des hommes, les femmes, puisque leurs obligations n'étaient pas les mêmes, eussent dû faire quelque chose que les hommes ne pouvaient faire. [...] Notre thèse est qu'elles répondaient psychologiquement, à l'appel des armes, exactement comme les hommes<sup>101</sup> ». Selon Madeleine Vernet, il est injuste de reprocher aux femmes d'avoir travaillé à l'effort de guerre. Bien qu'elle ait elle-même maintenu un pacifisme sans faille pendant le conflit, Vernet se demande « Comment les femmes, qu'ils [les hommes] ont habituées à la docilité, à la soumission, auraient-elles pu

---

<sup>97</sup> Jane Misme cité dans Françoise Thébaud (2004), p. 190

<sup>98</sup> Alison S. Fell, « "The Women of France do not wish to speak about Peace" : Julie Siegfried and the Response of the CNFF to the First World War », dans Alison S. Fell, Ingrid Sharp (dir.), *The Women's Movements in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, pp.53-67.

<sup>99</sup> Romain Rolland, « À l'Antigone éternelle », *Les Précurseurs*, Paris, Éditions de l'Humanité, 1919, p. 32.

<sup>100</sup> Fernand Corcos, *La Paix ? Oui, si les femmes voulaient !*, Paris, Éditions Montaigne, 1929, p. 286.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 280.

s'arroger le droit de leur défendre de partir<sup>102</sup>». Quelques années plus tard, en 1927, Vernet revient sur la participation des femmes à la Grande Guerre. Si elle croit toujours que les femmes sont plus aptes que les hommes à lutter pour la paix en raison de leurs qualités maternelles, elle nuance les propos qu'elle avait tenus en 1919. À l'instar de Corcos, elle semble dorénavant remettre en question l'idée que les femmes sont « naturellement » plus pacifistes que les hommes : « La différence de sexe n'a rien à voir en de pareilles questions. Il y a des femmes militaristes, aussi bien que des hommes pacifistes. Les femmes ont assez montré, pendant la guerre, que la passion patriotique pouvait les pousser aux excès de la haine.<sup>103</sup> » Il semble donc exister pendant l'entre-deux-guerres un discours contradictoire sur la nature du pacifisme féminin. Bien que tous ne s'entendent pas pour dire que les femmes sont porteuses d'un pacifisme « biologique », le discours dominant, du moins chez les militants pour la paix, semble d'avis que les femmes possèdent des qualités naturelles qui les prédisposent à la lutte pour la paix. Mais alors, si les femmes ne naissent pas pacifistes, comme le deviennent-elles?

## 1.2 L'engagement pacifiste au féminin

Dans cette section, nous dresserons le portrait biographique de cette dizaine de pacifistes qui prendront la tête du mouvement de femmes pour la paix en France afin de voir comment leur parcours détermine dans un premier temps leur engagement. Toutefois, si le parcours de certaines de ces femmes, comme celui de Gabrielle Duchêne ou de Jeanne Mélin, sont

---

<sup>102</sup> Madeleine Vernet, « L'éducation social de la femme », *La Mère éducatrice*, 4, n°8, mai 1921.

<sup>103</sup> Madeleine Vernet, « Comment la France prépare le désarmement », *La Mère éducatrice*, 10, n°2-3, février-mars 1927.

facilement repérables dans les sources et dans l'historiographie<sup>104</sup>, d'autres, comme ceux de Mme Albertine Eidenschenk-Patin ou d'Andrée Jouve, demeurent quasi invisibles. Il s'agit ici d'une section énumérative, mais nous estimons tout de même qu'elle est nécessaire pour comprendre le positionnement pacifiste de ces femmes.

### 1.2.1 Les pacifistes d'avant-guerre

Il faut attendre la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle pour que se forment en France des associations pacifistes spécifiquement féminines. Cela ne signifie pas pour autant que les femmes ne sont pas présentes dans les mouvements pacifistes avant cette date. Si on leur refuse toute intervention lors des congrès de paix européens jusqu'en 1868, cela n'a pas empêché qu'une femme française, Eugénie Niboyet (1796-1883), soit à l'origine, en 1844, du premier journal ouvertement pacifiste sur le continent européen, *La Paix des Deux Mondes*<sup>105</sup>. Est-il également nécessaire de mentionner que l'une des figures les plus marquantes du pacifisme au 19<sup>e</sup> siècle est une femme allemande, la comtesse Bertha von Suttner (1843-1913), auteure du très célèbre *Die Waffen Nieder ! (Bas les Armes !)* publié en 1889 et prix Nobel de la paix. De son côté, la création de la première association pour la paix spécifiquement féminine vient de Marie Goegg (1826-1899), pionnière du féminisme en Suisse. Son Association internationale des femmes, fondée en 1868, qui avait comme objectif de soutenir les efforts de paix et de travailler à l'avancement moral et intellectuel des femmes, connaîtra une fin rapide avec le déclenchement de

---

<sup>104</sup> Pensons, à titre d'exemples, aux nombreux articles publiés au sujet de la présidente de la Section française de la LIFPL et au Fonds Gabrielle Duchêne à la BDIC qui compte des milliers de documents, ainsi qu'au Fonds Jeanne Mélin à la BHVP.

<sup>105</sup> Sandi Cooper (1984), p. 14-15.

la guerre franco-prussienne de 1870<sup>106</sup>. Il faudra ensuite attendre jusqu'aux années 1890 pour voir l'établissement de trois nouvelles organisations pacifistes féminines en France.

La première, l'Union internationale des femmes pour la paix (UFP), voit le jour à Paris en 1895 à l'initiative d'Eugénie Potonié-Pierre (1844-1898), militante féministe, pacifiste et socialiste. Convaincue que les femmes avaient plus de chance de se faire entendre au sein d'associations spécifiquement féminines plutôt qu'en fréquentant les sociétés masculines où elles étaient à peine tolérées, Potonié-Pierre milite, au sein de son Union, pour le droit de vote des femmes et la réduction des armements militaires. L'année suivante, le 18 mars 1896, la princesse Gabrielle Wiszniewska fonde à Paris une Ligue internationale des femmes pour le désarmement (LIFD). Alors qu'à ces débuts, cette organisation perçoit le travail de paix des femmes comme une activité éducative et morale, à partir de 1902, la Ligue, qui change de nom pour devenir l'Alliance universelle des femmes pour la paix, se tourne vers les revendications féministes en affirmant que seule l'entrée des femmes dans le monde politique apportera la paix. Enfin, Sylvie Flammarion met sur pied à Paris, en 1898, l'association La Paix et le désarmement par les femmes (PDF)<sup>107</sup>.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la plupart des militantes pacifistes proviennent de l'enseignement ou de la philanthropie et appartiennent à la classe moyenne aisée. À quelques exceptions près, peu de ces femmes seront toujours vivantes pour reprendre leur travail après la guerre. Notre corpus ne compte donc que deux militantes dont l'engagement pacifiste débute avant la Grande Guerre : Jeanne Mélin et Marie-Louise Puech.

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>107</sup> Au sujet de ces trois associations, voir Sandi Cooper, (1984) ; Sandi E. Cooper (2011); et Nicole Bernard-Lubelski (1976).

### 1.2.1.1 Une précurseure du pacifisme féminin de l'après-guerre : Jeanne Mélin

L'article d'Isabelle Vahé sur le militantisme de Jeanne Mélin offre un excellent aperçu de son parcours pacifiste<sup>108</sup>. Mélin voit le jour en 1877 (-1964) à Carignan en Ardène. Issue d'une famille bourgeoise, elle grandit dans un milieu marqué par la guerre de 1870 et sensible au jeune mouvement pacifiste. Dans ses *Mémoires*, elle écrira plus tard à ce sujet : « La guerre toute proche encore était souvent sujet de conversation soit entre soi, soit avec les visiteurs. Tableau effrayant pour la petite fille qui avait tant écouté les conversations des grandes personnes<sup>109</sup>. » Il lui faudra toutefois attendre 1898, suite à l'appel de Sylvie Flammarion en faveur de son association La Paix et le Désarmement par les femmes lancé dans le journal *Le Petit Ardennais*, pour que la jeune femme, âgée de 21 ans, adhère au mouvement pacifiste. Elle crée alors une section locale de cette organisation dans les Ardennes où elle développe un discours basé sur les vertus pacificatrices et éducatrices de la maternité<sup>110</sup>. En 1901, elle adhère à l'Association de la Paix par le Droit (APD), dont elle fondera la branche ardennaise en 1908. Au sein de ce groupe, elle milite en faveur de l'arbitrage et d'un code international de la paix. Durant les années qui précèdent la Grande Guerre, Jeanne Mélin professe un pacifisme modéré.

C'est également grâce au pacifisme qu'elle découvre les idées féministes. Elle écrira plus tard que son expérience au sein de La Paix et le Désarmement par les femmes l'a rendue « fatalement féministe<sup>111</sup> ». Elle est non seulement convaincue que les femmes, qui donnent la vie, ne peuvent soutenir la politique guerrière, mais également que le droit de vote féminin est la seule opportunité pour mener à bien son engagement pacifiste. En 1912, elle joindra les rangs de

---

<sup>108</sup> Isabelle Vahé, «Entre ombres et lumières, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964)», *Clio. Histoire, femmes et société*, 24, 2006.

<sup>109</sup> Jeanne Philomène Mélin, *Mémoire*, 1957 (non publié), cité dans *Ibid.*, p. 3.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>111</sup> Jeanne Philomène Mélin, *Mémoire*, 1957 (non publié), cité dans Sandi E. Cooper (2011), p. 11.

l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) et en créera un groupe ardennais. Influencée par les idées de Jean Jaurès, elle adhère également, en 1906, à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) et milite au sein de la Libre pensée et de la Ligue des droits de l'homme (LDH). À l'aube de la Grande Guerre, Mélin a acquis une solide réputation de conférencière pacifiste et féministe, reconnue en France, mais également partout en Europe.

Son engagement à la triple cause féministe, pacifiste, et socialiste lui attire toutefois quelques ennuis pendant la guerre. Contrainte à fuir sa région natale de Charleroi dans les Ardennes avec ses parents âgés à l'arrivée des troupes allemandes, Mélin refusera d'adhérer à l'Union Sacrée. Ce refus marque les premiers signes de divergences avec l'UFSF. Puis, en 1915, elle regrette l'absence de l'UFSF au Congrès de La Haye auquel elle donne son adhésion. C'est à cette époque qu'elle se rapproche d'Aletta Jacobs (féministe hollandaise), de Jane Addams (future présidente de la LIFPL) et des pacifistes et féministes françaises Hélène Brion et Gabrielle Duchêne. Comme le souligne Isabelle Vahé, elle utilisera son grand réseau de correspondances comme une « arme militante », faisant le relais français du Congrès de La Haye<sup>112</sup>. Suite au congrès, elle se joindra à la Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente (CIFPP, aussi connu sous le nom du Comité de la rue Fondary en raison de l'emplacement de leur lieu de rencontre) fondée par Gabrielle Duchêne. En 1918, elle témoignera au procès d'Hélène Brion, accusée de faire de la propagande pacifiste<sup>113</sup>. L'expérience du conflit transforme considérablement le pacifisme de Mélin. Du pacifisme modéré qu'elle défendait avant la guerre, elle évolue pendant la guerre et durant les années 1920, vers un pacifiste radical, fondé sur des idées internationalistes.

---

<sup>112</sup> Isabelle Vahé (2006), p. 5. À ce sujet voir également Sandi E. Cooper (2011), p. 23.

<sup>113</sup> Joanna Shearer, «The Creation of an Icon in Defence of Hélène Brion: Pacifists and Feminists in the French Minority Media», dans Alison S. Fell (dir.), *Women's Movements in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007.

Âgée de 41 ans à la fin du conflit, Mélin a déjà derrière elle un parcours militant où s'entrecroisent pacifisme, féminisme et socialisme. Tout au long de l'entre-deux-guerres, malgré quelque période en retrait<sup>114</sup>, Jeanne Mélin continuera son travail pour la paix, principalement au sein de la LIFPL. L'importance de son engagement en fait l'une des grandes figures du mouvement pacifiste et féministe en France<sup>115</sup>.

### **1.2.1.2 Marie-Louise Puech, une militante de la paix par le droit**

Marie-Louise Puech (née Milhau) voit le jour en 1876 (-1966) dans une famille protestante bourgeoise du sud du Tarn. Elle reçoit une éducation où l'apprentissage des langues joue un rôle important. En effet, grâce à une gouvernante allemande et à un séjour en Grande-Bretagne, la jeune Marie-Louise parle trois langues. En 1908, elle épouse Jules Puech et c'est comme collaboratrice de son mari dans l'Association de la Paix par le droit (APD) qu'elle entre dans le monde militant<sup>116</sup>. L'engagement d'avant-guerre de Puech ne se limite pas uniquement au pacifisme. Partie seule enseigner au Canada, à l'Université McGill, en 1900, Marie-Louise est ce que Rémy Cazals qualifie de « féministe pratique<sup>117</sup> ». Marguerite Schwab la décrira d'ailleurs en 1960 comme l'une des figures de « l'avant-garde féministe<sup>118</sup> » d'avant 1914. Son militantisme féminisme se continuera et s'accentuera pendant l'entre-deux-guerres.

---

<sup>114</sup> Isabelle Vahé (2006).

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>116</sup> Rémy Cazals, « L'intellectuel protestant était un couple : Jules et Marie-Louise Puech », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Tome 149, Juillet-Août-Septembre 2003, p. 598. Voir également Rémy Cazals, *Lettres de réfugiées. Les réseaux de Borieblanque. Des étrangères dans la France de Vichy*, Tallandier, 2004.

<sup>117</sup> Rémy Cazals, « Une pacifiste au travail en pleine guerre : Marie-Louise Puech (1915-1916) » Colloque *Les défenseurs de la paix 1899-1917. Approches actuelles, nouveaux regards*, 15-17 janvier 2014. <http://www.dhi-paris.fr/fr/home/manifestations/podcast/les-defenseurs-de-la-paix.html>

<sup>118</sup> Cité dans Rémy Cazals (2003), p. 600.

Comme Mélin, le pacifisme d'avant-guerre des Puech n'a rien d'intransigeant. Selon Norman Ingram, l'ADP, l'une des plus importantes associations de l'avant-guerre, représente parfaitement le « pacifisme ancien style », c'est-à-dire un pacifisme légaliste et contingent<sup>119</sup>. Lorsqu'éclate la Grande Guerre, l'adhésion de Jules Puech à l'infanterie n'est donc pas contradictoire au programme de l'association : construire la paix par le droit impliquait également de défendre le droit contre le militarisme allemand<sup>120</sup>. Or, la France inscrit le conflit comme un combat pour la défense du droit. Pendant le conflit, Marie-Louise Puech remplace son mari dans ses diverses activités pacifistes, que ce soit à la revue *La paix par le droit* ou à la Ligue des droits de l'Homme. Elle devient également marraine de guerre pour plusieurs soldats à qui elle enverra de l'argent, des paquets de vêtement et de nourriture, toujours accompagnées d'un message de réconfort. Virulente critique du bourrage de crâne et de la censure, Marie-Louise Puech questionne le refus des féministes françaises à participer au Congrès international des femmes de La Haye en 1915, ce qui la pousse à joindre le tout nouveau Comité de la rue Fondary. Femme de fort caractère, elle se heurte durant la guerre à plusieurs promoteurs de la paix bien connus, parmi ceux-ci notons Paul d'Estournelle de Constant, Théodore Ruysen et Michel Alexandre. Exaspérée par l'attitude d'Alexandre (époux de Jeanne Alexandre) au sein du Comité de la rue Fondary, elle lui fait part de son mécontentement : « Enfin Monsieur, allez créer une section d'hommes et dites-y tout ce que vous voudrez, mais laissez les femmes se débrouiller entre elles et dire ce qu'elles veulent<sup>121</sup> ». Toutefois, contrairement à Mélin, l'expérience de guerre de Marie-Louise Puech ne la pousse pas vers un pacifisme plus radical après le conflit. Si elle milite

---

<sup>119</sup> Norman Ingram, « Pacifisme ancien style, ou le pacifisme de l'Association de la paix par le droit », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 2-5.

<sup>120</sup> Remy Cazals (2003), p. 598.

<sup>121</sup> Cité par Rémy Cazals (2014).

pour la paix et le désarmement durant l'entre-deux-guerres, c'est une paix axée sur la Société des Nations et les principes du droit.

### 1.2.2 Lorsque des féministes deviennent pacifistes

Les historiennes ont montré le lien étroit qui existe entre le mouvement féministe d'avant-guerre et les associations pacifistes de l'entre-deux-guerres<sup>122</sup>. Lorsqu'éclate le conflit en 1914, plusieurs pacifistes en devenir militent déjà activement au sein des organisations féministes. C'est le cas de Gabrielle Duchêne et de Madeleine Vernet. Comme le souligne Regina Braker dans son étude sur le pacifisme de l'Allemande Helene Stöcker, la Première Guerre mondiale a été, pour ces femmes, un catalyseur vers l'activité pacifiste<sup>123</sup>. Elles avaient précédemment soutenu les idées du mouvement pacifiste sans pour autant en devenir des membres actives, préférant consacrer leurs énergies à lutter pour le suffrage des femmes. C'est avec l'entrée en guerre et face à l'élan patriotique de leurs collègues du mouvement suffragiste que ces femmes évolueront de façon définitive vers le pacifisme.

---

<sup>122</sup> Dans le monde anglo-saxon, ce sont les historiennes Jo Vellacott et Johanna Alberti qui ont le mieux développé cette question : Jo Vellacott, « Anti-War Suffragists », *History*, vol. 62, n°206, 1977, pp. 411-425 ; *Pacifists, Patriots and the Vote : The Erosion of Democratic Suffragism in Britain during the First World War*, London, Macmillan, 2007 ; Johanna Alberti, *Beyond Suffrage: Feminist in War and Peace, 1914-1928*, Hampshire, MacMillan 1989. Pour le cas de la France, les travaux effectués par Sandi E. Cooper et Christine Bard montrent également la corrélation entre le mouvement féministe du début du siècle et le pacifisme d'après-guerre : Sandi E. Cooper (2011) ; Christine Bard (1995).

<sup>123</sup> Regina Braker, « Helene Stöcker's Pacifism in the Weimar Republic: Between Ideal and Reality », *Journal of Women's History*, vol. 13, n°3, 2001, p. 72-73.

### 1.2.2.1 Gabrielle Duchêne : du féminisme syndicaliste au militantisme pacifiste

Mathilde Denise Duchêne (née Laforcade), Gabrielle pour les intimes, sans doute la pacifiste française la mieux connue des historiens, voit le jour le 26 février 1870 (-1954) dans une famille de la bourgeoisie parisienne. C'est à l'âge de 24 ans, avec l'Affaire Dreyfus, qu'elle entre dans le monde militant<sup>124</sup>. Quelques années plus tard, elle s'intéresse à l'œuvre philanthropique l'*Assistance par le Travail*. Cette expérience, bien qu'elle se soit terminée abruptement en raison d'un conflit avec certains membres du groupe, aura comme résultat de lui ouvrir les yeux sur la misère des ouvrières à domicile et dictera son engagement féministe pour les années à venir<sup>125</sup>. La première phase de son engagement est féministe et syndicaliste<sup>126</sup>. À partir de 1908, elle se consacre activement à la lutte contre l'exploitation des travailleuses à domicile, principalement dans l'industrie du vêtement. Elle fonde l'Entr'Aide (1908) où elle lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail, l'établissement d'une loi fixant un salaire minimum, l'égalité salariale et la promotion de la syndicalisation par l'éducation ouvrière. En 1913, elle est sollicitée par Avril de Sainte-Croix et Cécile Brunschvicg pour prendre la présidence de la Section du travail du Conseil national des femmes françaises (CNFF). Par la suite, elle créera plusieurs organismes syndicaux, tels l'Office français du travail à domicile (OFTD), le Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme (CIACEF) et l'Office français des intérêts féminins (OFIF). Rapidement, son travail auprès des ouvrières se heurte à de nombreuses critiques de la part des dames de la haute société parisienne qui lui reprochent d'être une « bourgeoise impossible<sup>127</sup>».

---

<sup>124</sup> «Madame Duchêne ou la bourgeoise impossible», *La Voix des femmes*, 13, n°396, 19 janvier 1931.

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> Emmanuelle Carle (2005).

<sup>127</sup> Lorraine Coons, «Gabrielle Duchêne : Feminist, Pacifist, Reluctant Bourgeoise», *Peace & Change*, vol 24, n°2, April 1999, p. 123.

Avec le déclenchement de la Grande Guerre, l'engagement de Gabrielle Duchêne se transforme et se diversifie. Comme le souligne Emmanuelle Carle dans sa thèse doctorale sur Duchêne, le conflit provoque une réaction vive qui la pousse à se questionner sur les causes de la guerre et sur les solutions nécessaires pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise<sup>128</sup>. L'année 1915 marque donc le tournant vers la seconde phase de son militantisme, le pacifisme<sup>129</sup>. Déçue de ne pouvoir participer à la Conférence de La Haye organisée par le CIFPP, Gabrielle Duchêne, avec l'aide de quelques autres pacifistes, fonde le Comité de la rue Fondary (future Section française de la LIFPL), dont elle deviendra la présidente. Son engagement pacifiste la contraint toutefois à devoir quitter la CNFF, cette association ayant adhéré à l'effort de guerre. Cela ne signifie pas pour autant que Duchêne abandonne la lutte féministe, bien au contraire; son pacifisme sera largement teinté de féminisme.

À la fin de la guerre, Gabrielle Duchêne adoptera un pacifisme intégral et ce jusque dans les années 1930. À partir de cette date, elle passe vers un pacifisme plus modéré en raison de son affinité avec le Parti communiste français (PCF) et les mouvements antifascistes. Si elle ne semblait pas, avant le conflit, particulièrement intéressée par la lutte pour la paix, son intérêt pour le mouvement pacifiste, explique Carle, a suivi un développement semblable à son engagement syndicaliste : « elle réagit spontanément contre l'inactivité générale et pour satisfaire un désir de justice sociale<sup>130</sup> ». L'engagement et le militantisme de Duchêne en font l'une des figures de proue du pacifisme et du féminisme français.

---

<sup>128</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 111.

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 115.

### 1.2.2.2 Madeleine Vernet : la voix des mères

Née le 3 septembre 1879 (-1949) dans une famille modeste, mais ardemment démocrate, Madeleine Cavalier sera grandement influencée par le désir de liberté et de justice de ses parents. Dans la région de Barentin, près de Rouen, où elle habite, la jeune Madeleine est rapidement confrontée aux difficultés engendrées par la pauvreté, particulièrement chez les enfants et les mères célibataires qui, face à cette situation, sont souvent contraintes d'abandonner leurs petits. En 1924, Pierre Larivière écrit dans *La Mère éducatrice*, en parlant de Vernet, que « dans son village de Pissy-Pôville, aux environs de Rouen, ce qui la blessait surtout c'était le sort réservé aux enfants pauvres. Elle comprenait que l'enfant est la base de l'Humanité et qu'il en est l'Avenir. [...] Quand on est maître de l'éducation des enfants, on est maître du monde.<sup>131</sup>» Dans son article sur Vernet, Geneviève Fraisse note que la mère de Madeleine rêvait d'ouvrir une maison pour les enfants des mères célibataires<sup>132</sup>. Ce sera toutefois sa fille qui ouvrira, en 1906, l'orphelinat ouvrier l'*Avenir Social* à Neuilly-Plaisance, puis à Épône en 1908. Convaincue que « l'enfant est une plante qui a besoin de nourriture et d'instruction, mais aussi d'affection et de tendresse », qui sont le « fait du foyer familial et surtout de la Maman<sup>133</sup> », l'engagement féministe de Madeleine Vernet se fera sous l'angle de la défense des droits de la mère.

Anna Norris montre que dans le système de pensée de Vernet, tout est lié : féminisme, lutte pour l'égalité, lutte de classes, éducations, pacifisme, séparation entre l'Église et l'État<sup>134</sup>. Elle critique l'État capitaliste et lui reproche d'avoir perverti la science et le progrès en les

---

<sup>131</sup> Pierre Larivière, « Une Normande héroïque : Madeleine Vernet », *La Mère Éducatrice*, janvier 1924.

<sup>132</sup> Geneviève Fraisse (1976), p. 34.

<sup>133</sup> Louis Tribier, « Ma Compagne », *La Mère Éducatrice*, 1949.

<sup>134</sup> Anna Norris, « Madeleine Vernet: itinéraire d'une féministe pacifiste et antimilitariste » Colloque *Les défenseurs de la paix 1899-1917. Approches actuelles, nouveaux regards*, Paris, 15-17 janvier 2014. <http://www.dhi-paris.fr/fr/home/manifestations/podcast/les-defenseurs-de-la-paix.html>. Au sujet de Vernet, voir également le mémoire de maîtrise d'Oakleigh Weply, *Madeleine Vernet : féminisme et pacifisme du début du siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Institut d'études politiques, Paris, 1997 et le petit livre d'Hugue Lenoir paru tout récemment chez Les éditions du monde libertaire (*Madeleine Vernet et l'avenir social*, 2014, 70p.)

utilisant pour la mort et l'argent plutôt que pour le bien de l'humanité. Bien qu'elle se lie rapidement aux mouvements anarcho-syndicaliste et communiste libertaire, dont elle intègre en partie les théories, Vernet n'adhérera à aucun parti politique. Elle ne s'associe pas non plus aux organisations féministes, car elle considère qu'elles ne font pas le lien entre la lutte sociale et l'émancipation des femmes<sup>135</sup>.

À l'annonce de l'assassinat de Jean Jaurès, le 1<sup>er</sup> août 1914, Vernet, alors âgée de 35 ans, quitte Épône pour se rendre à Paris, persuadée que les manifestations pacifistes auront raison de la mobilisation. Elle se rend rapidement compte que, face à la guerre, la femme est « désarmée<sup>136</sup> », seuls les hommes ont leur mot à dire sur les enjeux qui bouleversent la France. Il ne lui reste que son rôle de mère pour entrer dans le monde politique. Le 1<sup>er</sup> août 1914, elle envoie une note au journal d'extrême gauche *La Bataille syndicaliste* dans le but de recueillir les enfants sans mères dont les pères sont mobilisés. Selon Fraisse, il ne s'agit pas ici d'une œuvre de charité, mais d'un acte politique : « les enfants sont l'avenir et faire l'éducation, c'est faire de la politique.<sup>137</sup> » Il faut attendre 1916, lorsqu'elle joint les rangs du Comité de la rue Fondary auprès de Gabrielle Duchêne et Jeanne Mélin, pour que s'affirme pleinement son pacifisme. L'année suivante, elle fonde une revue mensuelle, *La Mère éducatrice*, dans laquelle elle défendra ouvertement sa position pacifiste. Pour Vernet, la logique de son engagement pacifiste est simple : il faut combattre l'inertie des femmes qui prennent la guerre comme une fatalité. Puisque la guerre les touche dans leur vie de mères, les femmes sont victimes du carnage. Il faut donc, pour mettre fin au conflit, que toutes les femmes, toutes les mères, participent activement à la lutte pour la paix.

---

<sup>135</sup> Anna Norris (2014).

<sup>136</sup> Geneviève Fraisse (1976), p. 34.

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 35.

La paix revenue, elle deviendra l'une des grandes figures du pacifisme intransigeant qu'elle défendra jusqu'à sa mort en 1949. Son engagement pour la paix restera toutefois grandement marqué par ses débuts dans le monde militant. Défendant un féminisme modéré, axé sur la maternité, Vernet se fera, tout au long de l'entre-deux-guerres, la voix des mères. Pour elle, « éducatrice et pacifiste se synthétisent en la Maman<sup>138</sup> ».

### 1.2.3 Pacifistes par la guerre

Lorsque débute la guerre en août 1914, tout un discours se développe autour du sacrifice des femmes qui doivent accepter de donner leur fils à la France. Partout, les autorités demandent aux femmes d'être « semeuses de courage », d'offrir bravement fils et époux à la défense de la patrie et d'accepter courageusement leur mort<sup>139</sup>. Ce discours sera entendu par une grande majorité de la population française. Des féministes qui, avant la guerre, s'intéressaient aux questions pacifistes s'engagent désormais dans l'effort de guerre. Alors que la ferveur nationaliste est à son comble, même les *leaders* pacifistes adhèrent à l'effort de guerre. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, pour la Britannique Vera Brittain et la Canadienne Flora Macdonald Denison, le départ au front d'un fiancé et d'un fils marque un arrêt temporaire de leurs revendications pacifistes<sup>140</sup>. En France, Émile Arnaud, président de la Ligue internationale de la paix et de la liberté et mieux connu pour avoir inventé le terme « pacifisme », alors âgé de 50 ans, se porte volontaire avec son fils dès les premiers jours d'hostilité<sup>141</sup>.

---

<sup>138</sup> Louis Tribier, « Ma Compagne », *La Mère éducatrice*, 1949.

<sup>139</sup> Margaret Darrow, *French Women and the First World War. War Stories of the Home Front*, Oxford, New York, Berg, 2000, p. 58-59.

<sup>140</sup> Deborah Gorham (1987).

<sup>141</sup> Sandie E. Cooper (2011), p. 7.

Cependant, plus la guerre avance, plus le nombre de morts augmente et le sacrifice demandé aux femmes devient plus morbide que patriotique. Pour certaines femmes, cette expérience du conflit conduit au monde militant et au pacifisme. En effet, la perte d'un être cher, que ce soit un fils, un frère ou encore un ami, provoque chez certaines un vif dégoût de la guerre. Dans ses *Mémoires d'une Européenne*, publiés en 1968, Louise Weiss (1893-1983) se souvient de la mobilisation de son frère en ces termes : « La guerre était là. Elle m'arrachait mon frère. Elle emportait un à un tous mes amis. C'était une catastrophe<sup>142</sup> ». Ce moment marque pour elle le début d'un engagement pacifiste qui se poursuivra jusque dans l'entre-deux-guerres. Contrairement à Weiss, pour l'artiste allemande Käthe Kollwitz, l'entrée en guerre est marquée par un fort sentiment patriotique. Comme le souligne Jamie Dortch dans son étude sur Kollwitz : à ce moment «she believed that despite the tragedies of war, all Germans should be willing to sacrifice for the Fatherland<sup>143</sup>. » Toutefois, la mort de son fils Peter changera sa perception de la guerre. À partir de ce moment, elle adoptera, dans son art comme dans sa vie quotidienne, un discours pacifiste, condamnant la mort de millions de jeunes Allemands : « Peter and millions, many millions of other boys. All betrayed. That is why I cannot be calm. Within me all is upheaval, turmoil », écrit-elle dans son journal intime le 19 mars 1918<sup>144</sup>. À ces deux exemples viennent s'ajouter ceux de quelques-unes de nos pacifistes : Germaine Malaterre-Sellier, Léo Wanner, Camille Drevet, Andrée Jouve et Mme Albertine Eidenschenk-Patin.

---

<sup>142</sup> Louise Weiss, *Mémoire d'une Européenne, Tome I : 1893-1919*, Paris, Payot, 1968, p. 166.

<sup>143</sup> Jamie Dortch, *Kaethe Kollwitz: Women's Art, Working-Class Agitation, and Maternal Feminism in the Weimar Republic*, Master's Thesis, Department of History, Georgia State University, 2006, p. 51.

<sup>144</sup> Käthe Kollwitz, *The Diary and Letters*, p. 73, cité dans *Ibid*, p. 52.

### 1.2.3.1 Germaine Malaterre-Sellier, l'héroïne de guerre

Née en 1889 à Paris d'un père épicier, Germaine Sellier obtient son diplôme d'infirmière-major de l'Association des dames françaises (ADF) en 1910. Si Malaterre-Sellier est l'une des rares femmes qui parviennent à s'imposer en politique après la Première Guerre mondiale, c'est en grande partie grâce à la notoriété qu'elle a acquise pendant le conflit. Âgée de 25 ans en 1914, elle se voit confier la gestion de l'hôpital temporaire de Soissons par Jeanne Macherez. Son travail d'infirmière lui vaudra de passer à l'histoire comme l'une des héroïnes de la Grande Guerre : en 1915, elle reçoit la Croix de guerre avec palmes pour avoir continué à soigner les blessés sous les bombardements, malgré ses propres blessures<sup>145</sup>.

Cette catholique progressiste, proche de Marc Sangnier, se rallie, après la guerre, à la cause de la paix. Son expérience de guerre lui sert non seulement de point de référence constante dans son discours pacifiste, mais lui permet également de légitimer et de justifier son engagement pacifiste et sa voix politique<sup>146</sup>. Elle ne défend jamais un pacifisme inconditionnel, à l'instar des pacifistes présentées plus haut – plutôt un pacifisme modéré axé sur le soutien à paix par la Société des Nations – mais elle adhèrera tout de même, tout au long de l'entre-deux-guerres, à de nombreuses associations pour la paix, tant féminines que mixtes.

### 1.2.3.2 Léo Wanner : une pacifiste socialiste

Léonie Wanner (née Berger), mieux connue sous le nom de Léo Wanner, voit le jour en 1886 à Bourg-en-Bresse (Ain). À ce jour, nous en connaissons encore très peu sur son parcours

---

<sup>145</sup> Jean-Marc Binot, *Héroïne de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2008, p. 47.

<sup>146</sup> Laurence Brown, « "Pour aider nos frères d'Espagne". Humanitarian Aid, French Women and Popular Mobilization during the Front Populaire », *French Politics, Culture and Society*, vol. 25, n°1, Spring 2007, pp. 30-48.

militant avant les années 1920. Norman Ingram la présente toutefois comme l'une des « *leading lights* » du Comité de la rue Fondary pendant la guerre<sup>147</sup>. L'expérience du conflit semble donc marquer le début de son militantisme pacifiste qui continue après la guerre au sein de la section lyonnaise de la LIFPL dont elle est la présidente. À partir de 1930, elle finance la revue *S.O.S.*, bulletin de la section française de la LIFPL qui paraît jusqu'en 1934. À la suite des problèmes qui opposent la section parisienne de Gabrielle Duchêne à la section lyonnaise, Wanner arrête la production de *S.O.S.* mais refuse d'abandonner ses droits de propriété, poussant ainsi la Ligue à créer une nouvelle revue en 1935<sup>148</sup>.

Au militantisme pacifiste de Wanner s'ajoutent également les luttes féministes, socialiste puis communiste. En 1925, elle est membre de l'UFSF et se joint au Groupe des femmes socialistes SFIO. À l'automne de cette même année, elle tente de créer un groupe de femmes socialistes à Lyon, mais se heurte à de nombreux obstacles. Dans une lettre envoyée à Jeanne Mélin, également membre de l'UFSF et de la SFIO, elle note les difficultés qu'elle éprouve à unir féminisme et socialisme dans la région lyonnaise. « J'ai le culte de la volonté » écrit-elle à Mélin en avril 1925, « et je m'en suis bien trouvée car j'ai lutté dans la vie. J'ai travaillé comme un homme et je me suis arrêtée l'an passé que pour faire de l'action féministe. Je vous avoue qu'à Lyon, c'est très difficile. Les femmes y sont tellement bourgeoises à des degrés divers. Je suis pour elles un non-sens. Je les choque.<sup>149</sup> ». Elle restera membre du Groupe des femmes socialistes SFIO jusqu'en 1928. À partir des années 1930, elle passe du socialisme au

---

<sup>147</sup> Norman Ingram, *The Politics of Dissent. Pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 251.

<sup>148</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>149</sup> Cité dans Christine Bard (1995), p. 183.

communisme et réoriente son militantisme vers la lutte contre l'oppression coloniale et plus particulièrement vers la « pacification marocaine » et de l'Afrique du Nord<sup>150</sup>.

Femme engagée dans un combat où s'entrecroisent pacifisme, féminisme, lutte des classes et anticolonialisme Léo Wanner est une figure marquante du mouvement pacifiste féminin grâce à son travail au sein de la SFLIPLF<sup>151</sup>. Les auteurs de la notice biographique de Wanner pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Georges Oved et Michel Dreyfus, soulignent toutefois perdre sa trace après 1937<sup>152</sup>.

### **1.2.3.3 Veuves de guerre et mères endeuillées : Camille Drevet, Andrée Jouve et Mme Albertine Eidenschenk-Patin**

Contrairement aux pacifistes présentées plus haut et pour qui nous possédons une quantité d'information considérable, pour d'autres, comme Camille Drevet, Andrée Jouve et Mme Albertine Eidenschenk-Patin, l'information sur leurs activités d'avant-guerre se fait rare. Pour Drevet et Jouve, il faut se tourner vers leurs notices dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* pour trouver les éléments biographiques les plus détaillés. Pour Eidenschenk-Patin, la tâche est encore plus ardue : la seule véritable notice biographique date de 1938, dans un article intitulé « Une femme de bien : Mme Eidenschenk-Patin<sup>153</sup> ». Malgré le petit nombre de références biographiques pour ces trois femmes, nous avons été en mesure de

---

<sup>150</sup> En 1933, elle sera même accusée par la police française d'être à l'origine de l'organisation communiste au Maroc. Georges Oved & Michel Dreyfus, « Wanner Léo née Berger Léonie », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article135195>, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>151</sup> Voir Michel Dreyfus (1993)

<sup>152</sup> Georges Oved & Michel Dreyfus (2010).

<sup>153</sup> Mona Siegel fait une brève description biographique d'Eidenschenk-Patin dans son ouvrage publié en 2004 (p. 422).

retracer les événements marquants qui les ont poussées vers le mouvement pour la paix après la Première Guerre mondiale.

Fille d'un couple d'instituteurs, Camille Drevet voit le jour à Grenoble vers 1880. En 1904, après avoir terminé ses études à la Sorbonne, elle épouse Henri-Paul Drevet (né en 1871), un lieutenant de chasseurs alpins. Enrôlé dès les premiers mois de guerre, il décède le 2 octobre 1914 près d'Arras. Pendant le reste du conflit, Drevet se consacrera au travail social dans des Foyers de soldats. Le drame personnel que fut la perte de son mari oriente profondément le cours de sa vie et explique la lutte pour le pacifisme qu'elle mène jusqu'à sa mort en 1969. Selon Michel Dreyfus, Drevet commence son militantisme pacifiste en 1924 grâce à Andrée Jouve, une ancienne compagne d'études, qui lui fait découvrir la LIFPL<sup>154</sup>. Si elle ne semble pas avoir été particulièrement intéressée par la question de la paix avant la guerre, c'est un pacifisme intransigeant que Camille Drevet défendra à partir de la première moitié des années vingt, et ce, jusqu'à la fin de l'entre-deux-guerres.

Andrée Jouve, fille d'un huissier, vint au monde en 1884 à Montreuil. Après une licence de Lettres, elle devient professeure à Arras. Avec son époux Pierre Jean Jouve, de qui elle aura un fils en 1914, elle déménage en Suisse en 1915. C'est là qu'elle fera la rencontre de plusieurs intellectuels éminents, dont Romain Rolland, les Pitoëf et Franc Masereel. Revenue en France après le conflit, elle joint la LIFPL aux côtés de Gabrielle Duchêne. Suite à son divorce en 1924, elle consacrera la grande majorité de son énergie à la Ligue et en deviendra l'une des conférencières les plus importantes<sup>155</sup>.

De son côté, Albertine Eidenschenk-Patin est née en 1864 dans une famille paysanne pauvre de la Seine-et-Marne. Après avoir occupé le poste d'institutrice à l'École normale

---

<sup>154</sup> Michel Dreyfus, «Camille Drevet», *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, volume 1914-1939.

<sup>155</sup> «Andrée Jouve», *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, volume 1914-1939.

supérieure de Fontenay-aux-Roses puis à l'École normale d'institutrices de Versailles, elle devient, en 1892, directrice de l'École normale d'institutrices d'Oran. C'est là qu'elle épouse, en 1894, M. Eidenshenck, inspecteur d'Académie. Né à Colmar en 1850, M. Eidenschenk s'engagera volontairement auprès de l'armée française en 1870. Il sera réintégré à l'armée en 1915, à l'âge de 65 ans, comme officier interprète. Il décède en 1919. La guerre lui enlève également son fils, mort en 1915. Ces deux décès auraient sans doute été suffisant pour qu'Eidenschenk-Patin déteste la guerre, mais c'est surtout une lettre d'adieu de son fils qui suscite chez elle un vif désir de paix. « Souviens-toi de la guerre! » écrit-il, « Souviens-toi que quoique bon soldat, je fus pacifiste et ai souhaité que cette terrible guerre soit la dernière. Unis les efforts à tous ceux qui cherchent à réaliser ce rêve et débarrasser l'humanité de ce fléau<sup>156</sup> ». C'est en 1928 qu'Eidenschenk-Patin réalisera les vœux de son fils en fondant la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP).

### Conclusion : Les visages du pacifisme féminin

Comme nous pouvons le constater grâce à l'exemple de ces neuf femmes, il existe autant de raisons qui poussent à joindre la lutte pour la paix qu'il existe de pacifistes. Il devient donc difficile, comme l'avait déjà souligné Linda Forcey, de parler d'une expérience homogène pour toutes les femmes<sup>157</sup>. Bien au contraire, ce premier chapitre montre que pour certaines, l'engagement pour la paix est déjà bien entamé lorsque sonnent les cloches de l'armistice, alors que, pour d'autres, il est plus récent. Certes, au début du 20<sup>e</sup> siècle, plusieurs sont convaincues que les qualités maternelles des femmes en font des pacifistes naturelles. Néanmoins, elles n'ont

---

<sup>156</sup> «Une femme de bien : Mme Eidenschenk-Patin», *La Française*, 1938.

<sup>157</sup> Linda Forcey (1991 ; 1995).

été que quelques centaines à s'opposer ouvertement à la guerre en France. Comme l'écrit Madeleine Vernet en 1917 : « Il n'y a pas, en ce moment, de plus grand crime que de penser à la Paix, que de vouloir la Paix <sup>158</sup> ». Non seulement sont-elles accusées de défaitisme et d'antipatriotisme, mais l'adhésion de certaines femmes au mouvement pacifiste pendant le conflit provoque leur exclusion des associations féministes. C'est le cas, par exemple, de Jeanne Mélin et de Gabrielle Duchêne qui sont chassées de l'UFSF et du CNFF respectivement<sup>159</sup>. À la lumière de cette première analyse, un constat s'impose : les femmes ne sont pas « biologiquement » pacifistes, ni nécessairement parce qu'elles sont mères. Il faut plutôt y voir le résultat d'un mélange de facteurs : militantisme antérieur, idéologie politique et expérience de la dernière guerre en sont quelques-uns. Les analyses biographiques que nous avons faites dans ce chapitre sont donc essentielles pour comprendre l'implication des pacifistes dans le mouvement pour la paix durant la période de l'entre-deux-guerres.

Ces présentations biographiques permettent également de mieux comprendre le mouvement pacifiste de façon générale. Ce premier chapitre montre que l'engagement pacifiste est souvent accompagné d'autres formes de militantisme, qu'il soit féministe, socialiste ou syndicaliste. Au sein de ces divers groupements, les pacifistes se côtoient régulièrement et jouent parfois un rôle déterminant dans le parcours de leurs consœurs. C'est ainsi que Jeanne Mélin côtoie doublement Marie-Louise Puech au sein de l'Association La paix par le Droit et du Comité de la rue Fondary ou encore que Camille Drevet qui intègre les rangs de la LIFPL grâce à son amie Andrée Jouve. Il permet également déterminer les raisons qui poussent certaines femmes à adopter un pacifisme intransigeant après la guerre ou, au contraire, à professer un pacifisme plus

---

<sup>158</sup> Madeleine Vernet, *Hélène Brion. Une belle conscience et une sombre affaire*, Édition et Librairie de l'Avenir Social, Épône, novembre 1917.

<sup>159</sup> La scission entre les féministes et les pacifistes a déjà été largement étudiée dans le contexte de l'Angleterre. Voir à ce sujet : Johanna Alberti (1989); et Jo Vellacott (1977); (2007). Pour le cas français, il reste encore beaucoup de travail à faire sur ce sujet qui mériterait une étude plus approfondie. L'article d'Alison F. Fells (2007) offre toutefois une première piste de réflexion intéressante.

modéré. Dans le chapitre qui suit, nous porterons une attention plus particulière à ces éléments en nous interrogeant sur la typologie du pacifisme féminin français, sur les diverses associations pacifistes ainsi qu'à la formation de réseaux féminins et mixtes. Les parcours de nos pacifistes sont aussi divers et différents que les associations auxquelles elles adhéreront.

## Chapitre 2 : Les associations de femmes pour la paix

Il existe une vingtaine d'associations de femmes pour la paix en France durant l'entre-deux-guerres. Notre thèse ne s'intéressera toutefois qu'à cinq d'entre elles. Pour plusieurs de ces groupes, les archives n'ont tout simplement pas survécu à l'épreuve du temps. C'est le cas, par exemple, de Notre petit cercle international pour lequel nous ne détenons qu'une coupure de presse<sup>160</sup> ainsi que du Cercle international féminin dont ne subsiste qu'un seul numéro de leur mensuel, *Le Journal de mon Club*, daté de mai 1934, dans lequel il est question de l'organisation d'un concours de la plus belle lettre d'amour et de la plus jolie oreille<sup>161</sup>. D'autres groupes, comme le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (1935), créés face à la montée du nazisme dans la seconde moitié des années 1930, sortent de notre cadre d'étude, ce qui limite notre corpus aux cinq associations que nous présenterons dans cette section. Ces groupes diffèrent à la fois par leur approche face au féminisme, mais également par la forme de pacifisme qu'elles adoptent. Comme le fait Christine Bard en parlant des féminismes français, il est également préférable de parler de plusieurs pacifismes en France durant l'entre-deux-guerres<sup>162</sup>.

En effet, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, toutes n'adoptent pas le même pacifisme. Le même scénario se produit chez les associations pacifistes : certaines sont plus modérées, d'autres radicales; certaines optent pour un pacifisme féminin, d'autres pour un pacifisme plus féministe. Il faut distinguer entre ces formes de pacifismes et définir où se situe chacune des associations étudiées dans le cadre de cette thèse. Pour ce faire, il sera d'abord

---

<sup>160</sup> «Notre petit cercle international», *La revue mondiale*, 15 avril 1932.

<sup>161</sup> *Le Journal de mon Club*, 2<sup>e</sup> année, n°18, mai 1934.

<sup>162</sup> Christine Bard, «Les vaincues de l'an 40», dans Évelyne Morin-Rotureau (dir.), *1939-1945 : Combats de femmes*, Paris Autrement, 2001, p. 18. Voir également à ce sujet Yvonne Bennett, «Vera Brittain and the Peace Pledge Union: Women and Peace», dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace: Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 192-213.

question des diverses typologies du pacifisme féminin et de leur application pour le cas français de l'entre-deux-guerres. À la lumière de cette première analyse, nous présenterons les groupes retenus pour cette thèse. En examinant leur création, leur orientation pacifiste et leurs revendications, nous serons en mesure de mieux comprendre leurs prises de position sur les enjeux qui seront abordés dans les prochains chapitres. Finalement, il sera question de la formation de réseaux pacifistes féminins et mixtes et de leur importance dans la diffusion du discours féminin.

## 2.1 Une typologie féminine du pacifisme

Depuis les années 1970, de nombreux historiens ont tenté de dresser une typologie des mouvements pacifistes<sup>163</sup>. C'est à Norman Ingram qu'il revient d'avoir développé une typologie spécifique au cas français. Dans son ouvrage *The Politics of Dissent : Pacifism in France, 1919-1939*, Ingram fait la distinction entre le « pacifisme ancien-style » et le « pacifisme nouveau-style ». Le premier, légaliste et conditionnel, date de la période d'avant-guerre et cherche à instaurer la paix par le droit. Le second, intégral et inconditionnel, naît de l'entre-deux-guerres en réponse à l'échec de la formule plus modérée. Certes, aucune des typologies développées jusqu'à présent ne fait l'unanimité chez les historiens qui notent leur caractère trop national<sup>164</sup>. Cependant, celle d'Ingram semble être largement acceptée par l'historiographie du mouvement français. Il s'agit toutefois ici d'une typologie essentiellement masculine. Ingram note d'ailleurs

---

<sup>163</sup> Parmi ceux-ci, notons : Martin Ceadel, *Pacifism in Britain 1914-1945 : The Defining of a Faith*, Oxford, Clarendon Press, 1981 et Roger Chickering, *Imperial Germany and a World Without War : The Peace Movement and German Society, 1892-1914*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1975. Pour une présentation détaillée de ces typologies, voir l'introduction de l'ouvrage de Carl Bouchardeau : *Le citoyen et l'ordre mondial (1914-1919). Le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande Guerre en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, Pedone, 2008.

<sup>164</sup> Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 1990, p. 92.

le cas particulier du pacifisme féminin dans son chapitre intitulé « *Thèmes et Variations, or Feminist Pacifism in Interwar France* ». En se servant de l'exemple de la SFLIFPL, il montre que durant l'entre-deux-guerres l'évolution du pacifisme féminin en France suit une trajectoire qui va à l'opposé des autres mouvements pacifistes de l'époque. Alors que les années 1920 sont dominées par le pacifisme « ancien style » (ou légaliste), la SFLIFPL adopte un pacifisme intégral, habituellement associé au pacifisme « nouveau style ». Dans la même optique, lorsqu'apparaît le pacifisme « nouveau style », beaucoup plus radical que le précédent, dans la seconde moitié des années 1930, le pacifisme féminin semble s'éloigner du pacifisme inconditionnel pour se pencher vers la défense de la justice et de la liberté<sup>165</sup>.

Pour les spécialistes du pacifisme féminin français, la typologie d'Ingram, bien que fort intéressante, doit être nuancée. En ne tenant compte que de la SFLIFPL, Ingram omet tout un pan du mouvement de paix féminin. Comme l'explique Sandi Cooper, « one has to look well beyond LIFPL for examples of French pacifism<sup>166</sup> ». Dans son ouvrage sur l'histoire du féminisme entre 1914 et 1940, Christine Bard utilise une typologie semblable à celle d'Ingram (pacifisme légaliste et pacifisme inconditionnel). Toutefois, Bard choisit de présenter la SFLIFPL comme appartenant à une troisième catégorie, celle du pacifisme politisé, pour qui la paix est une question d'importance capitale qui s'insère dans un programme politique à long terme : la lutte féministe<sup>167</sup>. Plusieurs historiens vont également adopter cette définition « politisée » du pacifisme féminin français. Dans un article portant sur l'engagement pour la paix en France lors de l'entre-deux-guerres, Nicolas Offenstadt et Philippe Olivera soulignent que le pacifisme est souvent utilisé comme « enjeu » par certains groupes qui « refusent la structuration établie du

---

<sup>165</sup> Norman Ingram (1991), p. 14.

<sup>166</sup> Sandi E. Cooper (1997), p. 105.

<sup>167</sup> Christine Bard (1995), p. 129.

champ politique et aspirent à une expérience propre<sup>168</sup>». C'est le cas, entre autres, des femmes qui voient dans la lutte pour la paix une façon de mettre au défi les hommes qui continuent de leur refuser le droit à la pleine citoyenneté. Nous retrouvons ici l'idée d'une « paix positive », telle que développée par Johan Galtung à la fin des années 1960<sup>169</sup>. Pour Galtung, il n'est pas suffisant d'éliminer la violence directe (« paix négative»), il faut également lutter pour la justice sociale et le respect des droits humains (« paix positive »). Seule l'abolition de toutes les formes de violences (directes, indirectes et culturelles) mènera à l'établissement de la paix durable<sup>170</sup>.

En plus de faire la distinction entre pacifisme légaliste, inconditionnel et politisé, Christine Bard divise le mouvement pacifiste féminin des années 1920 en trois grandes tendances d'influence inégale : les apologistes de la paix par le droit, les féministes radicales et les antimilitaristes<sup>171</sup>. Les premières, aussi appelées pacifistes genevoises, regroupent des associations telles que l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN), qui voient dans la nouvelle institution de Genève et dans l'arbitrage international un espoir de réorganisation internationale et de développement d'une paix durable. De leur côté, les féministes radicales, mieux représentées par la LIFPL, voient dans la lutte pour la paix un moyen de faire progresser leurs préoccupations pacifistes, mais aussi de faire avancer la cause des femmes au niveau international. Finalement, les antimilitaristes défendent un pacifisme plus intransigeant. Celles qui adhèrent à cette dernière forme s'engagent à ne jamais accepter l'idée de guerre. Ayant tiré des leçons du dernier conflit, ces femmes s'opposent à tout travail social en cas de guerre,

---

<sup>168</sup> Nicolas Offenstadt, Philippe Olivera, « L'engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres, un ou des pacifismes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, janvier-mars 1993, p. 53.

<sup>169</sup> Johan Galtung, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n°3, 1969, pp. 167-191.

<sup>170</sup> Catia C. Confortini, « Galtung, Violence, and Gender: The Case For a Peace Studies/Feminism Alliance », *Peace & Change*, vol. 31, n°3, July 2006, p. 335.

<sup>171</sup> Christine Bard (1995), p. 134

considérant que le plus modeste emploi contribue indirectement à maintenir et à prolonger les hostilités.

De son côté, l'historienne Mona Siegel distingue le pacifisme dit *féministe* du pacifisme dit *féminin*<sup>172</sup>. Alors que les adeptes du premier, à la fois pacifistes et féministes, estiment que seule l'égalité des sexes par le droit de vote et l'entrée de femmes dans la sphère publique permettra d'atteindre la paix, les adeptes du second croient, au contraire, que c'est au sein de leurs familles que les femmes sont les plus utiles pour défendre la paix. Siân Reynolds divise elle aussi le mouvement entre « *women's pacifism* », basé sur l'idée que la paix est un enjeu « naturellement », voire « biologiquement », féminin, et le « *feminist pacifism* », qui fait du pacifisme et du féminisme deux causes intimement liées<sup>173</sup>.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons opté pour une approche typologique double. Il nous paraît d'abord important de faire la distinction entre pacifisme-féminin et pacifisme-féministe. Cette première typologie est particulièrement intéressante lorsque vient le temps d'analyser le discours qu'adoptent les associations (et les pacifistes) sur le rôle et la place des femmes dans le débat sur la paix. Ce discours influence directement le type d'actions privilégié par les organisations pacifistes. Notre analyse doit également tenir compte de la distinction entre le pacifisme absolu, plus radical, et le pacifisme légaliste, plus modéré. Cette distinction devient importante lorsque nous regardons le positionnement des associations pacifistes sur des enjeux spécifiques. Des historiens ont déjà souligné le caractère balkanisé du mouvement pacifiste français de l'entre-deux-guerres<sup>174</sup>. Ce constat est d'autant plus vrai pour le cas du pacifisme féminin. Rares sont les moments où tous les acteurs du mouvement s'unissent pour travailler à l'élaboration de la paix (l'exemple de la pétition pour le désarmement, présenté au chapitre six,

---

<sup>172</sup> Mona Siegel (2004), p. 120.

<sup>173</sup> Siân Reynolds (1996), p. 190.

<sup>174</sup> Norman Ingram (1991), p. 2.

est l'une des rares exceptions). Nous retrouvons plutôt plusieurs actions mises sur pied indépendamment l'une de l'autre. Cela s'explique, entre autres, par les tensions provoquées par l'écart idéologique qui existe entre les acteurs modérés et les plus radicales du mouvement. Finalement, nous soutiendrons que toutes les formes de pacifisme féminin (qu'il soit féministe ou non) sont politisées.

## 2.2 Une présentation des associations pacifistes féminines françaises

Les cinq associations retenues dans le cadre de cette thèse sont les suivantes : la Section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (SFLIFPL), l'Union fraternelle des femmes contre la guerre (UFFCG), la Ligue des femmes contre la guerre (LFCG), la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) et l'Union féminine pour la Société des Nations (UFSDN). Unies dans leur désir de paix, elles diffèrent toutefois dans leur orientation pacifiste et féministe. Divisé en quatre axes le *Tableau 2.1* montre comment se répartissent les associations pacifistes féminines françaises selon les deux typologies que nous avons privilégiées plus haut. Il est toutefois important de noter que les lignes entre ces catégories elles sont très fluides. Les sections suivantes feront donc une présentation de ces cinq associations tout en portant une attention particulière aux types de pacifisme auquel elles appartiennent.

**Tableau 2.1 : Orientations des associations pacifistes féminines françaises**

	Pacifisme-féminin	Pacifisme-féministe
Pacifisme-légaliste	LIMEP	UFSDN <i>(La Française)</i>
Pacifisme-absolu	UFFCG  LFCG <i>(La Mère Éducatrice)</i>	SFLIFPL

### 2.2.1 La paix passe par le droit de vote des femmes : les associations pacifistes-féministes

Pour plusieurs femmes, pacifisme et féminisme font partie d'un même combat. Tout en acceptant le discours essentialiste voulant que l'affinité des femmes pour la paix découle de leurs qualités maternelles, ces pacifistes dénoncent le lien entre militarisme et assujettissement des femmes<sup>175</sup>. Deux associations de notre corpus adoptent un pacifisme-féministe : la SFLIFPL et l'UFSDN. Toutefois, comme le montre le *Tableau 2.1*, alors que la première pratique un pacifisme-absolu, la seconde est beaucoup plus modérée et adopte un pacifisme-légaliste plaçant ses espoirs de paix dans la toute nouvelle Société des Nations.

<sup>175</sup> Sandi E. Cooper (1997), p. 107.

### 2.2.1.1 La SFLIFPL : pacifisme internationaliste et féministe

Le Comité international des femmes pour une paix permanente (CIFPP) voit le jour lors du Congrès international des femmes de La Haye, organisé en avril 1915. En France, c'est au sein du Comité de la rue Fondary que se réunit un petit groupe de pacifistes dirigé par Gabrielle Duchêne. Dès sa création, la Section française du CIFPP adopte un pacifisme-féministe. L'article premier de ses statuts affirme d'ailleurs que sa mission est « de rechercher les moyens de faire servir le féminisme (action sociale et politique des femmes) à prévenir le recommencement de la guerre<sup>176</sup> ». En novembre 1915, une petite brochure intitulée « Un devoir urgent pour les femmes », tiré à 2000 exemplaires, présente les vœux de la Section française. N'envisageant pas la paix immédiate – elles cherchent sans doute à éviter la censure – elle souhaite tout de même la préparer. Elle demande :

- 1° Que tous les Gouvernements alliés formulent leurs conditions de paix et les fassent connaître;
- 2° Que ces Gouvernements ne rejettent pas de parti pris les propositions de paix, faites ou à venir, d'où qu'elles viennent;
- 3° Que le Gouvernement français soumette celles-ci à l'examen des Chambres, et, par conséquent, au contrôle de l'opinion<sup>177</sup>.

La publication cette brochure lui vaut d'être accusée de défaitisme par la police parisienne et provoque une réaction ultranationaliste dans les milieux féministes<sup>178</sup>. Durant la guerre, le Comité de la rue Fondary ne compte jamais plus d'une centaine de membres.

En 1919, lors du Congrès de Zurich, le CIFPP devient la LIFPL. Autour de la présidente de la Section française, Gabrielle Duchêne, gravitent plusieurs femmes bien connues des milieux

---

<sup>176</sup> Cité dans Christine Bard (1995), p. 99.

<sup>177</sup> « Un devoir urgent pour les femmes », Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente, Paris, 1915. BMD : 940.3 DEV Broc.

<sup>178</sup> Emmanuelle Carle (2005), p. 124.

pacifistes et féministes : pensons notamment à Jeanne Mélin, Andrée Jouve, Camille Drevet et Léo Wanner. Cette équipe, malgré son expérience politique et son dynamisme, ne réussira jamais à recruter beaucoup plus que 500 membres dans les années 1920, contrairement à l'Allemagne qui en compte 5000 ou à la Grande-Bretagne qui réunit plus de 4000 membres. En 1935, la Ligue affirme compter plus de 4500 membres. Il faut toutefois regarder ce chiffre avec prudence car, lors du Congrès annuel de la Section française en 1936, elle n'en compte que 1 700<sup>179</sup>. Comme le souligne Norman Ingram, Gabrielle Duchêne avait noté, en 1931, les dangers de mettre de l'avant la faiblesse numérique de la Ligue<sup>180</sup>.

Dans un rapport sur l'action de la Section française daté de 1921, la SFLIFPL note au sujet des problèmes de recrutement que, malgré le travail effectué à la diffusion des idées de la Ligue, « les conditions politiques et économiques n'ont pas été favorables au développement des efforts pacifistes bien que ceux-ci n'aient jamais été plus nécessaires<sup>181</sup> ». En effet, au début des années 1920, le climat qui règne au sein de la société française qui peine à sortir du conflit (régions dévastées, crises économiques, esprit nationaliste, haine envers l'Allemagne) ne permet guère aux associations pacifistes de remplir leurs rangs. De plus, le pacifisme absolu qu'adopte la Section française dès 1919 y est sans doute pour quelque chose. L'article premier des Principes de la SFLIFPL stipule que :

La Section française de la LIFPL réunit les femmes qui, ennemies de la violence, ne se bornent pas à refuser leur participation à toute action meurtrière, à rechercher les moyens pacifiques de résoudre les conflits, mais veulent, de plus consacrer leurs efforts à étudier, divulguer et détruire toutes les causes politiques, sociales et économiques de guerre<sup>182</sup>.

---

<sup>179</sup> Procès-verbal de la conférence nationale de la Section française de la L.I.F.P.L. des 27-28 juin 1936. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208/1936.

<sup>180</sup> Norman Ingram (1991), p. 253.

<sup>181</sup> «Extraits du rapport sur l'action de la Section française au cours du dernier exercice, 1920-1921. Adressé au Comité Central de la Ligue», mai 1921. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 208.

<sup>182</sup> Ligue internationale des femmes pour la paix et la Liberté. BDIC, Fonds G. Duchêne : F delta res 208/1.

Pour adhérer à la SFLIPLF les femmes doivent rejeter toutes formes de guerre (quelle soit offensive ou défensive). Défendant un pacifisme internationaliste, la petite Section française est sensible aux arguments communistes en raison du lien étroit qu'entretient sa présidente avec le PCF. Norman Ingram note d'ailleurs que la position française est, avec celle de la Section allemande, la plus radicale au sein de la LIFPL dans les années 1920<sup>183</sup>.

La SFLIPLF maintient après la guerre sa posture pacifisme-féministe adoptée pendant le conflit. Lors du Congrès de Zurich en 1919, la LIFPL internationale prend une position claire sur les questions féministes dans son *Rapport sur le Statut de la Femme* : elle demande que le suffrage soit accordé aux deux sexes et que les femmes soient reconnues comme l'égal des hommes au niveau législatif et administratif, qu'elles obtiennent le droit de disposer elles-mêmes de leurs propriétés et de leurs revenus, que les mères aient les mêmes droits que les pères, que pour un travail égal, les femmes obtiennent un salaire égal à celui des hommes et demandent que tous les pays qui ne l'ont pas déjà fait reconnaissent la citoyenneté des femmes<sup>184</sup>. Pour les membres de la Section française qui, contrairement à plusieurs de leurs consœurs, n'ont toujours pas obtenu le droit de vote, les questions féministes sont d'autant plus importantes. C'est ainsi qu'elle indique dans la définition de son mandat qu'elle a pour but « d'unir les femmes qui s'opposent à toutes les guerres [...] par la réalisation d'un état social, politique et économique basé sur la justice, sans distinction de sexe, de race, de classe ou de foi<sup>185</sup> ».

Bien qu'elle n'ait jamais été une très grande association en terme de membres, la Section française de la LIFPL a été un acteur clé du mouvement pacifiste féminin français tout au long

---

<sup>183</sup> Norman Ingram « Gender and the Politics of Pacifism, Feminist Pacifism and the Case of the French Section of Women's International League for Peace and Freedom », dans Eva Schöck-Quinteros, Anja Schüler, Annika Wilmers, Kerstin R. Wolff, *Politische Netzwerkerinnen : Internationale Zusammenarbeit von Frauen, 1830-1960*, Berlin, Trafo Verlag, 2007, p. 271.

<sup>184</sup> *Report of the International Congress of Women*, WILPF, Zurich, May 12 to 17, 1919.

<sup>185</sup> *Ibid.*

de l'entre-deux-guerres. Ce succès est en grande partie dû aux pacifistes de renommée nationale et internationale qui en sont membres.

### 2.2.1.2 L'UFSDN et le pacifisme genevois

D'abord créée comme section de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) en 1920, à la suite du Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes tenu à Genève en juin de la même année, l'Union française pour la Société des Nations (UFSDN) devient rapidement autonome. Marie-Louise Puech se réjouit que l'UFSDN soit « l'une des premières sociétés nationales pour la Société des Nations à se constituer<sup>186</sup> » en France. Elle fait d'ailleurs partie, avec l'Association française pour la Société des Nations (AFSDN) et le Groupement universitaire pour la Société des Nations (GUSDN), de la Fédération française des associations pour la SDN créée dans le but de regrouper sous un même toit toutes les associations pro-SDN<sup>187</sup>. Elle entretient également des liens étroits avec La Paix par le Droit qui reprend très souvent des articles de l'UFSDN dans sa revue<sup>188</sup>.

Plus modérée que la SFLIFPL, elle adopte un pacifisme légaliste et déclare « régler son attitude durant la Paix, aussi bien que dans le cas où un conflit éclaterait, sur celle de la Cour de Justice internationale, tribunal suprême dont les arrêts doivent être respectés par les individus comme par les nations<sup>189</sup> ». À l'instar des autres groupes qui militent pour la SDN, l'Union

---

<sup>186</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes et la Société des Nations », s.d. BMD : Dos 327 UNI.

<sup>187</sup> Christian Birebent, « Militantes pro-SDN en France et au Royaume-Uni dans les années 1920 : quelle influence ? » dans Jean-Marc Delaunay & Yves Denéchère, *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2006, p.257.

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>189</sup> Union féminine pour la Société des Nations. BDIC : 4 delta 1557.

féminine n'est pas partisanes de la paix « à tout prix<sup>190</sup> ». Elle croit plutôt dans la valeur du droit pour fonder la paix internationale. Son objectif est de faire connaître et créer un milieu favorable à l'épanouissement de la SDN en groupant

Les femmes de toutes convictions politiques, philosophiques ou religieuses qui, se souvenant des souffrances indicibles causées par la guerre et conscientes qu'aucun progrès politique, social ou économique ne sera définitif tant que la guerre restera possible, ont résolu de lutter énergiquement pour le désarmement moral, première condition du désarmement matériel<sup>191</sup>.

Selon Sandi Cooper, l'UFSDN, bien qu'elle soit une organisation de femmes, n'a pas une vision très différente de celle des associations pacifistes masculines de l'époque. Ce qui l'a distingué, c'est son engagement profond envers le suffrage des femmes<sup>192</sup>.

Convaincue « que tant que les femmes n'auront aucune part à la gestion des affaires publiques, elles ne pourront pas influencer sur la politique extérieure et seront impuissantes à empêcher les conflits armés<sup>193</sup> », l'UFSDN voit dans la Société des Nations un atout à sa stratégie féministe. En effet, elle souhaite que la présence de femmes à Genève, bien que modeste, mène à des recommandations internationales en faveur du suffrage féminin<sup>194</sup>. À la direction de l'Union, se retrouvent d'ailleurs plusieurs féministes de longue date : Cécile Brunschvicg, membre de l'UFSF et présidente de l'UFSDN pendant les années vingt, Marie-Louise Puech, qui en deviendra la présidente en 1930, Germaine Malaterre-Sellier, présidente du CNFF et membre de la Jeune République, ainsi qu'Anna Jézéquel, épouse du pasteur Jules Jézéquel et secrétaire internationale de l'Alliance universelle pour l'amitié par les Églises.

---

<sup>190</sup> Jean-Michel Guieu, *Le rameau et le glaive. Les militants français pour la Société des Nations*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2008, p. 4.

<sup>191</sup> Union féminine pour la Société des Nations. BDIC : 4 delta 1557.

<sup>192</sup> Sandi E. Cooper (1997), p. 106.

<sup>193</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes et la Société des Nations », s.d. BMD : Dos 327 UNI.

<sup>194</sup> Christine Bard (1995), p. 135.

Au milieu des années 1920, Marie-Louise Puech constate avec fierté les succès de son association :

L'UFSDN n'a cessé de se développer depuis 1920; elle compte aujourd'hui plusieurs Sections en province et l'une de ses Sections (Marseille) a obtenu en 1925 un des grands prix du Concours de la Paix pour son Mémoire classé *ex aequo* avec ceux d'économistes et de publicistes éminents<sup>195</sup>.

Il est toutefois intéressant de noter que l'UFSDN ne possède de sections locales que dans les villes où existent déjà des groupements de l'UFSF. En 1927, l'Union compte environ 700 adhérentes individuelles. À ce chiffre, il faut toutefois ajouter les membres de l'UFSF et de l'Association d'anciennes élèves des Écoles Normales qui lui apportent leurs concours<sup>196</sup>. Cela explique probablement comment la féministe Denise Moran estime à plus de 1500 le nombre de membres en 1929<sup>197</sup>. Plus large que la SFLIPLF en terme d'adhérentes, l'UFSDN demeure toutefois plus discrète, du moins dans les années 1920. Cela s'explique sans doute par son désir de travailler auprès d'associations en faveur de la SDN – « il paraît naturel de collaborer entre organisations similaires<sup>198</sup> », explique Puech en 1922 – plutôt que de s'unir au mouvement féminin pour la paix. Il n'en reste pas moins que l'UFSDN joue un rôle déterminant, particulièrement au début des années 1930, dans l'action féminine autour de la question du désarmement militaire.

---

<sup>195</sup> Marie-Louise Puech, « Les femmes et la Société des Nations », s.d. BMD : Dos 327 UNI. Au sujet de Concours de la paix voir : « Les lauréats de la paix. Les concours américains et français pour la paix de 1923-1924 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-3, 2007/3, pp. 118-137.

<sup>196</sup> Christian Birebent (2006), p. 258.

<sup>197</sup> Denise Moran, « L'Union féminine pour la S.D.N. fait dans toute la France une active propagande », 27 octobre 1929. BMD : Dos 327 UNI.

<sup>198</sup> Marie-Louise Puech, « Les Femmes Françaises et la Société des Nations », *France & Monde. Revue de Documentation Économique et Sociale*, 20 novembre 1922. BDIC : Fonds Gabrielle Duchêne, F delta res 323.

## 2.2.2 « Avant d'être pacifiste dans la rue, il faut l'être chez soi, à son foyer<sup>199</sup> » : les associations pacifistes-féminines

Pour les adeptes du pacifisme-féminin, le pacifisme a comme objectif de mobiliser les femmes comme mères et tend à les présenter comme naturellement pacifistes en insistant sur le fait que celles qui mettent au monde les enfants connaissent le *prix de la vie*. C'est donc en s'adressant directement aux mères et en affirmant que c'est au sein même de leur famille, auprès de leur époux et de leurs enfants, que les femmes peuvent efficacement revendiquer la paix que la LFCG, l'UFFCG et la LIMEP vont de recruter leurs membres. Cette position des pacifistes-féminines obtiendra l'appui de nombreuses personnalités, sans doute aussi parce que cela conforte l'ordre social : pour Romain Rolland, par exemple, les femmes n'ont pas besoin d'intervenir dans les débats publics pour arrêter la guerre. À ses yeux, leur influence est plus grande dans l'intimité du foyer, où elles peuvent éduquer les hommes qui les entourent<sup>200</sup>.

Ces associations appartiennent à la branche la plus apolitique du mouvement de femmes pour la paix. Cependant, il ne faut pas croire que ces femmes, adeptes du pacifisme-féminin, n'ont pas participé aux débats politiques de l'époque. Comme l'indique Mona Siegel, les pacifistes-féminines sont intervenues dans l'arène politique en dépit de leur rhétorique sur la maternité et la domesticité<sup>201</sup>. Par conséquent, le pacifisme-féminin ne devient pas féministe lorsqu'il est politique<sup>202</sup> ? Pour Jo Vellacott, la réponse est claire: « The women who stood up to oppose the First World War (or any war) were stepping out of their assigned roles, and their

---

<sup>199</sup> Madeleine Vernet, «Vers la paix par l'éducation», *Supplément trimestriel de la «Mère Éducatrice»*, n°1, novembre 1923.

<sup>200</sup> Romain Rolland, «À l'Antigone éternelle», *Les Précurseurs*, Paris, Éditions de l'Humanité, 1919. BHVP : 615580.

<sup>201</sup> Mona Siegel (1999), p. 442.

<sup>202</sup> Emmanuelle Carle, « Women, Anti-Fascism and Peace in Interwar France: Gabrielle Duchêne's Itinerary », *French History*, vol. 18, n°3, 2004, p. 292.

actions must be located in the context of feminism<sup>203</sup> ». La lutte pacifiste acquiert une capacité transformative et devient, d'une part, un combat contre un système patriarcal qui engendre l'exploitation et l'oppression des femmes et, d'autre part, un moyen d'expression, d'éveil de la conscience et d'émancipation, même au sein de la branche la plus modérée du mouvement.

### 2.2.2.1 La LFCG : la paix par les mères

La Ligue des femmes contre la guerre (LFCG) est créée par Madeleine Vernet en 1921. Outrée par les fêtes militaristes du 11 novembre 1920<sup>204</sup>, Vernet lance le même mois un appel dans sa revue *La Mère éducatrice* pour la création d'une ligue de femmes pacifistes :

Devant la profanation de la dépouille du soldat inconnu; devant l'odieuse comédie jouée à Paris le 11 novembre; devant l'insulte faite à la Maternité en la personne inconnue de la mère du soldat inconnu; devant l'insulte faite encore, dans ce même geste, à toutes les mères, à toutes les épouses, à toutes les sœurs [...]; Ne sommes-nous pas en droit, nous autres femmes, de nous redresser, de nous révolter et de venger ceux que nous pleurons. [...] Ne pourrions-nous pas former la « Ligue des femmes contre la guerre? »<sup>205</sup>

Difficilement dissociable de sa fondatrice et de sa revue *La Mère éducatrice*, la LFCG adopte un pacifisme-féminin intransigeant. Pour Vernet, il faut que la femme demeure mère par-dessous tout : « avant d'être pacifiste dans la rue, il faut l'être chez soi, à son foyer<sup>206</sup> ». Elle soulignait déjà en 1920, au moment où elle proposait la création d'une ligue pacifiste que : « Nos munitions seraient une propagande inlassable, une campagne pacifiste et antimilitariste sur tous les terrains :

---

<sup>203</sup> Jo Vellacott (1988), p. 106.

<sup>204</sup> Madeleine Vernet, « À la 'Mère inconnue' du 'Soldat inconnu' », *La Mère éducatrice*, 4<sup>e</sup> année, n°2, novembre 1920.

<sup>205</sup> Madeleine Vernet, « Une proposition », *La Mère éducatrice*, 4, n°2, novembre 1920.

<sup>206</sup> Madeleine Vernet, « Vers la paix par l'éducation », *Supplément trimestriel de la «Mère éducatrice»*, n°1, novembre 1923.

dans les familles, à l'école, près de l'adolescence<sup>207</sup> », dit-elle en 1923. Cela ne l'empêche toutefois pas d'appeler les femmes à se mobiliser en groupe de pression afin d'influencer les politiques gouvernementales. Dans un article intitulé « La politique et les femmes », publié en 1924, Vernet, qui a souvent collaboré avec Hélène Brion<sup>208</sup> ainsi qu'avec plusieurs autres féministes, clarifie sa position sur le droit de vote des femmes :

Si vous me demandez si je suis l'adversaire de la conquête du bulletin de vote pour les femmes, je vous répondrai : en principe, oui, en fait, non. [...] La grande besogne à accomplir, c'est l'affranchissement moral. Que la femme, donc, travaille à s'affranchir par l'éducation. Qu'elle s'instruise : qu'elle se libère des petites servitudes qui sont des forces coalisées en elle; qu'elle acquière de l'endurance intellectuelle, qu'elle devienne la femme-forte, mais sans cesser d'être la femme<sup>209</sup>.

Vernet craint que l'émancipation politique des femmes ne les conduise à abandonner leur instinct maternel<sup>210</sup>. Elle adopte par conséquent un féminisme modéré défendant le droit des femmes sous l'angle du droit de la mère et des enfants.

La LFCG défend un pacifisme absolu. Celles qui deviennent membres s'engagent à « ne jamais accepter l'idée de guerre » et à « ne jamais participer, de loin ni de près, à la guerre » ni « travailler pour la guerre, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement<sup>211</sup> ». Elles s'engagent également à titre de mères à « ne jamais donner à leurs enfants des jouets ou livres de guerres, à ne jamais le mener aux spectacles ou cérémonies militaires<sup>212</sup> ». Bien que la Ligue affirme travailler « sans aucune condition de parti politique, social, philosophique<sup>213</sup> », il est clair que les relations qu'entretient sa présidente et fondatrice Madeleine Vernet avec la politique d'extrême gauche auront une influence considérable sur ses actions et son discours.

---

<sup>207</sup> Madeleine Vernet, «Une proposition», *La Mère éducatrice*, 4, n°2, novembre 1920.

<sup>208</sup> Hélène Brion est membre du Comité de la LFCG et collabore souvent à *La Mère éducatrice*.

<sup>209</sup> Madeleine Vernet, « La politique et les femmes », *La Mère éducatrice*, 7, n°5-6, mai-juin 1924.

<sup>210</sup> Madeleine Vernet, « La masculinisation de la femme », *La Mère éducatrice*, 2, °7, avril 1919.

<sup>211</sup> *Principes, statuts, règlements*, Ligue des femmes contre la guerre. BMD : DOS 327 GRO.

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> «Comité des femmes contre la guerre & pour tuer l'esprit de guerre», *L'Action féministe*, 10, n°5, juin 1922. BMD : Per B. F°M Bob 36.

La description que fait Geneviève Fraisse de la LFCG dans son article sur Vernet donne l'impression que la Ligue connaît un immense succès : « Des centaines d'adhérentes, des milliers de tracts et d'affiches, des réunions publiques, un Bulletin, tel est le résultat de cet appel<sup>214</sup> » souligne Fraisse. En réalité, la Ligue ne comptera jamais plus de 300 adhérentes et sera l'une des plus petites organisations pacifistes féminines de l'entre-deux-guerres. Elle connaîtra d'ailleurs une très courte existence et disparaît en 1923. D'où la déception de Madeleine Vernet lorsqu'elle écrit dans *La Mère éducatrice* en juin 1923 : « Lorsque nous avons lancé notre appel et fondé notre Ligue, en mai 1921, nous pensions que toutes les femmes allaient répondre, d'un seul élan à notre cri de ralliement. Hélas, dans nos deux années de vie, nous avons groupé à peine 300 sociétaires<sup>215</sup> ». Le succès de la LFCG relève d'abord et avant tout de sa présidente, Madeleine Vernet, bien connue dans le milieu. Certes, la Ligue n'a jamais regroupé beaucoup de membres, mais grâce à Vernet, elle a su faire parler d'elle<sup>216</sup> et a entrepris des campagnes pacifistes importantes, notamment pour l'éducation pacifiste des femmes et pour le rapprochement franco-allemand. Même après la dissolution de la Ligue, Vernet continue à en défendre les principes et les idées dans sa revue *La Mère éducatrice* dont la pérennité et l'impact sont de loin plus considérables.

### 2.2.2.2 L'UFFCG et la guerre impérialiste

Une autre association qui partage une orientation similaire à celle de la LFCG est l'Union fraternelle des femmes contre la guerre (UFFCG) (ou l'Union fraternelle des femmes contre la guerre impérialiste). Fondée en 1927 en opposition au projet de loi Paul-Boncour sur la

---

<sup>214</sup> Geneviève Fraisse (1976), p. 38.

<sup>215</sup> Madeleine Vernet, «La Ligue des femmes contre la guerre», *La Mère éducatrice*, 6, n°6, juin 1923.

<sup>216</sup> La création de la LFCG est mentionnée lors du Congrès international de la LIFPL à Vienne en juillet 1921. *Report of the Third International Congress of Women*, WILPF, Vienna, July 10-17, 1921.

mobilisation des femmes<sup>217</sup>, l'UFFCG a comme objectif de « rassembler des milliers de femmes qui doivent faire entendre puissamment leur voix et réclamer : 1° la réduction des armements, 2° la réduction des budgets et 3° la suppression des lois Boncour<sup>218</sup> ».

Les historiens ne s'entendent pas sur le nombre de membres que compte l'UFFCG. Siân Reynolds parle de 4000 membres et de 180 sections nationales pour l'année 1928. Heimut Gruber et Pamela Graves sont quant à eux beaucoup plus conservateurs et estiment que l'Union compte 1500 membres et 74 sections nationales en 1930. Nous savons toutefois, grâce au bulletin de l'UFFCG, qu'en date du 1<sup>er</sup> février 1928, l'organisation compte 17 sections parisiennes et 17 sections en province<sup>219</sup>. Le recrutement se fait d'abord et avant tout dans les milieux féminins. L'Union encourage ses membres à organiser « des fêtes d'enfants, bals, tombolas, goguettes, concours, etc... dans lesquels elles pourront inviter les mères de famille avec leurs enfants, et profiter de ces occasions pour parler des buts de notre association<sup>220</sup> ». C'est ainsi qu'elle organise une « Grande fête familiale » à Corneilles-en-Parisis, dans la banlieue parisienne, le 2 septembre 1928 :

Les hommes et les femmes prirent un grand plaisir à essayer leur adresse au jeu de fléchettes organisé par le Comité Central et représentant les hommes d'État qui se sont le plus distingués dans la préparation de la guerre prochaine et la construction d'une force armée considérable englobant toute la population, du berceau à la tombe : Painlevé, Briand, Paul Boncour, Kellogg du Pacte, etc...<sup>221</sup>

Façon plutôt loufoque de faire la propagande pacifiste... Néanmoins, l'UFFCG estime qu'il s'agit de l'un des meilleurs moyens de rallier les femmes, et plus particulièrement les mères, à la

---

<sup>217</sup> Le 5 mars 1927, le gouvernement français vote un projet de loi, proposé par Joseph Paul-Boncour, qui détermine, en cas de guerre, la mobilisation générale des hommes et des femmes de tous les âges pour la défense de la nation. Ce projet de loi provoque un tollé chez les pacifistes françaises qui iront jusqu'à créer un Comité d'action contre le projet de loi Paul-Boncour. À ce sujet voir : Emmanuelle Carle (2005), p.216.

<sup>218</sup> *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°1, 1<sup>er</sup> novembre 1927. BDIC : 8°P 7671.

<sup>219</sup> *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°2, 1<sup>er</sup> février 1928. BDIC : 8°P 7671.

<sup>220</sup> *Ibid.*

<sup>221</sup> *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, Novembre-Décembre 1928. BDIC : 8 P° 7671.

cause pacifiste. Un autre moyen privilégié par l'Union est de faire la distribution de leur bulletin « sur les marchés, dans les cités, etc... partout où l'on rencontre des femmes<sup>222</sup> ».

Bien que l'Union affirme n'appartenir à aucun parti politique, – « l'UFFCG n'est pas une organisation politique, elle doit grouper toutes les femmes sans distinctions d'opinions politiques ou religieuses<sup>223</sup> » – les historiens ont noté les liens étroits qu'entretient l'association avec le PCF<sup>224</sup>. Dans un discours qui se rapproche de celui du Parti communiste, l'UFFCG incite les « camarades ouvrières » à lutter « contre la guerre capitaliste et impérialiste<sup>225</sup> ». Sa présidente, Antoinette Gilles (1893-1939), est également membre du PCF depuis 1925 et est la secrétaire de la Confédération générale du travail unitaire (CGTU)<sup>226</sup>. La ligne de parti du PCF a donc une influence importante sur le discours et les actions de l'Union. Très critique à l'égard de la SDN et des traités de paix, l'UFFCG est sans doute l'une des associations les plus radicales du mouvement pacifiste féminin de l'entre-deux-guerres. Elle se dissout en 1934 pour faire place au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme.

### **2.2.2.3 La LIMEP : faire l'éducation pacifiste des femmes et des enfants**

Fondée par cinq mères, la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (LIMEP) voit le jour en 1928<sup>227</sup>. Albertine Eidenschenk-Patin, directrice d'une école normale pour fille à Douai (Nord), en est la première présidente. Son recrutement se fait principalement dans les unions et syndicats d'enseignants, ce qui explique le nombre important d'instituteurs dans ses

---

<sup>222</sup> *Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°1, 1<sup>er</sup> novembre 1927. BDIC : 8°P 7671.

<sup>223</sup> *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, novembre-décembre 1928. BDIC : 8°P 7671.

<sup>224</sup> Heimut Gruber & Pamela M. Graves, *Women and Socialism, Socialism and Women : Europe Between the Two World Wars*, Berghahn Books, 1998, p. 329 ; Siân Reynolds (1996), p. 196.

<sup>225</sup> *Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre*, n°5, novembre-décembre 1928. BDIC : 8°P 7671.

<sup>226</sup> Heimut Gruber & Pamela M. Graves (1998), p. 329 ; Siân Reynolds (1996), p. 196.

<sup>227</sup> Mme A. Eidenschenk-Patin ; Mme L. Bouniol, Marie Lucas, Mme J. Forsans et Mme M.-J. Prudhommeaux. Il faut noter que parmi ces cinq femmes, trois ont perdu un fils à la guerre, dont Albertine Eidenschenk-Patin.

rangs<sup>228</sup>. C'est toutefois aux mères que s'adresse la LIMEP. Dans une feuille de propagande intitulée « Qui nous sommes et ce que nous voulons », la Ligue se décrit comme suit : « Nous sommes des Mères cruellement éprouvées par la Guerre, ou qui ont tout à redouter de l'avenir de leurs enfants ou petits-enfants si l'esprit de guerre n'est pas extirpé de la mentalité des peuples : nous sentons la lourde responsabilité des femmes dans la persistance de cet esprit<sup>229</sup> ». Son but est clairement établi, il faut « instruire les Mères et les Éducatrices sur les problèmes internationaux, afin d'éclairer et de fortifier leur volonté de paix, et de leur donner la possibilité de répondre aux objections des adversaires de la réconciliation des peuples<sup>230</sup> ». Moins d'un an après sa création, la LIMEP dit déjà compter 5000 membres en France. Rapidement, la Ligue prend de l'expansion et fonde des sections nationales en Angleterre, en Belgique et en Allemagne<sup>231</sup>. En 1932, elle indique dans son bulletin avoir 60 000 adhérentes<sup>232</sup> à l'échelle internationale puis, en 1934, plus de 80 000<sup>233</sup>.

Tout comme la LFCG et l'UFFCG, la LIMEP décourage l'intervention des femmes dans la sphère publique. Elle explique plutôt :

Il ne s'agit pas pour nous d'aller dans des assemblées parler en faveur de la paix [...]. Notre champ d'action à nous est la famille et le petit cercle de nos connaissances. Sur ce terrain, qui paraît restreint, une tâche immense s'offre à nous. L'effort de chacune, multiplié par les millions que nous pouvons être, sera tout puissant, pour amener une transformation du monde si nous le voulons!<sup>234</sup>

---

<sup>228</sup> Mona Siegel (2004), p. 112.

<sup>229</sup> « Qui nous sommes et ce que nous voulons », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix, section française*, Feuille de propagande du 280° au 330° mille. BHVP : Fonds M.-L. Bouglé, Groupes et Associations, boîte n°1.

<sup>230</sup> *Ibid.*

<sup>231</sup> Mona Siegel (2004), p. 112.

<sup>232</sup> « Des conférenciers ! Des conférencières ! », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix. Les Peuples Unis*, 9, n°6, juin 1932. BDIC : F° P 2790.

<sup>233</sup> « Rapport de l'activité de la Ligue des Mères du 1<sup>er</sup> juin 1933 au 30 juin 1934 », *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix*, 2, n°9, octobre 1934. BMD : 327 LIG Bul mf.

<sup>234</sup> A. Eidenschenk-Patin, *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix*, 2<sup>e</sup> série, n°1, Éducation, s.d.

L'éducation de la paix doit donc se faire au sein de la famille et à l'école. Elle se distingue toutefois de ces deux associations par son nombre de membres – avec 5000 membres en France, il s'agit de la plus grande association féminine<sup>235</sup> – et par son pacifisme plus modéré. Loin de condamner toutes les formes de guerre, la LIMEP se contente d'indiquer dans ses Statuts que ses adhérentes doivent « lutter contre les causes de la guerre en union avec la Ligue tout entière<sup>236</sup> ». Les membres s'engagent également à « élever leurs enfants ou leurs élèves dans un esprit de bienveillance et de cordialité envers les étrangers, quels qu'ils soient, et de réprimer en eux les instincts de violence et de brutalité<sup>237</sup> ». La LIMEP adopte également un pacifisme-légaliste en militant pour la paix par le droit. Elle se réjouit « de tout ce qui, dans la vie internationale, existe déjà pour orienter le Monde dans la voie de la Paix : Société des Nations, Traités d'arbitrage, Cour de Justice internationale, pactes divers (Locarno, Briand-Kellogg) [...]»<sup>238</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le bulletin la Ligue paraît mensuellement dans la revue à grande diffusion (tiré à plus de 11 000 exemplaires) de l'Association de la Paix par le droit (ADP), *Les Peuples unis*<sup>239</sup>.

Cette Ligue, qui se veut apolitique, sera très active de la fin des années 1920 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, particulièrement dans le domaine de l'éducation pacifique des enfants et lors de la préparation en vue de la Conférence du désarmement de 1932.

---

<sup>235</sup> Ce chiffre s'explique toutefois par le fort recrutement au sein des syndicats et des unions d'enseignants.

<sup>236</sup> Statuts. BHVP : Fonds M.-L. Bouglé, Groupes et associations, boîte n°1.

<sup>237</sup> *Ibid.*

<sup>238</sup> «Qui nous sommes et ce que nous voulons», *Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix, section française*, Feuille de propagande du 280° au 330° mille. BHVP : Fonds M.-L. Bouglé, Groupes et Associations, boîte n°1.

<sup>239</sup> Les Peuples Unis. BDIC : F°P 2790. Mme M.-J. Prudhommeaux, l'une des fondatrices de la LIMEP et membre de la Paix par le Droit, est l'une des instigatrices de la revue *Les Peuples unis*. Rémy Fabre, « Un exemple de pacifisme juridique : Théodore Ruysen et le mouvement 'La Paix par le Droit' (1884-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°39, septembre 1993, p. 47.

## 2.3 Réseaux pacifistes féminins

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'engagement de celles qui militent pour la paix se limite rarement à une seule association et se déploie à divers endroits : pacifiste féminin, mais également mixte, féministe ou socialiste. Au sein de ces associations, les femmes se côtoient et créent des liens durables qui auront une influence considérable sur leur militantisme pacifiste. C'est ainsi que se met en place un véritable réseau de femmes pacifistes. En analysant ces réseaux, nous nous rendons compte des liens étroits qui existent entre les associations d'une même tendance et même entre pacifistes d'orientations différentes<sup>240</sup>. Dans cette section nous porterons donc une attention particulière à la création et au fonctionnement de ces réseaux pacifistes féminins. Nous chercherons à montrer comment ils permettent aux femmes à la fois de diffuser leurs idées et de connaître un certain succès en France et sur la scène internationale.

### 2.3.1 Le concept de « réseau » en histoire

Nommé par certains « structure de sociabilité<sup>241</sup> » ou « groupe d'influence<sup>242</sup> », le concept de réseaux se définit, selon Jean-François Sirinelli, comme « un groupe(ement) permanent ou

---

<sup>240</sup> Nicolas Offenstadt & Philippe Olivera (1993), p. 54.

<sup>241</sup> Jean-François Sirinelli, «Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels», *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°9, jan-mars 1986, p. 103. C'est la sociologue Elizabeth Bott qui a été la première à poser les bases du concept « d'analyse de réseau » (*network analysis*) dans son travail sur la famille contemporaine à Londres publié pour la première fois en 1957. (Elizabeth Bott, *Family and Social Network. Roles, Norms and External Relationship in Ordinary Urban Families*, London, Tavistock Publications, 1957.) Depuis, les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de la famille ont montré la pertinence de l'étude des réseaux dans la recherche historique. Comme le souligne Carole Lemercier, « il est impossible aujourd'hui d'étudier une famille, un groupe, une communauté sans partir des individus eux-mêmes, de leur pratique, de leur comportement, de leurs relations ». (Carole Lemercier, «Analyse des réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ?», *Annales de démographie historique*, n°109, 2005/1, p. 7.) En effet, il devient de plus en plus important d'étudier les acteurs sociaux comme des êtres interdépendants les uns des autres plutôt que comme des individus indépendants. Voir également : Bonnie H. Erickson, «Social Networks and history. A review essay», *Historical Methods*, vol. 30, n°3, 1997, pp. 149-157 ; Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°52-2, 2005, pp. 88-112.

temporaire, quelque soit son degré d'institutionnalisation, auquel on choisit de participer<sup>243</sup> ». Ce groupement crée alors un « domaine intermédiaire entre la famille et la communauté civique obligatoire » et forme un « petit monde étroit » où se tissent des liens entre individus<sup>244</sup>. Plus récemment, Mario Diani, spécialiste des mouvements sociaux, définit les réseaux comme « a set of nodes, linked by some form of relationship, and delimited by some specific criteria<sup>245</sup> ». Ces nœuds (*nodes*) ou relations peuvent se former entre individus, organisations, familles ou même entre nations. Si certains des liens qui unissent ces entités sont facilement repérables grâce aux sources historiques, l'appartenance à un même mouvement ou au même milieu de travail par exemple, d'autres sont fondés sur des éléments aux contours plus difficiles à cerner, comme l'amitié ou encore la rivalité<sup>246</sup>. En effet, peu de sources, sauf peut-être les journaux intimes et les correspondances, permettent de bien comprendre les liens émotionnels (amitié, sympathie, rivalité, hostilité, rancune, jalousie) qui unissent deux individus. Il devient donc important pour l'historien de tenir compte de ces limites lorsqu'il fait l'analyse de réseaux.

S'il a été, jusqu'à présent, davantage utilisé dans le domaine de l'histoire de la famille, le concept de « réseau » est particulièrement intéressant pour ceux qui s'intéressent à l'histoire des mouvements sociaux. Dans les années 1970, les historiens avaient déjà montré que l'action collective était largement influencée par les liens sociaux qui unissent les participants et que les mouvements sociaux devaient être étudiés comme des réseaux reliant une multiplicité

---

<sup>242</sup> Carole Lemerrier, « Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique », mis en ligne le 23 décembre 2010 [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/99/85/PDF/HPR\\_Lemerrier.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/99/85/PDF/HPR_Lemerrier.pdf).

<sup>243</sup> Jean-François Sirinelli (1986), p. 103.

<sup>244</sup> *Ibid.*

<sup>245</sup> Mario Diani, « Introduction : Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks : "From metaphor to substance" », dans Mario Diani et al. (dir.), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, p. 5

<sup>246</sup> Jean-François Sirinelli (1986), p. 104.

d'acteurs<sup>247</sup>. Les travaux récents montrent que les réseaux peuvent apporter des réponses à certaines questions centrales de la sociologie de la mobilisation : l'influence des contextes relationnels sur la mobilisation individuelle par exemple, ou encore l'importance des pluri-appartenances associatives<sup>248</sup>. « Le principe central de l'analyse de réseaux appliqué aux mouvements sociaux et à l'action collective », écrit Manlio Cinalli, « consiste à représenter chaque acteur comme un point nodal à partir duquel se tisse des liens avec d'autres acteurs, d'autres nœuds de relations<sup>249</sup> ». Ce faisant, les mouvements peuvent être définis en termes de réseaux, c'est-à-dire comme une multiplicité de liens connectant entre eux une multiplicité d'individus, de groupes et d'organisations. C'est dans ce sens que nous nous interrogerons dans cette section sur les réseaux sociaux des femmes les plus en vue du mouvement pacifiste féminin français : sur leur formation, mais également sur le rôle qu'ils joueront dans la diffusion des idées pacifistes féminines à une époque où les femmes françaises n'ont toujours pas de droit de parole formel sur la scène politique nationale et internationale.

### 2.3.2 Tisser des liens, créer des réseaux...

« Social movements provide weapons for the powerless », écrivent N. Rosenthal *et al.* au début de leur article sur le mouvement féministe et les réseaux de femmes dans l'état de New York au 19<sup>e</sup> siècle<sup>250</sup>. Pour les femmes longtemps exclues de la sphère citoyenne, les mouvements sociaux créent des milieux où elles peuvent se grouper, partager leurs idées et agir

---

<sup>247</sup> Russel L. Curtis, Louis A. Zurcher, « Stable Resources of Protest Movements: The Multi-Organizational Field », *Social Forces*, n°52, 1973, pp. 53-61.

<sup>248</sup> Manlio Cinalli, « Analyse de Réseaux », dans Olivier Fillieule *et al.*, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p. 32.

<sup>249</sup> *Ibid.*

<sup>250</sup> N. Rosenthal *et al.*, « Social movements and network analysis: a case study of the nineteenth-century women's reform in New York State », *American Journal of Sociology*, 90/45, March 1985, p. 1022.

collectivement. Comme les mouvements sont souvent isolés des institutions sociales, politiques ou économiques en raison de leur positionnement idéologique – les pacifistes s’opposent plus souvent qu’autrement aux décisions politiques –, le développement d’un réseau de soutien devient particulièrement important afin de créer un public plus large et pour leur donner une voix dans les débats publics<sup>251</sup>. Ils favorisent non seulement la circulation d’information, mais également une plus grande possibilité de mobilisation<sup>252</sup>.

Comment se forment ces réseaux? De façon générale, les militants des mouvements sociaux sont liés par des liens « privés » et « publics », bien avant que leur action collective ne se développe<sup>253</sup>. Amis, parents, collègues, voisins, peuvent tous influencer d’une façon ou d’une autre la décision de s’impliquer dans un mouvement. Il en va de même avec la participation antérieure à d’autres mouvements ou associations, de nature politique ou sociale. Les militants peuvent également être réunis par des liens indirects créés par la participation conjointe à des activités ou des événements. La création de ces liens peut donc intervenir à différents moments dans la vie d’un individu. Pour Sirinelli il faut remonter aux « sources de l’éveil intellectuel et politique » pour bien comprendre comment se forment les réseaux sociaux<sup>254</sup>.

Chez la plupart de nos pacifistes, l’engagement militant, qu’il soit pacifiste ou non, débute dans la vingtaine<sup>255</sup>. La grande majorité d’entre elles sont nées entre 1870 et 1890, à une époque où apparaît en France un plus grand désir chez les femmes de transcender la sphère dite « féminine ». Alors que durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les femmes n’avaient pas accès aux études supérieures et passaient la majorité de leur vie adulte dans les rôles d’épouse et de mère, nos pacifistes mènent une vie hors du cadre normatif traditionnel : presque toutes ont fait

---

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 1023.

<sup>252</sup> Mario Diani (2003), p.13 et 16.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 12

<sup>254</sup> Sirinelli (1986), p. 104.

<sup>255</sup> Toutes, sauf Camille Drevet et Albertine Eidenschenk-Patin, dont l’engagement militant débute dans la quarantaine et la mi-trentaine respectivement, entrent dans le monde militant entre 21 ans et 29 ans.

des études collégiales, quelques-unes ont même effectué des études supérieures, ce qui leur ouvre la voie au marché du travail, ou du moins au monde extérieur à la « sphère féminine ». À cette époque, la plupart des femmes instruites s'orientent vers des professions considérées comme des extensions des occupations domestiques traditionnelles féminines. C'est ainsi que certaines de nos pacifistes deviendront enseignantes ou infirmières, alors que d'autres se tournent vers le travail social, c'est-à-dire vers les organismes de charité, les œuvres philanthropiques ou le militantisme social. Par leur choix d'occupation, ces dernières côtoient donc quotidiennement d'autres femmes avec qui elles vont créer des premiers liens. Cependant, c'est au sein des associations pacifistes, féministes et politiques que ces femmes vont créer des réseaux sociaux qui dureront bien au-delà de la Grande Guerre. Certes ces réseaux sont parfois mixtes – féminins et masculins –, mais c'est surtout auprès de leurs consœurs, dans les associations strictement féminines, qu'elles créent les liens les plus durables<sup>256</sup>.

### **2.3.2.1 Réseaux de femmes**

Pour nos pacifistes, l'engagement militant se fait d'abord au sein d'association spécifiquement féminine. Le désir de se regrouper dans un mouvement strictement féminin a, depuis plusieurs années, suscité des débats chez les historiennes, particulièrement aux États-Unis. En 1979, Estelle Freeman a montré l'importance des associations des femmes dans la création d'une culture féminine au début du 20<sup>e</sup> siècle, mais elle affirme qu'avec l'obtention du droit de vote, les femmes délaissent progressivement ce type d'association pour se joindre aux groupes

---

<sup>256</sup> Dominique Picco, « Réseaux de femmes, femmes en réseaux : Avant propos », *Genre & Histoire*, n°12-13, Printemps-Automne, 2013, pp. 5-8.

mixtes et masculins<sup>257</sup>. Bon nombre d'études sont venues depuis nuancer la thèse de Freeman. En effet, des historiennes ont montré qu'au contraire, les femmes pacifistes de l'entre-deux-guerres préférèrent former des associations strictement féminines plutôt que de se joindre aux groupes mixtes dirigés par des hommes<sup>258</sup>. Qu'est-ce qui pousse les femmes à se réunir entre elles? Harriet Hyman Alonso et Frances Early expliquent qu'au sein des associations mixtes, les discours des femmes diffèrent souvent de ceux des hommes<sup>259</sup>. Rapidement, ces dernières sont reléguées au second rang par des hommes qui, comme l'explique Alonso, « expected and demanded control and preferred female subservience<sup>260</sup> ». Ainsi, la frustration face aux associations mixtes et le désir de ne plus être soumises à l'autorité des hommes poussent de nombreuses femmes à fonder ou joindre des groupes strictement féminins. Ces associations créent donc, comme le souligne Blanche W. Cook, un « espace féminin » dans lequel les femmes peuvent discuter de la paix, mais aussi des enjeux qui leur sont propres<sup>261</sup>. Ce désir de créer un « espace féminin » dans lequel les femmes auraient toute la voix est partagé par Madeleine Vernet qui, dans un article publié dans *La Mère éducatrice*, en 1922 explique son appréhension envers les associations mixtes « complètement masculinistes » où « on sent bien que la femme n'existe pas<sup>262</sup> ».

À partir de nos sources et de la documentation bibliographique disponible, nous avons été en mesure de tracer les réseaux sociaux de dirigeantes du mouvement pacifiste au sein des

---

<sup>257</sup> Estelle Freedman, « Separatism as Strategy: Female Institution Building and American Feminism, 1870-1930 », *Feminist Studies*, vol. 5, n°3, 1979, pp. 512-529.

<sup>258</sup> Linda Schott, « The Woman's Peace Party and the Moral Basis of Women's Pacifism », *Frontiers : A Journal of Women Studies*, vol. 8, n°2, pp. 18-24. Voir également John M. Craig, « The Woman's Peace Party and Question of Gender Separatism », *Peace & Change*, vol. 19, n°4, 1994, pp. 373-398.

<sup>259</sup> Harriet Hyman Alonso, « Gender and Peace Politics in the First World War United States: The People's Council of America », *International History Review*, vol. 19, n°1, 1997, pp. 83-102; Frances H. Early, *A World Without War: How U.S. Feminist and Pacifists Resisted World War I*, New York, Syracuse University Press, 1997.

<sup>260</sup> Harriet Hyman Alonso (1997), p. 519.

<sup>261</sup> Blanche Wiesen Cook, « Feminism and Peace Research: Thoughts on Alternative Strategy », *Woman Studies Quarterly*, vol. 12, n°2, 1984, pp. 18-19

<sup>262</sup> Madeleine Vernet, « En revenant de La Haye », *La Mère éducatrice*, 5, n°11, novembre-décembre 1922.

organisations féminines. Certes ces réseaux ne se limitent pas au monde associatif, ils se développent également grâce à la correspondance, à la collaboration aux mêmes revues et à la participation à diverses conférences et congrès ou par la simple amitié entre deux femmes. Mais, dans le cadre de cette recherche, nous avons limité notre analyse aux réseaux qui se forment grâce à la participation de nos pacifistes dans des associations féminines en France de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à 1934. Le *Graphique 2.1 : Réseaux féminins* montre les divers croisements qui s'effectuent entre pacifistes et féministes au sein de neuf organisations spécifiquement féminines. Selon Isabelle Vahé, la multiple appartenance à plusieurs sociétés est une caractéristique des féministes de cette génération<sup>263</sup>. Ces femmes se croisent et se recroisent donc à plusieurs reprises dans ces associations. C'est le cas de Jeanne Mélin, Jeanne Halbwachs, Léo Wanner et Marie-Louise Puech qui sont toutes les quatre membres avant et pendant la guerre de l'Union féminine pour le suffrage des femmes (UFSF) et de la Section française du Comité international des femmes pour la paix permanente (CIFPP). Si on ne connaît pas la nature du lien qui les unit, nous pouvons imaginer qu'à travers leur travail commun dans ces associations, elles créeront une relation de travail qui les suivra jusque dans l'entre-deux-guerres. Pour d'autres, la relation est beaucoup plus claire. Cécile Brunswick, qui côtoie au sein de l'UFSF des féministes bien connues comme Marie-Louise Puech et M. de Witt-Schlunberger se servira de ces relations pour créer avec Germaine Malaterre-Sellier l'Union féminine pour la SDN (UFSDN) au début des années 1920. Il est également intéressant de noter les liens qui unissent certaines pacifistes intransigeantes, comme Gabrielle Duchêne et Madeleine Vernet, à d'autres qui adoptent une position plus legaliste, telles Marie-Louise Puech et Germaine Malaterre-Sellier. Comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent, la relation n'est pas toujours facile entre pacifistes-

---

<sup>263</sup> Isabelle Vahé (2006), p. 4.

question de sécurité et sur la haine envers l'Allemagne qu'utilisent ces femmes. Pour Mme B. Gellion, préparer le désarmement « c'est vouloir la Guerre, c'est la préparer, c'est entrer dans le programme de la revanche allemande, dont le premier chapitre est l'immédiat désarmement de la France<sup>916</sup> ». Elle conclut sa lettre avec une critique cinglante des pacifistes françaises : « En conséquence, je vous prie de ne plus jamais m'envoyer vos revues, feuilles, et articles ni à moi, ni à mes amies qui déplorons votre criminelle propagande, précisément parce que nous voulons la paix, et que nous avons un cœur!<sup>917</sup> » Mme Fournier est du même avis et s'adresse dans sa lettre directement aux mères françaises qui demandent le désarmement : « Vous voulez jouer le rôle de pacificatrices, et bien [...] aller prêcher vos doctrines aux mères Allemandes [qui] sèment la haine et la revanche auprès de leurs enfants, de leurs frères et de leurs maris<sup>918</sup> ». Elles adoptent le discours de l'homme politique et ancien ministre de la guerre, Paul Painlevé : « Je ne conçois la paix qu'avec la sécurité. La défense nationale de la France est un élément de paix. Une France désarmée ne serait pas un exemple, mais une tentation<sup>919</sup> ». Le maintien de la paix et de la sécurité passe donc, comme l'écrit Mme Gellion, par « un seul moyen : Paraître, être et rester fort<sup>920</sup> ».

## Conclusion : Échec de la Conférence du Désarmement

Malgré les valeureux efforts des pacifistes françaises, la réussite tant espérée de la Conférence ne se concrétisera pas. La Conférence pour la réduction et la limitation des armements prend fin le 11 juin 1934 sans être parvenue à mettre sur pied un programme de

---

<sup>916</sup> Lettre envoyée par B. Gellion, 1<sup>er</sup> décembre 1931. BDIC : F delta res 0028.

<sup>917</sup> *Ibid.*

<sup>918</sup> Lettre envoyée par Mme Fournier. BDIC : F delta res 0028.

<sup>919</sup> «Le couronnement de la paix», *S.O.S.*, 1<sup>re</sup> année, n°4, 1930

<sup>920</sup> Lettre envoyée par B. Gellion, 1<sup>er</sup> décembre 1931. BDIC : F delta res 0028

désarmement. Depuis plusieurs années, des historiens se sont intéressés à l'échec de la Conférence et ont cherché à en identifier les causes et les conséquences. Pour certains, la responsabilité réside dans la position ferme de la France sur la question de sécurité<sup>921</sup>. Pour les pacifistes, il est clair que la délégation française a une certaine responsabilité dans l'échec de la Conférence. L'historien Maurice Vaïsse explique que l'objectif du gouvernement français à la Conférence n'était non pas de trouver un moyen d'arriver au désarmement, mais plutôt de chercher une façon de l'éviter<sup>922</sup>. Dans un Manifeste adressé à Arthur Henderson un peu plus d'un an après l'ouverture de la Conférence, la SFLIFPL critique l'approche française à Genève et lui reproche de vouloir faire échouer toutes tentatives de désarmement :

Nous n'ignorons pas que, dans les « grands pays », de nombreux dirigeants préféreraient tolérer un réarmement plus ou moins étendu de l'Allemagne que d'abandonner la plus minime partie de l'armement actuel de leur propre pays. [...] Nous, comme Françaises, comme mères, comme épouses, comme femmes, nous déclarons très hautement que nous ne l'admettons pas<sup>923</sup>.

De son côté, Madeleine Vernet mettait en garde en avril 1933 contre « [Ceux qui] sont embusqués, à Genève, derrière la Conférence du Désarmement qui, grâce à eux, va fort probablement avorter<sup>924</sup> ». À la fin de l'année 1933, c'est toutefois le retrait officiel de la délégation allemande qui fait craindre pour l'échec de la Conférence. Sans elle, il était difficile d'espérer obtenir des résultats concluants<sup>925</sup>.

Le réarmement allemand, déjà entamé secrètement depuis le traité de Rapallo en 1922, s'intensifie ouvertement à la suite de son retrait de la SDN. Avec le départ de l'Allemagne en octobre 1933, l'urgence se fait sentir chez les pacifistes. « La LIFPL pense que la situation créée

---

<sup>921</sup> Sur ce débat, voir Peter Jackson (2006) et (2013); Maurice Vaïsse (1981).

<sup>922</sup> Maurice Vaïsse (1981), p. 25.

<sup>923</sup> Manifeste adressé à M. Henderson par la Section Française de la LIFPL, s.d. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne : F delta res 208.

<sup>924</sup> Madeleine Vernet, « Le danger des armements », *La Mère éducatrice*, 16, n° 4, avril 1933.

<sup>925</sup> Thomas R. Davis (2007), p. 148.

par le départ de l'Allemagne rend la reprise des travaux de la Conférence du Désarmement plus nécessaire que jamais », explique Camille Drevet dans une allocution faite devant le comité exécutif de la Section internationale de la Ligue :

Elle demande à la Conférence du Désarmement de prendre le plus tôt possible des décisions capables d'augmenter la sécurité dans tous les pays et de mettre l'Allemagne et les autres puissances devant une situation nouvelle qui obligera chaque gouvernement à prendre devant les peuples angoissés de nouvelles responsabilités<sup>926</sup>.

Pour la SFLIPLF, il ne fait aucun doute que l'échec de la Conférence du désarmement aura des conséquences graves sur la paix. Dans un article intitulé « Le désarmement est en bonne voie... » – il faut voire tout le sarcasme de ce titre – publiée dans la revue *S.O.S.* en 1934, la SFLIPLF explique, non sans une certaine exactitude : « Bien naïf sera celui qui dira que le dénouement [de la Conférence] ne nous rapprochera pas du drame que l'on prépare fébrilement : la guerre mondiale<sup>927</sup> ». Mais toutes ne partagent pas nécessairement le fatalisme de la SFLIFPL. Pour la LIMEP, qui défend depuis 1932 les travaux effectués à Genève, le retrait de l'Allemagne ne signifie pas la fin de la Conférence du désarmement et encore moins celle de la Société de Nations. Celles que Christine Bard qualifie de « naïves<sup>928</sup> » en raison de leur position face à la montée du nazisme en Allemagne dans les années 1930, expliquent en février 1934 :

La Conférence continue, elle continuera, et sous la pression de l'opinion publique universelle, elle aboutira à une convention de désarmement qui sera le premier pas dans la voie de la raison, que tant de gouvernements paraissaient prêts à abandonner. La Société des Nations que l'on crut si malade connaît aujourd'hui un regain de force et de prestige<sup>929</sup>.

---

<sup>926</sup> Proposition de Camille Drevet, s.d. BDIC, Fonds Gabrielle Duchêne : F delta res 330.

<sup>927</sup> « Le désarmement est en bonne voie... », *S.O.S.*, 5<sup>e</sup> année, n16, 1934. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>928</sup> Christine Bard (1995), p. 307.

<sup>929</sup> A. Eidenschenk-Patin, « Cela ne sera à rien ! », *Ligue international des mères et des éducatrices pour la paix*, 2<sup>e</sup>, n° 2, février 1934. BMD : 327 LIG Bul/1.

Force est toutefois de constater qu'au début de l'année 1934, la SDN est loin de connaître un « regain de force ». L'illusion persiste chez certaines, mais, en général, les pacifistes lui reprochent son inaction dans le conflit de la Mandchourie et face à la remilitarisation de l'Allemagne ainsi que son incapacité de mettre en place les mesures nécessaires au désarmement des nations<sup>930</sup>. Mais, avec 59 pays présents à Genève, il était difficile d'imaginer que les préoccupations nationales puissent être mises de côté suffisamment longtemps pour discuter sérieusement du désarmement terrestre, naval et aérien<sup>931</sup>. Comme le souligne l'historien Andrew Webster, la Conférence du désarmement était simplement trop grande et trop ambitieuse pour réussir<sup>932</sup>. Pour Carl Bouchard, l'échec de la conférence clôt un cycle : si on avait fait confiance en la SDN depuis 1919, en 1934 « no one could reasonably expect the LON (SDN) to bring lasting peace anymore<sup>933</sup> ». Alors que la SFLIPLF annonce au début de l'année 1934 que « La farce de la Conférence du Désarmement touche à sa fin<sup>934</sup> », Madeleine Vernet se désole « du désintéressement avec lequel on accepte son l'échec<sup>935</sup> ». Disparaît alors l'espoir de désarmement universel qui aurait apporté la paix durable.

Devant l'impossibilité de prendre parole de façon *individuelle* sur les questions d'ordre politique à Paris comme à Genève, les pacifistes françaises ont misé sur l'opinion publique pour prendre parole de façon *collective* sur l'enjeu du désarmement. En effet, toutes leurs actions entreprises autour de la Conférence ont comme objectif premier de montrer aux dirigeants politiques que la population française est en faveur du désarmement. Elles sont d'ailleurs convaincues qu'elle aura une influence importante sur les délégations présentes à Genève. Mais

---

<sup>930</sup> D.A., « Propos d'une pacifiste », *Le Nord féministe*, n° 6, janvier 1933; Jeanne Deghilage, « À propos du Désarmement », *Le Nord Féministe*, n° 3, mars 1932. BMD : Per B. F° Bob 30 mf.

<sup>931</sup> Andrew Webster (2005), p. 494.

<sup>932</sup> Andrew Webster (2006), p. 242.

<sup>933</sup> Carl Bouchard (2012), p. 192.

<sup>934</sup> « Le désarmement est en bonne voie... », *S.O.S.*, 5<sup>e</sup> année, n°16, 1934. BMD : 327 PAX Bul.

<sup>935</sup> Madeleine Vernet, « Désarmement et sécurité », *La Mère éducatrice*, 17<sup>e</sup> année, n°4, avril 1934.

parler d'une seule « opinion publique » pouvant rassembler l'intégralité de la population française est trompeur. Ce chapitre nous a permis de constater qu'il existe en France plusieurs opinions divergentes sur la question du désarmement, il existe également une pluralité de vues au sein des associations pacifistes françaises. L'analyse des textes de pétition a montré que le discours sur le désarmement se divise en deux catégories. D'un côté, nous retrouvons la SFLIPLF et Madeleine Vernet qui adoptent une position plus radicale en demandant le désarmement immédiat et universel. De l'autre, l'UFSDN et la LIMEP, deux associations legalistes et genevoises, qui optent pour l'approche plus modérée du désarmement graduel. Le refus de ces deux dernières associations de participer à la Conférence « libre » du désarmement organisée par Vernet montre d'ailleurs l'ampleur des dissensions. Plus que la distinction entre pacifistes-féministes (SFLIPLF et UFSDN) et pacifistes-féminines (LIMEP et Vernet), c'est la distinction entre les modérées (UFSDN et LIMEP) et les plus radicales (SFLIFPL et Vernet) qui semble dicter les liens qui poussent certaines associations à travailler conjointement autour du désarmement.

Ce chapitre a également montré que lorsqu'il est question du désarmement le discours de certaines pacifistes tend à se rapprocher du discours dominant « masculin ». Il s'agit toutefois ici d'un choix conscient et réfléchi de la part des pacifistes. Non seulement sentent-elles qu'elles ont acquis la légitimité nécessaire pour agir dans les domaines masculins, mais elles sont également d'avis que c'est grâce à la « force du nombre » qu'elles seront en mesure d'influencer la Conférence. Des femmes françaises désirent le désarmement, ou du moins une limitation des armements, mais ces dernières ne représentent qu'une minorité de la population française. Il est donc crucial de réunir le plus grand nombre d'individus possible, hommes et femmes, en faveur du désarmement. En ce sens, lorsqu'elles prennent parole de façon collective, les pacifistes adoptent le discours dominant rejoignant ainsi un plus grand nombre de gens. Toutefois, à

l'échelle individuelle, l'analyse des lettres envoyées dans le cadre de la pétition a toutefois montré qu'il existe bel et bien un discours spécifiquement féminin sur les questions de désarmement et de sécurité. C'est à titre de mères, ou de mères potentielles, que les femmes demandent (ou s'opposent) au désarmement. Pour de nombreuses Françaises, cette question n'est pas que nationale et internationale : elle touche, de façon plus personnelle, le domaine économique et la vie familiale. En ce sens, les préoccupations de ces femmes sont moins idéalistes et politiques que celles des pacifistes. Pour elles, la paix se vit au quotidien et le désarmement peut avoir des répercussions directes sur leur vie. Au-delà des efforts d'éducation et de sensibilisation des pacifistes, il semble exister un décalage important entre leur discours et celui des « gens ordinaires » sur ce projet..

S'il est difficile, voire même impossible, d'évaluer l'impact réel du travail des pacifistes sur les dirigeants politiques et encore moins sur la population française, il est clair que le travail entrepris par les pacifistes françaises entre 1931 et 1934 pour sensibiliser la population à la question du désarmement est non négligeable. Jamais auparavant elles n'avaient été en mesure de mobiliser une aussi grande portion de la population française autour de la question de la paix. C'est ce qui fait dire à Yves Farge dans le journal *La Dépêche dauphinoise* le 14 mai 1932 : « Il faut être femme pour réaliser ce prodige<sup>936</sup> ».

---

<sup>936</sup> Yves Farge, « La femme contre la guerre. L'œuvre de la Ligue des femmes pour la paix », *La Dépêche dauphinoise*, 14 mai 1932. BMD : DOS 327 LIG/16.

## Conclusion : La paix malgré tout...

Lorsque, il y a quelques semaines, nous entendîmes parler d'armistice, lorsqu'il nous fut possible de penser que la paix allait revenir dans le monde, il me sembla que l'étreinte de fer qui m'enserrait la poitrine depuis quatre ans allait enfin disparaître et que j'allais pouvoir respirer librement<sup>937</sup>.

C'est par ces quelques mots que Madeleine Vernet débute le premier numéro d'après-guerre de *La Mère éducatrice* en décembre 1918. À cette époque, tous les espoirs étaient permis. Après quatre ans de souffrances et d'angoisses, l'armistice semblait annoncer un monde nouveau, un monde de paix. Seize ans plus tard, l'année 1934, avec l'échec de la Conférence du désarmement et la remilitarisation de l'Allemagne, marque la fin d'une époque pour les pacifistes français. Celles qui, depuis la dernière guerre, luttaient pour l'établissement d'un « monde nouveau » s'inquiètent de l'éventualité d'un autre conflit mondial.

Dans l'historiographie de l'entre-deux-guerres, 1934 apparaît comme une année charnière. Zara Steiner y voit la fin de l'époque genevoise. À son avis, le conflit sino-japonais et l'échec de la Conférence du désarmement donnent le coup de grâce à une SDN déjà fragile. À la fin de 1933, deux des grands acteurs de Locarno, le Japon et l'Allemagne, ont quitté Genève. Pour Steiner, ces événements sont symboliques de l'échec de la promesse internationaliste<sup>938</sup>. Dans la même optique, Carl Bouchard estime que l'échec de la Conférence du désarmement clôt un cycle : si on avait fait confiance à la SDN depuis 1919, en 1934 « no one could reasonably expect the LON (SDN) to bring lasting peace anymore<sup>939</sup> ». Maurice Vaïsse et Norman Ingram montrent également l'importance de distinguer le pacifisme des années 1920 de celui de la deuxième

---

<sup>937</sup> Madeleine Vernet, « Noël », *La Mère éducatrice*, 2<sup>e</sup> année, n°3, décembre 1918.

<sup>938</sup> Zara Steiner (2005), p. 815.

<sup>939</sup> Carl Bouchard (2012), p. 192.

moitié des années 1930<sup>940</sup>. Pour Vaïsse, après la prise de pouvoir d'Hitler et l'échec de la Conférence du désarmement, le pacifisme se généralise en France. Les événements d'Allemagne font craindre le pire et « la paix à tout prix » devient alors le mot d'ordre des associations pacifistes comme des anciens combattants, des syndicats et des féministes<sup>941</sup>. De son côté, Ingram affirme que les années trente donnent place au pacifisme « nouveau style », né à la fois d'une remise en question des origines de la Grande Guerre, d'un mécontentement profond de la politique française et de la conviction que les destructions d'une guerre moderne seraient sans précédent<sup>942</sup>.

Le choix de débiter notre étude en 1919 et de la terminer en 1934 nous paraît donc logique. Il s'agit d'ailleurs d'une période longtemps délaissée par les historiens du pacifisme féminin au profit des années 1930. Michel Dreyfus affirmait en 1993 que la seconde décennie de l'entre-deux-guerres était « politiquement plus intéressante que la décennie précédente<sup>943</sup> ». Certes, le contexte international est différent et les revendications ne sont pas les mêmes, mais cette thèse a permis de montrer que la première décennie de l'après-guerre est loin d'être dépourvue d'actions politiques. Des travaux comme ceux de Ingram, Carle et Siegel avaient déjà donné des exemples propres au mouvement français en s'intéressant respectivement aux cas spécifiques de la LIFPL et des institutrices. Notre thèse se distingue toutefois de ces études en abordant de façon plus large le mouvement de femmes pour la paix. Tenant compte des distinctions qui existent entre les différents types de pacifismes, nous avons opté pour l'analyse de cinq associations pacifistes féminines autour des questions internationales. Ce choix met en lumière les différents discours et types d'actions privilégiés par ces femmes, mais permet

---

<sup>940</sup> Norman Ingram (1991), p. 121 ; Maurice Vaïsse (1984), p. 34.

<sup>941</sup> *Ibid.*, p.33. Christine Bard (1995), p. 311.

<sup>942</sup> *Ibid.*

<sup>943</sup> Michel Dreyfus (1993), p. 32.

également de montrer les débats qui existent à l'époque entre pacifistes légalistes et pacifistes intransigeantes. Les tensions qui en découlent permettent sans doute d'expliquer, du moins en partie, la balkanisation du mouvement féminin.

Ces groupes se distinguent à la fois par le nombre de membres et par leur orientation pacifiste et politique. Dans le cadre de cette thèse, nous avons opté pour une typologie double, d'une part entre pacifistes féminines et pacifistes-féministes, d'autre part entre pacifistes intégrales et pacifistes légalistes. De telles distinctions nous permettent d'abord de questionner le discours sur le rôle et la place des femmes dans les débats sur la paix puis le positionnement pacifiste de chacune des associations. Nous avons également présenté les parcours de neuf femmes qui se trouvent à l'avant-plan du mouvement pour la paix durant la période étudiée. Personnalités bien connues des milieux pacifistes français et européens, ces femmes sont en outre très présentes au sein du monde militant par leur engagement féministe, syndicaliste, religieux, socialiste ou encore communiste. Une brève analyse des réseaux féminins et mixtes a illustré qu'elles sont, comme le souligne Norman Ingram au sujet de Gabrielle Duchêne, « impliquées dans tout<sup>944</sup> ».

Ces réseaux sont cruciaux pour la diffusion du discours pacifiste féminin. En effet, les associations de femmes pour la paix parviennent difficilement à s'entendre entre elles, ce qui favorise leur morcellement. Les divisions idéologiques qui séparent les pacifistes intégrales des pacifistes légalistes, plus modérées, créent des tensions importantes au sein de ce mouvement somme toute relativement petit – il ne compte jamais beaucoup plus de 10 000 membres, toutes associations confondues – et dans lequel les parties n'arrivent que rarement à travailler ensemble. En 1926, Madeleine Vernet s'inquiétait justement des querelles qui menaçaient le travail pacifiste :

---

<sup>944</sup> Norman Ingram (1991), p. 157.

Ces divisions sont un danger, parce qu'elles affaiblissent le pacifisme entier, laissant ainsi aux artisans des guerres le loisir de poursuivre leur besogne néfaste avec d'autant plus de sécurité qu'aucun des groupements ayant pour but la lutte contre la guerre ne peut leur opposer une véritable force de résistance<sup>945</sup>.

Les divers réseaux militants auxquels appartiennent les pacifistes leur donnent donc la force du nombre dont elles ont besoin pour se faire entendre sur les questions masculines. Cela est d'autant plus vrai lorsque vient le temps de distribuer la pétition pour le désarmement en 1931 alors que des associations pacifistes masculines et des groupes féministes font largement circuler celle des Associations féminines françaises. Forcément, l'impact réel des réseaux sur le monde militant et la sphère politique est difficile à évaluer<sup>946</sup>. Il est toutefois clair qu'ils ont rendu possible l'action politique des femmes et ont permis de faire connaître leur capacité à parler de la paix.

Notre thèse s'insère de trois façons dans l'historiographie de l'entre-deux-guerres : 1) l'étude du genre, 2) l'histoire des relations internationales et 3) celle du pacifisme. En effet, cette recherche a montré la pertinence de l'utilisation d'une approche genrée pour l'étude des relations européennes et internationales ainsi que pour l'histoire des mouvements pacifistes de l'entre-deux-guerres. Les historiens de la période sont encore trop timides dans leur utilisation du genre et gagneraient à tenir compte du discours féminin dans leurs travaux. Cette recherche comble donc un vide laissé par une historiographie trop longtemps axée seulement sur les hommes politiques et liant de façon trop stricte l'action politique et le droit de vote.

---

<sup>945</sup> Madeleine Vernet, « L'esprit supranational, base du pacifisme intégral », *La Mère Éducatrice*, 9<sup>e</sup> année, n°5, mai 1926.

<sup>946</sup> Il reste encore beaucoup de travail à faire pour saisir toute l'ampleur de ces réseaux et de nombreuses questions méritent que l'on s'y attarde plus attentivement. Une étude plus complète des réseaux pacifistes permettrait de mieux comprendre leur formation, leur fonctionnement et leur influence. En ce sens, il serait intéressant d'analyser, comme le fait Rémy Cazals pour le couple Puech au sein de l'APD, l'influence des couples militants sur le mouvement pacifiste. Rémy Cazals (2003 ; 2014).

Nous avons montré que le désarmement militaire et la réconciliation franco-allemande sont les deux enjeux autour desquels se concentre l'action et le discours pacifistes entre 1919 et 1934. À ses enjeux se greffent d'autres questions importantes telles que la révision des traités de paix, l'universalisation et la démocratisation de la SDN, le désarmement moral et l'éducation de la paix. Il ne s'agit pas là de sujets spécifiquement féminins, mais, par les actions qu'elles entreprennent et par le discours qu'elles adoptent, il apparaît clairement que les femmes ont une façon bien à elles d'entrevoir les relations internationales. Ces questions sont présentes dans nos sources de façon plus ou moins constante tout au long de la période étudiée. Nous avons toutefois noté certains moments forts lors desquels ces enjeux occupent le premier plan des revendications pacifistes. Pour le désarmement, la signature des Traités de Paix après la Grande Guerre et le début des années 1930 avec l'annonce de la tenue de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements, sont des moments importants. Le débat sur la question des armements met en lumière les divisions qui existent au sein du mouvement pacifiste féminin.

Premier sujet de discord : la création d'une Société des Nations où siègent les chefs d'État plutôt que des représentants des peuples. D'un côté, les associations légalistes (ou genevoises) se regroupent autour de la Société des Nations et cherchent à créer un milieu favorable à son épanouissement. De l'autre, les pacifistes intégrales, plus radicales que les premières, sont très critiques à l'égard de la nouvelle institution internationale. Inspirées par l'idéalisme wilsonien, elles avaient souhaité la création d'une institution internationale gouvernée par les peuples. Elles accueillent donc avec un certain scepticisme l'annonce de la création d'une Société des Nations – en fait, une Société des États – sur laquelle repose la lourde tâche de préparer le désarmement. Pour la SFLIFPL, il faut que le Pacte de la SDN soit révisé, sans quoi elle ne sera jamais en mesure d'instaurer la paix durable, ni même le désarmement qui en constitue le préalable. Cette position tranchée provoque d'ailleurs des tensions importantes au

sein de la Section internationale de la Ligue, particulièrement avec la Section britannique. Leurs craintes se concrétisent toutefois lorsque, devant l'impossibilité de mettre de côté les intérêts nationaux, les États membres ne parviennent pas à formuler une entente concrète de désarmement. Dans la première moitié des années 1920, la SDN subit des échecs importants qui mettent en doute sa capacité d'en arriver à un accord international pérenne. À la fin de la décennie, avec la signature des ententes régionales de Locarno en 1925 et de Paris (Briand-Kellogg) en 1928, élaborés hors des murs de l'institution genevoise, la fragilité de la SDN devient apparente. Zara Steiner et George-Henri Soutou ont d'ailleurs interprété la première de ces ententes comme un retour à l'approche diplomatique traditionnelle basée sur un système de « concert européen<sup>947</sup> ». Certaines associations genevoises garderont toutefois une confiance quasi absolue dans la Société des Nations jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale : la LIMEP écrira en 1937 : « La S.D.N. n'est morte [...] Elle est peut-être moribonde, mais elle ne mourra pas<sup>948</sup> ». Toutefois, dès la fin des années vingt, les pacifistes intégrales reprochent à la SDN de ne pas avoir été en mesure de mettre en place un plan de désarmement et d'avoir été incapable de résoudre certains différends internationaux, notamment ceux impliquant une grande puissance. Le rêve d'une institution internationale capable d'instaurer la paix durable disparaît peu à peu.

Dans la seconde moitié des années 1920, le débat pacifiste se tourne vers la question de la sécurité. De nombreux historiens ont montré l'insistance du gouvernement français vis-à-vis la notion de sécurité dans son discours sur le désarmement après la Première Guerre mondiale<sup>949</sup>. En ce qui concerne l'histoire des femmes, cette question demeure un champ de recherche à

---

<sup>947</sup> Zara Steiner (2005), p. 630 ; Georges-Henri Soutou (2000), p. 850.

<sup>948</sup> A. Eidschenk-Patin, « Notre position devant les problèmes du jour », *Bulletin mensuel de la Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (Section française)*, 5<sup>e</sup> année, n°1, janvier 1937. BMD : 327 LIG Bul.

<sup>949</sup> Voir, entre autres, Peter Jackson (2006 ; 2013) et Maurice Vaisse (1981).

défricher. Notre analyse de la pétition pour le désarmement au chapitre 6 s'est toutefois avérée particulièrement révélatrice. Réunies autour du Comité du désarmement français, l'UFSDN et seize associations féminines, dont la LIMEP et la SFLIFPL, font circuler la pétition en France. Toutefois, en regardant les textes de pétitions qui circulent en France à cette époque, nous voyons rapidement que le débat divise encore une fois les pacifistes légalistes et intégrales. De façon générale, les pacifistes genevoises soutiennent les thèses sécuritaires du gouvernement français. Il s'agit ici d'un constat similaire à celui que fait Jean-Michel Guieu dans ses travaux sur le mouvement pro-SDN<sup>950</sup>. Elles estiment que la sécurité française est une condition préalable au désarmement militaire. C'est d'ailleurs sur cet argument qu'elles fondent leur demande pour un désarmement partiel et graduel au moment de la pétition. Les pacifistes intégrales, de leur côté, adoptent la position diamétralement opposée : elles estiment que seul le désarmement apportera la sécurité et exigent le désarmement total et universel. Pourtant les deux groupes arrivent à travailler ensemble, d'abord et avant tout afin de prendre parole de façon collective et de faire connaître l'opinion publique française à Genève.

À l'échelle individuelle, les lettres envoyées dans le cadre de la pétition, sources jamais exploitées à ce jour, offrent elles aussi un élément d'analyse révélateur. Non seulement elles permettent de voir que c'est à titre de mères que les femmes demandent ou s'opposent au désarmement, mais elles montrent également que pour les femmes, cette question dépasse la sphère internationale. Vivant la paix au quotidien, elles affirment que le désarmement a des répercussions directes sur leur vie familiale. Force est donc de constater que, malgré leurs efforts de sensibilisation et d'éducation, il existe un décalage important entre le discours des pacifistes, basé sur la moralité internationale, et celui, plus terre à terre, des « femmes ordinaires ».

---

<sup>950</sup> Jean-Michel Guieu (2008 ; 2009).

À la question du désarmement militaire s'ajoute celle du désarmement moral dont la réussite passe d'abord et avant tout par un rapprochement entre les nations « ennemies » que sont la France et l'Allemagne. Entrepris dans le but de lutter contre le discours antiallemand largement présent dans la société française au terme de la Grande Guerre, le travail pour la réconciliation franco-allemande occupe une place centrale dans le discours et les actions pacifistes des années 1920. Il s'éclipse toutefois peu à peu au début de la décennie suivante au profit de l'engouement pour le désarmement, dans la perspective de la grande conférence de 1932. Au début des années 1920, ce travail va clairement à contre-courant de l'opinion publique. En effet, la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 est loin de marquer la fin de l'esprit belliqueux en Europe. La population française, même parmi le bassin pacifiste, demeure méfiante à l'égard de la nation allemande tout au long de la décennie. Celles que nous avons étudiées, qui parlent de réconciliation franco-allemande, doivent constamment affronter un discours agressif à l'égard de leur travail. La poignée de main entre Jeanne Mélin et Lida Gustava Heymann au Congrès de Zurich de la LIFPL en mai 1919 apparaît donc à leurs yeux comme un geste hautement symbolique à une époque où le discours antiallemand trouve racine jusque dans les milieux féministes et internationalistes. Les pacifistes dont nous avons analysé les initiatives sont convaincues que le rapprochement des peuples est une tâche spécifiquement féminine en raison de la nature pacifiste des femmes. Dans ce contexte, la distinction entre pacifistes-féminines et pacifistes-féministes s'est avérée particulièrement intéressante et dicte souvent les types d'actions privilégiées. Nous en avons ciblé deux dans cette thèse : l'éducation de la paix en vue du désarmement moral et l'aide humanitaire.

Notre recherche a montré que l'éducation de la paix prend plusieurs formes et donne lieu à de nombreuses initiatives, souvent isolées les unes des autres. De la littérature pacifiste aux échanges interscolaires, ces diverses initiatives ont toutefois comme objectif commun le

désarmement moral, la fin de la haine. À la lumière de notre recherche, un premier constat s'impose : les actions entreprises par les associations pacifistes dans le but de faire l'éducation de la paix concordent pleinement avec le discours des pacifistes sur le rôle et la place des femmes dans l'établissement de la paix. Les pacifistes féminines, par exemple, optent pour la propagande écrite. Pour celles qui estiment que le pacifisme des femmes doit se faire à la maison, la littérature devient alors un vecteur par lequel les pacifistes déconstruisent les images populaires et largement négatives véhiculées en France à l'égard de l'Allemagne. L'exemple du travail magistral de Madeleine Vernet, figure emblématique du pacifisme-féminin, s'est avéré particulièrement significatif. Entre 1917 et 1937, elle réalise l'exploit de publier mensuellement sa revue, *La Mère éducatrice*, malgré des ressources limitées. À tendance pacifiste et éducative, la revue se veut également apolitique. Toutefois, à la lumière de notre analyse, nous constatons que Vernet y prend des positions claires, et souvent radicales, sur plusieurs enjeux politiques. Un constat similaire peut être fait pour la littérature enfantine qu'elle produit. Peu connus de l'historiographie – sans doute souffrent-ils encore de leur faible distribution au moment de leur publication – les contes pour enfants de Vernet offrent un regard révélateur sur son pacifisme. Non seulement y présente-t-elle une leçon morale (souvent sur le thème de la réconciliation), mais elle en profite également pour prendre position sur la question des traités de paix ou encore sur le débat sur les responsabilités de la guerre. La littérature apparaît sans doute comme l'un des meilleurs moyens de faire entrer le discours pacifiste au cœur du foyer en donnant aux mères françaises les outils nécessaires pour travailler au rapprochement franco-allemand au sein même de leur famille.

L'œuvre éducatrice des pacifistes-féministes se fait, quant à elle, hors du foyer familial. Conscientes, comme Vernet, de l'importance de l'éducation de la jeunesse pour le maintien de la

paix, elles organisent des camps de vacances et des échanges interscolaires visant à encourager les rencontres entre Français et Allemands. La LIFPL organise sous la forme de camp d'été, des cours de vacances internationales. De son côté, le CEIFA, comité auquel appartiennent plusieurs pacifistes, met sur pied entre 1926 et 1932 des échanges interscolaires franco-allemands. Dans les deux cas, le même but est poursuivi : favoriser les rencontres culturelles et linguistiques, surtout entre les ex-ennemis. Ce type d'échanges n'est pas unique en son genre en France. Les travaux de Mona Siegel ainsi que ceux de Gearóid Barry et Olivier Prat sur Marc Sagnier, fournissent des exemples similaires<sup>951</sup>. Pourtant, malgré la vaste documentation sur le travail du CEIFA, seul l'ouvrage allemand de Dieter Tiemann publié en 1989 lui porte une attention particulière, mais en s'intéressant surtout à l'expérience allemande<sup>952</sup>. Notre analyse a donc permis de faire connaître le travail du CEIFA en France tout en insistant sur sa visée réconciliatrice. Il ne faut toutefois pas croire que les pacifistes-féministes ne font publier pas elles aussi de la documentation pacifiste ou que les pacifistes-féminines n'encouragent pas les rencontres entre Français et Allemands. Bien au contraire, la LIFPL publie plusieurs tracts et articles visant à éduquer la population sur les questions internationales et la LIMEP encourage le rapprochement entre les jeunes de nations différentes. Il semble toutefois que chaque groupe ait privilégié un type d'action sur un autre. L'aide humanitaire semble cependant permettre aux pacifistes-féministes et féminines de travailler conjointement à la réconciliation franco-allemande.

Depuis quelques années, l'aide humanitaire au lendemain de la Première Guerre mondiale prend de l'ampleur dans l'historiographie française. Les travaux d'Annette Becker et, plus récemment, ceux de Bruno Cabanes, ont insisté sur le rôle important que jouent la Grande Guerre

---

<sup>951</sup> Mona Siegel (2004), p. 175; Olivier Prat (2010), Gearóid Barry (2012).

<sup>952</sup> Dieter Tieman (1989).

et l'après-guerre dans la redéfinition de l'aide humanitaire<sup>953</sup>. De son côté, Yves Denéchère s'est intéressé au parrainage d'enfants allemands dans le contexte de l'occupation de la Ruhr<sup>954</sup>. Notre travail s'insère donc dans cette nouvelle historiographie et montre que l'aide humanitaire des pacifistes françaises auprès des enfants allemands doit être comprise comme une prise de position politique, ou du moins comme un geste symbolique, sur la réconciliation franco-allemande. Il s'agit pour ces femmes d'un moyen de se faire entendre dans la sphère politique tout en respectant le rôle et la place associés à leur sexe. En effet, l'action des femmes au sein d'œuvres charitables est considérée comme une extension des tâches domestiques et maternelles.

Force est de constater que la portée de ce travail humanitaire est plutôt restreinte et se limite souvent à quelques donateurs et bénéficiaires. En 1919 comme en 1932, il est difficile de convaincre la population française de venir en aide aux enfants allemands. Au terme de la Grande Guerre, les souvenirs des conflits sont encore frais dans les mémoires et de nombreux Français refusent de porter secours aux « petits boches ». Une situation similaire se produit au moment de l'occupation de la Ruhr en 1923. Les femmes pacifistes sont d'ailleurs parmi les seules à s'opposer ouvertement à l'occupation et à la position du gouvernement français. Les difficultés que connaît l'Entr'aide européenne au début des années 1930 semblent plutôt liées aux problèmes économiques qu'à une hostilité envers l'Allemagne. Toutefois, les organisatrices notent que la portée morale de leurs travaux est plutôt faible en France comme en Allemagne. Malgré un rapprochement notable entre les deux anciens ennemis à partir de la signature des Accords de Locarno en 1925, il est clair qu'au tournant de la décennie, la haine est loin de s'être dissipée en France. Néanmoins, l'action concrète des pacifistes dans le domaine humanitaire témoigne de l'originalité de leurs actions. Leur exclusion de la sphère politique les pousse à trouver d'autres

---

<sup>953</sup> Annette Becker (1998) ; Bruno Cabanes (2014).

<sup>954</sup> Yves Denéchère (2013) ; « Les parrainages d'enfants étrangers au 20<sup>e</sup> siècle. Une histoire de relations interpersonnelles transnationales », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 126, avril-juin 2015, pp. 147-161.

moyens à travers lesquels elles peuvent prendre position sur la politique nationale et internationale et, plus précisément, sur les relations franco-allemandes.

Pour ces femmes, le pacifisme s'insère également dans un programme politique à long terme : la lutte féministe. En sortant des rôles traditionnellement associés à leur sexe, ces femmes ont remis en question la place des femmes dans le monde politique. Le constat de Jo Vellacott au sujet des femmes présentes à la Conférence de La Haye en 1915 s'applique bien au cas des pacifistes françaises de l'entre-deux-guerres :

The women who stood up to oppose the First World War were stepping out of their assigned roles, and their action must be located in the context of feminism. [...] They were not given that right, but they went ahead and took it. They declared their views with courtesy and conviction, not merely on political issues seen to be within women's sphere, but on those most masculine of issues, international affairs and war. They rejected the artificial dichotomy between male and female, public and private, but not on the grounds that women could be just like men if they moved into the public sphere; they were not interested in being just like men. They refused to sit back and wait for admission to male-dominated institutions, instead creating their own vehicle. It is of central importance that they were not just demanding to be let into decision-making but, rather, were announcing that they would indeed speak in a different voice, a voice which they said was desperately needed in international affairs and matters of war and peace<sup>955</sup>.

En effet, les pacifistes françaises n'ont pas attendu qu'on leur accorde le droit de parler de guerre et de paix, elles sont devenues de leur propre gré des figures publiques – c'est le cas du moins pour la dizaine de pacifistes présentées dans notre premier chapitre – qui prennent part aux débats nationaux et internationaux par le biais de conférences publiques, de pétitions, de lettres aux chefs d'État, etc. Leur féminisme s'affirme donc bien au-delà du suffragisme. Nous estimons d'ailleurs que s'arrêter uniquement à la lutte pour le droit de vote minimise l'ampleur du travail féministe des pacifistes. S'inscrivant dans ce que Johan Galtung nomme « la paix positive <sup>956</sup>», le pacifisme des Françaises acquiert une capacité transformative et devient, d'une part, un combat

---

<sup>955</sup> Jo Vellacott (1988), p. 106 ; 118.

<sup>956</sup> Johan Galtung (1969).

contre un système patriarcal qui engendre l'exploitation et l'oppression des femmes et, d'autre part, un moyen d'expression, d'éveil de la conscience et d'émancipation.

L'étude du pacifisme féminin donne également lieu à de nouvelles réflexions sur certains concepts importants de la période d'après-guerre. C'est le cas, par exemple, du concept de « sortie de guerre » qui doit être revu dans le contexte du pacifisme féminin. Les historiens qui se sont intéressés à ce concept ont montré toute la complexité des « sorties de guerres ». « The transition from war to peace consisted of successive waves of demobilization and remobilisation, making the boundaries between war and peace difficult to define<sup>957</sup> », note Bruno Cabanes. La « sortie de guerre » passe par la démobilisation militaire certes, mais elle nécessite également la démobilisation des esprits. De façon générale, les historiens s'entendent pour dire que le désarmement moral en France débute dans la seconde moitié des années 1920, avec le retrait des troupes françaises de la Ruhr et la signature des Accords de Locarno<sup>958</sup>. Notre recherche a toutefois démontré que, dès 1919, les pacifistes françaises vont à contre-courant de l'opinion populaire en parlant de réconciliation franco-allemande et en veillant au désarmement de la haine. En ce sens, leur travail apparaît comme avant-gardiste dans un contexte où la France, de façon presque unanime, souhaite garder le plus loin possible de soi l'ex-ennemi. Plus encore, nous sommes d'avis que ces femmes, en fait, ne « sortent pas de guerre » à la fin du conflit, car elles n'y sont jamais réellement « entrées ». Contrairement à la majorité de la population française qui adhère massivement à l'effort de guerre, ces pacifistes semblent échapper au discours de défense de la patrie. Leurs actions d'après-guerre apparaissent plutôt comme une continuité du travail entrepris *avant* et *pendant* le conflit. Alors que la guerre fait rage, elles posent les premiers jalons du travail pacifiste et réconciliateur qu'elles continueront activement

---

<sup>957</sup> Bruno Cabanes (2014), p. 4.

<sup>958</sup> John Horne (2009), p. 107 ; Mona Siegel (2004), p. 90.

après le conflit : elles veillent au désarmement de la haine en montrant aux mères françaises que leurs souffrances sont également celles des mères allemandes et travaillent à l'élimination des causes de la guerre. Certes, à cette époque, les risques encourus rendent le discours des pacifistes plus prudents – ils sont par ailleurs peu audibles dans la population du fait de la censure. Néanmoins, Madeleine Vernet émet une mise en garde, dès janvier 1918, contre la montée de la haine en France<sup>959</sup>. Quelques années plus tôt, Marcelle Capy avait tenu des propos similaires dans son célèbre ouvrage *Une voix de femme dans la mêlée*<sup>960</sup>. L'étude du pacifisme féminin offre donc une nouvelle perspective sur les temporalités à fois de la guerre et de l'après-guerre.

Il reste toutefois encore beaucoup de travail à faire pour circonscrire pleinement l'apport des pacifistes françaises aux relations internationales de l'entre-deux-guerres. Cette thèse a aussi soulevé des pistes de réflexion qui méritent d'être explorées. Dans un premier temps, l'intérêt récent pour les études transnationales offre de nouvelles perspectives de recherche<sup>961</sup>. Dans cette optique, il nous paraît pertinent d'étudier la pétition pour le désarmement, passée jusqu'ici à peu près sous le silence par l'historiographie, dans une perspective transnationale<sup>962</sup>. En second lieu, les travaux d'Erika Kulhman ont montré l'intérêt des études comparées pour comprendre le travail de réconciliation après la Grande Guerre. En ce sens, une étude comparée du travail des femmes françaises et allemandes en vue d'une réconciliation franco-allemande nous paraît

---

<sup>959</sup> Madeleine Vernet, « Les Mères devant la Guerre », *La Mère Éducatrice*, 1<sup>re</sup> année, n°4, janvier 1918.

<sup>960</sup> Marcelle Capy, *Une Voix de Femmes dans la Mêlée*, 1<sup>re</sup> édition complète, Édité par l'auteur, Paris, 1926 (1<sup>re</sup> édition 1916).

<sup>961</sup> Au sujet du mouvement pacifiste transnational, voir les travaux de Leila J. Rupp et de Jo Vellacott en bibliographie. Au sujet des mouvements féministes transnationaux voir Christine Bolt, « Feminist internationalism and nationalism between the wars », dans Christine Bolt, *Sisterhood questioned? : Race Class and Internationalism in American and British women's movements, 1880s-1970s*, London, Routledge, 2004, pp. 51-75; et Glenda Sluga, « Female and National Self-Determination: A Gender Re-reading of "The Apogee of Nationalism" », *Nation and Nationalism*, vol. 6, n°4, 2000.

<sup>962</sup> Il serait également intéressant que des études plus nationales soient faites pour mettre en lumière le travail effectué dans chaque nation. À cet égard, nous avons récemment publié un article sur le cas français : Marie-Michèle Doucet, « Prise de parole au féminin : pétition et lettres pour le désarmement chez les femmes françaises (1931-1932) », dans Isabel Valente (dir.), *Pela Paz ! For Peace ! Pour la Paix ! (1849-1939)*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014, octobre 2014, pp. 307-317.

particulièrement intéressante. Comment ces femmes, ennemies d'hier, travaillent-elles, souvent conjointement, à rapprocher leurs deux nations? Finalement la piste la plus évidente et, à notre avis, la plus urgente est celle du pacifisme féminin après 1934. L'engagement antifasciste et communiste de Gabrielle Duchêne et de la SFLIPLF dans les années 1930 a déjà été amplement décrit par les historiens<sup>963</sup>. Mais qu'en est-il des autres associations pacifistes de l'époque? Des travaux comme ceux de Laurence Brown sur l'effort humanitaire des femmes françaises au moment de la Guerre civile espagnole ont ouvert la voix à une interprétation plus large de l'action pacifiste des femmes françaises dans la seconde moitié des années 1930<sup>964</sup>. Comment réagissent-elles à cette guerre qui éclate en 1936, ou encore à la montée du fascisme en Europe ou aux Accords de Munich de 1938?

Quelques semaines à peine après la signature de l'armistice, Madeleine Vernet avait partagé avec ses lectrices ses espoirs de paix. À la veille du vingtième anniversaire de l'entrée en guerre de la France en août 1914, elle constate avec horreur l'état actuel du monde : « Vingt années ont passé sur ces mois tragiques où les hommes en folie mirent le feu au monde. Vingt années! Et où en sommes-nous, après vingt ans? À la veille d'une même tragédie. Horreur! la leçon n'a donc pas été suffisante? [...] En vérité, les hommes n'ont jamais été aussi fous.<sup>965</sup> » Au moment de sa mort en 1949, son époux, Louis Tribier, décrira le mutisme profond dans lequel plonge Vernet pendant la Seconde Guerre mondiale : « Au moment de la guerre de 1939-1945, elle semble s'être tue, mais je sais combien ce silence lui a été pénible; j'ai été le confident de sa

---

<sup>963</sup> Voir, entre autres, Emmanuelle Carle (2004; 2005) ; Norman Ingram (1991), Sandi E. Cooper (1997), Lorraine Coons (1999) ou encore Michel Dreyfus (1993).

<sup>964</sup> Laurence Brown (2007).

<sup>965</sup> Madeleine Vernet, « Après vingt ans », *La Mère éducatrice*, 17<sup>e</sup> année, n°6-7, juin-juillet 1934. Le texte est daté du 31 juillet 1934.

douleur, de sa peine<sup>966</sup> ». La paix n'a donc jamais réussi à faire disparaître cette « étreinte de fer » qui lui « enserrait la poitrine<sup>967</sup> » en 1918. Il ne s'agit là que de l'exemple d'une seule de nos pacifistes, mais on peut défendre l'hypothèse que 1934 marque la fin de la période que l'on appelle l'*après-guerre*. Les pacifistes entrent dorénavant dans une période d'*avant-guerre* qui transforme considérablement leur engagement : pour certaines, le pacifisme intégral agira comme une fuite en avant face aux malheurs du monde. Elles sont d'ailleurs convaincues, non pas sans une certaine exactitude, que les destructions engendrées par cette nouvelle « guerre moderne » seront sans précédent. Alors qu'un nouveau conflit mondial se profile à l'horizon, comment ne pas ressentir le cruel découragement de ces femmes qui, depuis plus de deux décennies, avaient fait de la paix leur champ de bataille?

---

<sup>966</sup> Louis Tribier, « Ma compagne », *La Mère éducatrice*, 1949. BMD : DOS Ver/6. Il s'agit d'un numéro spécial de *La Mère Éducatrice* publié au moment de la mort de Madeleine Vernet. La revue avait arrêté sa publication vers 1937.

<sup>967</sup> Madeleine Vernet, « Noël », *La Mère éducatrice*, 2<sup>e</sup> année, n°3, décembre 1918.

## Bibliographie

### I - Sources Primaire

#### a) Archives

##### 1. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (Nanterre, France)

- 4 delta 0028 : Pétition féminine internationale présentée à la conférence du désarmement.
- 4 delta 1557 : France. Pacifisme (Associations diverses).
- 4° P 5601 : Comité pour la paix et le désarmement créé par les organisations féminines internationales.
- 4° P 10796 : Bulletin mensuel de la section du Doubs (LIFPL).
- 4° P 10841 : Les femmes contre la guerre.
- 8° P 7671 : Bulletin de l'Union fraternelle des femmes contre la guerre.
- F° P 2790 : Organe d'éducation et d'action pacifiste.
- F° P 4079 : Pax International. Bulletin du Groupe rochelais de la LIFPL.
- GF° P 5196 : Le journal de mon club (Cercle international féminin).
- O Pièce 19.451 : Rapport officiel des déclarations et des pétitions présentées par le Comité du désarmement créé par les organisations féminines internationales.
- O pièce 37.825 : Pour un désarmement réel. Compte-rendu de la Conférence libre du désarmement (1932).
- O pièce 45.100 : Dix lettres du dossier du Comité français de secours aux enfants (1924).
- O pièce 28.366 : Communication du Comité du désarmement créé par les organisations féminine internationales.
- PS pièce 1499 : Réduction des armements, G. A. Innes et M.-L. Puech (1931).

Q pièce 7229 : Manifeste pour le désarmement général (1921).

*Fonds Gabrielle Duchêne*

- F delta res 205 : Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL) Congrès internationaux.
- F delta res 206 : LIFPL Comité exécutifs internationaux.
- F delta res 208 : Section française.
- F delta res 225 : Secours aux enfants. Union internationale de secours aux enfants (UISE). Genève, 1919-1929.
- F delta res 226 : Secours aux enfants. Comité international de la Croix-Rouge. Genève.
- F delta res 227 : Secours aux enfants. Comité français de secours aux enfants (CFSE). Paris 1919.
- F delta res 228 : URSS. Famine, 1920-1923.
- F delta res 228 : Autriche. Famine, 1919-1920.
- F delta res 230 : Allemagne. Famine, 1918-1923.
- F delta res 231 : Congrès des œuvres de secours aux enfants des pays éprouvés par la guerre (2ème congrès). Genève, 7-9 avril 1921.
- F delta res 262 : France. Enfance, jeunesse, 1931-1943.
- F delta res 273 : Dossier. France. Pacifisme, 1919-1939.
- F delta res 274 : Politique internationale, politique nationale intérieure et extérieure, 1916-1940.
- F delta res 312 : Pacifisme. Organisations diverses, 1920-1940.
- F delta res 313 : France. Pacifisme, 1923-1930. Congrès national de la paix : 10<sup>ème</sup> congrès (1923), 11<sup>ème</sup> congrès (1927), 12<sup>ème</sup> congrès (1930).
- F delta res 316 : Comité mondiale des femmes contre la guerre et le fascisme, 1932-1936.
- F delta res 317 : Comité mondiale des femmes contre la guerre et le fascisme. Section française. Paris, 1932-1938.

- F delta res 318 : Comité mondiale des femmes contre la guerre et le fascisme. Paris, 1932-1936.
- F delta res 323/1-2 : Société des Nations (SDN). Genève, 1920-1938
- F delta res 330/1-4 : LIFPL. Section française. Paris, 1919-1940.
- GF delta res 78 : Pacifisme. Organisations diverses, 1930-1940.
- GF delta res 85 : Jeunesse, éducation, 1923-1941.
- GF delta res 88 : Secours aux enfants. Union internationale de secours aux enfants, Comité français de secours aux enfants, Croix-Rouge, 1921-1928.

## **2. Bibliothèque historique de la ville de Paris (Paris, France)**

### *Fonds Marie-Louise Bouglé*

Groupes et associations – boîte 1 : Dossier. Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté; Dossier. La Mère éducatrice – Ligue des femmes contre la guerre ; Dossier. Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix.

Fonds Jeanne Mélin : Boîtes 36, 37, 38.

## **3. Bibliothèque Marguerite Durand (Paris, France)**

- 172 BUL Bul : Bulletin de la Ligue internationale du désarmement moral par les femmes.
- 327 LIG Bul mf : Ligue des mères et des éducatrice pour la paix.
- 327 PRE : The Prevention of the Causes of War (1924).
- 940.3 DEV Broc : Un devoir urgent pour les femmes (1915)
- Broc 115 : 1932, À bas les armes !, Marcelle Capy.
- Con FEM : Congrès de Lyon (1924).
- Con PAI : Report and Resolutions of the First Peace Study Conference (1927).
- Dos 76 : Conférence des femmes suffragettes alliées (1919)
- Dos 327 ALL : Dossier. Alliance universelle des femmes pour la paix par l'éducation.

- Dos 327 COM : Dossier. Comité français pour la paix internationale.
- Dos 327 DES : Dossier. Les femmes et le désarmement.
- Dos 327 GRO : Dossier. Groupements de femmes pour la paix.
- Dos 327 LIG : Dossier. Ligue des mères et des éducatrices pour la paix.
- Dos 327 LIG : Dossier. Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.
- Dos 327 PAI : Dossier. Actions de femmes en faveur de la paix – France – 1895-1935.
- Dos 327 PAI : Dossier. Paix (Généralités).
- Dos 327 UNI : Dossier. Union pour la paix.
- Dos 940.3 ENR : Dossier. Guerre 14-18 – Enrôlement volontaire des femmes.
- Dos 940.3 GUER : Dossier. Guerre 14-18.
- Dos CAP : Dossier. Marcelle Capy.
- Dos DUC : Dossier. Gabrielle Duchêne.
- Dos MAL : Dossier. Mme Malaterre-Sellier.
- Dos PEL : Dossier. Madeleine Pelletier.
- Dos SUT : Dossier. Baronne de Suttner.
- Dos VER : Dossier. Vernet (Madeleine)

#### **4. Bibliothèque nationale de France (Paris, France)**

- 8-H-10487 : Le rôle des femmes dans la paix, Marguerite Martin. (1925)

#### **5. Swarthmore College Peace Collection (Swarthmore, Pennsylvania, É-U)**

*Women's International League for Peace and Freedom (1915-2000)*

- Box 25 : Congress Reports

## **b) Journaux et Revues**

*Bulletin de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté*, 1920-1924

*L'Action féministe*, 1908- 1925.

*La Française*, 1906-1940.

*La Mère éducatrice*, 1917-1949.

*Le Nord féministe*, 1931-1937

*Les femmes contre la guerre*, 1922-1925

*Ligue internationale des mères et des éducatrices pour la paix (section française)*, 1933-1940  
(Le Bulletin de la LIMEP est également publié dans *Les Peuples Unis* de 1927 à 1939)

*Pax International*, 1925-1940.

*S.O.S.*, 1930-1934.

## **c) Écrits contemporains**

*Annuaire de la paix*, Centre international de documentation anti-guerrière, Paris, 1936.

Beales, A.C.F., *The History of Peace: A Short Account of Organized Movements for Internatioanl Peace*, London, G. Bell, 1931.

Capy, Marcelle, *Une voix de femmes dans la mêlée*, Paris, Édité par l'auteur, 1916.

Cholley, A., « La population de la France en 1931 », *Annales de Géographie*, vol. 41, n°234, 1932, pp. 638-640.

Corcos, Fernand, *La Paix ? Oui, si les femmes voulaient !*, Paris, Éditions Montaigne, 1929.

Corcos, Fernand, *La paix ordonnée par les Mères et anthologie du prix Séverine*, Paris, Les Éditions Jouvès, 1934.

Gagneur, M.-L., *Le Désarmement et la question sociale*, Paris, Librairie Dentu, 1899.

Gauthier & Deschamps, *Cours d'histoire de France*, Cours supérieur, CEP, Paris, Hachette, 1923.

Géniaux, Claire, *Les femmes et la paix*, Les Cahiers Bleus, 7 février 1931.

H.L., « The French 'Constructive Plan' – II », *Bulletin of International News*, vol. 9, n°11, Nov. 24 1932.

Pelletier, Madeleine, *La Guerre est-elle naturelle ?*, Paris, Éditions du Groupe de Propagande par la Brochure, novembre 1930.

Rauze, Marianne, *L'anti-guerre. Essai d'une doctrine et d'une philosophie de l'antimilitarisme en 1923*, Niort, Imprimerie du Progrès, 1923.

Rolland, *Les Précurseurs*, Paris, Éditions de l'Humanité, 1919.

Roux, Léontine, *La Paix ? Demain, si les peuples la veulent*, Nîmes, Imprimerie de La paix par le droit, 1930.

Schweitzer, Irma, *Sur les chemins de la paix*, Metz, Paul Even Éditeur-Imprimeur, 1932.

Tardieu, André, *Nous voulons la paix*, Paris SRIP, 1932.

Vernet, Madeleine, *Hélène Brion : Une belle conscience et une sombre affaire*, Épône, Avenir Social, novembre 1917.

Vernet, Madeleine, *De l'objection de conscience au désarmement. Les thèses de la Volonté de Paix*, Éditions « La Volonté de Paix », avril 1930.

Vernet, Madeleine, *Contes et Chansons pour la paix*, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933.

Vernet, Madeleine, *L'Arc-en-ciel. Contes pour la réconciliation*, Éditions de La Mère Éducatrice, 1933.

Weiss, Louise, *Mémoire d'une Européenne, Tome I : 1893-1919*, Paris, Payot, 1968.

#### **d) Documents officiels**

League of Nations, *Text of the Treaty of Mutual Assistance*, Record of the Fourth Assembly, Minutes of the Third Committee, League of Nation Official Journal (Special Supplement No. 16), 1923, p. 203-206 : <http://www.derechos.org/peace/dia/doc/dia03.html>.

League of Nations, *Protocol for the Pacific Settlement of International Disputes*, Records of the Fifth Assembly, Minutes of the Third Committee, League of Nations Official Journal (Special Supplement No. 26), 1924, p. 189-194 : <http://www.derechos.org/peace/dia/doc/dia08.html>.

Pacte Briand Kellogg : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1928briand-kellogg.htm>.

Pacte de la Société des Nations : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/sdn1919.htm>.

Traité de Versailles : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1919versailles6.htm>

Traité entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie fait à Locarno, le 16 octobre 1925.

## II – Sources Secondaires

### a) Catalogues, dictionnaires, références

Albistur, Maïté, « Une nouvelle demeure de Clio ou les archives Marie-Louise Bouglé », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1, 1985, pp. 27-28.

Blum, Françoise, Colette Chambelland & Michel Dreyfus, « Mouvement de femmes (1919-1940) : Guide des sources documentaires », *Vie Sociale*, novembre/décembre 1984, pp. 507-637.

*Catalogue des Archives Marie-Louise Bouglé*. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

*Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur* : [www.calames.abes.fr](http://www.calames.abes.fr).

Ceylani, Tekin, « Inventaire du fonds Gabrielle Duchêne de la BDIC », 2007/2008 : [www.bdic.fr/pdf/duchenel.pdf](http://www.bdic.fr/pdf/duchenel.pdf).

Dreyfus, Michel, « Le fonds féministe à la BDIC », paru dans la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps* (n°1, 1985, pp. 21-23).

Fillieule, Olivier, Lilian Mathieu & Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

« Guide des sources de l'histoire du féminisme », *Archives du Féminisme*, Angers : [www.archivesdufeminisme.fr](http://www.archivesdufeminisme.fr).

Maitron, Jean, dir. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. Paris, Éditions Ouvrières, 1964 : [www.maitron.org](http://www.maitron.org).

Offenstadt, Nicolas, « Pour une histoire de l'engagement pacifiste en France 1919-1939, sources et bibliographie », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°51, 1993, pp. 11-109

## **b) Ouvrages/articles sur le mouvement de femmes pour la paix en France (1914-1939)**

Armogathe, Daniel, « Les femmes et la paix en France aux XIXe et XXe siècles : figure d'une même problématique », dans Danielle Le Bricquoir & Odette Thomas (dir.), *Féminisme et pacifisme : même combat*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, pp. 43-51.

Bard, Christine, « La crise du féminisme en France dans les années trente », *Les Cahiers du CEDREF*, n°4-5, 1995, pp. 13-27.

Bard, Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, 528p.

Bard, Christine, *Les garçonnnes : modes et fantasmes des années folles*, Paris, Flammarion, 1998.

Bard, Christine, « Les vaincues de l'an 40 », dans Évelyne Morin-Rotureau (dir.), *1939-1945 : Combats de femmes*, Paris, Autrement, 2001, pp. 16-31.

Bard, Christine, « Le dilemme des féministes françaises face au nazisme et à la menace de guerre (1933-1940) », dans Kandel, Liliane, *Féminismes et nazisme*, Paris, Odile Jacob, 2004, pp. 148-161.

Bard, Christine, « A Bitter-Sweet Victory : Feminism in France (1918-1923) », dans Ingrid Sharp & Matthey Stibbe (dir.), *Aftermaths of War. Women's Movements and Female Activists, 1918-1923*, Leiden, Boston, Brill, 2011, pp. 199-220.

Bernard-Lubelski, Nicole, « Les débuts du pacifisme féminin », *Les Cahiers du GRIF*, n°14-15, 1976, pp. 30-33.

Biondi, Jean-Pierre, « Les femmes et la paix » dans Jean-Pierre Biondi, *La mêlée des pacifistes (1914-1945) : la grande dérive*, Paris, Maisonneuve et Larosie, 2000, pp. 193-198.

Bireben, Christian, « Militantes pro-SDN en France et au Royaume-Uni dans les années 1920 : quelle influence ? », dans Jean-Marce Delaunay & Yves Denéchère (dir.), *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, pp. 255-265.

Blum, Françoise, « Le féminisme sous la Troisième République : 1914-1939. L'impact de la guerre sur les mouvements de femmes », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 1, n°1, 1985, pp. 12-15

Blum, Françoise, « D'une guerre à l'autre : itinéraire d'intellectuelles pacifistes », dans Nicole Racine, Michel Trebitsch & Françoise Blum (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, Paris, Éditions Complexes, 2004, pp. 229-244.

Brown, Laurence, «"Pour aider nos frères d'Espagne". Humanitarian Aid, French Women and Popular Mobilization during the Front Populaire», *French Politics, Culture and Society*, vol. 25, n°1, Spring 2007, pp. 30-48.

Carle, Emmanuelle, « Women, Anti-Fascism and Peace in Interwar France : Gabrielle Duchêne's Itinerary», *French History*, vol. 18, n°3, 2004, pp. 291-314.

Carle, Emmanuelle, *Gabrielle Duchêne et la recherche d'une autre route : entre le pacifisme, le féminisme et l'antifascisme*, PHD Thesis, McGill University, History Department, April 2005, 480p.

Cazals, Rémy, «L'intellectuel protestant était un couple : Jules et Marie-Louise Puech», *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Tome 149, Juillet-Août-Septembre 2003, pp. 591-609.

Cazals, Rémy, « Une pacifiste au travail en pleine guerre : Marie-Louise Puech (1915-1916) » Colloque *Les défenseurs de la paix 1899-1917. Approches actuelles, nouveaux regards*, Paris, 15-17 janvier 2014 : <http://www.dhi-paris.fr/fr/home/manifestations/podcast/les-defenseurs-de-la-paix.html>

Coons, Lorraine, « Gabrielle Duchêne : Feminist, Pacifist and Reluctant Bourgeoise», *Peace & Change*, vol. 24, n°2, April 1999, pp. 121-147.

Cooper, Sandi E., «Pacifism, Feminism and Fascism in Inter-War France», *The International History Review*, vol. 19, n°9, Feb. 1997, pp. 103-114.

Cooper, Sandi E., «French Feminists and Pacifism, 1889-1914 : The Evolution of New Vision», *Peace & Change*, vol. 36, n°1, January 2011, pp. 5-33.

Cosnier, Colette, «Louise Bodin : l'itinéraire d'une pacifiste», dans Morin-Rotureau, Evelyne (dir.), *1914-1918 : Combats de femmes*, Paris, Éditions Autrement, 2004, pp. 84-97.

Darrow, Margaret, *French Women and the First World War. War Stories of the Home Front*, Oxford, New York, Berg, 2000, 341p.

Denéchère, Yves, « Au carrefour des causes des enfants, des femmes et de la paix : des parrainages français contre l'occupation de la Ruhr (1923-1924) », *Allemagne d'aujourd'hui*, n°296, octobre-décembre 2013.

Dreyfus, Michel, « Des femmes trotskystes et pacifistes sous le Front Populaire », *Cahiers Léon Trotsky*, n°9, 1981, pp. 53-60.

Dreyfus, «La Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté», *Cahiers du féminisme*, n°18, décembre 1981 – janvier 1982, pp. 47-50.

Dreyfus, Michel, « Des femmes pacifistes durant les années trente », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 32-34.

Fell, Alison S., « "The Women of France do not wish to speak about Peace" : Julie Siegfried and the Response of the CNFF to the First World War », dans Alison S. Fell & Ingrid Sharp (dir.), *The Women's Movements in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, pp. 53-67.

Fraisse, Geneviève, « Et si les mères désertaient la guerre... Madeleine Vernet (1879-1949) : pacifisme et féminisme », *La Cahiers du GRIF*, vol. 14, n°14-15, 1976, pp. 34-38.

Gruber, Heimit & Pamela M. Graves, *Women and Socialism, Socialism and Women : Europe Between the Two World Wars*, Berghahn Books, 1998.

Ingram, Norman, « Gender and the Politics of Pacifism, Feminist Pacifism and the Case of the French Section of Women's International League for Peace and Freedom », dans Eva Schöck-Quinteros, Anja Schöler, Annika Wilmers, Kerstin R. Wolff, *Politische Netzwerkerinnen : Internationale Zusammenarbeit von Frauen, 1830-1960*, Berlin, Trafo Verlag, 2007, pp. 267-285.

Lenoir, Hugues, *Madeleine Vernet et l'Avenir Social*, Paris, Les éditions du monde libertaire, 2014, 70p.

Norris, Anna, « Madeleine Vernet : itinéraire d'une féministe pacifiste et antimilitariste » Colloque *Les défenseurs de la paix 1899-1917. Approches actuelles, nouveaux regards*, Paris, 15-17 janvier 2014 : <http://www.dhi-paris.fr/fr/home/manifestations/podcast/les-defenseurs-de-la-paix.html>

Reynolds, Siân, *France Between the Wars. Gender and Politics*, London, New York, Routledge, 1996, 280p.

Roberts, Mary Louise, « 'This Civilization no Longer has Sexes' : *La Garçonne* and Cultural Crisis in France after World War I », *Gender History*, vol. 4, n°1, Spring 1992, pp.49-69.

Roberts, Mary Louise, *Civilizations Without Sexes : Reconstructing Gender in Postwar France, 1917-1927*, Chicago, University of Chicago Press, 1994.

Shearer, Joanna, « The Creation of an Icon in Defence of Hélène Brion : Pacifists and Feminists in the French Minority Media », dans Alison S. Fell & Ingrid Sharp (dir.), *The Women's Movements in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, pp. 88- 105

Siegel, Mona, « "To the Unknown Mother of the Unknown Soldier" : Pacifism, Feminism and the Politics of Sexual Difference among French Institutrices between the Wars », *French Historical Studies*, vol. 22, n°3, 1999, pp. 421-451.

Siegel, Mona, *The Moral Disarmament of France. Education, Pacifism and Patriotism, 1914-1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 317p.

Singer, Barnett, « From Patriots to Pacifists : The French Primary School Teachers, 1880-1940 », *Journal of Contemporary History*, 12, 1977, pp. 413-434.

Thébaud, Françoise, «La Grande Guerre : le triomphe de la division sexuelle», dans Georges Duby & Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t.5, Françoise Thébaud (dir.), *Le XXe siècle*, Paris, Plon, 1992, pp. 85-144.

Thébaud, Françoise, «Penser la guerre à partir des femmes et du genre : l'exemple de la Grande Guerre», *Astérian*, n°2, juillet 2004, pp. 179-194.

Thébaud, Françoise, « Penser la guerre du XXe siècle à partir des femmes et du genre. Quarante ans d'historiographie », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 39, 2014, pp.157-182.

Vahé, Isabelle, «Entre ombre et lumière, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964)», *Clio. Histoire, femmes et société*, n°24, 2006, pp. 2-13.

Weis, Cédric, *Jeanne Alexandre (1890-1980). Une pacifiste intégrale*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2005, 291p.

Weply, Oakleigh, *Madeleine Vernet : féminisme et pacifisme du début du siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise, Institut d'études politiques, Paris, 1997.

Wilmers, Annika, «Pacifism, Nationalism and Internationalism in the French and German Women's Movements during the First World War», *Minerva Journal of Women and War*, vol.1, n° 1, Spring 2007, 73-87

Wishnia, Judith, « Feminism and Pacifism. The French Connection », dans Roach Pierson, Ruth (dir.), *Women and Peace. Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New-York, Sydney, Croom Helm, 1987, pp. 103-113

### **c) Paix et relations internationales (1914-1939)**

Audoin-Rouzeau, Stéphane & Christophe Prochasson, *Sortir de la Grande Guerre, le monde et l'après 1918*, Talandier, 2008.

Ayache, Georges & Alain Demant, *Armement et désarmement depuis 1945*, Éditions Complexe, 1991.

Bariéty, Jacques, « Les relations internationales en 1932-1933. Documents français; études étrangères », *Revue Historique*, T. 238, Fasc. 2, 1967, pp. 347-364.

Bariéty, Jacques, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale*, Éditions Pedone, 1977.

Barry, Gearóid, *The Disarmament of Hatred. Marc Sangnier, French Catholicism and the Legacy of the First World War, 1914-45*, New York, Palgrave MacMillan, 2012.

Becker, Annette, « L'exil intérieur des pacifistes intégraux, 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 67, n°67, 2002, pp. 28-35.

Birebent, Christian, *Militants de la paix et de la SDN. Les mouvements de soutien à la Société des Nations en France et au Royaume Uni, 1918-1925*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Bouchard, Carl, « Le 'Plan Américain' Shotwell-Bliss de 1924 : Une initiative méconnue pour le renforcement de la paix » *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°202-204, 2001/2, pp. 203-225.

Bouchard, Carl, « Des citoyens français à la recherche de la paix durable (1914-1919) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°222, 2006, pp. 67-87.

Bouchard, Carl, « Les lauréats de la paix. Les concours américains et français pour la paix de 1923-1924 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-3, 2007/3, pp. 118-137.

Bouchard, Carl, *Le citoyen et l'ordre mondial (1914-1919). Le rêve d'une paix durable au lendemain de la Grande Guerre (France, Grande-Bretagne, États-Unis)*, Paris, Pedone, 2008.

Bouchard, Carl, « Le soulagement, l'espoir et l'attente : lendemains de guerre dans les lettres de citoyens français adressées au Président Wilson », dans François Pernot & Valérie Toureille (dir.), *Lendemains de guerre... De l'Antiquité au monde contemporain : les hommes, l'espace et le récit, l'économie et le politique*, Bruxelles, Peter Lang Éditions scientifiques, 2010, pp. 111-119.

Bouchard, Carl, « Towards Peace and Reconciliation. After the Great War : Letter-writing to the League of Nations », dans Bruno Charbonneau & Geneviève Parent, *Peacebuilding, Memory and Reconciliation. Bridging top-down and bottom-up approaches*, London, Routledge, 2012, pp. 178-194.

Bouchard, Carl & Marie-Claire Lefort, « War and Postwar in Kids' Words : Letters from French Children to Woodrow Wilson (1918-1919) », dans Helga Embacher, Grazia Prontera & Albert Lichtblau (dir.), *Children and War. Past and Present*, Solihull, Helion & Company, 2013, pp. 19-36.

Bouchard, Carl, « Antimilitarisme, anti-impérialisme ou pacifisme ? Mémoire de la guerre et promotion de la paix au Québec après 918 », dans Charles-Philippe Courtois et Laurent Veysière (dir.), *Le Québec dans la Grande Guerre*, Québec, Septentrion, 2015, pp. 160-175.

Bouchard, Carl, *Cher Monsieur le Président. Quand les Français écrivaient à Woodrow Wilson*, Seyssel, Champ Vallon, 2015.

Cabanes, Bruno, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Paris, Seuil, 2004.

Cabanes, Bruno & Guillaume Piketty, « Sortir de la guerre : jalons pour une histoire en chantier », *Histoire@Politique*, n°3, 2007/3, pp. 1-8.

Cabanes, Bruno, *The Great War and the Origins of Humanitarianism, 1918-1924*, Cambridge University Press, 2014.

Ceadel, Martin, *Pacifism in Britain, 1914-1945 : The Defining of a Faith*, Oxford, Clarendon Press, 1981, 342p.

Chickering, Roger, *Imperial Germany and a World Without War : The Peace Movement and German Society, 1892-1914*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1975, 502p.

Davies, Thomas R., « France and World Disarmament Conference of 1932-34 », *Diplomacy and Statescraft*, vol 15, n°4, 2004, pp. 765-780.

Davies, Thomas Richard, *The Possibilities of Transnational Activism : The Campaign for Disarmament Between the Two World Wars*, Leiden, Boston, Martinus Nijhoff Publishers, 2007.

Denéchère, Yves, « Les parrainages d'enfants étrangers au 20<sup>e</sup> siècle. Une histoire de relations interpersonnelles transnationales », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 126, avril-juin 2015, pp. 147-161.

Dreyfus, François-Georges, « Le pacifisme en France, 1930-1940 », dans Vaïsse, Maurice (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, pp. 137-144.

Dreyfus, Michel, « Pacifistes, socialistes et humanistes des années trente », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 35, 3, 1988, pp. 452-469.

Elly Hermon, « Le désarmement moral en tant que facteur dans les relations internationales pendant l'entre-deux-guerres », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 22, n°1, 1987, pp. 198-211.

Fabre, Rémi, « Un exemple de pacifisme juridique : Théodore Ruysen et le mouvement 'la paix par le droit' (1884-1950) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°39, juillet-septembre 1993, pp. 45-47.

Galtung, Johan, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n°3, 1969, pp. 167-191.

Gorguet, Ilde, *Les mouvements pacifistes et la réconciliation franco-allemande dans les années vingt (1919-1931)*, Bruxelles, Peter Lang, 1999.

Guieu, Jean-Michel, « L'Europe des militants français pour la Société des Nations, d'une après-guerre à l'autre (1918-1950) », *Colloque international RICHIE « Quelle(s) Europe(s) ? Nouvelles*

*approches en histoire de l'intégration européenne au XXe siècle*, Sorbonne, 31 mars 2005, pp. 1-11.

Guieu, Jean-Michel, « "Pour la paix par la Société des Nations". La laborieuse organisation d'un mouvement français de soutien à la Société des Nations (1915-1920) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 2, n°222, 2006, pp. 89-102.

Guieu, Jean-Michel, *Le rameau et le glaive. Les militants français pour la Société des Nations*, Paris, Presses de la fondation nationale des Sciences politiques, 2008.

Guieu, Jean-Michel, « 'L'insécurité collective'. L'Europe et la Société des Nations dans l'entre-deux-guerres », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°30, 2009/2, pp. 21-43.

Horne, John, « Demobilizing the Mind : France and the Legacy of the Great War, 1919-1939 », *French History & Civilisation*, vol. 2, 2009, pp. 101-119.

Horne, John, « Guerre et réconciliations européennes au 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°104, 2009/4, pp. 3-15.

Ingram, Norman, *The Politics of Dissent : Pacifism in France, 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991, 366p.

Ingram, Norman, « L'envers de l'entre-deux-guerres : ou la recherche d'un passé pacifiste », dans Maurice Vaïsse (dir.), *Le pacifisme en Europe des années 1920 au années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, pp. 17-43.

Ingram, Norman, « Pacifisme ancien style, ou le pacifisme de l'Association de la paix par le droit », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 2-5.

Iriye, Akira, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore, London, Johns Hopkins Press, 1997.

Jackson, Peter, « France and the Problems of Security and International Disarmament after the First World War », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 29, n°2, April 2006, pp. 247-280.

Jackson, Peter, *Beyond the Balance of Power : France and the Politics of National Security in the Era of the First World War*, Cambridge University Press, 2013.

Jacobson, Jon, « Locarno, Britain and the Security of Europe », dans Gaynor Johnson (dir.), *Locarno Revisited, European Diplomacy, 1920-1929*, London, New York, Routledge, 2004, pp. 8-22.

Kitching, Carolyn, « Locarno and the Irrelevance of Disarmament », dans Gaynor Johnson (dir.), *Locarno Revisited, European Diplomacy, 1920-1929*, London, New York, Routledge, 2004, pp. 112-123.

Keiger, John, « Poincaré, Briand and Locarno : Continuity in French Diplomacy in the 1920s », dans Gaynor Johnson (dir.), *Locarno Revisited, European Diplomacy, 1920-1929*, London, New York, Routledge, 2004, pp. 66-76.

Krull, Catherine & B.J.C. McKercher, « The Press Opinion, Arms Limitation, and Government Policy in Britain, 1832-34 : Some Preliminary Observations », *Diplomacy & Statescraft*, vol. 13, n°3, Sept. 2002, pp. 103-136.

Lefort, Marie-Claire, *La « sortie de guerre » des enfants français : le cas de lettres envoyées au Président Wilson (1918-1919)*, Mémoire de maîtrise, Département d'histoire, Université de Montréal, août 2010.

*Les relations franco-allemandes entre 1870 et 1945 à travers la littérature contemporaine*, Une exposition de l'Institut franco-allemand, Ludwigsburg, 2008.

Linderberg, Daniel « Guerre de mémoire en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°42, 1994, pp. 77-95.

Lorrain, Sophie, *Des pacifistes français et allemands pionniers de l'entente franco-allemande, 1871-1925*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1999.

Lynch, Cecelia, *Beyond Appeasement. Interpreting Interwar Peace Movement in World Politics*, Cornell University Press, 1999.

MacMillan, Margaret, *Les artisans de la paix. Comment Lloyd George, Clemenceau et Wilson ont redessiné la carte du monde*, Paris, JC Lattès, 2006.

MacMillan, Margaret, *Paris 1919 : Six months that Changed the World*, Random House, LLC, 2007.

Manela, Erez, *The Wilsonian Moment : Self-determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism*, New York, Oxford University Press, 2007.

Marbeau, Michel, « Une timide irruption : Les femmes dans la politique étrangère de la France dans l'entre-deux-guerres », dans Yves Denéchère (dir.), *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle, 2006, pp. 43-73.

Marbeau, Michel, « Les femmes et la Société des Nations (1919-1945) : Genève la clé de l'égalité? », dans Delaunay, Jean-Marc, Denéchère Yves (dir.), *Femmes et relations internationales au XXe siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, pp. 163-176.

Marshall, Dominique, « The Construction of Children as an Object of International relations : The Declaration of Children's Right and the Child Welfare Committee of the League of Nations, 1900-1924 », *The International Journal of Children's Rights*, n°7, 1999, pp. 103-147.

Marshall, Dominique, « Humanitarian Sympathy for Children in Times of War and the History of Children's Rights, 1919-1925 », dans James Marten & Robert Coles (dir.), *Children and War. A Historical Anthropology*, NYU Press, 2002, pp. 184-199.

Miller, Carol, « Geneva – the Key to Equality : Inter-war feminists and the League of Nations », *Women's History Review*, vol. 3, n°2, 1994, pp.219-245.

Moylan, Prudence A., « The Debate on Peace in Great Britain », *Peace & Change*, vol. 28, n°2, April 2003, pp. 294-301.

Muron, Louise, *Édouard Herriot : 1872-1957*, ELAH, 1997.

Naquet, Emmanuel « La Société d'études documentaires et critiques sur la guerre. Ou la naissance d'une minorité pacifiste au sein de la Ligue des Droits de l'Homme », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 6-10.

Naquet, Emmanuel, « Entre justice et patrie : la Ligue des droits de l'homme et la Grande Guerre », *Le Mouvement social*, n°183, avril-juin 1998, pp. 93-109.

Offenstadt, Nicolas, Olivera, Philippe, « L'engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-gueres, un ou des pacifismes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, janvier-mars 1993, pp. 53-56.

Offenstadt, Nicolas, « Le pacifisme extrême à la conquête des masses : la Ligue internationale des combattants de la paix (1931-1939) et la propagande », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 30, n°30, 1993, pp. 35-39.

Prat, Olivier, « 'La paix par la jeunesse'. Marc Sangnier et la réconciliation franco-allemande, 1921-1939 », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n°10, janvier-avril 2010, pp. 1-13.

Prochasson, Christophe, « 'Propagande' et 'Vérité' dans la Grande Guerre », dans Christophe Prochasson & Anne Rasmussen (dir.), *Vrai et faux dans la Grande Guerre. La Découverte, Espace de l'histoire*, 2004, pp. 76-95.

Richardson, Dick, « The Geneva Disarmament Conference, 1932-34 », dans Dick Richardson & Glyn Stone (dir.), *Decisions and Diplomacy. Essays in the Twentieth-Century International History*, London, New York, Routledge, 2005, pp. 61-84.

Siegel, Mona, « "History is the Opposite of Forgetting" : The Limits of Memory and the Lesson of History in Interwar France », *The Journal of Modern History*, vol. 74, n°4, December 2002, pp. 770-800.

Soutou, Georges-Henri, « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution de l'ordre européen », *Politique Étrangère*, 65, n°3-4, 2000, pp. 841-853.

Steiner, Zara, *The Light that Failed. European International History , 1919-1933*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2005.

Stewart-Winter, Timothy, « Not a Soldier, Not a Slacker : Conscientious Objectors and Male Citizenship in the United States during the Second World War » *Gender & History*, vol. 19, n°3, 2007, pp. 519-542.

Tiemann, Dieter, *Deutsch-französische Jugendbeziehungen in der Zwischenkriegszeit*, Bonn, Bouvier, 1989.

Tisson, Stéphane, « Traumatisme de guerre et commémorations. Comment champenois et sarthois sont-ils sortis de la guerre? (1870-1940) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 216, 2004/4, pp. 5-29.

Vaïsse, Maurice, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement (9 décembre 1930 – 17 avril 1934)*, Pédone, Paris, 1981.

Vaïsse, Maurice, « La Société des Nations et le désarmement », dans A. Angenendt (dir.), *The League of Nations in retrospect*, Berlin/New York, 1983, pp. 245-265.

Vaïsse, Maurice, « Le passé insupportable. Les Pacifismes, 1984, 1938, 1914 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°3, juillet 1984, pp. 27-39.

Varey, David K., « The Foreign Office, the World Disarmament Conference and the French Connexion, 1932-1934 », *Diplomacy & Statescraft*, vol. 24, n°3, 2013, pp. 383-403.

Webster, Andrew, « 'The Disenchantment Conference : Frustration and humour at the World Disarmament Conference, 1932 », *Diplomacy & Statescraft*, vol. 11, n°2, Nov. 2000, pp. 72-80.

Webster, Andrew, « From Versailles to Geneva : The Many forms of Interwar Disarmement », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 29, n°2, April 2006, pp. 225-246.

Webster, Andrew, « 'Absolutely Irresponsible Amateurs' : The Temporary Mixed Commission on Armaments, 1921-1924 », *Australian Journal of Politics and History*, vol. 543, n°3, 2008, pp. 373-388.

### **c) Femmes : guerre et paix**

Adams, Joshua, « Women Take on the World Disarmament Conference. Women's International League for Peace and Freedom, 1932-1934 », *Arming all Sides* :

[http://armingallsides.on-the-record.org.uk/case\\_studies/feminists-take-on-the-world/](http://armingallsides.on-the-record.org.uk/case_studies/feminists-take-on-the-world/)

Alberti, Johanna, *Beyond Suffrage : Feminist in War and Peace, 1914-1928*, Hamsphire, MacMiillan, 1989, 249p.

Alonso Hyman, Harriet, *The Women's Peace Union and Outlawry of war, 1921-1942*, Knoxville, Tennessee, The University of Tennessee, 1989, 224p.

Alonso, Hyman, Harriet, « Suffragists for Peace during the interwar years, 1919-1941», *Peace & Change*, vol. 14, n°3, July 1989, pp. 243-263.

Alonso, Harriet H., *Peace as a Women's Issue : A History of the U.S. Movement for World Peace and Women's Rights*, New York, Syracuse University Press, 1993.

Alonso Hyman, Harriet, « Peace and Women's Issues in U.S. History», *OAH Magazine of History*, vol. 8, n°3, 1994, pp. 20-25

Alonso Hyman, Harriet, « Commentary : Why Women's Peace History ? », *Peace & Change*, vol. 820, n°1, 1995, pp. 48-52

Alonso Hyman, Harriet, « One woman's Journey into the World of Women's Peace History», *Woman Studies Quarterly*, vol. 23, n°3/4, «Rethinking Women's Peace Studies», Fall-Winter 1995, pp. 179-182.

Alonso Hyman, Harriet, « Gender and Peace Politics in the First World War United States : The People's Council of America », *International History Review*, vol. 19, n°1, 1997, pp. 83-102

Anderson, Irene, « Women's Unarmed Uprising Against War: A Swedish Peace Protest in 1935 », *Journal of Peace Research*, vol. 40, n°4, 2003, pp. 395-412.

Antier, Chantal, « La Grande Guerre : un arrêt de l'émancipation politique des Françaises ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°198, juin 2000, pp. 67-78.

Bennett, Yvonne, « Vera Brittain and the Peace Pledge Union : Women and Peace », dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 192-213.

Berkman, Joyce, « Feminism, War and Peace Politics: The Case of World War I », dans Elshtain, Jean Bethke, Tobias, Sheila (dir.), *Women, Militarism and War*, New York, Rowman & Littlefield, 1990, pp. 139-160.

Binot, Jean-Marc, *Héroïne de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2008, 304p.

Boals, Kay, « Some Reflection on Women and Peace », *Peace & Change*, vol. 1, n°2, 1973, pp. 56-59.

Bolt, Christine, « Feminist internationalism and nationalism between the wars », dans Bolt, Christine, *Sisterhood questioned?: Race, Class and Internationalism in American and British women's movements, 1880s-1970s*, London, Routledge, 2004, pp. 52-75

Boulding, Elise, « Feminist Invention in the Art of Peacemaking : A Century Overview », *Peace & Change*, vol. 20, n°4, 1995, pp. 408-438.

Braker, Regina, « Bertha von Suttner's Spiritual Daughters. The Feminist Pacifism of Anita Augspurg, Lida Gustava Heymann, and Helene Stöcker at the International Congress of Women at the Hague, 1915 », *Women's Studies International Forum*, vol. 18, n°2, 1995, pp. 103-111.

Braker, Regina, « Helene Stöcker's Pacifism in the Weimar Republic : Between Ideal and Reality », *Journal of Women's History*, vol. 13, n°3, Autumn 2001, pp. 70-97.

Brock-Utne, Birgit, *Feminist Perspectives on Peace and Peace Education*, Oxford, Pergamon, 1989, 318p.

Brock-Utne, Birgit, « A Gender Perspective on Peace Education and the Work of Peace », *International Review of Education/Revue internationale de l'éducation*, vol. 55, n°2/3, 2009, pp. 205-220.

Brown, Megan, « 'Une solidarité naturelle' : French Schoolmistresses and the Suffering Community, 1914-1918 », *Proceedings of the Western Society for French History*, vol. 39, 2011, pp. 258-266.

Burguières, Mary K., « Feminist Approaches to Peace : Another Step for Peace Studies », *Millenium – Journal of International Studies*, vol. 19, n°1, 1990, pp. 1-18.

Bussey, Gertrude, Tims, Margaret, *Pioneers for Peace : Women's International League for Peace and Freedom, 1915-1965*, Oxford, Alden Press, 1980, 256p.

Carrol, Berenice, « Feminism and Pacifism : Historical and Theoretical Connections », dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 2-28.

Chandler, Zala, « Antiracism, Antisexism and Peace : Sapphire's Perspective » dans Adrienne Harrie & Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State : Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, pp. 23-34.

Cohen, Yolande, « Le Conseil national des femmes françaises (1901-1939). Ses fondatrices et animatrices juives », *Archives Juives*, vol. 44, 2011/1, pp. 83-105.

Confortini, Catia C., « Galtung, Violence, and Gender : The Case For a Peace Studies/Feminism Alliance », *Peace & Change*, vol. 31, n°3, July 2006, pp. 333-367.

Confortini, Cathia C., *Intelligent Compassion : The Women's International League for Peace and Freedom and Feminist Peace*

Cook, Blanche Wiesen, « Feminism and Peace Research : Thoughts on Alternative Strategy », *Women's Studies Quarterly*, vol. 12, n°2, 1984, pp. 18-19.

Cooper, Sandi, « The Work of Women in Nineteenth-Century Continental European Peace Movements », *Peace & Change*, vol. 9, n°4, 1984, pp. 11-28.

Cooper, Sandi E., « Women's Participation in European Peace Movements : The Struggle to Prevent World War I», dans Roach Pierson, Ruth (dir.), *Women and Peace. Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, Croom Helm, 1987, pp. 51-75

Costin, Lela B., « Feminism, Pacifism, Internationalism and the 1915 International Congress of Women », *Women's Studies International Forum*, vol. 5, n°3/4, 1982, pp. 301-315.

Damousi, Joy, « Socialist Women and Gendered Space: The Anti-Conscription and Anti-War Campaigns of 1914-1918», *Labour History*, n° 60, 1991, pp. 1-15.

Darryn Kruse & Charles Sowerwine, « Feminism and Pacifism : 'Women's Sphere' in Peace and War », dans Aisla Burns & Norman Grieve (dir.), *Australian Women : New Feminist Perspectives*, Melbourne, 1986, pp.42-50.

Davis, Allan F., *American Heroine : The Life and Legend of Jane Adams*, New York, Oxford University Press, 1973.

Davy, Jennifer Anne, «Pacifist Thought and Gender Ideology in the Political Biographies of Women Peace Activists in Germany, 1899-1970 : Introduction», *Journal of Women's History*, vol. 13, n°3, Autumn 2001, pp. 34-45.

Di Leonardo, Micaela, «Moral Mothers and Militarism : Antimilitarism and Feminist Theory», *Feminist Studies*, vol. 11, n°3, 1985, pp. 599-617.

Dortch, Jamie, *Kaethe Kollwitz : Women's Art, Working-Class Agitation, and Maternal Feminism in the Weimar Republic*, Master's Thesis, Department of History, Georgia State University, 2006.

Duhan Kaplan, Laura, «Women as Caretaker: An Archetype that Supports Patriarchal Militarism», *Hypatia*, vol.9, n°2, 1994, pp. 123-133.

Early, Frances, « Feminism's Influence on Peace History», *Atlantis*, Vol. 25.1, Fall/Winer 2000, pp. 3-10.

Early, Frances, « New Direction in Gendered Study of Peace, Social Violence, Militarism, and War», *Journal of Women's History*, vol. 6, n°1, 1994, pp. 75-86

Early, Frances H., « New Historical Perspectives on Gendered Peace Studies », *Women's Studies Quarterly*, vol. 23, n°3/4, Fall-Winter 1995, pp. 23-31.

Elshtain, Jean Bethke, *Women and War*, New York, Basic Books, 1987, 288p.

Enloe, Cynthia H., *Does Khaki Become You ? The Militarisation of Women's Live*, Boston, South End Press, 1983, 262p.

Enloe, Cynthia, « Feminists Thinking about War, Militarism and Peace», dans Hess, Beth B., Ferrer, Myra Marx (dir.), *Analyzing Gender: A Handbook of Social Science Research*, Newbury Park, Sage Publications, 1987, pp. 523-547.

Fischer, Marilyn, « Addam's Internationalist Pacifism and the Rhetoric of Maternalism», *NWSA Journal*, vol. 18, n°3, 2006, pp. 1-19.

Forcey, Linda, *Mothers of Sons : Toward an Understanding of Responsibility*, New York, Praeger, 1987, 166p.

Forcey, Linda, «Women as Peacemakers : Contested Terrain for Feminist Peace Studies», *Peace & Change*, vol. 16, n°14, 1991, pp. 331-354.

Forcey, Linda, « Women's Studies, Peace Studies and the Difference Debate», *Woman Studies Quarterly*, vol. 23, n°3/4, Fall-Winter 1995, pp. 9-14.

Foster, Carrie A., *The Women and the Warrior : The U.S. Section of the Women's International League for Peace and Freedom, 1915-1946*, Syracuse, New York, Syracuse University Press, 1995, 422p.

Foster, Catherine, *Women's for all Seasons : The Story of the Women's International League for Peace and Freedom*, Athens, Georgia, The University of Georgia Press, 1989, 230p.

Gorham, Deborah, «Vera Brittain, Flora MacDonald Denison and the Great War : The Failure of Non-Violence», dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 137-148.

Gwinn, Kristen E., *Emily Greene Balch : The Long Road to Internationalism*, University of Illinois Press, 2010.

Harrie, Adrienne & Ynestra King, *Rocking the Ship of State: Toward a Feminist Peace Politics*, 1989, 301p.

Ireton, Denise, « Fighting for Peace in an International City : The Disarmament Committee of the Women's International Organization in Geneva, 1931-1939 », *Women and Social Movements*, 2014 :

[http://wasi.alexanderstreet.com/help/view/fighting\\_for\\_peace\\_in\\_an\\_international\\_city\\_the\\_disarmament\\_committee\\_of\\_the\\_womens\\_international\\_organizations\\_in\\_geneva\\_19311939](http://wasi.alexanderstreet.com/help/view/fighting_for_peace_in_an_international_city_the_disarmament_committee_of_the_womens_international_organizations_in_geneva_19311939).

Kaplan, Laura Duhan, « Women as Caretaker : An Archetype That Supports Patriarchal Militarism», *Hypatia*, vol. 9, n° 2, 1994, pp. 123-133.

Kruse, Darryn & Charles Sowerwine, « Feminism and Pacifism: "Women's Sphere" in peace and war», dans Burns, Aisla & Norma Grieve (dir.), *Australian Women: New Feminist Perspectives*, Melbourne, 1986, pp. 42-50.

Kulhman, Erika, « The 'Women's International League for Peace and Freedom' and Reconciliation after the Great War », dans Alison S. Fell (dir.), *Women's Movement in Wartime : International Perspectives, 1914-1919*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2007, pp. 227-243.

Kulhman, Erika, *Reconstructing Patriarchy after the great War. Women, Gender and Postwar Reconciliation between Nations*, New York, Palgrave MacMillan, 2008.

LeBricquir, Danielle & Odette Thibaud (dir.), *Féminisme et pacifisme, même combat*, Paris, Lettres Libres, 1985, 149p.

Mahood, Linda, « Feminists, politics and children's charity : the formation of the Save the Children Fund », *Voluntary Action*, vol. 5, n°1, Winter 2002, pp. 71-88.

Mahood, Linda, *Feminism and Voluntary Action. Eglantyne Jebb and Save the Children, 1876-1928*, Palgrave MacMillan, 2009.

Mahood, Linda & Vic Satzewich, « The Save the Children Fund and the Russian Famine of 1921-23 : Claims and Counter-Claims about Feeding 'Bolshevik' Children », *Journal of Historical Sociology*, vol. 22, n°1, March 2009, pp. 55-83.

McMillan, James F., *Housewife or Harlot: The Place of Women in French Society 1870-1940*, Brighton, The Harvester Press, 1981.

Montgomery Byles, Joan, « Women's Experience of World War I: Suffragists, pacifists and poets », *Women's Studies International Forum*, vol. 8, n°5, 1985, pp. 473-497.

Offen, Karen, « The Women's Peace Petition at the World Disarmament Conference, Geneva, 1932 », *International Museum for Women*, 28 octobre 2008 : <http://www.imow.org/community/blog/viewEntry?id=32>

Omolade, Barbara, «We Speak for the Planet», dans Adrienne Harrie & Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State : Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989.

Pois, Anne-Marie, « Perspectives of Twentieth-Century Women's International Activism: Peace, Feminism and Foreign Policy », *Journal of Women's History*, vol. 11, n°3, 1999, pp. 213-222.

Randal, Mercedes, *Improper Bostonian : Emily Greene Balch. Nobel Laureate, 1946*, New York, Twayne, 1964.

Reardon, Betty A., « Gender and Peace : Old issues in New Contexts », *Peace and Conflict : Journal of Peace Psychology*, vol. 18, n°2, 2002, pp. 177-178.

Roach Pierson, Ruth, « "Did Your Mother Wear Army Boots ?" : Feminist Theory and Women's Relations to War, Peace and Revolution », dans Sharon Macdonald, Pat Holden & Shirley Ardener (dir.), *Images of Women in Peace and War*, Basingstoke, MacMillan, 1987, pp. 205-227.

Roach, Ruth Pierson, *Women and Peace: Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, 249p.

Ruddick, Sara, *Maternal Thinking : Toward a Politics of Peace*, London, The Woman's Press, 1989, 297p.

Rupp, Leila J., « Sexuality and Politics in the Early Twentieth Century : The Case of the International Women's Movement », *Feminist Studies*, vol. 23, n°3, 1997, pp. 577-605

Rupp, Leila J., *Worlds of Women. The Making of an International Women's Movement*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1998.

Rupp, Leila J., Taylor, Vera, « Forging Feminist Identity in an International Movement: A Collective Identity Approach to Twentieth-Century Feminism », *Signs*, vol. 24, n°2, 1999, pp. 363-386.

Rupp, Leila J., Taylor, Verta, « Loving Internationalism: The Emotion Culture of Transnational Women's Organizations, 1888-1945 », *Mobilization : An International Journal*, vol. 7, n°1, 2002, pp. 141-158.

Schott, Linda, « The Woman's Peace Party and the Moral Basis for Women's Pacifism », *A Journal of Women Studies*, vol. 8, n°2, 1985, pp. 18-24.

Schott, Linda, « 'Middle-of-the-road' Activists : Carrie Chapman Catt and the National Committee on the Cause and Cure of War », *Peace & Change*, vol. 21, n°1, 1996, pp.1-21.

Schott, Linda, *Reconstructing Women's Thoughts : The Women's International League for Peace and Freedom before World War II*, Standford, Standford University Press, 1997, 211p.

Sharp, Ingrid, « Introduction : Pacifism, Patriotism, Pragmatism : Defining Women's Aims, 1914-1918 », *Minerva – Journal of Women and War*, vol. 1, n°1, 2007, pp. 68-72.

Sharp, Ingrid, « 'A Foolish dream of sisterhood' : Anti-Pacifist Debates in German Women's Movement 1914-1919 », dans Christa Hämmerle, Oswald Überegger & Birgitta Bader Zaar, *Gender and the First World War*, Palgrave MacMillan, 2014, pp. 195-213.

Sluga, Glenda, « Female and National Self-Determination: A Gender Re-reading of 'The Apogee of Nationalism' », *Nation and Nationalism*, vol. 6, n°4, 2000, pp. 495-521.

Sowerwine Charles, « Women Against War : A Feminine Basis for Internationalism and Feminism ? », *Proceedings of the Annual Meeting of the Western Society of French History*, 6, 1978, pp. 361-370.

Steinson, Barbara J., « The Mother Half of Humanity : American Women in the Peace and Preparedness Movements in World War I », dans C. Berking & C. Lovett (dir.), *Women, War and Revolution*, New York, Holmes and Meier, 1980, pp. 259-285.

Sylvester, Christine, «Some Danger in Merging Feminist and Peace Projects», *Alternatives*, vol. 12, n°4, 1987, pp. 493-509.

Thébaud, Françoise, *Les femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Éditions Stock, 1994.

Thompson, Dorothy, «Women, Peace and History : Notes for an Historical Overview», dans Ruth Roach Pierson (dir.), *Women and Peace : Theoretical, Historical and Practical Perspectives*, London, New York, Croom Helm, 1987, pp. 29-43.

Vellacott, Jo, «Anti-War Suffragists», *History*, vol. 62, n°206, 1977, pp. 411-425.

Vellacott, Jo, « Women, Peace and Internationalism, 1914-1929 : Finding New Words and Creating New Methods », dans Charles Chatfield & Peter Van Den Dungen, *Peace Movements and Political Cultures*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1988, pp.106-124.

Vellacott, Jo, « A place for pacifism and transnationalism in feminist theory : the early work of the Women's International League for Peace and Freedom », *Women's History Review*, vol. 2, n°1, 1993, pp. 23-56.

Vellacott, Jo, « Transnationalism in the early Women's International League for Peace and Freedom », dans Dyck, Harvey, Verin, Michael (dir.), *The Pacifist Impulse in Historical Perspective*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, pp. 362-383.

Vellacott, Jo, « Feminism as if All People Mattered : Working to Remove the Causes of War, 1919-1929 », *Contemporary European History*, vol. 10, n°3, November 2001, pp. 375-394.

Vellacott, Jo, *Pacifists, Patriots and the Vote : The Erosion of Democratic Suffragism in Britain during the First World War*, London, Macmillan, 2007, 227p.

Ward D'Itri, Patricia, *Cross currents in the International Women's movement, 1848-1948*, Popular Press, 1999, 267p.

Wilmers, Annika, *Pazifismus in der internationalen Frauenbewegung, 1914-1920 : Handlungsspielräume, Politische Konzeptionen und Gesellschaftliche Auseinandersetzungen*, Essen, Klartext Verlag, 2008.

Wiltsher, Anne, *Most Dangerous Women : Feminist Peace Campaigners of the Great War*, London, Pandora, 1985, 263p.

Woodward, Beverly, « Peace Studies and the Feminist Challenge », *Peace & Change*, vol. 3, n°3, 1976, pp. 3-12

Yasutake, Rumi, « The First Wave of International Women's Movement from a Japanese Perspective: Western Outreach and Japanese Women Activists during the Interwar Years », *Women's Studies International Forum*, vol. 32, n°1, 2009, pp. 13-20.

Zeiger, Susan, « Finding a Cure for War : Women's Politics and the Peace Movement in the 1920s », *Journal of Social History*, vol. 24, n°3, Fall 1990, pp. 69-86.

Zeiger, Susan, « She Didn't Raise her Boy to be a Slacker : Motherhood, Conscription Culture of First World War », *Feminist Studies*, vol. 22, n°1, 1996, pp. 6-39.

#### **d) Thèmes Divers**

Andreo, Géraldine, *Les réfugiés espagnols dans le département de l'Isère, 1936-1939*, Mémoire de Master I, Université Pierre Mendès-France, 2008.

Audoin-Rouzeau, Stéphane *La guerre des enfants, 1914-1918 : essai d'histoire culturelle*, Paris, Armand Colin, 1993.

Badia, Gilbert, Jean-Baptiste Joly, Jean-Philippe Mathieu, Jacques Omnès, Jean-Michel Palmier & Hélène Roussel, (dir.), *Les bannis de Hitler : accueil et luttes des exilés allemands en France (1933-1939)*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1985.

Battagliola, Françoise, « Philanthrope et féministe. Itinéraire d'une bourgeoise picarde et vision de la famille ouvrière », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n° 52, 2003, pp 123-140.

Baughan, Emily, « 'Every Citizen of Empire Implored to Save the Children!' Empire, Internationalism and the Save the Children Fund in Inter-war Britain », *Historical Research*, vol. 86, n°231, February 2013, pp. 116-137.

Baverez, Nicolas, « Chômage des années 1930, chômage des années 1980 », *Le mouvement social*, n° 154, janvier-mars 1991, pp. 103-130.

Becker, Annette, *Oubliés de la Grande Guerre. Humanitaire et culture de guerre*, Éditions Noësis, 1998.

Becher, Christophe, « La révision pacifistes des manuels scolaires. Les enjeux de la mémoire de la guerre de 14-18 dans l'enseignement belge de l'entre-deux-guerres », *Cahier d'Histoire du Temps présent*, n°20, 2008, pp. 41-101.

Belliard, Corinne, *L'émancipation des femmes à l'épreuve de la philanthropie*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Blanchard, Eric, « Gender, International Relations, and the Development of Feminist Security Theory », *Signs*, vol. 28, n°4, Summer 2003, pp. 1289-1312.

Blanchard, Raymond, *D'allié à ennemi : stéréotypes et représentations des combattants russes dans les magazines illustrés français de la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Thèse de Maîtrise, Université de Moncton, Mai 2011.

Bock, Gisela, «Women's History and Gender History: Aspects of an International Debates», *Gender & History*, vol.1, n°1, printemps 1989, pp.7-30.

Bock Gisela, «Challenging Dichotomies: Perspectives on Women's History», dans Karen Offen, Ruth Roach Pierson and Jane Rendall (dirs), *Writing Women's History. International Perspectives*, Bloomington, Indiana University Press, 1991, pp. 1-23.

Bock, Gisela, «Les dichotomies en histoire des femmes : un défi», *Clio*, vol. 1, n°32, 2012, pp. 53-88.

Bott, Elizabeth, *Family and Social Network. Roles, Norms and External Relationship in Ordinary Urban Families*, London, Tavistock Publications, 1957.

Brian, Isabelle, Lett, Didier, Sebillotte Cuchet, Violaine, Verdo, Geneviève, « Le genre comme démarche », *Hypothèse*, n°1, 2004, pp. 277-295.

Caron, Vicki, « The Politics of Frustration : French Jewry and the Refugee Crisis in the 1930s », *Journal of Modern History*, vol 65, n°2, June 1993, pp. 311-356.

Cazals, Rémy, *Lettres de réfugiées. Les réseaux de Borieblanque. Des étrangères dans la France de Vichy*, Tallandier, 2004.

Chariot, Jean, Chariot Monica, « Un rassemblement d'intellectuels. La Ligue des Droits de l'Homme », *Revue française de Science Politique*, vol. 9, n°4, pp. 995-1028.

Cinalli, Manlio, «Analyse de réseaux», dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu & Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Science Po «Références», 2009, pp. 31-38.

Cohen, Yolande, *Femmes philanthropes : catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec, 1880-1945*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Comte, Bernard, *L'honneur et la conscience : catholiques français en résistance (1940-1944)*, Éditions de l'Atelier, 1998.

Contamin, Jean-Gabriel, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : L'exemple de la pétition en France*, Thèse de doctorat, Université de Paris I, 13 décembre 2001.

Cook, Blanche W., «Female Support Network and Political Activism : Lilliam Wald, Crystal Eastman, and Emma Goldman», *Chrysalis*, 3, Autumn 1977, pp. 43-61.

Cooper, Sandi, « Commentary : The Subversive Power of Peace History », *Peace & Change*, vol. 20, n°1, 1995, pp. 60-67.

Crozat, Matthew, « Are the Time A-Changin' ? Assessing the Acceptance of Protest in Western Democracies », dans David S., Meyer & Sidney Tarrow (dir.), *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*, Lanham, Rowman and Littlefield, 1998, pp. 59-90.

Dancel, Brigitte, « L'histoire immédiate de la guerre de 1914-1918 dans les écoles de la Somme (1914-1925) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°183, juillet 1996, pp. 83-98.

Davidoff, Leonore, « Gender and the "Great Divide" : Public and Private in British Gender History », *Journal of Women's History*, vol. 15, n°1, 2003, pp. 11-27.

Delphy, Christine, « Penser le genre : quels problèmes? » dans M.-C. Hurting, M. Kail et H. Rouch, *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Extrait, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1991, pp. 89-101.

Diani, Mario, « Introduction : Social Movements, Contentious Actions, and Social Networks : "From Metaphor to Substance" », dans Mario Diani & Douc McAdam (dir.), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, pp. 1-18.

Downes, Alexander B., « Desperate Times, Desperate Measures. The Causes of Civilian Victimization in War », *International Security*, vol. 30, n°4, Spring 2006, pp. 152-195.

Downs, Laura Lee, *Writing Gender History*, London, Hodder Arnold, 2004.

Droux, Joëlle, « L'internationalisation de la protection de l'enfance : acteurs, concurrences et projets transnationaux (1900-1925) », *Critique internationale*, n°52, juillet-septembre 2011, pp. 17-33.

Enloe, Cynthia, *Bananas, Beaches and Bases*, Berkeley, California University Press, 1989, 244p.

Erickson, Bonnie H., « Social Networks and History. A Review Essay », *Historical Methods*, 30/3, 1997, pp. 149-157.

Foot, Rosemary, « Where are the Women? The Gender Dimension in the Study of International Relations », *Diplomatic History*, vol. 14, n°4, 1990, pp. 615-622.

Halliday, Fred, « Hidden from International Relations: Women and the International Arena », *Millenium*, vol. 17, n°3, 1988, pp. 419-428.

Horne, John, *1914. Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Éditions Tallandier, 2001.

Kingsley Kent, Susan, *Gender and Power in Britain, 1640-1990*, London, Routledge, 1999.

Kirk, Gwyn, «Our Greenham Common : Feminism and Nonviolence», dans Adrienne Harrie & Ynestra King (dir.), *Rocking the Ship of State : Toward a Feminist Peace Politics*, Boulder, Westview, 1989, pp. 115-130.

Gavison, Ruth, «Feminism and the Public/Private Distinctions», *Stanford Law Review*, vol. 45, n°1, 1992, pp. 1-45.

Gilson, Matha « Une minorité en action : la charité protestante en France, XIXe – XXe siècles », *Le Mouvement Social*, vol 1, n° 234, 2011, pp. 63-82.

Grogan, Susan, « Philanthropic women and the State : The Société de Charité Maternelle in Avignon, 1802-1917 », *French History*, vol. 14, n°3, 2000, pp. 295-312.

Grosso, Bruno, « Entre immigration et exil : les réfugiés politiques italiens dans la France de l'entre-deux-guerres », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 44, 1996, pp. 27-35.

Hoff-Wilson, Joan, « The Unfinished Revolution : Changing Legal Status of U.S. Women », *Signs*, vol. 12, n°1, 1987, pp. 7-36.

Hubert, Ollivier, « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n°4, 2004, pp.473-479.

Jacquenart, Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010). Sociologie d'un engagement improbable*, Thèse de Doctorat de l'EHESS, 19 juin 2011.

Kelly Joan, « The Doubled Vision of Feminist Theory », *Feminist Studies*, vol. 5, n°1, 1979, pp. 216-227.

Kerber, Linda K., « Separate Spheres, Females Worlds, Women's Place. The Rhetoric of Women's History », *Journal of American History*, vol. 75, n°1, June 1988, pp. 9-39.

Keren, Célia, « Les enfants espagnols réfugiés en France. 1939 ou la crise de la solidarité ouvrière », *Les cahiers du centre de recherches historiques*, n° 44, 2009, pp. 75-89.

Ladd-Taylor, Molly, *Mother-Work, Women, Child Welfare and the State, 1890-1930*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press, 1994.

Lemercier, Carole, «Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ?», *Annales de démographie historique*, n°109, 2005/1, pp. 7-31.

Lemercier, Carole, «Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique», mis en ligne le 23 décembre 2010 :  
[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/99/85/PDF/HPR\\_Lemercier.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/99/85/PDF/HPR_Lemercier.pdf).

Lewis, Jane, *Women and Social Action in Victorian and Edwardian England*, London, Edward Elgard, 1991.

Linsler, Johanna, « Les réfugiés juifs en provenance du Reich allemand en France dans les années 1930 », *Terre d'exil, terre d'asile*, 2010, pp. 29-47.

Lynch, Édouard, *Moissons rouges : les socialistes français et la société paysanne durant l'entre-deux-guerres, 1918-1940*, Presses Universitaires Septentrion, 2002, 484p.

Mombert, Monique, « De crise en crise : l'enseignement de l'allemand de 1918 à 1939 », *Histoire de l'éducation*, n°106, 2005, pp. 71-136.

Navari, Cornelia, « The Great Illusion Revisited : The International Theory of Norman Angell », *Review of International Studies*, vol. 15, n°4, 1989, pp. 341-358.

Nivet, Philippe, *La France occupée, 1914-1918*, Paris Armand Colin, 2011.

Offen, Karen, « Defining Feminism : A Comparative Historical Approach », *Signs*, vol. 14, n°1, 1988, pp. 119-157.

Palmier, Jean-Michel, Gilbert Badia, Jean Baptiste Joly, Jean-Philippe Mathieu, Jacques Omnes & Hélène Roussel (dir.), *Les bannis de Hitler : accueil et luttes des exilés allemands en France (1933-1939)*, Paris, Presses universitaire de Vincennes, 1985.

Passy, Florence, «Social Networks Matter. But How ?», dans Mario Diani & Douc McAdam (dir.), *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, pp. 21-46.

Patemann, Carole, « Equality, Difference, Subordination : The Politics of Motherhood and Women's Citizenship », dans Gisela Bock & Susan James (dir.), *Beyond Equality and Difference. Citizenship, Feminist Politics and Female Subjectivity*, New York, Routledge, 1992, pp. 17-31.

Perrot, Michelle, « Sortir », dans Georges Duby & Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes. Le XIXe siècle*, Tome 4, Paris, Plon, 1991, pp. 467-494.

Perrot, Michelle, « Public, privé, et rapports de sexes », dans Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, pp. 383-391.

Peterson, V. Spike, « Transgressing Boundaries: Theories of Knowledge, Gender, and International Relations », *Millenium*, vol. 21, n°2, 1992, pp. 183-206.

Picco, Dominique, « Réseaux de femmes, femmes en réseaux : Avant propos », *Genre & Histoire*, n°12-13, Printemps-Automne, 2013, pp. 5-8.

Pignot, Manon, *Allons enfants de la Patrie. Génération Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

Pinault, Michel, « Marie Curie, une intellectuelle engagée ? », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n°24, 2006, pp. 211-229.

Preston, Margaret H., *Charitable words : women, philanthropy, and the language of charity in nineteenth-century Dublin*, Westport, Conn., Praeger Publishers, 2004.

Riot-Sarcey, Michèle, « L'historiographie française et le concept de "genre" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 47, n°4, oct-déc. 2002, pp. 805-814.

Roberts, Mary Louise, « Copier subversive : le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *Clio*, n°6, 1997, pp. 2-15.

Rosenthal, N., McDonald, M., Ethier, M., Fingrutd, M., Karant, R., «Social Movements and Network Analysis : A Case Study of Nineteenth-Century Women's Reform in New York State», *American Journal of Sociology*, 90/5, mars 1985, pp. 1022-1054.

Ryan, Mary P., « The Public and the Private Good : Across the Great Divide in Women's History », *Journal of Women's History*, vol. 15, n°1, 2003, pp. 1-10.

Schor, Ralph, « Les partis politiques français et le droit d'asile (1919-1939) », *Revue historique*, t. 266, fasc. 2 (540), oct-déc. 1981, p. 445-459.

Schor, Ralph, *L'opinion française et les étrangers, 1919-1939*, Publications de la Sorbonne, 1985.

Schor, Ralph, « Les immigrés italiens en France et l'engagement fasciste », *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, vol. 3, n° 7, 2011, pp. 130-140.

Schor, Ralph, « Les immigrés italiens au miroir de la presse française dans l'entre-deux-guerres », *Pour une histoire des médias en méditerranées*, 85, 2012, pp. 103-112.

Scott, Joan, « Gender. A Useful Category of Analysis », *The American Historical Review*, n°5, 1986, pp. 1053-1075.

Scott, Joan, « Deconstructing Equality-versus-Difference : or The Uses of Poststructuralist Theory of Feminism », *Feminist Studies*, vol. 14, n°1, 1988, pp. 32-50.

Scott, Joan, « Gender : une catégorie d'analyse historique », traduction de l'anglais par E. Varikas, *Les Cahiers du Griffon*, n°37-38, 1988, pp. 125-153.

Sirinelli, Jean-François, «Le hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels», *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°9, janvier-mars 1986, pp. 97-108.

Soulier, Vincent, *La Presse féminine, la puissance frivole*, Paris, L'archipel, 2008.

Summy, Ralph & Malcom Saunder, « Why Peace History ? », *Peace & Change*, vol. 20, n°1, January 1995, pp. 7-38.

Sylvester, Christine, *Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, 265p.

Thébaud, Françoise, « Dix ans plus tard », dans Georges Duby & Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, Tome V, *Le XXe siècle*, Paris, Plon, 2002, pp. 7-58.

Thébaud, Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007.

Theodore Portnoy, Alisse, « 'Female Petitioners Can Lawfully be Heard' : Negotiating Female Decorum, United States Politics and Political Agency, 1829-1831 », *Journal of Early Republic*, vol. 23, n°4, Winter 2003, pp. 573-610.

Tickner, J. Ann, *Gender in International Relations : Feminist Perspectives on Achieving Global Security*, New York, Columbia University Press, 1992, 180p.

Tison, Hubert, « La mémoire de la guerre 14-18 dans les manuels scolaires français d'histoire (1920-1990) », dans Jean-Jacques Becker, Jay M. Winter, Gerd Krumeich, Annette Becker & Stéphane Audoin-Rouzeau (dir.), *Guerre et cultures, 1914-1918*, Paris Armand Colin, 1994, pp.294-314.

Toupin, Louise, « Des 'usage' de la maternité en histoire du féminisme », *Recherches féministes*, vol. 9, n°2, 1996, pp. 113-135.

Vickery, Amanda, «Golden Age to Separate spheres? A Review of the Categories and Chronologies of Women's History», *Historical Journal*, vol. 36, n° 2, 1993, pp. 383-414.

Vincent, Charles Paul, *The Politics of Hunger : The Allied Blockade of Germany, 1915-1919*, Ohio University Press, 1985.

Wetherell, Charles, «Historical social network analysis», *International Review of Social History*, 43, 1998, pp. 125-144.

Winter, Jay, *Sites of Memory, Sites of Mourning : The Great War in European Cultural History*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1995.

Winter, Jay, « Nourrir les populations », dans Stéphane Audoin-Rouzeau & Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Tome II, Paris, Perrin, 2012, pp. 69-80.

Zaeske, Susan, *Signatures of Citizenship : Petitioning, Antislavery & Women's Political Identity*, University of North Carolina Press, 2003.